TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9452 · 36 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE-LUNDI-MARDI 8-9-10 JUIN 1975

POUR ISRAËL
LES ARMES FRANÇAISES ne pourraient que compléter les fournitures américaines
nous déclare M. Shimon Peres

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne : frein ou moteur de l'Europe ?

Wilson a largement gagné ...ari. Avant les dernières élec... il avait annoncé que le ...len de son pays dans la ...munauté européenne serait ...s à une « consultation ...aire », sous forme — pré...-il ensuite — d'un référen... Cette initiative sans pré...t avait été alors vivement ...iée et jugée dangereuse tant ... la cause européenne que l'unité du royaume. Les ...es assuraient même que les ...urs bouderaient le scrutin. ...ampagne du référendum, ...et passionnée, et l'impor... de la participation ont ...ti ces pronostics. Malgré ...nfusion entretenue par la ...on des partis, le verdict des ...urs est sans ambiguïté. Le ...» a été franc et presque ...t.

...premier ministre ne saurait ...autant se reposer sur ses ...rs. Il va devoir, sans repren...aleine, s'attaquer aux deux ...s les plus urgentes qui l'at...nt, l'une et l'autre étroite... liées : relancer une écono...n piteux état, réparer les ... causés au sein de son ...par les affrontements entre ...pro » et « anti » - européens. ...fficulté sera de faire accep...ar une gauche travailliste ... le fer de lance de la cam... pour le « non » les mesu...impopulaires seules propres ...iner l'inflation. Les modérés ...arti, et notamment le chan... de l'Echiquier, M. Healey, ...t l'augmentation rapide des ...res responsable en grande ...e de la hausse vertigineuse ...prix. Après son succès, le ...ier ministre peut sans doute ...ter sur une certaine bonne ...té du patronat dans les ...ciations avec les syndicats, ... il reste à savoir l'effet que ... victoire, qui est pour eux ...léfaite, aura sur les éléments ...lus durs des trade-unions.

...rès une consultation qui ...igne une fois encore de la ...rité politique des Britanni... M. Wilson va-t-il, dans la ...e, faire appel au civisme et ...« esprit de Dunkerque » pour ...quer un plan vigoureux de ...ssement ou se cantonner ...ses louvoiements habituels ?

...l'extérieur, la Communauté ...rer, elle aussi, les conséquen... du scrutin. Atteinte de débi... chronique, elle était de sur... paralysée depuis plus d'un ...par les incertitudes des Bri...iques. Le traitement prescrit ...lécembre dernier par M. Gis...l d'Estaing n'a pu faire ses ...ves, et le premier des ...nseils européens » fut entière...t consacré à l'« hypothèque ...laise ». Le second, les 16 et ... juillet, devrait marquer le ...nt de la « grande explication » ... le président de la République ...e indispensable. Simultané...t, le premier ministre belge, ... Tindemans, accélérera l'en...te sur l'« union européenne » ...t il est chargé par ses pairs. ...is ces fracassantes formules ne ...firont pas à conjurer le sort ... s'acharne à noyer dans ...tlantique ce qui reste de l'Eu...e.

...La grande question que se ...sent aujourd'hui les Européens ... de savoir si la Grande-Breta...e sera désormais pour la Com...nauté un moteur ou un frein. ...-t-elle insuffler à l'Europe une ...ergie nouvelle, la volonté d'exis...r qui lui manque cruellement ? ...-t-elle, au contraire, bloquer ...finitivement la mécanique de ...ntérieur ? La netteté du vote de ...udi ne permet plus de douter ... la volonté des électeurs d'ou...e-Manche. Le premier ministre ...t trop habile pour ne pas en ...rer la conclusion : la grande île ...t désormais arrimée au « conti...ent » pour le meilleur et pour le ...ire. Comment ne ferait-il pas ...ut en son pouvoir pour éviter ...n naufrage général ?

(Lire nos informations page 2.)

DÉTENTE A LISBONNE

LE CONSEIL DE LA RÉVOLUTION est prêt à autoriser la publication de « Republica »

La crise provoquée à Lisbonne par l'affaire du quotidien « Republica », suspendu depuis le 20 mai, semble proche de son dénouement. Vendredi 6 juin, le Conseil de la révolution, siégeant en session extraordinaire, a décidé d'autoriser la publication de ce journal proche du parti *socialiste* « dès que l'administration du quotidien aura demandé aux militaires la levée des scellés ».

Un porte-parole du P.S., dont le secrétariat *s'est réuni* dans la nuit du 6 au 7 juin, a *déclaré* que cette mesure « constitue une victoire claire et encourageante pour le parti socialiste et pour un véritable socialisme ». Les amis de M. Mario Soares avaient menacé de se retirer du gouvernement si, avant la fin de la semaine qui s'achève, le quotidien le plus proche de leur parti n'était pas autorisé à reparaître.

Sur un certain nombre de points qui sont à l'origine du conflit, la direction du quotidien et les travailleurs sont renvoyés dos à dos : la voie est ouverte à la reprise de la publication du *journal*, mais les licenciements d'ouvriers de l'imprimerie *demandés par la direction* sont refusés, en même temps que les changements dans la rédaction de *Republica* exigés par les typographes. Le Conseil de la révolution prend en compte les griefs de la commission des travailleurs, en reconnaissant que l'ancienne *loi sur la presse, toujours en vigueur* au Portugal, n'est plus adaptée au processus révolutionnaire, car elle ne ménage pas à l'ensemble du personnel un droit d'intervention suffisant dans l'orientation des journaux. Le communiqué du Conseil de la ré*volution, tout en se portant* garant de l'application de la loi sur la presse en vigueur, recommande cependant au gouvernement d'« *entamer rapidement la révision de cette loi* ».

Le conflit qui avait privé de sa tribune habituelle le parti de M. Soares depuis le 20 mai n'est donc pas encore tranché sur le fond. Les parties adverses se retrouvent sur leurs positions de départ. Néanmoins, on semble penser à Lisbonne qu'un compromis pourrait intervenir prochainement. Les ouvriers « contestataires » *dont l'administration de Republica* avait réclamé le renvoi pourraient « proposer leur transfert », étant entendu que le ministère de la « communication sociale » (information) et celui du travail se chargeraient de leur trouver un emploi.

Les militaires ont pris également ce même 6 juin la décision, à laquelle se sont associés les ministres socialistes, de nationaliser les transports en commun à *Lisbonne*. Le même jour a été publié un décret permettant de bloquer les avoirs des personnes « *qui ont commis ou sont soupçonnés d'avoir commis* » ou « *éventuellement commettront des actes préjudiciables à l'économie nationale* ».

Répondant aux *informations* publiées par la presse portugaise du 6 juin et qui faisaient état du transfert en Suisse d'une partie des réserves d'or du Portugal pour servir de garantie à un prêt de 250 millions de dollars demandé à la Banque des règlements *internationaux de Bâle*, un administrateur de la Banque du Portugal a indiqué qu'il s'agissait là *d'un* « *envoi de routine* ». « *Ces dépôts se trouvent à l'étranger pour des raisons de sécurité bien compréhensibles* », a-t-il déclaré.

D'autre part, les relations entre l'Espagne et le Portugal ne semblent pas souffrir du contraste des deux régimes qui y sont installés. *Le ministre portugais des affaires* étrangères, M. Ernesto Melo Antunès, se rendra dans les prochains jours en *visite officielle* à Madrid pour y rencontrer M. Pedro Cortina Mauri, son collègue espagnol. Dans les milieux politiques madrilènes, on rapporte que le général Franco, lors de ses entretiens avec le président Ford, a confirmé son intention de main*tenir une stricte politique de non*-intervention à l'égard du pays voisin. Il aurait même conseillé à son interlocuteur d'imiter sa patience.

Désireux d'alléger la tutelle américaine

Le chef de l'État philippin est reçu à Pékin

M. Marcos, chef de l'Etat philippin, a commencé samedi 7 juin sa première visite en Chine. Drapeaux et banderoles décoraient les rues de Pékin, et le corps diplomatique a été convié au banquet offert dans la soirée. Il a été ainsi accueilli comme si les relations entre Manille et Pékin étaient déjà normalisées. Désireux d'alléger la tutelle américaine, M. Marcos entend faire rentrer son pays sur la scène asiatique.

Le Quotidien du peuple, *écrit notre correspondant à Pékin, évoque indirectement le problème des rébellions aux Philippines, mais pour écarter toute possibilité d'interférence du communisme chinois,* car « le régime social de chaque pays ne peut être fixé et choisi que par le peuple de ce pays et ne justifie aucune ingérence extérieure »

Vendredi, le ministre australien des affaires étrangères, M. Willesee, était également arrivé à Pékin, première étape d'un voyage qui doit le conduire en Corée du Nord, au Japon et en Corée du Sud.

Vendredi également, les Américains ont commencé à retirer les B-52 de la Thaïlande. (Lire page 6 l'article de notre correspondant Patrice de Beer.)

Une rentrée sur la scène asiatique

Correspondance

Manille. — Dans le sillage des *récents événements d'Indochine*, la visite du président Marcos en Chine prend figure de symbole. Bien qu'il ne bénéficie pas d'un effet de surprise — il était attendu depuis la visite en septembre de Mme Marcos dans la capitale chinoise, — ce voyage témoigne de la volonté de Manille de jouer un rôle particulier sur la scène asiatique

Dans l'immédiat, l'établissement de relations diplomatiques entre la *Chine et les Philippines*, qui sera le premier résultat de la visite du président, aura pour seule conséquence le départ de l'ambassadeur de Taipeh à Manille avant le retour du chef de l'Etat. Mais, plus profondément, la normalisation des relations entre *Manille et Pékin* va contribuer à renouveler l'image des Philippines, non seulement dans les capitales *socialistes d'Asie mais aussi* dans l'ensemble des pays de la zone. Les Philippines veulent être considérées comme un pays frère par le reste du continent et non comme un satellite de Washington. Dans cette perspective, Manille a clairement affirmé son *intention de nouer des relations* avec Hanoï, Pyongyang et Moscou.

Il apparaît à cet égard que Manille a changé son fusil d'épaule. Lorsqu'au début des années 1970 les Philippines ont commencé à avoir des relations diplomatiques avec l'Europe de l'Est, beaucoup estimaient que l'Union soviétique serait représentée à Manille avant la Chine.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

Nouvelle grève du Livre

Les quotidiens parisiens ne paraîtront pas le lundi 9 juin

« Le Monde », comme les autres quotidiens parisiens, ne paraîtra pas le lundi 9 juin, à la suite d'un ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. Cet arrêt de travail a été décidé, d'une part, pour manifester contre les licenciements demandés par la direction du « Parisien libéré » et acceptés par le ministère du travail (« le Monde » du 7 juin) après que l'inspection du travail les eut refusés et, d'autre part, « pour le respect de la législation du travail et pour l'ouverture de réelles négociations ». (Lire page 27.)

CETTE grève risque une nouvelle fois d'être sans aucun profit pour la profession, à commencer par le Livre.

Elle laissera, comme d'habitude, le champ libre à la radio et à la télévision, concurrentes directes de la presse écrite, et, cette fois, à la presse régionale, qui, heureusement pour elle, est plus prospère, en raison *notamment des moindres frais* de fabrication.

Quant à croire que la grève impressionnera le gouvernement, c'est vouloir ignorer *qu'il se satisfait parfaitement* de la non-parution de journaux dont il n'a pas tellement à se féliciter.

Faut-il rappeler à ceux qui *concourent à sa fabrication* qu'un quotidien, par définition éphémère, n'est pas un produit comme un autre ? Toute autre industrie peut rattraper un *retard* de production, non pas la presse. Un journal qui ne *paraît pas, ce sont des recettes* de vente et, en partie, de publicité perdues et irrattrapables.

Dans ces conditions, la grève ne devrait être que l'arme *ultime du combat syndical.*

J. F.

LE TEMPS DE LA PROLIFÉRATION

Le gouvernement brésilien négocie actuellement, avec le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, un accord commercial *nucléaire*. Il porterait, si l'on en croit les journaux américains et allemands, sur plusieurs réacteurs, des installations de retraitement de combustibles irradiés et la construction, au Brésil, d'une usine d'enrichissement de l'uranium fondée sur un procédé nouveau étudié à Karlsruhe.

***L'Allemagne n'est pas le seul pays à négocier* la vente d'usines de retraitement. La France est en pourparlers à ce propos avec le Pakistan et la Corée du Sud. Après la vente de centrales nucléaires, voici donc venu le temps de l'expor*tation des usines permettant d'obtenir du plutonium*.**

Sollicités, les pays développés qui construisent réacteurs et usines de retraitement hésitent, demandent des garanties. Mais, comme sur tous les marchés de cette importance, *l'acheteur fait* jouer la concurrence entre les fournisseurs. Il sera difficile, malgré les garde-fous du traité de non-prolifération de 1968, d'éviter la prolifération des armes nucléaires.

par DOMINIQUE VERGUÈSE

La récapitulation des accords *commerciaux* nucléaires discutés depuis 1973 est impressionnante. Qu'on en juge :

Les Etats-Unis ont *offert une* centrale nucléaire de 600 mégawatts à l'Egypte, une autre à Israël ; l'Union soviétique, une centrale de 460 mégawatts à l'Egypte. La France et la République fédérale d'Allemagne tentent de vendre chacune deux centrales de 900 et de 1 300 mégawatts à l'Iran. La France négocie avec l'Irak la vente d'une unité de 500 mégawatts, promet à l'Iran de lui installer un centre nucléaire de recherches avec trois petits réacteurs. Le Canada vend une centrale de 600 mégawatts à l'Argentine, une autre à *la Corée du Sud. L'Egypte* tente d'acheter une centrale en France, la Libye un centre de recherches avec un petit réacteur aux Etats-Unis, mais, devant les garanties exigées par les Américains, s'est entendue en fin de compte avec l'Union soviétique. De son côté, le Brésil, faute d'avoir pu s'entendre avec les Etats-Unis, cherche à conclure avec l'Allemagne *fédérale* un accord pour l'achat d'installations de retraitement de plusieurs réacteurs de 1 300 mégawatts et d'une usine d'enrichissement basée sur le procédé par tuyère étudié à Karlsruhe.

(Lire la suite page 5.)

LE DOIGT DU DESTIN

Extraordinaire coïncidence : le jour même où il est acquis que le « marché du siècle » *est emporté par les Etats-Unis, le jour aussi où un rapport officiel révèle que, député français, le général Stehlin était appointé, d'ailleurs modestement, par un constructeur d'avions américain, l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, renversé par un autobus en plein Paris, au milieu de l'après-midi, est grièvement blessé. Un accident banal, mis à part la personnalité de la victime et le jour où il se produit ? Sans doute. Rien en tout cas ne permet de penser qu'il en soit autrement.*

La politique et les affaires : c'est beaucoup, c'est trop pour un soldat qu'un passé glorieux a habitué aux honneurs, non à la prudence, qui savait mieux foncer et se battre que calculer et refuser. Le personnage public est atteint à l'heure où l'homme est frappé. Comment ne pas voir dans cet étrange hasard le doigt du destin ? — P. V.-P.

(Lire nos informations page 8.)

«L'ÉCO-SPASME» D'ALVIN TOFFLER

Soleil amer

Le Grand Guignol économique est à la mode. « Fais-moi peur », demande le lecteur qui s'ennuie. Comme il faut forcer la dose, *choque fois, pour retenir l'attention*, on y va maintenant à pleines louches d'encre noire. Alvin Toffler, auteur plus mesuré de « Choc du futur », n'a pas hésité dans son *livre « l'Eco-spasme » (1), qui* arrive en France après un gros succès aux *Etats-Unis*, à sortir des haras les chevaux de l'Apocalypse. Dans ce monde dont l'homme était *si fier au début du siècle*, où tout paraissait devoir s'organiser grâce aux vertus d'une science et d'une technologie domestiquées, voici que « toute lune est atroce et tout soleil amer », comme dirait Rimbaud, et que nous sommes por*tés par un « bateau ivre ».*

Du positivisme triomphant au négativisme ricanant, tout le spectre des sensations a été éprouvé. Que trouvera-t-on demain pour *alimenter le cinéma collectif ?*

Cinéma, le mot vient tout naturellement sous la plume en parlant de Toffler puisqu'au centre de son *dernier livre sont passés en revue deux scénarios* : celui de la super-inflation et celui de la dépression *généralisée.*

PIERRE DROUIN.

(1) Editions Denoël. Prix : 25 F. 200 pages.

(Lire la suite page 33.)

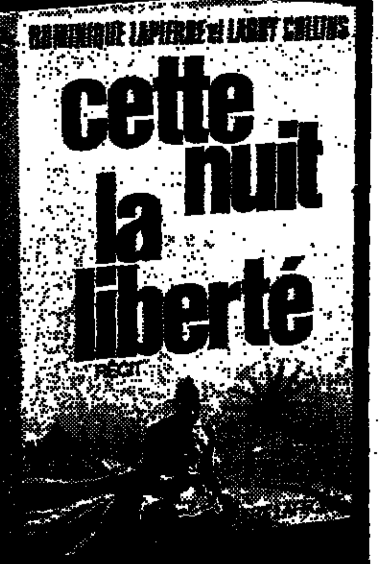
AU JOUR LE JOUR

Inadvertances

Il y a quelque vingt ans, dans une rue obscure entre Aldwych et Trafalgar Square, mon vieil ami William Pickles, qui a infatigablement milité contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, était tellement occupé à me convaincre que, sous le gouvernement travailliste, il n'y avait plus de clochards à Londres, qu'il faillit trébucher contre un clochard qui dormait sur son passage.

Pourrait-on dire que les Anglais ont été si longtemps occupés à nier l'Europe qu'ils sont tombés dans ses bras sans s'en apercevoir ?

ROBERT ESCARPIT.





EUROPE

LE « OUI » L'AYANT EMPORTÉ PAR 67,2 % DES VOIX

M. Wilson invite les Britanniques à « coopérer de tout cœur avec leurs partenaires européens »

Deux comtés écossais seulement ont voté « non »

De notre correspondant

Londres. — Le 6 juin, anniversaire du débarquement allié en Normandie, est aussi, désormais, le jour où les citoyens britanniques se sont prononcés massivement sur le maintien de leur pays dans la Communauté européenne. A la grande surprise des adversaires du Marché *commun, qui avaient déjà prévu un* défilé de la victoire à Trafalgar Square, 67,2 % des citoyens qui se sont rendus aux urnes jeudi ont voté *« oui »* et 32,8 % seulement se prononçaient pour le *« non »*.

Vendredi, à 18 heures, lorsque l'essentiel des résultats était acquis, c'est un premier ministre triomphant *qui, sous le porche du 10 Downing* Street, s'est enorgueilli de présider à une *« décision historique »* acquise avec une majorité tout-à-fait exceptionnelle M. Wilson a déclaré que personne, en Grande-Bretagne ou dans le reste du monde, ne peut plus entretenir le moindre doute sur la signification du référendum.

« Cela a été un vote libre et sans contrainte, après une campagne libre et démocratique, menée de façon constructive et sans acrimonie. Cela signifie que quatorze années de controverses nationales ont maintenant pris fin. » M. Wilson a ensuite invité tous ceux qui manifestaient encore des *réserves*, non seulement à *travailler* à la solution des problèmes *économiques du pays, mais* à coopérer *« de tout cœur avec nos partenaires en Europe »*.

Plus d'abstentions que d'habitude

En dépit de l'enthousiasme du premier ministre, il faut noter que le total des opposants à l'Europe et de ceux qui n'ont *pas* voté dépasse quand même 50 % de la population. Par rapport à l'ensemble des électeurs, les *« oui »* repré*sentent 43,4 % et les « non » 21,1 %*. Bon *nombre* d'abstentions ont sans nul doute été délibérées. Un autre facteur a également joué : à l'opposé de ce qui se passe lors des élections générales, l'appareil des partis n'a pas fonctionné, cette fois-ci, pour entraîner les électeurs vers les bureaux de vote. Aussi la participation au scrutin a-t-elle été quelque peu au-dessous de la normale ; 64,5 % des électeurs ont voté, tandis qu'en octobre dernier la proportion *était de 72,8 %. Même ainsi, les Bri*tanniques peuvent soutenir aujourd'hui que leur participation à la Communauté européenne vient d'être approuvée d'une façon plus éclatante qu'elle ne l'a jamais été dans certains autres pays du Marché commun.

Le gouvernement et les pro-européens sont partiellement satisfaits parce que toutes les parties du Royaume ont voté *« oui »*. Il n'y a que deux exceptions : les îles Shetland, où 3 631 électeurs ont voté contre l'Europe. Mais la population de ces îles, situées à 150 kilomètres au nord de l'Ecosse, s'est toujours sen*tie très isolée. Aujourd'hui, leurs* habitants tendent même à répudier leurs liens avec l'Ecosse, afin de mieux revendiquer pour leur propre compte la propriété du pétrole de la mer du Nord. Les îles de l'Ecosse occidentale (comté de Western Isles, une partie des Hébrides), qui sont un fief du parti nationaliste, constituent la seconde exception, elle aussi négligeable.

Plus inattendu est le fait que même l'Irlande du Nord s'est pro*noncée pour l'appartenance à l'Eu*rope par 52,1 % des voix contre 47,9 %. Cela bien que tout l'état-major du parti unioniste ait été très fermement hostile à la cause du Marché commun. Il est vrai que la participation au vote en Ulster a été particulièrement faible (47,4 %) et que les citoyens de la province n'ont pas témoigné d'un grand intérêt pour un référendum qui ne concernait pas directement leurs querelles intestines.

Les Ecossais ont voté « oui », bien que le Labour et les nationalistes, qui dominent la région, se soient unis pour recommander le « non ».

La proportion des « oui » (58,4 %), pour être plus faible qu'en Angleterre, n'en est pas moins importante. *L'espoir des nationalistes, qui* comptaient pouvoir démontrer le particularisme de leur région au cours de ce référendum, est donc *cruellement déçu*. Le même refus de suivre les états-majors s'est manifesté encore plus nettement au Pays de Galles où la majorité pro-européenne est de 64,8 % contre 35,2 % de « non ».

L'analyse du scrutin révèle que la proportion des « oui » s'accroît à mesure que l'on descend du nord au sud, vers ce qu'on appelle *ici* le *« triangle d'or »* du sud-est. En Angleterre même, elle est de 68,7 % contre 31,3 % de « non ». Plus de la *moitié des sympathisants ou même* des membres du Labour, ainsi que des syndicalistes, ont donc voté contre l'avis de leurs dirigeants officiels. C'est un camouflet pour la gauche qui détient la plupart des leviers de commandes du parti et qui avait fait condamner en mai l'attitude du cabinet Wilson par un congrès extraordinaire. Aujourd'hui, les modérés du Labour peuvent donc prétendre qu'ils *représentent* la masse des électeurs travaillistes.

Dans sa déclaration, M. Wilson a exprimé l'espoir que le verdict des citoyens allait mettre fin aux controverses qui se poursuivaient depuis longtemps entre partisans et adversaires de l'Europe. La chose n'est pas tout à fait certaine. M. Enoch Powell dont l'influence, il est vrai, *est durement affectée par les résul*tats du référendum, s'est empressé de faire savoir qu'à ses yeux la bataille pour *« la souveraineté britannique »* continuera Certains leaders syndicalistes soutiennent que l'électorat aurait été « acheté ». Selon M. Clive Jenkins, secrétaire général du principal syndicat d'em*ployés et de cadres, un revirement* plus ou moins *prochain* est inévitable et le vote du 5 juin n'aurait pas plus de signification que *« le triomphe de Chamberlain lorsqu'il est venu de Munich »*.

En revanche, les cinq membres du cabinet travailliste, qui s'étaient rebellés contre MM. Wilson et Callaghan, se sont empressés de faire *machine* arrière Avant même que toutes les voix aient été comptées, ils faisaient savoir qu'ils acceptaient le verdict des citoyens. M. Benn ministre de l'industrie et chef de file de la gauche anti-européenne, s'est efforcé de cacher le cruel *échec qu'il vient de subir : « Le peuple britannique a fait son choix,* a-t-il dit, *et je n'ai jamais éprouvé la moindre difficulté à accepter des décisions démocratiques. Les Parlements savent que lorsque le peuple britannique prend la parole, tous doivent trembler devant sa décision. »* En même temps, les ex-rebelles lancent un *« appel à l'unité »* au sein du parti. Ils éprouvent cependant quelque embarras à soutenir qu'ils peuvent très bien poursuivre leur carrière au sein d'un gouvernement auquel ils avaient reproché d'entraîner le pays « à la catastrophe ».

M. Wilson avait déclaré, pendant toute la campagne, qu'au lendemain même du référendum, la discipline la plus sévère serait de nouveau *imposée aux membres de son* cabinet. Le premier ministre avait aussi encouragé les spéculations laissant *prévoir* un remaniement gouvernemental *Pour* des raisons *purement* pratiques, il semble d'ailleurs difficile de laisser en place MM. Benn, le *ministre* de l'industrie, et Shore, le *ministre du commerce, l'un et l'autre* devant désormais coopérer étroitement avec les institutions et les hommes *de* Bruxelles — qu'ils ont *si vigoureusement* dénoncés

Rien n'assure, cependant, que M Wilson soit déjà résolu à modifier l'équilibre de son équipe aux dépens de la gauche. M. Benn a *d'ailleurs trouvé un ardent* défenseur : le très *puissant* secrétaire général de la Fédération des transports. M Jack Jones, qui a déclaré que *si M* Wilson touchait au ministre de l'industrie, ce geste serait ressenti comme un *« affront »* par les dirigeants de la Confédération des syndicats, et que l'atmosphère sociale du pays en serait empoisonnée...

Le premier ministre a toujours fait de son *mieux* pour éviter les confrontations. Ses *méthodes* habituelles sont plus détournées et plus subtiles. Il *est* vrai que son autorité personnelle sort considérablement renforcée *de cette bataille du référendum*. Même si ce regain de prestige est dû pour une très large part aux efforts de MM. Thorpe et Heath, ses rivaux des partis libéral et conservateur ! M Wilson va-t-il donner à son gouvernement un visage nouveau et peut-être plus européen ? La question est posée.

Une autre attente risque également *d'être déçue. Depuis bien des* semaines, l'impression s'était répandue qu'une fois débarrassé du référendum, le gouvernement prendrait des mesures très énergiques pour combattre l'inflation par des cc sombres dans les dépenses l'Etat et en mettant un frein revendications de salaires. Là en cependant, il n'est pas impos que M. Wilson continue de te riser. Son espoir paraît être d'ici à l'automne les Trade U: *accepteront volontairement* de li quelque peu leurs demander que, ainsi, il sera possible au vernement d'éviter des décisions brutales.

Le Labour et le TUC à Strasbourg

Quant au réalignement de toutes les forces politiques en Grande-Bretagne, il ne paraît pas non plus imminent, même si l'éditorialiste du *Times* croit pouvoir discerner au*jourd'hui « une nouvelle majorité pour la Grande-Bretagne »* derrière *« la grande majorité pour l'Europe »* Certes, la campagne du référendum a modifié l'atmosphère de façon profonde. Jamais encore on n'avait vu sur une même tribune des hommes aussi différents que l'ancien premier ministre conservateur, M. Heath, le leader libéral, M. Thorpe, et le chef de file des travaillistes modérés, M. Jenkins. La « coalition des extré*mistes » a été encore plus sur*prenante, puisqu'elle rassemblait à la fois les communistes, les c pions de l'extrême droite et « terroristes » de l'Ulster. Mai est difficile de *« remettre tout k dans la bouteille »*, il serait *soire d'attendre que, dans* avenir prévisible, l'équilibre ditionnel des partis puisse sérieusement bouleversé. Le go nement d'unité nationale sou par certains stratèges politiques certainement pas pour demain même qu'il a fallu des année peuple britannique pour s'acc mer à l'Europe, il lui faudra en pas mal de temps, sans doute, admettre que le système poli traditionnel a peut-être besoin d révisé.

Dans ces conditions, le bén le plus *immédiat* et le *plus* cor peut-être de ce référendum est qu *Labour et le TUC vont déson* participer aux institutions commu taires et être représentés au P ment de Strasbourg. Beaucoup dirigeants syndicalistes, contra malgré eux de défendre la ca anti-européenne, jugeaient d'ailli depuis longtemps que le boycott des commissions de Bruxelles servait en aucune manière la ca des Trade Unions britanniques. principale difficulté se présen lorsqu'il s'agira de choisir la d gation parlementaire travailliste Strasbourg et de décider dans qu mesure les anti-européens y ser représentés. Pour l'instant, il n' *pas non plus certain que les* vaillistes veuillent se joindre groupe social-démocrate du Par ment, car celui-ci leur imposer une discipline collective qui le paraît trop contraignante.

JEAN WETZ.



(Dessin de KONK.)

Les résultats définitifs dans les diverses régions du Royaume-Uni

	OUI	NON	Participation
Total	17 378 581 (67,2 %)	8 470 073 (32,8 %)	64,5 %
Angleterre	14 918 009 (68,7 %)	6 812 052 (31,3 %)	64,6 %
Pays de Galles	869 135 (64,8 %)	472 071 (35,2 %)	66,7 %
Irlande du Nord	259 251 (52,1 %)	237 911 (47,9 %)	47,4 %
Ecosse	1 332 186 (58,4 %)	948 039 (41,6 %)	61,7 %
COMTES AYANT VOTE « NON »			
Shetlands (Ecosse)	2 815 (43,7 %)	3 631 (56,3 %)	47,1 %
Western Isles (Ecosse)	3 393 (29,5 %)	8 106 (70,5 %)	50,1 %

AU MOMENT DE VOTER

Beaucoup d'Irlandais du Nord ont oublié leurs querelles traditionnelles

De notre correspondant

Dublin. — Le vote en faveur du « oui » en Grande-Bretagne a provoqué un soupir de soulagement en République d'Irlande, dont 83 % *des électeurs s'étaient* prononcés pour le Marché commun au cours d'un référendum, il y a presque trois ans. Dans un communiqué publié vendredi soir 6 juin, le premier ministre, M. Cosgrave, a déclaré qu'il croyait que la décision du peuple britannique était *« raisonnable »* et que son gouvernement entendait travailler dans un esprit de coopération avec la Grande-Bretagne au sein de la Communauté. Le gouvernement de M. Cosgrave avait insisté, bien avant le référendum britannique, sur *sa* détermination *de* rester dans la Communauté, quelle que soit la décision de la Grande-Bretagne.

Les Irlandais sont particulièrement satisfaits que les « oui » l'aient remporté aussi en Ulster, bien que la proportion des électeurs *de la province qui se sont* rendus aux urnes (47,5 %) soit la plus faible du Royaume-Uni.

Les partis loyalistes, représentant la majorité des électeurs, se sont prononcés en grande partie contre la Communauté. Ils ont voté contre le « catholicisme » des pays européens, pour la « souveraineté » de la reine d'Angleterre et contre le danger de voir réunifier les deux Irlandes au sein de la Communauté européenne. Mais les classes moyennes *en général*, surtout les commerçants et les industriels, ne se sont pas laissées influencer par des considérations de ce genre lors*qu'il s'agissait, à leurs yeux, d'affaires* économiques. Une analyse des résultats montre en fait, que, pour une fois, une partie au moins des électeurs catholiques *et* protestants d'Irlande *du* Nord, sont sortis de leurs *« votes tribaux »* et ont voté *« dans l'intérêt national »*.

JOE MULHOLLAND.



Les réactions étrangères

Les commentaires officiels qui ont salué en Occident les résultats du référendum *britannique* expriment tous la satisfaction.

● **A PARIS**, M. Sauvagnargues a déclaré, dès que furent connus les premiers résultats : « La France ne peut que s'en féliciter. » « La victoire du « oui », a-t-il dit à une chaîne de télévision britannique, met fin à une période d'incertitude qui était néfaste pour tout le monde. » M. Jean *Monnet, un des fondateurs de la Communauté* européenne, a dit : « Maintenant, il faut agir et poursuivre sans délai la construction européenne indispensable à l'organisation de la paix. » Mais le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, tout en indiquant qu'il *serait* « discourtois de s'affliger du résultat », souligne qu'il ne réduit pas les divergences de structure et d'évolution entre les économies britannique et continentales *ni l'« extrême atlantisme »* de la politique britannique.

● ***EN EUROPE***, plusieurs chefs de gouvernement de la Communauté : MM. Schmidt (Allemagne fédérale), Tindemans (Belgique), Den Uy (Pays-Bas), Joergensen (Danemark), les ministr italiens Colombo et Pedini, l'ancien char celier allemand Brandt, le secrétaire gener du Conseil de l'Europe, M. Kahn-Ackermann, *même, en Suisse, le département fédéral (mini tère)* de l'économie se sont félicités du vote d Britanniques.

● **AUX ETATS-UNIS**, un porte-parole *département d'Etat a déclaré : « Nous accueillo* avec satisfaction la décision des électeurs brita niques de rester dans la Communauté européen Nous considérons leur choix comme une impo tante réaffirmation de l'unité européenne que no n'avons cessé d'appuyer. »

● **EN UNION SOVIETIQUE**, en revanch l'agence Tass souligne qu'« un Anglais sur tr a dit non ». « Malgré la campagne intensive laquelle les Anglais ont été soumis depuis longs mois, de larges couches de la populati ne veulent pas que leur pays reste dans la C.E.E. ajoute l'agence soviétique.

Les milieux européens de Bruxelles sont soulagés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le président Ortoli a exprimé devant les journalistes la satisfaction de la Commission : *« Ce résultat,* a-t-il notamment déclaré, *démontre l'accord profond du peuple britannique sur l'inspiration même de notre action aux uns et aux autres. C'est la conviction qu'il n'est pas de solution aux problèmes auxquels les pays de notre continent sont confrontés qui ne passe par l'Europe »*.

M. Ortoli n'a pas voulu teinter du moindre scepticisme les espoirs que font naître chez lui le succès des partisans de l'Europe Interrogé aussi sur l'attitude à venir des syndicats, il s'est affirmé convaincu que *« toutes les composantes »* de la vie politique au Royaume-Uni sauraient tirer *l'enseignement qui convient de la* confiance manifestée par le peuple britannique en l'Europe.

Cependant, la satisfaction des milieux communautaires est, en général, plus nuancée. L'impression dominante est le soulagement. La Communauté échappe à l'inextricable *confusion qui aurait suivi*, personne n'en doute, une victoire du « non ».

La Communauté sort d'une période d'incertitude durant laquelle la *crainte de donner des arguments* nouveaux aux partisans du « non » a largement contribué à paralyser son action. On espère que le Royaume-Uni va devenir, enfin, un Etat membre comme les autres. Pendant l'année de renégociation, les gouvernements partenaires, qui avaient fait le choix politique d'aider M. Wilson à maintenir son pays dans la Communauté, ont fait preuve d'une exemplaire patience et de compréhension à l'égard des Britanniques et de *leurs demandes. Cette période* de bienveillance systématique et obligatoire est désormais révolue.

Cependant, personne ne croit à Bruxelles que cette normalisation des relations entre le Royaume-Uni et les autres Etats membres va rendre possible une relance européenne. Rien n'indique, en effet, que M. Wilson souhaite aller au-delà du stade actuel de l'intégration. Si l'on passe en revue les domaines où l'Europe pourrait espérer progresser, qu'il *s'agisse de la coopération monétaire*, de la *politique* énergétique ou industrielle, on constate pour chaque cas que la position britannique telle *qu'elle a été jusqu'ici exprimée* est particulièrement en retrait.

Les raisons de cette attitude sont nombreuses et connues. Elles sub*sistent en dépit des résultats du* référendum, puisque l'électeur britannique n'a pas eu l'occasion de faire savoir quel type d'Europe il souhaitait. L'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté est confirmée avec éclat, mais tout porte à penser qu'elle restera prudente.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES ALLEMANDS SONT SATISFAITS MAIS INQUIETS

(De notre correspondant.)

Bonn. — En Allemagne féd rale, où la valse hésitation M. Wilson et ses continuell revendications avaient caus quelque irritation, on considè maintenant que la question e réglée une fois pour toutes. L Allemands sont convaincus que présence de la Grande-Bretagn dans la Communauté européen est politiquement indispensabl même si, financièrement, el risque de représenter au cou des prochaines années une char pour l'Europe — c'est-à-di pense-t-on ici, en dernière ana lyse, pour le contribuable all mand.

On espère, du moins dans le milieux proches du gouvernemen que, *fort de son succès électora* M. Wilson aura le courage d prendre les mesures impopulair qu'impose la situation économiqu de son pays. La paralysie de Communauté européenne était due en grande partie, estime t-on, à l'*« hypothèque britan nique »*. Maintenant que celle-est levée, la marche en avar devrait pouvoir reprendre. L Allemands se demandent pour tant quelles conclusions M. Wilson tirera du résultat du référer dum ; s'engagera-t-il résolumer en faveur de l'unification euro péenne ou cédera-t-il à son per chant manœuvrier en soignar d'abord les plaies de son propr parti ? — D. Vt.

EUROPE

Italie

La double campagne de M. Almirante

De notre envoyé spécial

Frosinone. — *La petite Fiat, rasée par deux haut-parleurs, grimpe lentement les ruelles du vieux quartier en annonçant à tue-tête la « présence dans la ville d'Almirante le fasciste ». Cette petite ville du Latium (quarante mille habitants), située à une centaine de kilomètres de Rome, souffre certes du ralentissement de l'activité économique, mais non des violences et des attentats qui ensanglantent d'autres régions d'Italie.* « Le dialogue y est encore possible », *dit M. Almirante, qui veut modifier l'image de son parti, couramment qualifié de néo-fasciste et accusé de servir d'écran de fumée aux poseurs de bombes.*

Le ton est donné dès l'arrivée au siège du mouvement : fleurs, sourires et paroles sucrées. « Nous nous sommes engagés, *Onorevole*, à mener une campagne démocratique pour les élections régionales du 15 juin », *déclare le responsable local... comme si cela n'allait pas de soi. Il croit pouvoir ajouter que le M.S.I.,* « jouissant d'une confiance grandissante dans la population », *multipliera par 1 1/2 son score précédent, qui était de 6 % environ.*

Fondé en décembre 1946 par des anciens dirigeants du fascisme et de la république de Salo, le M.S.I. revendique aujourd'hui quatre cent mille inscrits. Il compte cinquante-six sièges à la chambre des députés (sur un total de six cent trente) et une proportion équivalente de sénateurs. Cette extrême droite oscille depuis la guerre entre 5 % et 9 % des suffrages.

M. Almirante — soixante et un an, moustache blanche, yeux de chat dans un visage de renard — est optimiste : « J'ai peut-être fait soixante-dix réunions électorales. Partout l'assistance était deux ou trois fois plus nombreuses qu'aux consultations précédentes. » *Parfois, cela se termine par des bagarres rangées, comme le 3 juin à Padoue, où des gauchistes voulaient empêcher M. Almirante de parler. Excellente occasion pour cet ancien journaliste de démontrer que* « l'intolérance et la violence sont rouges et l'ont toujours été. »

Quand on leur demande s'ils entretiennent des relations avec les terroristes d'extrême droite, les dirigeants du M.S.I. lèvent les bras au ciel : « Vous ne voyez pas que nous sommes les premières victimes de cette violence à laquelle une partie de l'électorat — soumis à la propagande du régime et aux slogans d'une certaine presse — nous associe ?... » *Théoriquement, en effet, la « droite nationale » n'a rien à gagner aux explosions, qui ne peuvent que faire basculer les franges hésitantes de son électorat dans les bras de la démocratie chrétienne. Mais n'a-t-on pas constaté que nombre d'auteurs d'attentats, voire de tentatives subversives, tournaient plus ou moins autour du M.S.I ?* « Les militants suspects sont automatiquement expulsés du mouvement », *nous assure l'un des dirigeants du parti.*

A qui leur demande s'ils sont fascistes, les dirigeants du M.S.I. répondent toujours la même chose : « Nous sommes en 1975. Le fascisme est mort il y a trente ans. » *A qui insiste, ils avouent que Mussolini* « avait fait des erreurs, comme, par exemple, la suppression des libertés publiques, que nous ne pouvons accepter ».

M. Almirante est favorable, pour sa part, à un régime présidentiel (il cite même en exemple M. Giscard d'Estaing, sans doute pour nous faire plaisir). Il joue sur le velours. Pour dénoncer les carences de l'Etat, le gaspillage, le copinage ou les désordres, il a l'embarras du choix. Le poujadisme, en Italie, peut se nourrir de mille faits quotidiens. Poujadisme ou néo-fascisme ? Il se trouve sans doute de tout au M.S.I., qui se caractérise par un manque sensible d'épaisseur idéologique.

Il y a d'ailleurs deux Almirante. Le premier est là, avec ses airs distingués, ses yeux charmeurs, sa voix presque étouffée à force de modération. Le second, nous le verrons tout à l'heure, sur la place du 6-Décembre, hurlant et gesticulant avec des formules à l'emporte-pièce.

Le voici qui dénonce globalement et sur le même ton les communistes et les démocrates-chrétiens, les drogués et les prostituées, les « anti-tricolores » et les délinquants, le clientélisme politique, les grèves, qui sont inutiles, et la réforme fiscale, qui est « une escroquerie ».

Ce qu'il veut ? L' « Ordre avec un grand O ». A chaque effet de voix, des jeunes gens agitent de grands drapeaux tricolores en signe d'approbation. Les quelques centaines de personnes debout devant les tribunes sont des sympathisants. Mais la plus grande partie de la foule est composée de curieux qui assistent avec une grande indifférence à ce déluge de slogans.

La réunion se terminera par un chant martial et assourdissant. Bras tendus à la manière des défenseurs d'un ordre similaire il y a quarante ans, un petit groupe quitte la place en scandant : « Il communismo non passara », *tandis que les curieux rassasiés de politique se précipitent vers les marchands de gelati.*

ROBERT SOLE.

LE P.C. ITALIEN [AFFIR]ME QUE M. BERLINGUER [N']A PAS REÇU DE LETTRE DE M. DUBCEK

[Ro]me (*A.F.P.*). — Aucun dirigeant du parti communiste italien [n'a re]çu de lettre de M. Alexandre [Dubc]ek, indique, samedi 7 juin, un [comm]uniqué du bureau de presse [du] P.C.I., publié par *l'Unita*, [orga]ne du parti (*le Monde* du [7 juin]).

[Répo]ndant aux informations [selon] lesquelles l'ancien secrétaire [génér]al du P.C. tchécoslovaque [aura]it écrit à M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., [pour] lui exposer la situation en [Tch]écoslovaquie et lui demander [d'int]ervenir lors de la prochaine [conf]érence communiste européenne, le bureau de presse [affirm]ent qu'un tel document soit [jama]is parvenu à aucun dirigeant [com]muniste italien.

Les positions de Dubcek sont, [pour]este, connues au P.C.I. ; elles [ont] été publiées à plusieurs [repri]ses dans la presse italienne. [Le] P.C.I. a toujours suivi les [dév]eloppements de la situation en [Tch]écoslovaquie ; il a exprimé [dès] le début ses positions et n'a [jam]ais manqué de faire connaître [ses] préoccupations, y compris lors [de] ses contacts avec le parti [co]mmuniste tchécoslovaque », [ajou]te le communiqué.

[L]e communiqué dément également qu'un document élaboré par [l'an]cien secrétaire du comité [cen]tral du P.C tchécoslovaque [Zde]nek Mlynar soit parvenu à [Ro]me. Ces rumeurs, précise le [jou]rnal italien, provenaient du *[C]omité d'action et d'aide pour [la] défense des droits de l'homme [en] U.R.S.S. et en Europe orien[tal]e* » à Paris.

[Au siège de ce comité, on se [dé]clare sûr de l'envoi des lettres [de] M. Dubcek à M. Berlinguer et à [son] collègue est-allemand, M. Honecker. Peut-être, dit-on, les missives ne sont-elles pas encore parvenues à leurs destinataires. On [pré]cise que M. Dubcek n'a pas parlé [du] document Mlynar, mais que ce [do]cument existe et qu'il sera diffusé en temps voulu.]

Grèce

A la suite des déclarations de M. Roland Leroy

LE P.C. « DE L'INTÉRIEUR » DÉNONCE LES INGÉRENCES DU P.C.F.

(De notre correspondant.)

Athènes. — Sur l'invitation du parti communiste grec dit « de l'extérieur », une délégation du parti communiste française conduite par M Roland Leroy, membre du bureau politique, a passé quelques jours à Athènes. Les déclarations de M. Leroy au terme de son séjour ont eu pour effet d'accentuer le clivage entre les deux P.C. grecs.

Au théâtre Acropole, lors d'une réunion groupant les cadres du P.C. « de l'extérieur », M Leroy a en effet assuré : *« Dans mon pays comme dans tous les autres pays, il ne peut y avoir qu'un seul parti communiste. »* Il ajouta qu'il n'existait pas la moindre divergence entre le P.C.F et le parti frère hellénique.

Cette déclaration a provoqué une vive réaction du P.C. « de l'intérieur », qui, dans *un communiqué*, relève que la délégation française a systématiquement évité tout contact avec lui. Ce parti reproche aux visiteurs d'avoir pris publiquement parti en faveur du P.C. « de l'extérieur », qui, *« comme chacun sait, a besoin de ce patronage pour conserver ses partisans »*. Le texte dénonce *« une flagrante ingérence dans les affaires intérieures du communisme grec, mais aussi dans les affaires de ce pays »*. D'autre part, le communiqué relève que l'une des raisons qui provoquèrent l'éclatement de la famille communiste grecque est la constante intervention d'un grand parti communiste étranger (sous-entendu celui de l'U.R.S.S.). M. M.

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT PORTUGAIS ET CELLE DU MINISTRE HONGROIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le général Costa Gomes veut « prendre le chemin du présent sans rejeter les leçons du passé »

De notre envoyé spécial

Tours. — En attendant de répondre, ce samedi 7 juin, aux questions de la presse française et de rencontrer dans l'après-midi les représentants de l'immigration portugaise à Paris, le général Costa Gomes a déjà pris quelques petits bains de foule parmi ses compatriotes, en province. Ainsi, vendredi 6 mai, à l'entrée du parc d'Azay-le-Rideau — le dernier des châteaux de la Loire inscrits à son programme, — une quarantaine de Portugais ont acclamé leur président, brandissant des pancartes célébrant l'alliance du peuple et du M.F.A. et offrant des œillets rouges à Mme Costa Gomes. La veille, déjà, une centaine de personnes massées à l'entrée du château d'Artigny les avaient ovationnés et avaient crié des slogans hostiles à l'ancien régime. Cette brève manifestation avait, d'ailleurs, été quelque peu « préparée » par une tournée de porte en porte du consul de Lisbonne à Tours et un article en portugais dans le journal local.

Pour le reste, la journée de vendredi aura permis au général Costa Gomes de connaître un moment de détente : la présentation du Cadre noir à Saumur. Cavalier lui-même, le chef de l'Etat a visiblement mieux apprécié le remarquable ballet de chevaux de l'Ecole nationale d'équitation que les explications historiques et architecturales dont, après Chambord et Chenonceaux, Ussé et Azay-le-Rideau ont été l'occasion. Lui, que l'évocation de François Ier, de Diane de Poitiers, d'Agnès Sorel ou du financier Gilles Berthelot avait laissé de glace, a longuement interrogé les cavaliers sur leur entraînement et les compétitions auxquelles ils avaient participé.

Tout comme la veille, la délégation s'est abstenue de parler de politique. Tout au plus, M. Poniatowski, représentant du gouvernement français dans ce voyage, devait-il évoquer, dans un bref discours prononcé à la fin du déjeuner, ce « *pays de liberté* » qu'est la France. De façon peu compromettante, le général Costa Gomes a souligné, en réponse, la nécessité de « *prendre le chemin du présent, sans rejeter les leçons du passé* ». — J.-P. C.

Paris et Budapest chercheront à diversifier leur coopération économique

M Frigyes Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, arrivé à Paris le jeudi 5 juin, consacre ce samedi, la dernière journée de son voyage officiel en France, à visiter Paris et le château de Versailles. Il repart pour Budapest en fin d'après-midi.

Dans l'après-midi du vendredi, M Valéry Giscard d'Estaing avait reçu M. Puja à l'Elysée Après son entrevue de quarante-cinq minutes avec le président de la République française, le ministre hongrois des affaires étrangères a précisé que l'entretien avait porté sur les relations bilatérales, qui « *sont bonnes, mais il y a encore beaucoup à faire pour développer ces contacts* » Les interlocuteurs ont également passé en revue des problèmes économiques et internationaux.

« *Il va de soi que nous avons surtout parlé de la conférence sur la sécurité et la coopération européenne. Le problème est de terminer le plus vite possible la deuxième phase et d'entamer la troisième phase. A cet égard, nos points de vue coïncident* », a ajouté M. Puja.

D'autre part, dans une communication à la presse sur leurs entretiens des 5 et 6 juin (*le Monde* du 7 juin), MM. Puja et Sauvagnargues se déclarent résolus à resserrer et à développer les relations entre les deux pays dans les divers domaines. Ils souhaitent développer la coopération économique et industrielle en la diversifiant et en cherchant à assurer un meilleur équilibre aux échanges commerciaux. Ils rechercheront aussi les moyens d'approfondir la coopération culturelle, scientifique et technique.

En ce qui concerne la C.S.C.E., les deux ministres estiment que des « *résultats satisfaisants* » pour tous devraient être atteints à Genève « *dans des délais relativement brefs* », ce qui permettrait « *une conclusion rapide et au plus haut niveau de la conférence à Helsinki* ».

Enfin, M. Sauvagnargues a accepté une invitation à se rendre en Hongrie.

LA VISITE DE M. SHIMON PERES EN FRANCE

Les armes françaises pourraient seulement compléter les fournitures des États-Unis

nous déclare le ministre israélien de la défense

M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, séjourne à Paris depuis le 5 juin à l'invitation de son collègue français, M. Bourges. Sa visite, qui fait suite à celle de M. Ygal Allon, *ministre des affaires étrangères* à la fin d'avril, marque une nouvelle étape vers le retour à la normale des relations entre Israël et la France.

Le ministre s'est montré très impressionné par le Salon de l'aéronautique, qui se tient au Bourget, et notamment par la technique française Il s'est particulièrement intéressé à certains modèles de missiles français.

« Israël va-t-il procéder à des achats d'armes françaises ? », lui avons-nous demandé.

« Je ne suis pas venu à Paris avec une liste d'articles à acheter : certes, la technique française est impressionnante, mais les armes françaises peuvent difficilement concurrencer dans tous les domaines l'arsenal des deux super-puissances. Les armes françaises pourraient compléter celles que nous fournissent les Etats-Unis, mais non les remplacer.

— Quelle portée attribuez-vous à votre visite en France ?

— *Ma visite est la première d'un ministre israélien de la défense en France. J'ai rencontré des personnalités françaises importantes, notamment MM. Bourges et Poniatowski Je ne vois plus d'obstacle à des achats d'armes par Israël depuis la levée de l'embargo français sur les livraisons d'armes aux pays du champ de bataille. La seule question est de savoir ce qui nous intéresse vraiment, ce dont nous avons besoin.* (Dans une conférence de presse tenue, jeudi, en fin de matinée à l'ambassade d'Israël, le ministre avait rappelé aussi que l'industrie israélienne des armements couvre déjà 30 % des besoins de l'armée et qu'elle fabrique un avion de combat.)

— Le premier ministre israélien, M. Rabin, apportera-t-il lors de sa rencontre avec le président Ford à Washington les 11 et 12 juin de nouvelles propositions visant à résoudre le conflit du Proche-Orient ?

— *A ma connaissance, non. Le but de cette rencontre est de paver la voie pour de nouvelles négociations C'était aussi le but, à mon sens, de la rencontre entre le président américain et M Sadate à Salzbourg. Pour le moment, nous en sommes là. Le cabinet israélien se réunira avant le départ de M Rabin, mais à l'heure actuelle nous n'avons pas encore de nouvelles propositions à formuler.*

— Y aura-t-il une nouvelle mission de M. Kissinger au Proche-Orient ou une reprise de la conférence de Genève ?

— *Les chances d'une nouvelle mission Kissinger sont très réelles, les chances d'une reprise de la conférence de la paix également. Je dirais que, à l'heure actuelle, les probabilités sont partagées moitié-moitié entre l'une et l'autre des deux éventualités. La possibilité d'un nouvel accord de dégagement entre Israël et l'Egypte par l'intermédiaire de M. Kissinger est vraiment grande.*

— Quelles en seraient les conditions du côté israélien ?

— *Nous demandons aux Egyptiens soit de conclure un accord de longue durée assorti de dispositions annexes prévoyant entre autres la fin des propagandes hostiles, la libre circulation entre les deux pays, etc., soit une déclaration de non-belligérance. La première solution serait peut-être plus facile à adopter pour les Egyptiens, en raison des susceptibilités syriennes. »*

Au cours de sa conférence de presse, M. Shimon Peres avait déclaré que la meilleure manière de régler le différend avec la Syrie était la méthode globale, car le territoire du Golan était trop petit pour qu'on puisse utiliser la méthode du pas-à-pas. Il avait affirmé que le jour où les Syriens seraient prêts à négocier, les Israéliens le seraient également en n'importe quel endroit, directement ou indirectement, alors que, avec l'O.L.P., Israël serait prêt à négocier que « *si cette organisation cessait d'être ce qu'elle est, à savoir une organisation dont le but est la destruction de l'Etat d'Israël* ».

« Pourquoi les Syriens ont-ils consenti à prolonger de six mois le mandat de la force des Nations unies sur le Golan ?

— *Pour trois raisons. Tout d'abord, les Syriens voulaient apparaître au moins aussi conciliants que les Egyptiens Ils voulaient pouvoir répondre à ceux qui leur reprochent leur dureté. En second lieu, les Syriens ont constaté que le moment n'est pas favorable pour attaquer Israël, étant donné l'état actuel des forces dans les deux camps. En troisième lieu, la Syrie est en conflit avec l'Irak à propos de l'Euphrate.*

— Considérez-vous que les chances de paix sont plus grandes depuis la réouverture du canal de Suez ?

— *Oui, elles paraissent plus grandes, et un meilleur climat est créé.* »

Propos recueillis par ROLAND DELCOUR.

Devant le maréchal Tito

LE PRÉSIDENT NORD-CORÉEN AFFIRME SA FIDÉLITÉ A LA POLITIQUE DE NON-ALIGNEMENT

(De notre correspondant.)

Belgrade. — La politique de non-alignement compte désormais un nouveau et ardent défenseur, qui l'assure de sa fidélité « *inébranlable* ». C'est ce qui ressort du discours prononcé vendredi 6 juin, au château de Brdo, par le maréchal Kim Il Sung, au cours d'un déjeuner offert par le président Tito

« *Le non-alignement*, a-t-il dit, *reflète les exigences du développement contemporain, lorsque de nombreux pays marchent sur la voie de l'indépendance. Notre parti soutient cette politique et identifie la lutte des pays non alignés à sa propre cause.* »

Le président nord-coréen a souligné que la politique intérieure et étrangère de son pays était « *indépendante* », et que, dans ce cadre, il envisageait le problème de la réunification des deux Corées « *sans ingérence étrangère et par les seules forces de notre peuple* ».

● *M. David Rockefeller*, président du conseil d'administration de la Chase Manhattan Bank, est arrivé le vendredi 6 juin à Berlin-Est, venant de Prague. Au cours de sa visite de deux jours en Tchécoslovaquie, où il avait été reçu par M. Gustav Husak, M. Rockefeller, frère du vice-président américain, avait examiné les possibilités de développer les relations économiques et commerciales américano-tchécoslovaques. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA RÉOUVERTURE DU CANAL DE SUEZ

Washington se montre optimiste sur les chances d'un second accord de dégagement israélo-égyptien

Avant la visite officielle aux Etats-Unis de M. Rabin, premier ministre israélien, attendu le 11 juin à Washington, on se montre relativement optimiste dans la capitale américaine sur les chances de succès d'un nouvel accord intérimaire de dégagement entre Israël et l'Egypte, sans dissimuler toutefois que les deux parties devront faire des concessions importantes. Le président Sadate serait prêt à signer une déclaration de non-belligérance si Israël consentait à évacuer les champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss et les cols stratégiques de Gidi et de Mitla. En mars, M Kissinger n'avait pu obtenir qu'un retrait partiel de forces israéliennes de la ligne des cols. S'adressant vendredi aux journalistes, il a déclaré que le récent retrait israélien était un geste constructif, mais qu'il fallait aller au-delà pour parvenir à un règlement.

D'autre part, la présence inattendue lors des cérémonies de réouverture du canal de Suez du navire américain *Little Rock*, bateau-amiral de la 6e flotte et la préséance accordée à l'amiral Turner, commandant cette flotte, sur les représentants des autres puissances étrangères font l'objet à Washington d'explications embarrassées (*le Monde* du 7 juin).

Au Caire, l'hebdomadaire *Akhbar El Yom* affirme qu'Israël signerait dans les deux mois un second accord de dégagement avec l'Egypte. Israël s'engagerait à restituer les champs pétrolifères du Sinaï avant novembre.

● A TEL-AVIV, le ministre des affaires étrangères, M. Allon, a souligné, dans une interview publiée vendredi par le journal *Yedioth Aharonoth* qu'Israël n'a pas l'intention de se servir de la réouverture du canal de Suez « *comme d'une carte maîtresse dans les négociations avec l'Egypte* ». « *Nous sommes en droit d'espérer*, a-t-il ajouté, *que l'Egypte va autoriser le passage des cargaisons israéliennes, même si dans un premier temps elles ne sont pas transportées sous notre pavillon* ». Pour M. Allon, M. Kissinger ne devrait pas renouveler sa démarche des « *petits pas* » sans avoir examiné très attentivement ses chances de succès.

● A PARIS, où il est arrivé vendredi, le général Hosni Moubarak, vice-président de la République arabe d'Egypte, a déclaré que « *la réouverture du canal de Suez est un bon signe pour la paix, mais que son pays attend que le processus vers un règlement redémarre... Le prochain pas en avant doit venir d'Israël* ».

● A BEYROUTH, le F.D.P.L.P. animé par M. Nayef Hawatmeh, a publié vendredi un communiqué appelant les « *masses arabes à se dresser contre la féroce attaque dont sont l'objet actuellement la cause et la révolution palestiniennes, ainsi que l'ensemble du monde arabe* ». L'agence Wafa a annoncé vendredi qu'une importante délégation de l'O.L.P., comprenant notamment M. Ahmed Jibril, chef du *F.P.L.P.*-Commandement général, s'est rendue à Tripoli.

AMÉRIQUES

POINT DE VUE

Les États-Unis, le Vietnam et les «tables de la lo

par JACQUES HUNTZINGER (*)

PRESQUE tout le monde a ressenti la chute de Saigon *comme un grave échec des* Etats-Unis.

Que faut-il en penser ?

Il n'y a pas eu *défaite militaire* américaine, car il n'y avait plus, depuis deux ans, présence militaire des Etats-Unis au Vietnam du Sud. Mais le Vietnam du Sud s'est proprement livré au G.R.P. et au Vietnam du Nord en l'espace de quelques jours du fait de la décomposition brutale de son armée, de son régime et de ses responsables.

Il y a eu échec politique américain, car cet Etat sud-vietnamien et son régime avaient été façonnés, équipés et choyés par la politique *américaine depuis plus de vingt ans*, et cette situation n'avait en rien été *modifiée* par les accords de Paris.

Entre 1954 et 1975, vingt années de rapports entre les Etats-Unis et le Vietnam ont engendré successivement deux politiques, qui ont toutes deux échoué et qui laissent aujourd'hui la porte ouverte à des interrogations.

1954 : les Etats-Unis mènent un seul combat avec tous les moyens dont ils disposent, c'est l'époque de la théorie des « responsabilités globales » américaines affirmées successivement par les présidents Eisenhower, Kennedy et Johnson, lesquels *restent tous fidèles à la politique du containment* et gardent la foi dans le leadership américain. Le 1er octobre 1954, dès le lendemain des accords de Genève, le président Eisenhower écrit à Ngo Dinh Diem pour lui dire que les Etats-Unis ont décidé d'aider la région du Vietnam du Sud à se développer et à maintenir « un Etat fort, viable, capable de résister par des moyens militaires aux tentatives d'agression ou de subversion ». Le 8 septembre 1954, un protocole annexé au traité de l'OTASE avait établi que les Etats du Cambodge et du Laos, ainsi que les territoires libres placés sous la juridiction *de l'Etat du Vietnam seraient désormais* sous le régime de la défense collective. En 1959, la reprise généralisée du conflit armé sur le territoire du Vietnam du Sud est tout de suite interprétée par les Etats-Unis comme étant une guerre internationale d'agression menée par le Vietnam du Nord contre le Vietnam du Sud, justifiable du soutien militaire américain au titre de la légitime défense collective,

Il s'agit de préserver à tout prix l'indépendance du nouvel Etat sud-vietnamien, élément du « monde libre » affronté au défi communiste. Les Etats-Unis ont tout d'abord aidé le président Diem à tenter de créer un Etat anticommuniste solide, comme au plus beau temps de la Corée. Puis le président Kennedy va *nettement hausser la mise*, par l'équipement de l'armée du Sud pour une guerre classique, l'envoi des premiers conseillers spéciaux et la création des « hameaux stratégiques ». Enfin, le président Johnson, héritant d'une situation militaire difficile, obtiendra l'autorisation du Congrès d'utiliser les forces armées du Pacifique en invoquant les représailles.

La résolution du Congrès du 7 août 1964 déclare que « le maintien de la paix et de la sécurité dans le Sud-Est asiatique est vital pour l'intérêt national » et donne carte blanche au président. De la lettre d'Eisenhower du 1er octobre 1954 à la « *résolution du golfe du Tonkin* » de 1964, une même politique est affirmée : la nécessité de l'intervention permanente au profit d'un gouvernement « mal né » mais politiquement sûr dans un conflit de décolonisation transformé par la volonté occidentale en un conflit idéologique. Cela n'a plus rien à voir avec la doctrine du « containment » conçu en 1949 pour des pays indépendants comme la Grèce et la Turquie. Les Etats-Unis ont commis un contre-sens au Vietnam, et ils vont le comprendre.

La théorie des relations internationales apporte ici une analyse intéressante : une politique étrangère n'est pas essentiellement le fruit de *la réflexion et de l'action de quelques hommes* aussi intelligents et puissants soient-ils ; une politique étrangère est l'aboutissement d'un processus de décision qui fait intervenir un environnement interne (forces sociales et économiques, traditions nationales, opinion publique) et un environnement international (politique des autres Etats, état du système international). Ce double environnement engendre des tendances et des contraintes qui vont créer un champ délimité à l'intérieur duquel les gouvernements de chaque Etat viendront bâtir telle ou telle politique. Un Etat a donc normalement une politique étrangère conforme à son double environnement. Mais il peut parfaitement élaborer une politique « illusoire » et « irrationnelle ». Dans ce cas, la distorsion entre la politique choisie et l'environnement existant provoquera normalement la crise de la politique étrangère. C'est ce qui s'est passé à l'égard de la première politique vietnamienne des Etats-Unis.

La théorie du professeur Kissinger

Une *nouvelle* politique était devenue inévitable tant en raison de l'évolution de l'attitude de la société *américaine à l'égard du* Vietnam qu'en raison du développement de la puissance des forces révolutionnaires en Indochine. La crise morale interne et les difficultés internationales affectant les Etats-Unis vont constituer un environnement nouveau par rapport à celui qui avait engendré la politique du « containment » généralisé.

Richard Nixon y montre un autre registre. Tout en continuant d'affirmer que la présence américaine a apporté la preuve tangible que le communisme n'est pas nécessairement le sort de l'Asie future, il reconnaît qu'une telle intervention ne se renouvellerait certainement pas ailleurs et développe la thèse selon laquelle les Etats-Unis, en tant que policier mondial, verront probablement leur rôle limité dans l'avenir. Les Etats-Unis n'aideront certainement dans le futur que ceux qui s'aideront d'abord eux-mêmes. De son côté, le professeur H. Kissinger a longuement travaillé à l'élaboration de sa thèse sur la politique étrangère de Metternich. Il en est issu un bel ouvrage intitulé *Un monde restauré ; Metternich, Castelreagh et les problèmes de la paix* (1957), et une conviction : la véritable distinction est celle à faire entre les *ordres internationaux* « stables » et les ordres « révolutionnaires » ; la stabilité résulte non pas de la justice mais de la légitimité, c'est-à-dire de l'acceptation générale des règles du jeu et d'une certaine modération dans les comportements ; dans un ordre stable, toutes les propositions formulées sont négociables ; la paix et la sécurité supposent donc l'existence, le maintien ou la restauration d'un ordre stable, et le plus grave danger réside dans le développement de puissances *révolutionnaires* et de situations révolutionnaires, c'est-à-dire contestatrices des structures et de l'équilibre de la société internationale : il faut au moins s'efforcer de favoriser l'autolimitation des comportements et des situations révolutionnaires pour éviter que les troubles apportés ne désintègrent le système international.

A l'égard du Vietnam, ce raisonnement trouvera son application dans un article devenu célèbre consacré aux négociations vietnamiennes ouvertes depuis 1968 par l'administration démocrate. (*Foreign Affairs*, janvier 1969.)

Proposant un schéma très détaillé pour le cadre et le contenu de la négociation, H. Kissinger concluait par cette phrase significative : « Quelle qu'ait été la cause de notre intervention au Vietnam, quelque jugement qu'on porte sur nos actes, il est essentiel pour la paix du monde que cette guerre ait une fin honorable. Toute autre solution déchaînerait des forces qui compliqueraient encore le problème de l'ordre international. »

Ainsi, pour sauver l'ordre international et prévenir le développement des situations révolutionnaires, il faut que les Etats-Unis se débarrassent du conflit vietnamien et que ce dernier retrouve des dimensions limitées. R. Nixon et H. Kissinger étaient faits pour se rencontrer, car ils avaient, chacun de son côté, fait la même analyse. La doctrine Nixon-Kissinger était prête dès avant que l'équipe Nixon-Kissinger n'arrive au pouvoir en 1969.

Le discours de Guam

C'est à Guam, le 25 juillet 1969, que le président Nixon exprime pour la première fois cette nouvelle *politique. Les déclarations faites* ce jour-là constituent ce que le président va appeler lui-même la « *doctrine* Nixon ». Ces dernières serviront de fil directeur au message sur la politique étrangère des Etats-Unis adressé au Congrès le 18 *février* 1970 : « Dans le *message* contenu dans la doctrine que j'ai énoncée à Guam, la « *doctrine Nixon* », *le thème central était* le suivant : les Etats-Unis participeront à la défense et au développement de leurs alliés, mais ils ne peuvent pas et ne veulent pas concevoir tous les plans, élaborer tous les programmes, mettre en vigueur toutes les décisions et assumer la défense totale des nations du monde. Si elle veut pouvoir vivre en paix, l'Amérique ne peut pas vivre dans l'isolement ; nous n'avons nullement l'intention de nous tenir à l'écart du reste du monde. Le seul problème qui se pose à nous est de savoir comment nous pouvons nous acquitter le plus efficacement possible de nos responsabilités. »

A l'égard du Vietnam, « il s'agira de suivre deux lignes de conduite distinctes mais complémentaires : négociation et vietnamisation. Nous espérons que, à mesure que la vietnamisation s'effectuera, le gouvernement du Vietnam du Nord comprendra qu'il a plus à gagner aux négociations qu'à la poursuite des combats. Autrement dit, le retrait des troupes américaines et le renforcement des capacités du gouvernement et de l'armée du Vietnam du Sud *doivent* permettre de modérer le *conflit tout en le prolongeant* et, en conséquence, d'inciter le Nord à des négociations sérieuses, car, face à la vietnamisation, Hanoï n'aura d'autre choix que d'accepter un règlement raisonnable ou de poursuivre des sacrifices coûteux. » Il ne s'agit plus de gagner la guerre, il ne s'agit pas non plus de lâcher le *Vietnam du Sud, il s'agit de préparer* la voie à un compromis politique qui ne bouleverse pas l'équilibre régional. Tel est le sens de la doctrine de Guam.

Les accords de Paris de janvier 1973, en mettant fin au conflit international et à l'engagement militaire américain, consacrent la double ligne de conduite préconisée depuis 1969 : le conflit est désormais vietnamisé et la prise en compte du relatif équilibre des forces locales a permis d'établir un compromis politique. Le pari des accords de 1973 est que chacun se comporte désormais avec modération et accepte les grandes lignes de l'équilibre régional. L'effondrement du Vietnam du Sud et la chute de Saigon ont mis par terre cet édifice.

La seconde politique vietnamienne des Etats-Unis a complètement échoué, malgré l'effort de rationalisation opéré par l'équipe Nixon-Kissinger. Mais en définitive cette seconde politique n'était-elle également viciée au départ p[…] *erreur de perception et un* […] d'illusions ? Etait-elle réellem[…] accord avec les réalités inter[…] internationales qui entouraient l[…]rique ?

Cette politique supposait le […]blissement d'un consensus in[…] le soutien de l'opinion publiq[…] du Congrès à l'action présiden[…] la stabilisation de l'ordre inte[…]nal, la *modération* des élémen[…]volutionnaires et l'acceptation […] compromis. La dynamique révol[…]naire des forces du G.R.P. […] Vietnam du Nord, le développ[…] de la crise interne des Etats (Watergate + opposition du Co[…] + *récession*), *ont accéléré* l'[…]tion de l'environnement de la […]tique américaine, provoquant […] une rapide distorsion entre l'en[…]nement et la politique. La do[…] de Guam, dans ces condition[…] pouvait être qu'une simple tra[…] entre une politique *dépassée*, […] du « containment », et une […] *politique étrangère qui reste* à […]borer.

Mais alors, de quoi sera fai[…] main la politique étrangère a[…]caine en Asie ? A vrai dire : […] que de conjecturer sur les […]rations du président Ford o[…] H. Kissinger, il est importan[…] jourd'hui de « voyager à l'int[…] de l'Amérique ». Ce grand […] grand par la puissance, p[…] richesse, par les capacités, es[…]pable des plus grandes erreurs […] aussi des plus grands examen[…] conscience.

On sera d'accord avec Z. […]zinski pour penser que le cha[…]ment d'humeur actuel de l'Amé[…] pourrait représenter quelque c[…] de plus profond qu'une simple […]tion à l'égard du Vietnam et […] la modification culturelle, polit[…] et sociale qui s'est produite est […] aucun doute d'une grande po[…] pour l'avenir de l'Amérique (For[…] Affairs, juillet 1973). L'Amérique […] ni bonne ni mauvaise. Elle est […]pable de comprendre qu'elle […] détient pas les tables de la Loi. […] doit apprendre à vivre dans la r[…]tivité.

★ Maître de conférence agrégé […] l'université de Besançon ; mem[…] du parti socialiste.

ONU

Le débat sur la Namibie

PARIS, LONDRES ET WAS[H]INGTON OPPOSENT LEUR VE[TO] A DES SANCTIONS CONT[RE] L'AFRIQUE DU SUD.

(De notre correspondant.)

New-York. — Les Etats-Un[…] la France et la Grande-Bretag[…] ont opposé vendredi leur veto […] une résolution imposant […] sanctions contre l'Afrique du S[…] pour son refus d'accorder l'ind[…]pendance à la Namibie (anci[…] Sud-Ouest Africain).

La résolution, patronnée p[…] les membres non alignés […] Conseil (Guyane, Irak, Mauri[…]nie, Cameroun et Tanzanie), […] obtenu 10 voix contre 3 […] 2 abstentions (Italie et Japo[…] *Le* texte condamnait l'Afrique […] Sud pour son refus de se conf[…]mer à la résolution du Cons[…] de sécurité de décembre 1974 […] exigeait que le gouvernement […] Pretoria accepte avant le 30 m[…] 1975 d'accorder l'indépendance […] la Namibie. Par ailleurs, la rés[…]lution condamnait « *une fois […] plus* » Pretoria pour son « *occ[u]pation illégale* » de la Namibie […] pour l'application dans ce ter[…]toire de l'*apartheid*. Elle lui […]mandait de se retirer d'urgen[…] de la Namibie et décidait que to[…] les Etats interrompraient leu[…] fournitures d'armes et de mu[…]tions.

Parlant au terme du déb[…] M. Minty, secrétaire du Mouv[…]ment anti-*apartheid* à Londr[…] a prononcé un réquisitoire cont[…] la France, assurant que les arm[…] et matériels vendus par Paris […] l'Afrique du Sud, notamment […] hélicoptères Frelon, étaient u[…]lisés par les troupes sud-af[…]caines contre les combattan[…] nationalistes. — Ph. B.

● ERRATUM. — Dans la lib[…] opinion de M. Louis Leprinc[…] Ringuet : « La Communauté […] l'opinion publique » (*le Monde* […] 6 juin), une « coquille » a défor[…] une phrase. Il s'agissait de […] « *Tous ces pays pourront expo[r]ter* (et non pas « exploiter » […] *100 % de leurs produits industri[…] et 90 % de leurs produits agricol[…] sans aucun droit de douane.* »

AMÉRIQUES

États-Unis

.e président Ford hésite à publier le rapport le M. Rockefeller sur les activités de la C.I.A.

ashington. — Le président Ford a reçu, ven- 6 juin, le rapport de la commission spéciale uête sur les activités « illégales » de la . Alors qu'on s'attendait à la publication immédiate de ce long document de trois cinquante pages — le vice-président Rocke- l'avait laissé prévoir, — le porte-parole de ison Blanche a indiqué que le président déci- t, après l'avoir lu, s'il le rendrait public ou non. « Le président s'est toujours réservé le choix de garder ce rapport secret », a dit M. Nessen, en n'excluant toutefois pas la divulgation à une date ultérieure. Le président lui-même, en recevant le document de M. Rockefeller, qui préside la commission, a simplement remarqué que le rapport permettrait de définir les recommandations visant à obtenir de la C.I.A. qu'elle accomplisse son « excellent » travail dans le cadre de la Constitution et des lois.

De notre correspondant

déclarations de la Maison ie ont accru le malaise, sensible . que M. Rockefeller avait cé que ce rapport ne contien- aucune référence aux « com- et tentatives d'assassinat de nalités étrangères dans les- la C.I.A. serait impliquée. ckefeller a justifié cette déci- ar le manque de temps. « *Nous estimé que nous ne pouvons • à des conclusions sur la base mations partielles* », a dit le ésident, laissant entendre que ci seraient néanmoins com- iées aux commissions parle- res d'enquête. De toute évi- il voulait décourager les spé- ns en cours au Capitole, selon lles la commission gouverne- e cherchait à minimiser, sinon ffer, l'affaire des « assassinats » ouvrir la C.I.A.

; attendre la publication du t et sur la base des déclara- faites il y a quelques jours Rockefeller et par M. Dillon, ésident de la commission, on en prévoir les conclusions. quatre mois de travaux menés clos (le délai de remise du t, primitivement fixé au 4 avril, orté au 6 juin) et après avoir u quarante-huit témoins, les nts de la commission ont que certaines des activités de A étaient contraires à la charte organisme, mais ils ont ajouté ans l'ensemble, la C.I.A. restait cadre de son mandat.

t donc s'attendre à un rapport ble à l'agence, accompagné de propositions tendant à resserrer le contrôle du Congrès. Mais les commissions parlementaires d'enquête, qui viennent seulement de commencer leurs travaux, ne semblent pas inclinées à partager sans discussion ces bons sentiments. La commission de la Chambre tiendra des auditions publiques à la fin du mois lorsqu'elle aura réglé le problème de son président. M. Nedzi, qui passe pour trop complaisant à l'égard de la C.I.A., et qui n'aurait pas communiqué à ses collègues toutes les informations dont il disposait sur les activités douteuses du service de renseignements. Pour le moment, M. Nedzi résiste à tous ceux qui lui demandent de démissionner

La commission d'enquête du Sénat, sous la direction de M Church, est bien plus avancée dans ses travaux et se propose de tenir également des auditions publiques, en juillet et en août, en espérant qu'elles seront télévisées, comme le furent celles de la commission du Watergate de l'été 1973. Le sénateur Church est d'humeur combative. Depuis le début de l'enquête, il s'est montré un interlocuteur très difficile de l'administration, refusant la présence d'observateurs de la C.I.A. au cours des séances de la commission, en qualifiant d'insuffisants les démentis de la C.I.A. sur l'affaire des « assassinats », et cherchant à obtenir les fiches du F.B.I. que lui refuse le département de la justice. Aujourd'hui, l'incertitude sur la publication du rapport lui semble « étrange » et, à son avis, la commission Rockefeller a délibérément « esquivé » la question des « assassinats ».

« *Mon intention est de révéler publiquement tous les faits dont nous aurons pris connaissance* », a dit le sénateur Church. Il a laissé entendre que la C.I.A. avait été, en tout cas, indirectement impliquée dans les plans d'assassinat de personnalités étrangères dont certains aboutirent (Trujillo, Diem) et d'autres échouèrent (Castro). A ce propos, le sénateur a précisé qu'il n'était pas sûr que le président Kennedy et son frère Robert aient été mêlés aux tentatives d'assassinat. « *Les preuves en cette matière ne sont pas décisives* », a-t-il dit.

Le sénateur Church a reçu une copie du rapport de la commission Rockefeller. Etant donnée son intention de tout porter à la connaissance du public, les milieux politiques estiment que la Maison Blanche ne tardera pas à autoriser cette publication. De toute manière, les enquêtes parlementaires risquent d'embarrasser le gouvernement sans pour autant affecter profondément la C.I.A. Là encore, dans le climat de l'ère post-vietnamienne, le Congrès, dans sa majorité, n'envisage pas d'affaiblir les services de renseignements, jugés indispensables à la défense des intérêts américains. Face au K.G.B., dit-on, il n'est pas question de « désarmer », de réduire les activités de la C.I.A., encore moins de la supprimer, mais simplement de corriger les abus de son fonctionnement, de revoir et préciser le rôle de supervision du Congrès. Finalement, seuls quelques démocrates « libéraux » dénoncent, sur le plan des principes, l'existence d'un organisme de renseignements exerçant une influence exagérée sur la politique étrangère et amenée fatalement, pensent-ils, à devenir une police parallèle à l'intérieur

HENRI PIERRE.

Haïti

LA FAMINE MENACE PARTIE DE LA POPULATION

t-au-Prince (*A.P.*). — Plus demi-million de paysans ns sont menacés de mourir im si l'aide internationale ur parvient à temps.

t à douze mois de séche- une démographie galo- des techniques rurales iques et un réseau de unications et de transports tif ont conduit au bord de mine le nord-ouest déshé- e l'île. La pénurie commence à gagner tout le nord du

n que le gouvernement le nte, des décès dus à la sous- ntation ont déjà été enregis- Des bestiaux sont également de faim. Il y a deux se- s, le gouvernement de au-Prince a reconnu que de trois cent mille per- s se trouvaient dans une si- on critique par suite d'une *astrophe naturelle* ».

puis, la situation s'est ag- e Les représentants d'orga- ions de secours étrangères ont allés sur place font état nombre beaucoup plus élevé personnes en danger. Le re de six cent mille a été cé au cours de la récente ion d'une commission d'aide sinistrés coordonnant les ts du gouvernement et des tutions étrangères.

s Nations unies, le gouverne- t des Etats-Unis, le Canada Formose, ainsi que plusieurs nbres de la C.E.E., ont promis assistance.

Brésil

LE TEMPS DE LA PROLIFÉRATION

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas tout. L'Iran finance une partie de l'usine d'enrichissement européenne, et la France négocie avec la Corée du Sud et le Pakistan la vente d'une usine de retraitement que livrerait la société Saint-Gobain, qui vient d'en terminer une au Japon.

Il n'est pas certain que tous ces contrats soient conclus, mais le marché est en pleine expansion. Les centrales nucléaires étaient autrefois trop peu rentables pour être achetées par les pays en voie d'industrialisation rapide. La crise du pétrole provoque leur prolifération, même dans les pays moins développés. Dès qu'elles sont assez riches, ces mêmes nations cherchent à diminuer leur dépendance de l'étranger, à limiter leurs sorties de devises et à pousser leur industrialisation en se rendant maîtresses du cycle de combustible. Elles veulent fabriquer l'élément combustible entrant dans le réacteur, puis le retraiter une fois qu'il a été irradié. Tous les pays qui ont d'importantes réserves d'uranium naturel veulent les valoriser en faisant construire sur leur sol des usines d'enrichissement. C'est le cas du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud, du Brésil.

Cinq fournisseurs de centrales se partagent ce marché : les Etats-Unis, la France, le Canada l'Allemagne fédérale, l'Union soviétique Deux d'entre eux acceptent d'installer à l'étranger des usines d'enrichissement et de vendre des installations de retraitement : la France et l'Allemagne fédérale. Du côté des acheteurs, cinq pays du Proche-Orient, Iran, Irak, Egypte, Israël, Libye, deux pays d'Amérique du Sud, Brésil et Argentine, deux pays d'Asie, Pakistan et Corée du Sud.

Hormis l'Allemagne fédérale, tous les vendeurs possèdent la bombe atomique. Aucun des acheteurs ne cache ses ambitions politiques et militaires. Israël, l'Argentine, le Brésil, le Pakistan sont avec l'Afrique du Sud depuis longtemps sur la liste des nations qui veulent acquérir la bombe atomique

Si le combustible qui est placé dans un réacteur est le même que celui qui entre dans la fabrication d'une bombe (du plutonium ou de l'uranium enrichi) la matière pouvant servir à des fins militaires a une qualité différente. Pour une bombe, l'uranium est beaucoup plus enrichi, et le plutonium provient essentiellement d'une seule variété du plutonium 239. Il n'empêche que quiconque apprend à produire de l'uranium enrichi ou du plutonium acquiert des connaissances précieuses pouvant servir à des fins militaires Le bon sens populaire n'a pas tort qui se méfie spontanément de la double nature — pacifique et destructrice — de l'atome. La prolifération des centrales nucléaires, des usines d'enrichissement et des installations de retraitement provoquera, sans aucun doute, la prolifération des armes nucléaires.

Les insuffisances d'un traité

Faut-il, dès lors, empêcher les pays moins riches d'accéder à la technologie nucléaire civile? Faut-il, surtout, que les pays vendeurs exigent des garanties d'utilisation des matériaux fissiles et des installations telles qu'il ne puisse en résulter d'applications militaires ?

Signé en 1968, le traité de non-prolifération, ou T.N.P., devait, en principe, garantir que tout pays signataire acquérant des centrales ne pourrait fabriquer la bombe Le traité a jusqu'à présent joué à peu près ce rôle, mais il apparaît désormais insuffisant et incomplet. Si quatre-vingt-six pays l'ont signé et ratifié, la liste de ceux qui ne l'ont pas fait est significative : Argentine Brésil, Israël, Inde, Pakistan, Algérie, Chili, France et Chine. Le Japon, la Corée du Sud, la Libye l'ont signé, mais ne l'ont pas ratifié. Aucun de ces pays n'est donc tenu d'en respecter les règles. Ils sont libres de fabriquer la bombe L'Inde a déjà procédé à une explosion souterraine, en principe pacifique. Tout le monde croit qu'Israël dispose désormais d'armes atomiques

Les devoirs des signataires reflètent le dilemme fondamental posé par l'atome. Pour que les pays non nucléaires puissent accéder à la technologie atomique civile, les puissances nucléaires s'engagent à faciliter les échanges d'informations, d'équipements, de matières fissiles, et garantissent même l'emploi d'explosifs nucléaires à des fins pacifiques. En contrepartie, tout Etat doté d'armes nucléaires s'engage à n'en pas fournir à un autre Etat, non plus qu'à l'aider ou à l'encourager à s'en procurer. Quant aux pays non nucléaires signataires, ils s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir de bombe atomique et acceptent un contrôle international de cet engagement.

Mais, si le T.N.P. parle d'armes nucléaires, il ne dit mot des installations, qui, comme les usines de retraitement, permettent d'acquérir la matière nécessaire à la bombe atomique, le plutonium. Contrairement à l'uranium, le plutonium n'existe pas dans la nature. Il est fabriqué artificiellement, quand l'uranium naturel ou enrichi est irradié dans un réacteur. Un réacteur de 500 mégawatts fabrique environ 120 kilos de plutonium par an, ce qui permet de réaliser plusieurs bombes de 10 kilotonnes. Même si ce plutonium n'est pas aussi pur qu'on le souhaiterait pour un usage militaire, il peut servir à fabriquer une bombe. En 1980, le monde aura accumulé un stock de 350 000 kilos de plutonium, dont un tiers produit dans des pays qui n'ont pas encore la bombe.

Les signataires du traité de non-prolifération sont soumis à un contrôle sévère de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) de Vienne, qui surveille tous les transferts de matières fissiles entrant et sortant d'un réacteur ou d'une usine, et s'assure que le plutonium n'est pas détourné à des fins militaires.

Mais que faire lorsqu'un Etat non signataire acquiert l'usine qui extrait le plutonium du combustible irradié ? Jusqu'ici, seule la France acceptait de vendre de telles usines : l'Allemagne vient de la rejoindre Il s'agit là d'une aide directe pour qui veut réaliser une bombe atomique. Seuls les Etats-Unis ont pleinement conscience de leurs responsabilités dans le domaine de la prolifération. Quand ils ont proposé des centrales à l'Egypte et à Israël, ils ont exigé de telles garanties que les négociations sont au point mort. De même, ils ont exigé du Brésil et de la Libye des garanties jugées inacceptables par ces deux pays. Et ils cherchent à persuader l'U.R.S.S., la République fédérale, la France et la Grande-Bretagne de négocier un accord sur le contrôle des ventes de réacteurs nucléaires.

En novembre 1974, le Congrès américain a voté une loi lui donnant le droit d'examiner désormais, pendant deux mois, toute transaction portant sur une usine ou des matières nucléaires avant de l'autoriser. A ce souci, qui a récemment abouti au blocage de livraisons d'uranium enrichi à l'Europe et à un projet de loi sur l'exportation de matériaux et de technologie considérés comme « importants d'un point de vue stratégique », répond, du côté européen, un souci commercial de plus en plus affiché.

Profitant de l'absence des Américains du marché, la France, l'Allemagne fédérale et le Canada vendent un peu partout, en se contentant des règles de l'Agence de Vienne. Selon eux, les pressions américaines visant à bloquer certaines transactions sont dues moins à un souci de non-prolifération qu'à des regrets commerciaux. Aux Etats-Unis, les industriels attaquent l'administration qui les prive d'un marche sans atteindre son objectif de non-prolifération.

La France et le Canada paraissent même se livrer à de la surenchère en proposant à l'exportation des centrales nucléaires qui produisent plus de plutonium que les centrales américaines. Le Canada construit des réacteurs Candu à uranium naturel et la France se propose de reprendre la réalisation de centrales graphite-gaz, aujourd'hui abandonnées par Electricité de France, par exemple en proposant un tel réacteur à l'Irak.

A la fois Dieu et diable, l'atome se répand peu à peu sur le marché comme l'ont fait les avions militaires, les missiles, les chars... Faut-il pour autant renoncer à l'atome ou faut-il, comme la France, penser que la prolifération est inévitable ? Les Etats-Unis durciront-ils encore leur position en forçant les autres puissances nucléaires à se rendre à leurs arguments, ou se résigneront-ils d'ici quelque temps à suivre eux aussi la voie de la facilité ?

La France, pour sa part, suit trois règles simples : elle ne conteste pas à un pays étranger le droit de fabriquer une bombe ; elle dit ne pas vouloir l'y aider ; elle fait comme si elle avait signé le T.N.P. et se contente du contrôle de l'Agence de Vienne ou d'un contrôle bilatéral si l'Agence est récusée par l'acheteur. La Corée du Sud et le Pakistan ayant accepté le contrôle de Vienne, pourquoi leur refuser l'usine de retraitement ? Le Canada n'a-t-il d'ailleurs pas livré un réacteur à cette même Corée en janvier dernier ?

Tant que les puissances dotées d'armes nucléaires, loin de les détruire, continueront de soutenir qu'elles contribuent à maintenir la paix dans le monde, on ne voit évidemment pas pourquoi les autres pays ne souhaiteraient pas en acquérir eux aussi.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

CUBA EST RELIÉE AUX SATELLITES SOVIÉTIQUES

La station de communications par satellite de Cuba, en construction depuis deux ans, vient d'entrer en service. Par son intermédiaire, l'île sera reliée au réseau soviétique de télécommunications par satellites Interspoutnik, comme le sont déjà certains pays d'Europe de l'Est. Bien que très proche des Etats-Unis, Cuba n'a pas voulu bénéficier des services du réseau occidental parallèle Intelsat.

AFRIQUE

Angola

DES AFFRONTEMENTS ONT FAIT UNE TRENTAINE DE MORTS A LUANDA

La présidence de la République portugaise a annoncé, samedi 7 juin, que de graves affrontements à Luanda, capitale de l'Angola, ont fait une trentaine de morts et quatre-vingts blessés parmi la population civile.

Trois militaires portugais ont également été tués et deux autres blessés.

On ignore les pertes des trois mouvements de libération, mais, selon la présidence de la République, celles-ci seraient « assez élevées ».

Cette nouvelle vague de violences aurait éclaté après qu'un camion chargé de soldats du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) eut ouvert le feu sur un immeuble abritant le siège du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.). — (A.F.P., A.P.)

Tchad

Des déclarations contradictoires

Otage français récemment évadé du Tchad (le Monde du 6 juin), M. Marc Combe a confirmé, vendredi soir 6 juin, à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre de la coopération, l'optimisme qu'il avait manifesté la veille au micro de France-Inter au sujet du sort de Mme Claustre Après avoir dit qu'il n'avait pas vu sa compagne de détention depuis trois mois, M Combe a affirmé qu'elle se trouvait « sous la protection personnelle » *du chef rebelle Hissene Habre En revanche, M Combe a répété sa* « certitude » *de la mort du commandant Galopin, troisième otage*

M *Combe explique son évasion par la* « menace » *qu'il sentait peser sur lui :* « Hissene Habre et ses hommes devenaient nerveux. J'étais le prochain sur la liste » *Ainsi que l'avait indiqué M Abba Siddick, président du Front de libération national du Tchad (FROLINAT) (le Monde du 6 juin), l'otage s'est enfui en Land Rover, après avoir fait descendre trois hommes du véhicule sous prétexte d'ensablement* « J'ai réussi à tromper les gars J'en ai estourbi un », *a assuré M Combe, révélant avoir été tenu au secret pendant une dizaine de jours par les autorités libyennes, qui l'ont interrogé, mais aussi* « très bien traité » : « Ils m'ont habillé de pied en cap, logé dans un hôtel de première catégorie, offert tout ce dont j'avais besoin, cigarettes, nourriture... »

Les déclarations de M Combe, qui proclame n'avoir « aucune opinion politique », *sont obscures ou contradictoires, sur quatre points. Tout d'abord, M Abba Siddick, leader du FROLINAT, avait déclaré (le Monde du 6 juin) que le coopérant français lui avait fait part de sa* « certitude » *que Mme Claustre* « est morte de maladie et d'épuisement » *M Combe a-t-il changé d'avis depuis qu'il a repris contact avec les autorités françaises ?*

L'otage avait, d'autre part, déclaré à Thierry Desjardins, envoyé spécial du *Figaro*, il y a six semaines, que s'il ne s'était pas enfui jusqu'ici c'était « *à cause de Mme Claustre et du commandant Galopin J'ignorais où ils étaient. C'était les condamner* » Il nie avoir tenu ces propos

Dans un mémorandum publié le 12 mai (*le Monde* du 14 mai), le ministère de la coopération assurait « *Certains Tchadiens commencent à s'interroger sur la responsabilité de M Claustre dans cette opération C'est lui qui a autorisé son collaborateur, M Combe, à se rendre à Bardai alors que les gouvernements français et tchadien avaient décidé de concentrer, en 1974, les opérations de la Mission de réforme administrative (1) sur la seule préfecture de Bartha, donc fort loin de la zone dangereuse du Tibesti De son côté, Mme Claustre s'était rendue à Bardai sans être munie, pour sa campagne de recherches, de l'autorisation exigée par le secrétaire d'Etat tchadien chargé des affaires intérieures* » Or M Combe a déclaré vendredi : « *Une autorisation spéciale était nécessaire pour se rendre dans cette zone interdite J'avais l'autorisation du préfet et celle du gouvernement Il en était de même pour Mme Claustre.* »

Enfin M Combe a dit que « *le gouvernement français a fait tout ce qu'il pouvait faire* » pour sauver les otages Il était loin de se montrer aussi affirmatif dans le Tibesti, devant l'envoyé spécial du *Figaro*.

(1) Selon les termes du mémorandum, « *la Mission de réforme administrative (M.R.A.) avait été créée en avril 1969 pour faciliter le rétablissement d'une administration normale dans les zones précédemment contrôlées par les rebelles* »

ASIE

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Les Américains ont retiré leurs B-52 de Thaïlande

De notre correspondant

Utapao. — C'est à 9 heures, vendredi matin 6 juin, que le premier B-52 a pris son envol en direction de Guam. Deux autres de ces gros appareils à huit réacteurs l'ont suivi dans un bruit d'enfer, laissant derrière eux de longues colonnes de fumée. Trois autres B-52 sont partis une heure plus tard. Six les suivent samedi, et quatre dimanche. Tous les bombardiers géants basés en Thaïlande auront alors regagné le territoire américain.

Le départ de ces engins qui ont semé la terreur et la désolation dans toute l'Indochine avec leur cargaison de *60 000 livres d'explosifs* marque la fin d'une époque. Il sera suivi dans les dix prochains jours de celui des chasseurs-bombardiers F-111 basés à Korat. Les forces américaines de Thaïlande, même si elles doivent avoir *terminé leur évacuation* au printemps prochain, y disposent encore de près de deux cent cinquante avions. Cependant, les Américains perdent ce moyen de pression que représentaient les bombardiers stratégiques, même si, en définitive, ils n'ont pu enrayer la victoire des forces révolutionnaires en Indochine.

C'est le 10 avril 1967 que les trois premiers B-52 se sont posés à Utapao. Le lendemain, ils entreprenaient leur première mission de bombardement au départ de la Thaïlande. Ils pilonnèrent ensuite le Vietnam jusqu'en *janvier 1973. Les* bombardements du Laos cessèrent officiellement en février 1973, lors de la signature du cessez-le-feu, mais des opérations eurent lieu jusqu'en avril. C'est enfin le 15 août 1973 que prenait fin la dernière mission au-dessus du Cambodge.

Officiellement, la base d'Utapao, située au sud-est de Bangkok, est placée sous le commandement de l'aviation royale thaïlandaise. Mais, vendredi matin, seule la présence d'une douzaine de vieux avions à hélice appartenant à la marine, garés dans un coin de la base, indiquait que l'on *se trouvait* bien au Siam. Le porte-parole des forces armées ne savait pas très bien lui-même ce que son gouvernement ferait des installations le jour où elle lui seraient rendues.

La veille du départ solennel du dernier groupe de B-52, le sous-secrétaire d'État américain, M. Habib, prenait congé des autorités thaïlandaises, avec lesquelles il était venu s'entretenir à la suite du différend qui a opposé Bangkok à Washington pendant la « crise du *Mayaguez* ».

PATRICE DE BEER.

Vietnam

LE GÉNÉRAL MINH SE SERAIT RENDU A HANOI

Selon le correspondant à Hongkong du « Los Angeles Times », qui cite une source diplomatique, le général Duong Van Minh, dernier chef de l'État sud-vietnamien avant la prise du pouvoir par le G.R.P., aurait récemment séjourné à Hanoï. Son éventuelle entrée dans le gouvernement sud-vietnamien aurait à cette occasion été étudiée. Sa visite, qui aurait eu lieu en mai, aurait duré une dizaine de jours.

Philippines

Une rentrée sur la scène asiatique

(Suite de la première page.)

Depuis le voyage de Mme Marcos à Pékin, les Philippines parlaient de *« reconnaissances simultanées »*. Aujourd'hui il n'est plus question que de *« reconnaissances rapprochées »*. Outre qu'il est symboliquement plus important pour Manille d'opérer un retour sur la scène asiatique via Pékin, il semble que les Soviétiques aient assorti de conditions politiques l'instauration de relations diplomatiques avec *les Philippines. Ce procédé* est d'ailleurs courant, notamment en matière d'accords commerciaux, ce qui a le don d'irriter les Philippins.

« La ligne des grands archipels »

Les Chinois ont été plus conciliants. Cependant, l'établissement d'une ambassade de Pékin à Manille, alors que se poursuit une rébellion maoïste dans le sud de l'archipel, n'était pas sans inquiéter les dirigeants philippins. M. Marcos paraît avoir reçu des assurances de non-ingérence de la part des Chinois. Mais il faut noter que des engagements analogues avec Bangkok et Kuala-Lumpur n'ont pas empêché *le P.C.C. d'assurer de son* soutien les partis communistes thaïlandais et malaisien.

Si la politique de la main tendue aux régimes socialistes d'Asie est l'une des composantes de la nouvelle diplomatie philippine, elle n'a de sens que si Manille se démarque de la stratégie de Washington. Jusqu'où peut-elle aller en ce domaine ? Assurément pas jusqu'à exiger le retrait des Américains, estiment les observateurs à Manille.

La politique de M. Marcos repose sur une analyse assez réaliste de la situation en Asie du Sud-Est. Les dirigeants philippins posent deux questions : 1) Les installations américaines sont-elles toujours d'une importance capitale pour Washington ? 2) Dans l'affirmative, font-elles partie, comme le dit M. Marcos dans son discours du 16 avril, qui lança la polémique avec les Etats-Unis, de la base de repli des Américains sur ce qu'il est convenu d'appeler *« la ligne des grands archipels »* (Indonésie, Philippines, Okinawa et Japon). Voilà qui met, *ipso facto*, les Philippines en *position d'avant-poste, les bases* américaines en faisant le premier objectif d'un ennemi de Washington qui, estime le président, n'est pas nécessairement hostile à Manille. Une telle analyse n'a, au départ, pas été comprise par la population *comme en témoignent* les éditoriaux de nombreux journaux qui s'étonnaient de la vindicte dont étaient soudain frappés les Américains.

En fait, il s'agissait pour M. Marcos de créer un climat pour être à même de négocier, sinon en position de *force, du moins avec un soutien* populaire, l'ajustement de la présence américaine.

Mais la politique de M. Marcos comporte aussi sa *« ligne basse »*, beaucoup moins rhétorique, complimentent les Américains. Les Philippines doivent en effet tenir compte de certains facteurs. Stratégiquement et économiquement, il serait dangereux pour Manille de rompre *ses liens avec les Etats-Unis*. Le manque relatif de ressources naturelles ne permet guère au pays d'envisager pour l'instant autre chose qu'une situation de dépendance à l'égard d'une grande puissance. Le retrait américain créerait un vide qui ferait des Philippines une proie. De plus, les revenus des bases américaines représentent 10 % du P.N.B., et les Etats-Unis sont actuellement le premier partenaire commercial des Philippines (avec un déficit de près de 500 millions de dollars).

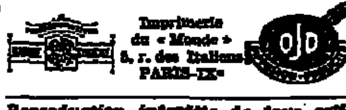
Pragmatique, Manille cherche à tirer parti de la situation dans le Pacifique. Il semble d'ailleurs que les Etats-Unis sont décidés à se montrer conciliants. Les négociations se ramènent aux points suivants : d'une part, il s'agit de remédier aux iniquités auxquelles donnent lieu le statut de quasi-extra-territorialité dont bénéficient les Américains aux Philippines ; d'autre part, M. Marcos voudrait renégocier l'accord de fourniture d'armements, qui prend fin en 1978, et obtenir une aide militaire supérieure à ce qu'elle est actuelle*ment (25 millions de dollars). Mais* l'essentiel des négociations porte sur le régime des bases américaines. Deux points sont au centre du débat : un droit, réel et non simplement formel, pour Manille de participer au commandement ; le paiement par les Etats-Unis d'un loyer pour l'occupation des lieux.

Washington ne semble pas exclure une telle solution. La souplesse américaine est compréhensible dans la mesure où des positions comme la base navale de Subic-Bay sont essentielles pour la défense des *Etats-Unis. Aucun port* naturel ne peut être comparé à Subic-Bay avant Pearl Harbour ou San-Diego.

Le problème pour M. Marcos est de suivre une arête étroite entre l'indépendance à l'égard de Washington et *un assujettissement complet* aux Etats-Unis. Le neutralisme est une tentation, mais personne n'en veut parmi les « Grands ». Pour l'instant, il est vraisemblable que les Chinois suggéreront à M. Marcos de conserver les bases américaines, garantie du *statu quo* dans la zone. Cependant, la politique de Manille ne relève pas de « finasseries » avec Washington : M. Marcos entend faire payer aux Etats-Unis leur présence aux Philippines.

PHILIPPE PONS.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DU HAVRE

M. Lecanuet : le nouveau testament l'emportera-t-il sur l'ancien ?

De notre correspondant

Le Havre. — Après le succès que les Havrais ont fait à M. François Mitterrand jeudi, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, n'a pu réunir qu'une petite salle, vendredi soir, au Havre.

M. Jean Lecanuet a déclaré : *« Moi, je ne vous ferai pas de promesses et je ne vous ferai pas de menaces. Mais, quel que soit l'élu que vous désignerez dimanche, je ferai tout mon possible pour aider Le Havre. On ne doit pas distribuer les fonds publics de l'État comme on distribue des cadeaux, mais seulement selon les besoins réels et en toute justice. »*

Le maire de Rouen a ensuite affirmé : *« Cette élection servira de tremplin pour les prochaines élections municipales, car je ne me résigne pas à voir cette grande ville appelée à un essor certain rester sous la tutelle du parti communiste. L'enjeu du scrutin, c'est de voir si, à l'intérieur de la majorité présidentielle, l'ancien testament l'emporte toujours sur le nouveau. Pour notre part nous refusons que la France soit coupée en deux blocs et nous voulons, avec Valéry Giscard d'Estaing, qu'elle soit gouvernée au centre. Mais, au deuxième tour, il ne faudra pas se tromper d'adversaire et tout mettre en œuvre pour battre, quel qu'il soit, le candidat du programme commun... »*

OUTRE-MER

A NOUMÉA, LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DEMANDE UN RÉFÉRENDUM SUR L'AUTONOMIE INTERNE

M. Yann-Celene Uregei, président de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, a adressé une lettre au président Giscard d'Estaing dans laquelle il demande l'organisation d'un référendum en Nouvelle-Calédonie pour sonder les aspirations à l'autonomie interne de la population locale (comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier).

C'est à la suite de conversations engagées, à Paris le 28 mai avec M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, que M. Uregei annonce cette décision dans une interview au quotidien financier « l'Agence nouvelle ». Il précise que ces conversations ont « révélé le caractère inconciliable des points de vue sur les dispositions fondamentales concernant le futur statut du territoire ».

Un projet de statut proposé par M. Stirn n'a pas reçu l'approbation de M. Uregei. Celui-ci estime notamment que le conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie doit être « issu d'une majorité de l'Assemblée territoriale », laquelle doit être élue « au scrutin majoritaire et non proportionnel ». M. Uregei préconise aussi que le président de ce conseil soit élu par l'Assemblée et non pas désigné par le gouverneur et que les ministres locaux aient des « responsabilités individuelles », ce qui est, dit-il, « exclu par le projet de M. Stirn ».

Le Sénat approuve l'institution du juge uniqu[e] et la création de juridictions spécialisées

Le sénat a voté, vendredi 6 juin, le projet de loi tendant à adapter et à moderniser plusieurs dispositions importantes de la procédure pénale. Il a apporté au texte présenté par le garde des sceaux quelques modifications, mais, sur deux points importants, qui étaient vivement critiqués par la commission des lois, M. Jean Lecanuet l'a emporté de justesse contre celle-ci. A une très faible majorité, en effet, il a obtenu le rejet d'amendements qui mettaient en question le principe du juge unique en matière pénale et celui des juridictions spécialisées instituées par la nouvelle loi.

Ce projet a indiqué M. CICCOLINI (P.S.), rapporteur de la commission des lois, a pour objet, soit de mieux protéger l'inculpé : c'est le cas des dispositions relatives *à la détention provisoire* et à la procédure de flagrant délit, soit d'orienter la justice dans le sens d'une plus grande efficacité : à cet effet il tend à généraliser le juge unique en matière correctionnelle, à spécialiser certaines juridictions en matière économique et financière, et à imposer à la partie réclamant la nullité d'un acte pour violation de forme, d'avoir à prouver un préjudice. Le rapporteur demande au Sénat de suivre sa commission qui *« à l'unanimité moins une abstention »* a repoussé les dispositions les plus importantes du projet concernant la généralisation du juge unique et la création de juridictions spécialisées, qui n'ont, dit-il, pas d'autre justification que l'insuffisance du nombre des magistrats.

L'objet essentiel du présent projet, indique M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, est de moderniser le procès pénal en améliorant la rapidité et la qualité de l'intervention des juridictions. Certaines dispositions tende[nt] d'autre part, à accroître les gara[n]ties données à l'inculpé en cas [de] détention provisoire. Celle-ci [se]rait limitée à six mois pour l'in[s]truction d'une affaire correctio[n]nelle. M. Lecanuet soulig[ne] ensuite les arguments en fav[eur] du juge unique : l'expérience e[n]gagée avec la loi de décemb[re] 1972 a été un succès ; le ju[ge] unique peut établir avec le jus[ti]ciable un contact *« plus huma[in],* plus direct et moins solennel[»]. C'est le président du tribunal q[ui], au demeurant, déterminera [les] catégories d'affaires pouvant ê[tre] jugées par un magistrat unique [et] celles qui doivent être renvoy[ées] à la collégialité.

« Ainsi, affirme le ministre, [la] *réforme qui vous est propo[sée] permettrait de scinder l'énor[me] masse des affaires correctio[n]nelles en deux « contentieu[x] » correspondant à la réalité [des] choses : d'une part, le contentie[ux] de la « petite correctionnelle », comprenant les atteintes [de] moindre gravité aux biens, a[ux] personnes, aux mœurs ou a[ux] réglementations de toutes sort[es] et pour lesquelles la meilleu[re] garantie que l'on puisse don[ner] au prévenu est un juge disponi[ble], attentif et proche de celui [qui] comparaît devant lui ; d'au[tre] part, le contentieux de la « gran[de] correctionnelle », comprenant [les] affaires graves, ou complexes, [ou] délicates, qu'il est préférable [de] juger en collégialité. »*

M. Lecanuet plaide ensuite [en] faveur des tribunaux spécialis[és] *« qui permettent de combat[tre] plus efficacement »* la délinquan[ce] économique. Il défend la mesu[re] qui tend à réduire le champ d[es] nullités de procédure et deman[de] au Sénat de prendre ses respo[n]sabilités, comme le gouverneme[nt] a assumé les siennes. *« Ce proj[et],* déclare-t-il, *n'est qu'une piè[ce] d'un ensemble plus vaste, qui [a] pour but d'adapter la justi[ce] pénale à des besoins nouveaux. »*

M. CHAZELLE (P.S.) fait [le] procès du juge unique. *« Tro[is] juges siégeant séparément,* soul[i]gne-t-il, *ne jugeront pas trois fo[is] plus d'affaires. Avez-vous les pr[o]cureurs, les greffiers en nomb[re] suffisant ? Que d'erreurs ont p[u] être évitées grâce à la collégi[a]lité ! »*

M. MIGNOT (ind.) se prononc[e] également en faveur de la coll[é]gialité. Le délibéré, estime-t-il, e[st] une chose essentielle ; opinio[n] qui est partagée par l'orateu[r] suivant, M. NAMY (P.C.).

L'article 5, qui généralise l'existence du juge unique, lequel devient la règle, la collégialité étant l'exception, est l'objet d'une longue discussion. Un amendement rétablissant la règle de la collégialité pour les affaires pénales (le juge unique restant l'exception) est néanmoins rejeté par 130 voix contre 129.

L'article 9 tendant à instituer des juridictions spécialisées est, lui aussi, vivement contesté ; la commission des lois préférant la formule des magistrats spécialisés à celle du tribunal spécialisé. Le garde des sceaux l'emporte malgré tout une nouvelle *fois* : l'amendement défendu par le rapporteur est, en effet, repoussé par 134 voix contre 123. L'ensemble du projet de loi est finalement adopté par 165 voix contre 9[.] (P.C., P.S., radicaux de gauche). — A. G.

UNANIMITÉ POUR LA CART[E] D'AUTO-STOPPEUR

Le Sénat a adopté, vendred[i] 6 juin, à l'unanimité, la proposition de Mme BRIGITTE GRO[S] (non inscrite) tendant à institue[r] une carte d'auto-stoppeur. Cett[e] carte, délivrée par le ministère d[e] l'intérieur, sera payante, annuelle, et permettra au bénéficiaire d'être couvert par une assurance. La carte sera gratuite pou[r] les handicapés physiques, les personnes âgées et les jeunes d'âg[e] scolaire.

« L'évolution de notre époque, a déclaré Mme Brigitte Gros[,] *nous invite à comprendre et [à] nous adapter à ses mutations. Ell[e] nous contraint à nous dépouille[r] progressivement de nos préjugés e[t] de nos partis pris. Elle nous incite[,] par exemple, à considérer déso[r]mais que « notre chère voiture » peut, non seulement nous servir [à] nous-mêmes, mais être utile également à notre prochain... »*

● *M. Lemeunier, élu maire d[e] Quimper.* — Ancien inspecteu[r] départemental des services agricoles, M. Jean Lemeunier (P.S.)[,] conseiller municipal depuis 1960[,] adjoint spécial de Kerfeunteu[n] (commune rattachée à Quimper)[,] a été élu maire de Quimper pa[r] 27 voix sur 32 suffrages exprimés[,] les trois nouveaux conseiller[s] municipaux appartenant à l[a] majorité s'étant abstenus. L[e] scrutin faisait suite aux élections municipales complémentaires provoquées par la démission de M. Léon Goraguer, mair[e] sortant (div. gauche), qui ont eu lieu le dimanche 25 mai e[t] s'étaient soldées par le succès d[e] la liste conduite par M. Mar[c] Bécam, député apparenté U.D.R[.] du Finistère.

● *La revue gaulliste « l'Appel »* organise le lundi 9 juin à l[a] Maison des centraux (8, rue Jean-Goujon, Paris-8e), à 19 heures[,] une réunion-débat sur le thèm[e] « Être gaulliste aujourd'hui ».

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

...élimination ou la récupération des déchets limiteront la pollution et le gaspillage

...es députés ont commencé, ...dredi matin 6 juin, l'exa... du projet de loi, adopté ...le Sénat (« le Monde » du ...ai), relatif à l'élimination ...déchets et à la récupéra... des matériaux.

...PIERRE WEISENHORN ...., Haut-Rhin), rapporteur ...commission de la production ... échanges, estime que ce ... apporte *« la preuve que la ...tion des équilibres naturels ...développement économique ...nt pas forcément incompa... »*.

...s en avoir rappelé les ...ifs (éviter la diffusion de ...ts difficiles à éliminer, et ...r l'élimination des déchets), ...porteur note que les disposi... retenues sont de plus en ...igoureuses au fur et à me... ...ue les produits en cause sont ...dangereux et se demande *...étant donnés les effectifs ...e gouvernement dispose, le ...le prévu sera efficace »*. En ... concerne les déchets indus... il relève que c'est un *...mble d'incitations économi... ...t de contraintes réglemen... qui devraient permettre de ... contre les nuisances qu'ils ...trent »*.

...r M. ANDRE JARROT, mi... de la qualité de la vie, *...projet s'attaque au double ...me de la pollution et du ...age »*, en s'attaquant *« aux ... mêmes des phénomènes »* ...ne *« intervention au niveau ...rocessus de fabrication et ...nsommation »*, en organisant ...llecte et l'élimination des ...s, en favorisant la récu...on et le recyclage des ...iaux.

...gence nationale pour l'élimi... et la récupération des ...s, dont le conseil d'administration associera des représentants de l'État, des collectivités locales et des différentes catégories intéressées, interviendra, indique-t-il, *« pour faciliter la mise en place des moyens d'élimination »* et *« développer une politique d'incitation financière »* et pourra se voir affecter des taxes parafiscales créées sur certains produits.

M. MICHEL CREPEAU (rad. de gauche, Charente-Maritime) estime que *« la volonté politique de lutter contre la pollution est beaucoup plus apparente que réelle »*, d'autant qu' *« il apparaît bien souvent que les choix n'émanent pas du gouvernement, mais sont faits soit par la technocratie soit par des intérêts privés qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général »*. Il en veut notamment pour preuve l'absence d'études sur les moyens de récupérer la chaleur des centrales thermiques et nucléaires.

Le maire de La Rochelle cite alors sa *propre* expérience de récupération des 40 tonnes hebdomadaires de papier recueillies dans sa ville. De 40 centimes le kilo, explique-t-il, le prix est tombé à 15 ou 20 centimes, sous la pression des récupérateurs, qui se sont dit : *« Et si toutes les communes en faisaient autant ? »*

M. BERTRAND DENIS (R.I., Mayenne) souhaite qu'une *« formule spéciale »* soit trouvée pour *« aider les communes qui n'ont pas les moyens de procéder à l'enlèvement systématique des déchets et à leur récupération »*.

Pour M. ROBERT WAGNER (U.D.R., Yvelines), *« la protection de la nature est un devoir civique »*. M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône) consacre son intervention à la situation *« alarmante »* de l'ouest lyonnais. M. ANDRE GLON (app. U.D.R., Côtes-du-Nord) traite de la pollution des rivières.

Après que M. JEAN BRIANE (réf., Aveyron) eut réclamé l'examen, *au cours de* la session, du rapport, déposé en septembre 1974, de la commission d'enquête parlementaire sur la pollution du littoral méditerranéen, le ministre répond aux différents intervenants. Il indique notamment que le projet visant à mettre l'immersion des déchets sous haute surveillance et même de l'interdire sera débattue *« le plus tôt possible »* par le Parlement.

Après l'adoption de l'article premier qui définit la notion de déchet, le ministre précise que les déchets naturels de l'agriculture sont concernés par le projet, et que l'emploi des pesticides par les agriculteurs fait l'objet de travaux d'une commission interministérielle.

A l'occasion de la discussion sur l'article qui tend à permettre à l'administration de réglementer la fabrication, le stockage et la mise en circulation de biens générateurs de déchets et à obliger producteurs, importateurs et distributeurs à prévoir ou à contribuer à l'élimination des déchets, M. JARROT indique qu'une taxe correspondant au coût de l'élimination du produit d'emballage *serait instituée au fur et à mesure* que les déchets visés sont plus dangereux.

Dans les dispositions concernant les collectivités locales, l'Assemblée adopte, à l'article qui pose le principe d'un service public obligatoire, un amendement du gouvernement. Le texte adopté par le Sénat laissait aux préfets le soin de définir les prestations minimales à remplir ainsi que les délais dans lesquels elles devaient être assurées. Le gouvernement accepte qu'une *certaine* latitude leur soit laissée. Il estime toutefois nécessaire qu'un décret détermine, pour l'ensemble du territoire, les conditions générales dans lesquelles les arrêtés préfectoraux devront s'inscrire.

Estimant cet article très important, la commission propose de fixer un délai limite de cinq ans pour la *mise* en œuvre de ces dispositions. Elle est suivie par l'Assemblée qui adopte également un amendement du gouvernement précisant que pendant ce délai les départements assureront l'élimination des déchets abandonnés, lorsque *le* responsable de l'abandon n'est pas identifié et que l'élimination de ces déchets entraîne des sujétions particulières pour les communes. A la demande des propriétaires, ils pourront intervenir sur les propriétés privées.

La commission propose de faire figurer *« les formes d'énergie »* parmi les éléments récupérables. Le rapporteur précise à ce sujet que l'eau chaude, par exemple, peut constituer un déchet polluant si elle est déversée dans une rivière, mais qu'elle peut être également une source d'énergie récupérable. Cette proposition est retenue par l'Assemblée.

L'Assemblée examine ensuite un amendement précisant que la *température des rejets d'eau* chaude des centrales électriques est fixée à un niveau permettant leur utilisation directe pour des usages domestiques, collectifs ou industriels. *« En 1973,* précise le rapporteur, *les centrales électriques classiques et atomiques en service ont rejeté, sous forme d'eau chaude, l'équivalent de près de 20 % de notre consommation de pétrole. »*

La solution consisterait donc à *essayer d'augmenter cette* température, ce qui modifierait, certes, le cycle thermique des centrales et diminuerait un peu leur rendement électrique, mais permettrait, en revanche, à la collectivité de gérer au mieux ses ressources *énergétiques*.

M. HAMEL (R.I., Rhône) attire l'attention sur la portée considérable de *cet* amendement, dont l'adoption entraînerait, à son avis, des dépenses très importantes. *« C'est toute la politique énergétique de la France qui se trouve remise en cause »*, affirme le député.

M. Jarrot reconnaît la nécessité de réduire la pollution thermique, mais se déclare opposé à cet amendement qui soulève de nombreux problèmes. Cependant, pour tenir compte des préoccupations exprimée par la commission, il propose un nouvel amendement qui rend obligatoire la récupération des eaux chaudes si un bilan économique et écologique en démontre l'utilité.

M. FOUCHIER, président de la commision de la production et des échanges, explique *son* accord avec ce texte. Position qui n'est pas partagée par MM. WAGNER (U.D.R.) et BECK (P.S.) qui estiment que dans l'amendement gouvernemental *« il n'y a rien de précis et surtout aucune obligation »*.

L'Assemblée adopte finalement l'amendement du gouvernement.

Dans le *domaine des sanctions*, le gouvernement propose que dans le cas d'infractions commises avec un véhicule, le tribunal puisse prononcer la suspension du permis de conduire pour une période n'excédant pas cinq ans. *L'Assemblée accepte cette* proposition.

Pour terminer, les députés *adoptent un amendement* du gouvernement précisant que l'agence nationale et les associations reconnues d'utilité publique pourront se porter partie civile en cas d'infraction aux dispositions de la présente loi, laquelle, ainsi *modifiée*, est *finalement* adoptée par l'Assemblée, la gauche s'abstenant.

...députés se préoccupent de la défense de la langue française

...endredi 6 juin, l'Assemblée ...onale a examiné la propo...n de loi de M. Pierre Bas ...D.R.), remaniée par la com...sion des lois, relative à la ...ense de la langue française.

...r M. LAURIOL (U.D.R.), ...rteur, *« l'enrichissement de ...ngue française et sa rénova...ne peuvent suffire si les ter... ...xistants ou les termes nou...ent créés ne sont pas ...s et cèdent la place à leurs ...rrents étrangers, essentielle... les termes anglais »*.

Le rapporteur détaille ensuite les *« prescriptions linguistiques »* contenues dans ce texte *« relatif à l'emploi du français »* : l'usage exclusif d'une langue étrangère reste prohibé, notamment dans la désignation, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances. La présence d'expressions ou de termes étrangers ne sera interdite que lorsqu'il existe des équivalents français définis par les arrêtés de terminologie. Le texte ne concerne que les langues étrangères et exclut toute référence aux langues régionales ou locales. Les prescriptions linguistiques ne sont pas applicables à la *dénomination* des produits typiques et spécialités d'appellation étrangère connus du plus large public. Des dérogations au texte sont prévues, si son application ne permet pas le respect de nos engagements internationaux. L'usage de la langue étrangère ou de termes étrangers sera limité dans la rédaction du contrat de travail. Les offres d'emploi par voie de presse devront être, sauf rares exceptions, rédigées en français. Si des personnes utilisent, dans un bien appartenant à une collectivité publique ou à un établissement public, ou dans des véhicules de transport, des inscriptions uniquement rédigées en langue étrangère, elles seront mises en demeure de les supprimer. S'il n'est pas déféré à cette mise en demeure, l'usage du bien pourra leur être retiré.

Ce texte subordonne également l'octroi de toute subvention publique au *respect des prescriptions* linguistiques, toute violation de l'engagement pris par les bénéficiaires de respecter les dispositions de la loi pouvant entraîner, après mise en demeure, la restitution de la subvention. Il impose l'emploi du français dans les contrats passés par les collectivités et les établissements publics.

M. ANSQUER, ministre du commerce et de l'artisanat, souligne que ce texte *« fait pour la première fois de la langue française une notion juridique, bien qu'il ne puisse avoir qu'une portée limitée »*. Il ne saurait, en effet, *« prétendre régenter la langue »*.

Pour M. PIERRE BAS, auteur de la proposition initiale, *« ce n'est pas le jour où l'Europe serait anglophone qu'il faudrait songer à défendre notre langue »*.

Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) souligne que la défense du français *« est une et indivisible »*, ou alors *« la partie serait perdue d'avance »*. Il faut donc, à son avis, *« agir sur tous les fronts, alors que le texte prévoit des exceptions en faveur des entreprises capitalistes »*.

Après que M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie) eut souligné la renaissance des langues et cultures régionales, l'Assemblée passe à l'examen des articles de la proposition, qu'elle adopte finalement après *l'avoir* légèrement modifiée.

Concluant le débat, M. HAMEL (R.I., *Rhône*) a demandé que l'on supprime dans l'enceinte du Palais-Bourbon toute inscription étrangère, notamment le mot « parking ».

BUSINESS OBLIGE

...cours du débat, M. Lau... (U.D.R.), a donné quelques ...rations des abus dénoncés ...es auteurs de la proposition ...loi. Ainsi, parcourant la ...ogne, un automobiliste, qui ...it de faire le plein d'essence, ...it remettre le billet suivant : ...ank you, we appreciate ... patronage. » *Une préfec... procéderait de même avec ... citoyens venus acquitter ...s amendes ! Ainsi ce jour...ste décrivant, à la télévision, ... détournement d'avion et ...xpliquant « que l'avion avait ...faire un* « refueling », *effec... son* « flyco », *emprunter la ...e du* « taxiway », *et que tout ... c'était terminé par un* ...happy end ». « *Je me ...ande ce que ma concierge a* comprendre », *s'est exclamé* Lauriol. *Ainsi le langage du ...mmerce où il n'est question ... de* « franchising », « mer...ndising », « management », ...marketing » *et* « leasing » ; *...dire de cette société qui ...pose les services d'un* bueurau answering » *où les ...ndardistes pratiquent un* ...answering personnalisé » *pen...nt que le* « mailing service » *...ocède à la réception et à ...xpédition du courrier. Que dire ...fin de ce restaurant qui pro...se un* coquetel *de fruits de ...r.*

Cependant, a fait observer ... Bas, « la défense de notre ...ngue ne doit *pas* porter pré...dice au développement de ...tre économie ». *Business ...blige !*

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Selon un rapport d'une sous-commission sénatoriale aux États-Unis

LE GÉNÉRAL STEHLIN ÉTAIT UN CONSEILLER APPOINTÉ DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE NORTHROP

Le député de Paris est grièvement blessé dans un accident de la circulation à Paris

A l'hôpital, le général Stehlin a subi une trachéotomie, et, selon les médecins, aucun pronostic ne peut être fait sur son état avant au moins une semaine.

La sous-commission sénatoriale chargée d'enquêter sur l'activité de certaines sociétés multinationales, aux Etats-Unis, a révélé, vendredi 6 juin à Washington, que la société aéronavale Northrop a fait des versements douteux et distribué des honoraires à des parlementaires européens ou à d'anciens officiers européens de rang élevé.

C'est ainsi que, depuis 1964, le général d'armée aérienne Paul Stehlin, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, ancien vice-président de l'Assemblée nationale et député (non-inscrit) de *Paris*, *était régulièrement* appointé à titre de « *consultant* » (conseiller) de la société Northrop. On se souvient que le général Stehlin avait, à la fin de l'automne dernier, rédigé un rapport dans lequel il se prononçait en faveur d'une coopération de part et d'autre de l'Atlantique, dans le domaine aéronautique, et il jugeait techniquement supérieur au Mirage français les avions F-16 de General Dynamics et F-17 de Northrop proposés aux Européens.

Tandis qu'était diffusé, à Washington, le contenu du rapport de la sous-commission sénatoriale, on apprenait que le général Stehlin avait été victime, vendredi 6 juin à Paris, vers 18 h. 30, d'un accident de la circulation. Le député a été heurté par un autobus et il souffre d'un traumatisme crânien, d'une fracture du rocher et d'autres fractures diverses. A l'hôpital Cochin, où son mari a été transporté, Mme Stehlin a déclaré : « *Mon mari est très croyant. Il ne peut donc s'agir d'une tentative de suicide. C'est seulement un nouvel épisode dramatique de notre existence.* »

D'autre part, les circonstances de l'accident permettent d'écarter l'hypothèse d'un suicide. La machiniste qui conduisait l'autobus a, en effet, déclaré : « *J'ai vu un homme s'engager et j'ai klaxonné. Il a reculé sur le trottoir, mais dans le même temps, il a laissé tomber des papiers. Il a refait alors un pas en avant sur la chaussée et s'est baissé pour les ramasser. J'ai donné un coup de frein, mais je n'ai pu l'éviter.* »

Ces déclarations de la machiniste, une mère de famille, fortement choquée par cet accident, et qui a subi l'épreuve de l'alcootest, une prise de sang à l'hôpital et a été longuement entendue par les enquêteurs, ont été confirmées par plusieurs témoins.

Le rapport de la sous-commission sénatoriale cite parmi les « *consultants* » de Northrop en Europe un général français dont la carrière est décrite en détail — la biographie jointe est celle du général Stehlin — mais dont le nom est, chaque fois, soigneusement rayé. Parmi les documents figure une lettre du général Stehlin à M. Thomas Jones, président du conseil d'administration de Northrop, auquel le député de Paris écrit, le 23 janvier 1973, en anglais : « *Vous pourriez et vous devriez profiter de la situation pour lancer une campagne de presse afin d'avoir, au moins dans le domaine des forces d'aviation tactique, une solution à offrir avec le Cobra P-530* [qui allait devenir *le F-17*] *qui permettrait à l'OTAN de produire, avec des budgets nationaux identiques, une bien plus grande quantité d'appareils que ce qui est produit actuellement dans le gâchis et la dispersion des efforts.* »

Selon le rapport américain, le général Stehlin a été embauché par Northrop en mars 1964, au tarif de 5 000 dollars par an. Le général Stehlin a quitté ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de l'air française en septembre 1963 et il a été élu député de Paris en juin 1968. La rémunération de Northrop a été portée à 6 000 dollars en 1968 et à 7 500 dollars (environ 30 000 F) en 1974. Le président de Northrop a précisé à la sous-commission d'enquête sénatoriale qu'à sa connaissance le général Stehlin n'a jamais effectué de paiements à des tierces parties à la demande du constructeur. Il a ajouté que le principal rôle du député de Paris était d'analyser la situation politico-économique et militaire des pays européens et d'alerter Northrop sur les possibilités d'affaires, dans le secteur militaire.

Mme Paul Stehlin, interrogée à sa sortie de l'hôpital, où son mari a été transporté après son accident, a déclaré : « *Les accusations portées contre lui sont dénuées de tout fondement, et à aucun moment aucune somme d'argent ne nous a jamais été versée.* » L'état du général Stehlin est très grave.

Après la prise de position, l'an dernier, en faveur d'une association entre l'Europe et les Etats-Unis pour la mise au point et la production, en commun, d'avions de combat modernes, le général Stehlin avait dû donner sa démission de la vice-présidence de l'Assemblée nationale et quitter le groupe des députés réformateurs. La prise de position du député avait été vivement critiquée, et notamment le fait qu'il avait adressé son rapport sur la technologie américaine et le « marché du siècle » en Europe à des personnalités de l'alliance atlantique. Partisan des thèses atlantistes et disposant de relations importantes aux Etats-Unis, le général Stehlin a été, à plusieurs reprises, sollicité d'intervenir auprès de ses connaissances américaines par l'industrie française aéronautique. Il l'a fait parfois avec succès.

JACQUES ISNARD.

Le gouvernement belge confirme son choix pour le F-16 américain

Bruxelles *(A.F.P., A.P., Reuter). — La décision du gouvernement belge en faveur de l'avion américain F-16 est prise, a déclaré ce samedi 7 juin, en fin de matinée, M. Joseph Michel, ministre de l'intérieur, en sortant du conseil de gouvernement extraordinaire.*

Interrogé par les journalistes, le ministre a indiqué que la décision avait été prise « sans problème ».

La Belgique, qui était jusqu'à présent le dernier tenant de l'avion français Mirage F-1, s'est donc alignée, comme nous l'avions annoncé dans nos éditions datées du 7 juin, sur les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark.

Dans la nuit du 6 au 7 juin, par 47 voix contre 30 et une abstention, le Rassemblement wallon, un des quatre partis de la coalition gouvernementale en Belgique, s'est prononcé à Namur contre l'achat de l'appareil américain F-16 et pou[r] « un avion européen quel qu'il soit ». *La réunion* [à] *huis clos aurait été particulièrement houleuse e*[t] *selon des témoins, deux des quatre ministres d*[u] *Rassemblement wallon se seraient prononcés pou*[r] *l'avion américain, indique notre correspondant* [à] *Bruxelles.*

Même en cas de départ d'un ou de plusieur[s] *ministres du Rassemblement wallon, le gouverne*[-]*ment se présenterait mardi 10 juin à la Chambr*[e] *avec la conviction d'y conserver une majorité. L*[e] *Rassemblement wallon étant profondément divis*[é] *comme l'a montré le vote intervenu à Namur, plu*[-]*sieurs de ses députés pourraient, cependant, décide*[r] *de soutenir le cabinet de M. Tindemans.*

En quittant le conseil de ce samedi matin, l[e] *ministre de l'intérieur a indiqué qu'il « n'avait pa*[s] été question de démission ».

Les offres comparées des deux pays fournisseurs

Les quatre pays du consortium européen se sont prononcés sur le successeur de l'avion F-104 après l'examen d'un rapport technique, financier et industriel d'un groupe d'experts désignés en mars 1974 et baptisé « *steering committee* ».

Après huit mois de conversations avec trois gouvernements (Etats-Unis, Suède et France) et quatre constructeurs aéronautiques (Northrop, General Dynamics, Saab-Scania et Dassault-Breguet), ce comité a rédigé un rapport à la date du 31 janvier 1975. Contrairement aux assurances précédemment données par les pays clients, ce rapport n'a jamais été officiellement communiqué aux industriels et aux gouvernements fournisseurs. En revanche, des indications ont réussi à filtrer, et la presse spécialisée américaine, notamment, a publié de larges extraits de ce rapport.

Pour la France, le groupe Dassault-Breguet a préparé, en mai, un contre-rapport critiquant les conclusions du « *steering committee* ». Une analyse de ces divers documents permet de rassembler certaines observations :

● LES MISSIONS. — Si les Pays-Bas semblent donner la priorité à l'attaque par des moyens classiques, sans négliger pour autant une capacité limitée de supériorité aérienne, la Belgique réclame aussi l'interception et la défense aériennes pour tous les temps. Le Mirage F 1-M 53 du groupe Dassault-Breguet est un compromis entre l'interception, le combat aérien supersonique à haute altitude et la pénétration à basse altitude mais à grande vitesse, *tandis que le F-16 dispose d'aptitudes accrues de « manœuvrabilité » et de supériorité aériennes à moyenne altitude et à vitesse subsonique ou proche de celle du son.*

● LES ESSAIS. — Le premier vol d'un F-16 expérimental remonte à février 1974 et il est *prévu qu'un avion de présérie* volera, pour la première fois, en 1977 après deux années de modifications souhaitées par l'armée de l'air américaine. Le Mirage F 1, avec le réacteur Atar 9 K-50, a volé pour la première fois en 1966, et le premier vol avec le réacteur M 53, qui offre une poussée accrue de 18 %, et doté d'équipements de bord nouveaux, remonte à décembre 1974.

Trente-cinq vols du Mirage F 1-Atar 9 K-50 ont eu lieu avec des pilotes du consortium européen, alors que le F-16 est resté, à ce jour, aux mains du constructeur.

● LA MISE AU POINT. — Trois appareils de présérie du *Mirage F 1 sont prévus et le* constructeur bénéficie de l'expérience accumulée — 250 000 heures de vols opérationnels — avec le Mirage F 1-Atar 9 K-50. Il est prévu quinze exemplaires de présérie du F-16, sans compter les 500 000 heures de vols que totalisent les réacteurs F-100. Pour des raisons d'économies (100 millions de dollars), il est question de supprimer vingt-deux conceptions de trois des quinze exemplaires du *F-16*.

● LES COUTS D'EXPLOITATION. — Le « *steering committee* » estime que la consommation de carburant du Mirage est de 20 % supérieure à celle du F-16. Cette évaluation est contestée par le rapport de Dassault-Breguet qui considère que la consommation du Mirage, à vitesse supersonique, est inférieure de 30 % à celle du F-16 et que l'entretien du Mirage est de 10 à 20 % moins cher que celui de son rival américain.

● LES PRIX. — Le prix du Mirage est ferme, et l'inflation, pour la part française de la production, est limitée à 6,3 % par an, l'excédent éventuel étant pris en charge par la France. Le gouvernement français a, d'autre part, accepté de garantir tous les engagements de gestion du contrat pris par les industriels, même si ces derniers connaissent des difficultés financières.

Pour le F-16, le contrat est fondé sur le « *not exceed price* » (prix à ne pas dépasser) soumis, cependant, à variation, selon les *modifications apportées à l'avion*, le choix du radar et de certains équipements de bord, les quantités d'exemplaires commandés et la situation financière de General Dynamics. L'inflation n'est pas plafonnée sur la part américaine de la *production* (60 %) et, en cas d'augmentation des coûts européens, le consortium devr[a] *accepter une hausse du prix d'ac*quisition. Le gouvernement américai[n] n'endosse aucune respon[-]sabilité financière, mais il es[t] gestionnaire technique du contra[t] au nom du consortium.

● LES COMPENSATION[S] ECONOMIQUES. — La Franc[e] offre une coopération sur le prin[-]cipe dit de la source uniqu[e] c'est-à-dire que chacun de se[s] quatre partenaires, associés a[u] développement de l'avion et d[e] tous ses systèmes, est responsabl[e] de la production des différente[s] pièces pour le compte des autre[s] auxquels il les fournit en exclu[-]sivité.

Les Etats-Unis travaillent sou[s] le régime dit de la source multi[-]*ple, c'est-à-dire que l'industri*[e] américaine est constamment e[n] mesure de reprendre la produc[-]tion à son compte, si l'industri[e] européenne « *n'est pas raisonna*[-]*blement concurrentielle* ».

Selon que le pays client dispos[e] ou non d'une industrie aéronau[-]tique — la Belgique et les Pays[-]Bas ont des usines aéronautique[s] à la différence de la Norvège e[t] du Danemark, — la natur[e] des compensations économique[s] *allouées en retour au client pe*[ut] varier. Mais, dans l'ensemble, l[a] France garantit un plan d[e] charge de travail égal à 70 % d[e] la valeur du marché. Elle propos[e] la coproduction de 40 % enviro[n] de tous les avions à construire, et la Belgique et les Pays-Bas atteindront 100 % de compensations avec sept cents Mirage produits. En revanche, les Etats-Unis offrent 58 % de compensations économiques pour mille avions produits et une charge de travail aéronautique — 40 % des avions fabriqués pour l'Europe — à la Belgique et aux Pays-Bas qui atteignent 100 % de compensations avec mille six cents F-16 construits.

● *Au Parlement* néerlandais, lors du débat sur le remplacement du Starfighter, M. Vredeling, ministre de la défense, a reconnu qu'il ne pouvait pas donner une garantie formelle sur l'augmentation du prix des avions à acheter jusqu'en 1984. Les Etats-Unis se refusent à fixer d'avance un taux annuel d'inflation qui serait garanti au client, comme la France l'a offert (inflation an*nuelle limitée à 6,3 % et garanti*[e] par l'Etat). De plus, le prix d[e] l'avion américain est plus avantageux, actuellement, à cause d[e] la faiblesse relative du dollar su[r] le marché monétaire, mais, l[à] encore, il y a une incertitude su[r] le *prix définitif*.

(Intérim.)



(Dessin de PLANTU.)

CORRESPONDANCE

Quel marché du siècle ?

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jean-Luc Sibille :

J'ignore qui fut à l'origine de cette expression de « *marché du siècle* ». Je sais, par contre, que les médias en ont fait grande utilisation. *Le Monde*, d'ailleurs, n'hésite pas à y recourir. Est-ce parce que le nombre de zéros de la facture dépasse ce que l'on a déjà pu faire ? Le siècle n'est pas fini, et le serait-il que le caractère historique de ce marché resterait douteux. Est-ce pour masquer son objet ?

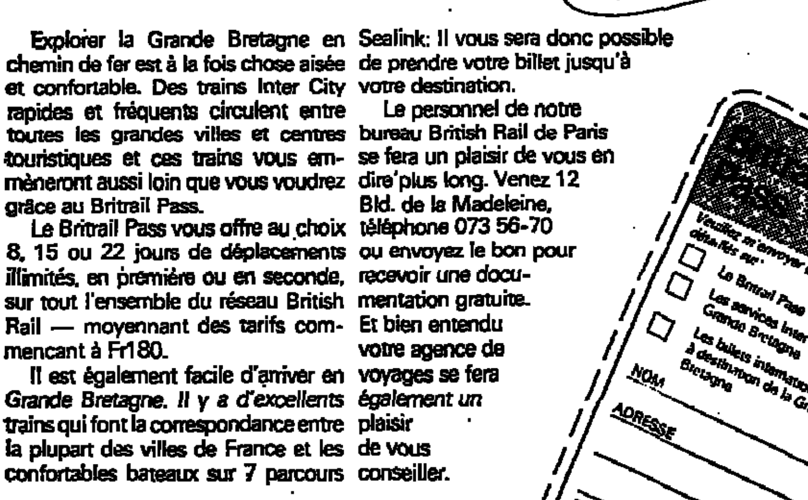
Ce siècle où nous vivons aurait quelques raisons de tempérer sa fierté, dirais-je sa vanité. Des gens sur terre meurent de faim, meurent dans des conditions où les autres humains ne sont pas innocents. Aussi un marché historique ne peut être qu'un marché visant à effacer cette honte suprême pour le siècle. Il ne peut avoir pour objet que des aliments d'abord, puis des machines, des techniques agricoles, industrielles, bref, il doit porter sur ce qui permettra de rayer la faim, les guerres, les injustices de l'histoire mondiale.

Eh bien, non ! Le marché du siècle est une vente d'avions. D'avions de guerre. Que n'a-t-on point entendu ? Chance de l'Europe, emploi assuré pour les pays fabricants, équilibre des balances nationales, consécration de la technologie française, avenir de l'aéronautique communautaire (...) On a tout entendu, sauf que ces avions tuent.

Mme Giroud, dans un éditorial de *l'Express*, se demandait un jour, au sujet des ventes d'armes, s'il valait mieux « *avoir des chômeurs en puissance ou des morts en sursis* ». Si elle ne peut guère reformuler aujourd'hui sa question, qu'elle me permette de l'emprunter.

Oui, que vaut-il mieux ? Et qui choisira ? Et au nom de quoi ? Ce n'est plus seulement sur le dos des autres que notre système économique permet à certains de s'enrichir, mais sur leur mort. Et les mêmes pratiques dans les autres systèmes ne sauraient constituer ni une excuse ni un prétexte.

La loi réprime la vente de marijuana. La marijuana serait-elle plus dangereuse qu'un Mirage ?



Le Monde aujourd'hui

a mort

Une affreuse journée

L y avait sur la campagne un silence extraordinaire, on *n'entendait que le* bruit de s pas sur la route et de temps temps les cris de quelques cor-ıux dans les arbres. Tous les lageois étaient là, pas plus de quante personnes derrière le é et les clercs. C'était le plus il agriculteur du village, qua--vingt-six ans, veuf depuis belle ette, une figure. Il savait tout les nuages, la *greffe* des ar-s, les races du bétail, les varié- de petits pois; il faisait son el et son eau-de-vie. La famille, avant, pleurait avec beaucoup dignité, le mouchoir blanc serré la bouche. Les autres, derrière, aient l'air simplement ennuyés, s ou moins ennuyés. Les der-rs *échangeaient quelques* phra- à mi-voix.

Tous nous sommes rangés en ni-cercle autour du trou, com-tement décoiffés par le vent passait. Il a bien fallu que je arde le cercueil avec sa corde scendre dans le trou. Si j'avais mé les yeux, on l'aurait remar-é. A Paris, c'est un spectacle e je ne vois jamais : je ne fré-nte pas les cimetières et à lise j'ai l'habitude de me met-tout au fond, de façon à être plus loin possible du mort... ou la mort — c'est la même chose. is là, dans ce petit cimetière campagne, nous n'étions pas ez nombreux *pour que je puisse* abriter derrière les autres.

J'ai donc entendu le choc du cueil au fond du trou (ça s'en-d de très loin), et aussitôt rès les cris, ou plutôt les plain-, de la petite-fille du défunt qui ont éclaté brusquement. Une très jolie jeune femme, de longs cheveux blonds sur un manteau noir. Elle criait comme un petit chat qu'on martyrise, les épaules et le dos tout secoués de tremblements. C'était absolument misérable. Personne ne lui venait en aide, ne *lui disait rien*. Elle gémissait indéfiniment. Et j'ai vu que tout le monde, y compris la famille, trouvait ça naturel. Et moi, réflexe de Parisien sans doute, je me disais : « C'est scandaleux, il faut agir, il faut la sortir du cimetière, l'embrasser, lui offrir un pot, n'importe quoi. » Mais non. Il était normal qu'elle crie *et* qu'elle tremble au bord de la fosse. Elle a crié pendant toutes les prières et pendant qu'à la file *indienne nous allions bénir le* cercueil avec le goupillon, en nous le passant de main en main.

« A qui le tour ? »

Je me suis dit aussi que ce qui est insupportable dans un petit village, c'est que la mort y est quotidienne. Tous les jours, en rencontrant sur son chemin les vieillards, en les apercevant en train de bricoler dans leur potager ou assis sur un banc les mains croisées sur la canne, on est obligé de penser qu'ils n'en ont plus pour longtemps. On se dit : « Maintenant, à qui le tour? » Et en même temps on peut répondre sans se tromper. On pourrait faire un tiercé sur les trois prochains morts du village et on le toucherait sûrement, en tout cas dans le désordre.

A Paris, finalement, la mort est absente, elle est invisible, on la cache. Elle passe quelquefois dans la rue à toute allure, comme les pompiers, mais sans bruit. Et, sur le trottoir, on ne voit pas les vieux de toute façon. Evidemment, on longe des maisons dans lesquelles des gens meurent, mais qui le sait ?

En sortant du cimetière, j'ai repris aussitôt ma voiture pour rentrer. J'ai eu quand même le temps d'entendre une vieille femme tout en noir dire à une autre aussi vieille et aussi noire : *« On y vient beaucoup, au cimetière »*, et l'autre a répondu, en riant de bon cœur : *« Oui, en attendant qu'on y reste. »* Ça m'a fait froid dans le dos. Les paysans sont incroyables.

Quand je suis arrivé à Paris, j'étais complètement dépaysé. Je n'arrivais pas à me réchauffer. Il était tard, mais j'ai foncé à mon bureau. Ma secrétaire était encore là, elle avait une liste de gens que je devais rappeler. Je les ai tous appelés avec volupté, je me suis replongé jusqu'au cou dans mon univers. La moquette, mon bureau de verre, mes petits *plannings* accrochés au mur, mon téléphone à boutons, m'ont paru rassurants... sécurisants, et j'ai enfin retrouvé, c'est bête à dire mais c'est bien ça, mon impression habituelle d'immortalité.

Ainsi s'exprime Alain F..., trente-cinq ans, directeur du marketing dans une entreprise dynamique-et-en-pleine-expansion, lorsqu'il évoque aujourd'hui cette « affreuse journée ».

OLIVIER RENAUDIN.

Portrait

Christian Barnard : la bonne conscience

ONZE *greffes* cardiaques, dont deux doubles transplantations, une patiente de quarante-cinq ans — miss Dorothy Fisher — qui a fêté, en avril, le sixième anniversaire de son « second » cœur, une grande « première » — le 3 décem*bre 1967* — avec la transplantation d'un cœur à Louis Washkansky, tous ces « exploits » ont déjà été trop souvent rapportés, commentés, critiqués aussi parfois, pour que la carrière médicale, pourtant spectaculaire, du professeur Christian Barnard suscite encore une curiosité soutenue. Né en novembre 1923 à Beaufort-West, dans la province du Cap, docteur en médecine à vingt-trois ans, auteur d'une thèse remarquée sur la méningite tuberculeuse, cet enfant gâté du succès, *qui a travaillé de longs mois* à Minneapolis, pour y étudier la technique américaine des opérations « à cœur ouvert », s'est d'ailleurs longuement raconté lui-même, dans un ouvrage traduit en langue française, il y a déjà cinq années (1).

En revanche, ce qui ne peut manquer de susciter l'intérêt, et de prêter longuement à réflexion, c'est la vision du maître sud-africain de la chirurgie cardiaque sur la vie quotidienne dans son pays

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 10.)

(1) *Une Vie*, Presses de la Cité, Paris 1970, F. Traduction de France-Marie Watkins.

Le loyer

CINQ ANS APRÈS, IL FAUT PAYER

« ILS n'ont peut-être pas de valeur, mais j'y tiens, à mes quatre bouts de bois. Et on veut me les prendre ! » Comme cette jeune femme, mère de cinq enfants, qui exprime ainsi son désespoir *et* son indignation, une soixantaine de familles, locataires de la cité de transit des Douviers, à Thiais (Val-de-Marne), sont actuellement menacées de saisie. Elles sont, pour la plupart, dans l'impossibilité d'ac*quitter d'importants arriérés de loyer*, que l'administration leur réclame soudainement... cinq ans après.

Aucun délai de paiement ne leur a *été accordé et l'huissier pourra faire* enlever non seulement la machine à laver et le réfrigérateur, mais encore la table de la salle à manger, les meubles de cuisine et même — c'est inscrit dans la liste type qui a été dressée à cet effet — le fer à repasser ! *« Nous serons bien obligés*, ajoute Mme X..., *de racheter à crédit certains objets indispensables et donc de nous endetter encore plus. C'est un cercle infernal. Nous n'en sortirons jamais. »*

Ce sentiment de résignation et d'impuissance est largement par*tagé dans la cité des Douviers*. Il ne suffisait pas, sans doute, des mille tracas dans lesquels se débattent à longueur d'année ces familles qui appartiennent aux classes les plus défavorisées, sous-prolétariat français et étranger, payé au SMIC et seulement riche d'une ribambelle d'enfants. Il faut aujourd'hui que divers services officiels s'en mêlent pour, affirment ces locataires, *« nous enfoncer un peu plus dans la misère »*.

C'est pourtant une négligence administrative qui est à l'origine de cette menace de saisie : pendant huit mois, en 1970, la préfecture de Paris, qui gérait à l'époque ces « immeubles sociaux de transition », n'a pas présenté les quittances de loyer. La tentation a été évidemment grande, pour la majorité des cent dix-sept locataires, d'utiliser l'argent ainsi disponible pour d'autres dépenses, et rares ont été ceux qui ont pu s'acquitter, en tout ou en partie, de la somme exigée d'un seul *coup en novembre* 1970.

La plupart des factures étaient donc renvoyées, impayées, à la préfecture de Paris. L'année suivante, *celle-ci cédait la gestion des Douviers* à l'office public H.L.M. du Val-de-Marne, et personne ne se préoccupait plus de recouvrer le montant de ces huit mois de loyer. Jusqu'à ces jours derniers. Les arriérés s'élèvent, selon la nature des logements et d'autres retards de paiement, de 2 000 francs à 8 000 francs : c'est l'équivalent, pour les habitants des Douviers, d'un mois et demi à six mois de salaires.

La hantise de l'expulsion

Les quelque soixante familles concernées — et certainement davantage, compte tenu des nombreux départs hors de la cité qui se sont *produits depuis 1970* — ont *appris* cette mesure par la police. C'est en effet sous la forme d'une convocation individuelle au commissariat de Thiais, pour *« demande de renseignements »*, que ce rappel leur a été signifié. *« Est-ce à des fins d'intimidation ? »* se demande l'amicale des locataires récemment créée et qui compte actuellement une quarantaine d'adhérents. *« S'il s'était agi*, ajoute-t-elle, *de copropriétaires ou de locataires aux revenus plus élevés, les ordres de recouvrement auraient-ils été d'abord adressés à un commissariat de police ? »*

Toutes les familles qui demeurent aux Douviers viennent d'anciens bidonvilles, d'îlots insalubres, de quartiers en rénovation. Comme l'indique le terme d' *« immeubles sociaux de transition »*, elles ne doivent être hébergées à Thiais qu'à titre « provisoire », en attendant d'être relogées, le plus rapidement possible, dans des H.L.M. En fait, un certain *nombre d'entre elles, en raison à la* fois de la modicité de leurs ressources et du manque de logements décents à loyer vraiment modéré, habitent les Douviers depuis la création de la cité, en 1967. Et cela, dans des conditions très précaires.

Il n'existe pas, en particulier, de contrat de location, mais une simple « autorisation d'occupation », qui peut être résiliée à tout instant. Tout locataire doit, *en effet, signer un* document dans lequel il est écrit : *« Je reconnais bien valablement et sans réserve que M. le préfet de la Seine pourra mettre fin à la présente autorisation d'occupation à tout moment et pour quelque motif que ce soit en me prévenant par tous moyens de son choix, huit jours à l'avance. »* Autant dire que les habitants des Douviers vivent constamment dans la hantise de l'expulsion. Crainte fondée (cinq familles ont été expulsées l'an dernier) et attisée par l'ultimatum financier que viennent de *leur lancer les services officiels*.

Le tort d'être pauvre

« Pour ma part, dit un manœuvre du bâtiment, père de sept enfants, *j'ai 6 000 francs à payer. Je gagne, quand il n'y a pas de jours de grève ou de chômage, environ 1 500 francs par mois. En 1972, la location d'un F 4 aux Douviers était de 230 francs par mois. Depuis la pose du chauffage collectif et la réfection de quelques parties communes, elle est de 420 francs. »* Pour un F 5, les impôts immobiliers sont de l'ordre de 700 francs à 800 francs par an. Aucun bâtiment ne comporte d'ascenseur et les équipements sont *réduits au minimum. Malgré l'émo*tion soulevée, il y a trois ans, par la mort accidentelle d'un enfant *(le Monde* du 7 novembre 1972), les *aires de jeux ne sont guère mieux* aménagées, et, d'une façon générale, les services sociaux de Thiais se désintéressent pratiquement, dit-on *ici, de la cité des Douviers.*

Cette sensation d'abandon, voire d'hostilité à leur égard, des familles la résument ainsi : *« Nous avons le tort d'être pauvres. »* Elles ajoutent : *« Que rapportera à l'Etat la vente-saisie de nos quelques meubles ? »*

Si l'heure est vraiment venue de lutter enfin contre les inégalités sociales, un geste, au moins pour ce qui concerne cette affaire d'arriérés de loyer, serait souhaitable de la part des pouvoirs publics.

MICHEL CASTAING.

Au fil de la semaine

En avant, la Châtillonnaise

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LA description sommaire, schématique, presque outrée, de « trois fêtes » tentée ici il y a quelques semaines (1) a provoqué un grand nombre de *réactions* qui vont *de la fureur* à l'approbation chaleureuse, en passant par l'irritation, l'étonnement, l'ironie, la tristesse, l'incompréhension.

« En quel *mépris* tenez-vous le monde qui vous entoure et vos compatriotes en particulier ? interroge un lecteur de Haute-Garonne. Vous nous classez, culturellement parlant, en trois catégories dérisoires : les provinciaux incultes et abrutis qui boivent du gros rouge et écoutent « *la Marseillaise* » ; *les snobs pseudo-cultivés qui n'envisagent* même pas qu'on puisse consommer autre chose que du whisky ou écouter de la musique autrement qu'en smoking ; les jeunes, hirsutes, épris de liberté et d'anticulture, mais complètement irresponsables et qui boivent du coca-cola.

» Je ne reconnais dans aucune de ces caricatures ni moi ni mes amis. Provinciaux, certes, bien contents d'aller au concert, quand il y en a, mais avec nos *vêtements de tous les jours, habitués du* Larzac même s'ils ne sont plus très jeunes, friands de bon vin même sans étiquette prestigieuse, d'armagnac et de confit d'oie. Vive notre « petite » culture occitane et provinciale et au diable l'aculture, si géniale et parisienne soit-elle ! »

Mais voici un tout autre résumé de la chronique en litige, si différent qu'on pourrait croire qu'il ne s'agit pas du même article : « *J'habite une ville moyenne du Centre*. Les « fêtes » y sont rares et elles sont bien telles que vous les décrivez : quinzaine commerciale, kermesses des paroisses et bals des « sociétés », baraques foraines et journée du muguet, tournées théâtrales médiocres et concerts de la fanfare des joyeux vignerons avec ses *majorettes*... C'est consternant d'ennui, de laideur, parfois de sottise.

» L'été dernier, j'ai passé quelques jours de vacances chez des amis, près de *Cavaillon. Je dois dire que j'ai été* aussi effaré devant les élégants des soirées « habillées » d'Aix que l'on voyait défiler en grand tralala, cours Mirabeau, après le spectacle, pour aller souper aux « Deux Garçons », qu'au milieu de la foule des chevelus d'Avignon. Et, dans les *deux cas, j'ai bien senti que la population locale restait complètement* à l'écart des festivals. Les seuls endroits où j'ai trouvé la chaleur et la gentillesse des Aixois et des Avignonnais, c'est à Aix au *délicieux marché qui* se tient le matin place de Verdun et à Avignon autour des tréteaux d'un radio-crochet d'amateurs montés place de l'Horloge. Ce sont bien là vos « trois fêtes », n'est-ce pas ? Aucune ne me convient. »

Chaque type de fête trouve, on le voit, ses défenseurs et ses adversaires. Nombreux sont ceux qui soupirent devant l'atonie de leur ville et envient les cités plus vivantes et audacieuses :

« J'habite Belfort, écrit cet autre lecteur, et votre première « fête » est le reflet, à peu de chose près, de ce *qui nous y est* offert. *M'occupant*, avec quelques amis, à mes moments perdus (c'est le cas de le dire), d'animations commerciales ou autres, j'avais *souvent, navré de* cette ambiance que vous décrivez si justement, envié ce qui se passait dans d'autres villes. Je trouvais extraordinaire, entre autres, le dynamisme de cités voisines comme Nancy, Besançon, Strasbourg. Les festivals d'Aix, d'Avignon, de Cannes ou d'Orange, *pour ne parler* que de la France, m'étaient toujours apparus comme le summum de l'animation d'une cité.

» La conclusion de votre article m'enlève toutes mes illusions... Peut-être pensez-vous à une quatrième fête, à une quatrième France. Je serais, dans ce cas, *heureux de la connaître.* »

* * *

Chacun lit, on le voit, avec ses lunettes, et c'est bien normal. D'ailleurs chacun juge « sa » fête à sa manière, *comme* font Brigitte et l'ethnologue, aux lettres contrastées.

Brigitte habite Paris. Elle se range parmi les jeunes, « mais pas *les crânes rasés kaki* d'Assas, plutôt les hirsutes de tout poil, jeans et indianeux ». Elle est allée à la fête de « Politique-Hebdo », à la fête de « Lutte ouvrière » et bien au gala de « Libération », d'autres du même genre. Qu'en pense-t-elle ? Elle s'explique, dans la langue *d'aujourd'hui* :

« Vous avez trouvé ca bien chouette. O.K., c'est votre droit le plus strict. Moi, j'ai trouvé ça tristounet pour ne pas dire marasmeux. Tout d'un coup j'ai compris que si je traînais mes sabots et si j'avais la tête profondément enfoncée dans les épaules comme beaucoup de gens qui étaient là, c'est que la fête passait à côté *de moi et que je ne pouvais plus jouir des trucs pseudo-spontanés* genre pop, mozik, guinche et tout.

» Pourquoi ? Vous savez, toutes ces « luttes » qui ont l'air folklo et marrantes, eh bien ! elles sont aussi bien dramatiques pour ceux qui gravitent dans ces eaux-là. Du nucléaire à l'écologie en passant par l'école et les petits vieux, j'ai maintenant l'impression qu'il faut continuer à se remuer, mais que beaucoup de *ces causes sont perdues d'avance*. On (qui « on » ? Je ne sais pas) on en a fait le terrain de contestation d'une certaine catégorie de gens — les jeunes de l'après-mai, — et c'est cela qui est grave. Car les adultes se disent : « Qu'ils continuent à remuer de l'air, et » *pendant ce temps-là ils* ne viennent pas mettre le nez dans nos » vilaines magouilles. » Alors, c'est sûr, dans ces conditions nos affaires ne déboucheront *jamais* parce que ce ne sont pas des affaires de génération, mais des affaires d'Etat.

» Voilà, c'est dur à expliquer, mais vous avez certainement compris ce que je voulais dire. Pour moi, donc, *c'était* la fête, d'accord, mais la fête de l'échec. Il ne me reste plus qu'à trouver une *autre sortie du tunnel. Salut !* »

Et un post-scriptum : « Allez voir le cirque Gruss. Ça, c'est une fête et elle a un sens : elle est vraie. »

L'ethnologue est chargé de recherches au C.N.R.S., auteur, il y a quelques années, d'une étude portant sur les « associations de loisir » d'une petite ville qui comptait alors 6 000 habitants, Châtillon-sur-Seine, en Côte-d'Or. Il y avait recensé les pratiques et les organisations. En tête, *la pêche* : la « *Truite châtillonnaise* » était forte de 1 989 adhérents dont 400 pour la ville elle-même. Puis la *chasse* et le cyclisme qui font l'objet d'études particulières. Le football avec l'A.S.C. (Association sportive châtillonnaise), une soixantaine de joueurs. A *la Société* de gymnastique et d'éducation populaire, qui rassemble environ 200 gymnastes presque tous de moins de quatorze ans, on chantait jadis en vers de mirliton :

En avant, la Châtillonnaise
Ta devise est « toujours en avant ! »
Belle devise bien française
Qui rend le gymnaste vaillant.

La Société hippique *comptait* 190 inscrits, le Tennis-Club disposait de deux courts pour ses 80 participants, l'Aéro-Club avait 30 sociétaires, la « Boule sudiste » à peu près autant de membres, ainsi que le Billard-Club.

Rien ne manquait *à la panoplie : Société archéologique* et historique, Société philatélique, harmonie de la « Lyre châ*tillonnaise » avec son « orchestre des jeunes » qui joue de la* musique « légère » : « Alexander's Rag Time Band », « Mon cœur en bandoulière », « Petit Pantin », etc. Batterie-fanfare de « l'Etendard », « Rallye du val de Seine » avec ses trompes de *chasse, troupe de majorettes. Et, pour les activités « nobles »*, l'A.B.C. (Association culturelle bourguignonne). Des deux totems de la vie moderne, l'un, la voiture, facilitait plutôt cette animation de la cité, l'autre, la télévision, lui était évidemment contraire. Les attributions de subventions *n'étaient évidemment* pas exemptes de préoccupations électorales, qui visaient aussi à faire de la ville, grâce aux associations de loisirs, un pôle d'attraction pour les populations environnantes, clientèle importante du commerce local.

Conclusion de l'ethnologue : « Les *réalisations* en matière d'associations de loisirs à Châtillon ne sont nullement à traiter par le mépris. Ce qui existe, avec ses qualités et ses lacunes, devrait *pousser les hommes à faire autre chose et mieux.* »

* * *

Réaction indignée de la province contre Paris, qui prétend s'arroger *le* monopole de l'esprit. Refus de la fête mercantile, de la fête snob, de la fête contestataire. Et Brigitte qui s'ennuie, qui désespère ; et l'ethnologue qui demeure confiant et même optimiste. Le nombre des réactions, leur diversité, la virulence ou la chaleur des prises de position, voire des prises à partie, montrent bien que le débat a touché une corde sensible qui vibre d'autant plus fort qu'approchent les beaux jours et les vacances.

Alors quelle fête, et pour qui ? A chacun sa fête. Mais des fêtes pour chacun, beaucoup de fêtes.

(1) « Au fil de la semaine », *le Monde* daté 18-19 mai.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE TIMES

A petits pas vers le Sud...

Les Coréens du Nord avaient-ils un plan d'invasion souterraine de la Corée du Sud ? C'est ce que se demande un journaliste du *TIMES*, de Londres, en reportage dans la zone démilitarisée, où plusieurs tunnels ont été découverts. Il écrit :

« *Nous avons fouillé l'un des tunnels sur 200 mètres après la ligne de démarcation. Mais nous devions avancer lentement. L'air vicié et les mines nous ont fait perdre sept de nos hommes depuis le 24 mars* », dit le colonel Kwan, qui escorte la petite troupe de journalistes.

« *Le colonel explique que deux divisions de troupes communistes auraient pu s'introduire ainsi derrière les positions avancées sud-coréennes en l'espace d'une heure si le tunnel n'avait pas été découvert...*

» *C'est le second tunnel mis au jour dans cette zone. Les Sud-Coréens soupçonnent qu'il pourrait y en avoir une quinzaine. Le premier a été découvert en novembre, quand une patrouille remarqua de la vapeur s'élevant du sol, dans les environs de Gorangpo, plus à l'ouest.*

» *Ce tunnel-ci a 2 mètres de large : un homme de taille moyenne peut s'y tenir debout à l'aise... La majeure partie a été creusée à la dynamite dans du granite pur.* »

Le colonel Kwan dit : « *Quelques mois de plus et le tunnel aurait débouché derrière la colline et nos positions avancées.*

» *La colline est près de la vallée de Chorwar. C'est la route historique des invasions des Nord-Coréens et des Chinois vers le sud* », indique le *TIMES*.



Miracle à Kenama-Town

L'hebdomadaire de Johannesburg *LE POINT INTERNATIONAL* rapporte l'étrange et fructueuse carrière de Hawa Nigiwo :

« *Hawa Nigiwo, une orpheline illettrée, est la dernière représentante d'une légion de prophètes et de faiseurs de miracles qui sont apparus à Kenama-Town, riche ville minière, productrice de diamants, située à 368 kilomètres de Freetown, la capitale de la Sierra-Leone.*

» *On dit qu'Hawa, qui passe dix heures par jour à 6 mètres de hauteur, sur un piédestal recouvert d'un dais blanc, a des pouvoirs surnaturels. Bien qu'elle n'ait, jusqu'à présent, ni guéri ni aidé aucun des milliers de mineurs qui lui demandent sa bénédiction afin de trouver « le » gros diamant, elle a reçu, en une semaine, plus de 3 400 dollars.*

» *Hawa n'est pas la première ni la dernière d'une série d'artisans du miracle à vivre de la crédulité et de la superstition des Sierra-Léonais. L'un d'eux, John Yeboah, originaire du Ghana, a amassé une grosse somme d'argent, plus une Mercedes, avant d'être dénoncé. Il est maintenant le prophète officiel du président Amin Dada.* »



Le Musée des crimes et délits

Alors que la criminalité et la violence politique prennent, en Italie, des proportions inquiétantes, le quotidien *LA STAMPA* salue avec humour la réouverture, à Rome, du Musée de criminologie.

« *Voilà un musée qui n'engendre pas la nostalgie — difficile de regretter une guillotine, fût-elle du seizième siècle... L'indifférence au crime n'existe pas : tous les humains appartiennent à deux catégories, victimes et bourreaux, avec de fréquents passages d'un bord à l'autre... Dans ce musée, l'anomalie est de règle : ces tableaux, par exemple, sont en apparence semblables à ceux que l'on rencontrerait dans un musée ordinaire : auteurs célèbres, époques fameuses, sujets sacrés ou profanes. Pourtant, ils sont tous faux. Par la grâce du lieu qui les abrite, leur valeur est fonction de leur inauthenticité. C'est le musée le plus philosophique de Rome. Rien de malsain, cependant : le seul sentiment qu'il suscite est une certaine compassion envers l'espèce humaine...*

» *On trouve des restes de régicides : de Passanante, auteur d'un attentat manqué contre Umberto Ier, à Naples, en 1878, la plus indéchiffrable des cartes posthumes : son cerveau ; de Bresci, qui a réussi à assassiner le même Umberto Ier, un bric-à-brac : opuscules anarchistes, une jolie boîte peinte et un petit tricot de laine contre les coups de froid de l'histoire...* »

NEWSLETTER FROM SCOTLAND

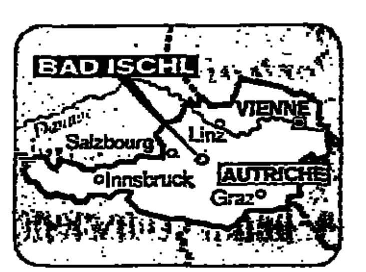
Tous en kilt !

Les nationalistes écossais ont-ils la tête qui enfle ou l'internationalisation de la mode fait-elle des siennes ? C'est ce qu'on peut se demander à la lecture de cette information parue dans *NEWSLETTER FROM SCOTLAND*, le bulletin périodique de l'Office d'information d'Edimbourg :

« *Une société écossaise, qui fabriquait, depuis quinze ans, des couvertures pour les sièges de voitures, fait aujourd'hui un malheur sur le marché mondial de la mode et vend maintenant ses kilts dans plus de vingt-quatre pays étrangers.* » « En Europe, on nous achète des kilts d'Oslo à Lisbonne, à Madrid, à Berlin, à Paris, à Genève et jusqu'en Sicile », *dit le directeur des ventes, qui estime que le kilt et le tartan sont et seront toujours et partout à la mode.* « Nos kilts, *dit-il*, sont aussi en vente maintenant dans la plupart des grands magasins américains. Les Australiens ont passé des commandes. Les Japonais et *même les Russes* sont intéressés. »

Lettre de Bad-Ischl

L'ombre de François-Joseph et de Franz Lehar



DECIDEMENT, quelque chose ne va plus à Bad-Ischl, en Autriche. Quelque chose d'infiniment important : l'arôme du café et l'onctuosité des pâtisseries servies chez Zauner, le salon de *thé le plus réputé du Salzkammergut*, laissent, dit-on, à désirer. Pourtant, à côté de nous, la petite Dorli, haute comme trois pommes, savoure un *Topfenkuchen*, et le *kleiner Mokka* que nous avons bu ne le *cédait en rien aux meilleurs espressi* italiens. Il est vrai que, selon nos hôtes, il eût dû les surpasser...

La petite Dorli, nous l'avons revue dans le jardin du casino, son violon sous le bras. Un symbole. Les Autrichiens, nul ne l'ignore, sont mélomanes. Salzbourg, la ville de Mozart, n'est pas loin. Mais Bad-Ischl donne dans un genre particulier qui lui sied à merveille : l'opérette. Déjà, on annonce l'ouverture de la saison avec *Wiener Blut* de Johann Strauss et *Das Land des Lächelns* de Franz Lehar. L'opérette ici est partout, dans les cafés, le long de l'esplanade, dans les jardins. Et même les jeunes femmes avec leurs chapeaux tyroliens et leurs *Dirndls* bleus et rouges qui, tout à l'heure, chez Zauner, échangeaient entre deux *Linzertorten* de menus propos, *semblaient sortir tout droit d'une* opérette de Franz Lehar.

Oui, tout évoque ici les œuvres de Franz Lehar, qui vécut plus de trente ans à Bad-Ischl — sa maison *a été transformée en musée*, — et plus encore : l'Autriche du XIXe siècle. L'histoire, visiblement, s'est arrêtée en 1914. Et l'ère de François-Joseph continue à exercer son charme subtil sur cette station qui, lorsqu'en été, fuyant l'étuve viennoise, il y passait deux mois en compagnie de Sissy, devenait le lieu de rendez-vous du gotha européen. On y vit Metternich et Bismarck, bien sûr, des ministres et des ambassadeurs, des nobles et *des grands bourgeois, venus là pour* les « bains » et pour satisfaire leur goût des mondanités, mais aussi des musiciens comme Anton Bruckner, Johann Strauss, Oscar Straus, Johannes Brahms, et des penseurs et des poètes comme Johann Nestroy, Adalbert Stifter ou Wilhelm Raabe.

On imagine sans peine François-Joseph et Sissy dans leur attelage se promenant, entre une réception et un bal, sur l'esplanade qui longe la Traun, — et saluant en toute simplicité le bon peuple. Certes, le temps des fastes bourgeois et l'empire austro-hongrois est passé. Mais, dans leur manière d'être, dans leur manière de s'habiller et jusque dans leur physionomie, les habitants de Bad-Ischl appartiennent encore à une époque dont le prestige *demeure intact et immense. Les effigies de François-Joseph* dans les cafés et les statues de Franz Lehar dans les parcs en témoignent.

CE *qui surprend encore le touriste*, c'est la gaieté, la profonde gentillesse, la simplicité désarmante de ce peuple fondamentalement conservateur. Ici la solitude n'existe pas. Ni cette *dureté et ce désir d'aller à tout* prix de l'avant qui caractérisent leurs voisins germaniques. L'Autriche, par tempérament, est latine.

Dans la journée, entre deux promenades, on s'installe dans un café pour y lire les journaux. Ces cafés sont spacieux, agréables, tranquilles et on y met à la disposition du client, outre un verre d'eau qui est continuellement renouvelé, tous les magazines et les quotidiens imaginables. Il fait bon y lire et y écrire.



On aime se laisser vivre, à hauteur d'homme. Et le soir se retrouver dans des *Weinstuben* pour boire du vin blanc et chanter. A un mariage auquel nous assistons, quel *ne fut pas notre étonnement* lorsqu'à la fin de la cérémonie le jeune époux et sa mère, une personne particulièrement distinguée, entonnèrent des airs d'opérette ?

Bad-Ischl, au cœur du Salzkammergut, entourée de forêts, de lacs et de montagnes, est une station typiquement autrichienne. Les Viennois, aujourd'hui encore, y passent volontiers les fins de semaine. Au restaurant « Stern », le plus apprécié pour sa cuisine bourgeoise, touristes et indigènes se retrouvent dès 11 heures (on déjeune tôt en Autriche) et dès 18 heures le soir.

MAIS, surtout, durant la saison, et c'est là un des atouts majeurs de Bad-Ischl sur le plan touristique, on peut, deux fois par jour, tout en buvant un verre *d'eau de Bad-Ischl — bonne pour* le cœur, la digestion et les nerfs, — écouter un concert dans le parc du casino ou, lorsque le temps se gâte, ce qui est hélas ! fréquent, dans la *Trinkhalle*.

La *nuit tombe vite sur Bad-Ischl* et, dès 10 heures du soir, la petite station s'endort. Sauf les grands soirs, ceux où retentissent sur la scène du casino les airs de la *Veuve joyeuse* ou de *Wiener Blut*. *Alors, Bad-Ischl retrouve les fastes* du passé et le cœur de chacun bat un peu plus vite.

THAN-TAM JACCARD-NGUYEN.

DEUX PORTRAITS D'AFRIKAANERS

• Christian Barnard : une certaine bonne conscience

(Suite de la page 9.)

En effet, chez ce personnage fascinant, au regard à la fois étrange et passionné, percent une certaine fierté d'être afrikaner en même temps qu'une certaine bonne conscience, propre à une partie de l'élite intellectuelle blanche d'Afrique du Sud. Etre d'exception sur le plan purement professionnel, le professeur Barnard est particulièrement représentatif d'une certaine manière de penser de ses compatriotes sud-africains blancs.

Elégant, distingué, recherché dans son comportement comme dans son élocution, bien qu'emporté parfois par ses certitudes personnelles, « Chris » Barnard est un charmeur, et ne fait rien pour s'en cacher. Si l'opinion internationale n'a plus les yeux directement braqués sur l'hôpital Groote Schuur du Cap, comme ce fut le cas il y a encore quelques années, le chef du département de chirurgie de cette « usine à cœurs » reste une des plus importantes personnalités sud-africaines. Au cours des quinze premières minutes de l'heure d'entretien qu'il nous a accordée, dans le bureau modestement meublé où il nous a reçu, la sonnerie du téléphone n'a pratiquement pas cessé de retentir, jusqu'à ce qu'il ait demandé à son secrétariat de cesser de lui passer toute communication extérieure.

« Chris » Barnard a la vocation et affirme avoir un impérieux message à porter. Il vitupère contre ceux qui n'ont pas l'orgueil de leur métier « *quel qu'il soit* ». Il défend avec fougue la médecine, « *trop souvent tournée en dérision* ». C'est une des raisons pour lesquelles il abandonne parfois le bistouri pour la plume. *Après One Life*, il a publié *The unwanted* (2), parce que, dit-il, « *la médecine est une chose tragique* », « *parce qu'il n'y a pas que les opérations-miracles, mais les souffrances quotidiennes, les maladies incurables, les drames des hospices...* »

« Ian Smith ou Idi Amin Dada » ?

Il se défend de faire de la politique, mais il admet avoir des idées sur l'univers sud-africain, frappé au sceau de l'apartheid. « *Il ne saurait être question*, dit-il, *ni de majorité ni de minorité... Nul ne doit être en mesure d'imposer à l'autre son point de vue... C'est la compétence, et elle seule, qui doit être déterminante... Il n'y aura pas de solution sérieuse dans ce pays aussi longtemps que le monde extérieur n'aura pas reconnu la primauté du critère de compétence...* ».

A ce titre, le professeur Barnard tempête contre, ce qu'il appelle « l'hypocrisie égalitaire », précisant : « *C'est un fait biologique, irréfutable : les hommes ne sont pas égaux... L'égalité absolue est un mythe... Il y a des leaders et il y a des gens qui les suivent... Les appels extérieurs en faveur d'un gouvernement basé sur la loi de la majorité sont dépourvus de sens...* ». Et de revenir à son idée chère : « *Si l'environnement international était prêt à admettre que la compétence doit seule conduire à l'exercice des responsabilités du pouvoir, notre gouvernement serait moins méfiant... d'autant plus qu'alors 99 % de ces responsabilités resteraient encore entre des mains blanches...* ».

Il ne nie pas les conséquences terribles du préjugé de couleur. Mais il proteste : *L'Afrique du Sud évolue... Ce préjugé disparaîtra... Au demeurant, nous n'avons pas à rougir de notre propre couleur de peau... La situation n'est-elle pas pire dans certains Etats indépendants d'Afrique noire. Tout le monde parle là-bas de majorité, d'égalité, de suffrage universel, mais cela existe-t-il réellement chez eux ? L'Occident préfère-t-il Ian Smith le Rhodésien ou l'Ougandais Idi Amin Dada ?...* ».

Il ne conteste pas davantage la détresse des communautés de couleur, mais il demande : « *Et les famines aux Indes ? Les génocides tribaux en Afrique noire...* » Il ne réfute pas les atteintes à la dignité, mais il objecte : « *Citez-moi un pays où la dignité des gens n'est jamais bafouée... Ne pensez-vous pas que l'Afrique du Sud sert trop souvent de bouc émissaire ?...* »

Après l'offensive, vraisemblablement préventive, il paraît céder du terrain, renoncer à cette forme de bonne conscience qu'affichent beaucoup de ses concitoyens. Il proclame : « *Je suis contre la discrimination... La majorité des Blancs d'Afrique du Sud ne croient pas à la supériorité de l'apartheid, mais ils ne savent pas encore comment modifier leur attitude à ce propos... J'ajoute que l'attitude répressive du monde extérieur est de nature à entretenir la peur au sein de la minorité blanche et risque donc de perturber l'apartheid...* » En dépit de leur caractère évident, les contradictions du microcosme sud-africain blanc ne se résoudront décidément pas d'un coup de baguette magique...

PHILIPPE DECRAENE.

(2) Traduit en français sous le titre « Les hommes ne meurent jamais », Editions Pierre-Belfond.

• Jan Marais : un certain triomphalisme

EN dépit d'un goût inné pour le pragmatisme et l'empirisme, Jan Marais est aussi un homme d'habitudes. Il fixe ses rendez-vous importants en début de matinée, entre 8 heures et 9 heures. Quant au lieu de rencontre, c'est immuablement le bureau du président-directeur général de la Trust Bank of Africa qu'il occupe au 32e étage d'un building. C'est sans doute cet endroit qui permet la vision la meilleure de l'extraordinaire ville du Cap enchâssée comme un bijou au pied de ce prestigieux chaton que constitue l'inoubliable montagne de la Table.

Alerte comme un quadragénaire sportif, assuré comme un quinquagénaire parvenu au faîte des honneurs, il a la poignée de main cordiale et le sourire facile. Il aime séduire et ne le cache point. Il veut convaincre et y parvient souvent. Rasé de près, le cheveu court et plat, impeccablement cravaté, étroitement sanglé dans un complet qui pourrait venir de Savile Row, il a la coquetterie du play boy *de classe, et son* curriculum vitae, *qui couvre trois grandes pages, n'indique point sa date de naissance.*

Par son style personnel, son tempérament, sa manière de réagir aux êtres et aux choses, il incarne un certain style d'hommes d'affaires de la communauté afrikaans. Tard venue au monde du business traditionnellement réservé aux Britishers, *il y a encore trente ans, celle-ci y a fait une entrée en force, presque brutale, mettant les bouchées doubles, pour rattraper le temps perdu, et Jan Marais en est un des représentants les plus typiques.*

Originaire de Fraserburg, dans la province du Cap, appartenant à une famille dont le patronyme est français, Jan Marais a fait ses études supérieures à Stellenbosch, récemment encore réputée comme un des hauts lieux de l'afrikanerdom. *C'est un pur produit de la* boerenasie, *la nation boer, mais il a rapidement su y conquérir une position en flèche, stimulant ses compatriotes tant dans le domaine de la pensée, de plus en plus largement libérée des contraintes traditionnelles stérilisantes, que dans le domaine de l'action, tournée vers la conquête du pouvoir à la fois économique et politique.*

« Evolution sans révolution »

Non seulement, il préside aux destinées de la Trust, qui est une des cinq banques sud-africaines les plus puissantes, mais il cumule la présidence d'une dizaine de conseils d'administration et siège au sein d'une douzaine d'autres. Il est d'autre part membre du conseil de direction de plusieurs universités sud-africaines, de nombreuses sociétés de bienfaisance, dont la Banque des yeux, et de la Société de protection de la nature, que dirige le prince Bernard des Pays-Bas. Enfin, et surtout, il préside et anime littéralement, depuis bientôt deux ans, la Fondation sud-africaine, association privée regroupant les trois cents principaux hommes d'affaires du pays, qui s'efforcent de promouvoir à l'étranger une meilleure image de marque de la République Sud-Africaine.

Il s'est donné à cette dernière tâche avec la même foi et la même détermination qu'il s'était employé — avec succès — à modifier l'image du monde bancaire auprès du public sud-africain. Contrairement à la majorité de ses concitoyens, volontiers indifférents à l'opinion d'autrui et aux grands courants de pensée internationaux, Jan Marais veut faire aimer son pays. Discours, tournées à l'étranger, participation à des congrès, séminaires et « tables rondes », interventions diverses, rien n'est négligé par cet homme d'action, qui affirme pourtant consacrer 50 % de son temps à la Trust Bank.

Il affirme que l'avenir de l'Afrique australe doit être envisagé avec optimisme. En République Sud-Africaine même, « le petty apartheid *(l'apartheid mesquin)* aura disparu dans cinq ans » *et* « les Noirs des Bantoustans *(Etats semi-autonomes promis à l'indépendance)*, qui seront trente millions dans vingt-cinq ans, jouiront alors de tous les droits politiques dans leur pays ». *Au niveau du sous-continent austral*, « un vaste marché commun réunira tous les pays, de l'Angola au Mozambique, de la Rhodésie au Lesotho... »

» *C'est un nouvel âge d'or que Jan Marais annonce pour la République Sud-Africaine, affichant un triomphalisme qui n'est pas sans rappeler ceux d'Harry Oppenheimer,* « patron » *de l'Anglo-American et de la plupart des représentants libéraux de l'élite économique sud-africaine. Mais l'évolution n'est-elle pas trop tardive pour que les mutations indispensables puissent réellement s'effectuer sans violence ?*

PH. D.

EVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

« *Cahiers Renaud-Barrault* » et « *Cahiers* » *consacrés*

INGT-DEUX ans, pour une revue, c'est une maturité assez rarement atteinte, une preuve ırée, déjà un signe de longévité, ıdant qu'à ce nombre d'années attachée l'idée de jeunesse. *rée dans l'âge* adulte, de matin création. Et tout cela sied par- ıent aux *Cahiers Renaud-* *ult* (1). Bien plus que la revue théâtre, mais autre chose et ıtage aussi qu'une revue de re, ils témoignent sur vingt-deux ıs de création, justement : dra- ıque et poétique. D'abord, ils ıent la trace écrite, et il leur aussi d'être l'annonce de ce qui théâtre fut action. Si un homme, ouple, une équipe sont le noyau *tte action créatrice, le rayonne-* et la force d'attraction qu'ils ent ont recouvert un champ de en plus vaste, de sorte que *les rs* sont devenus un certain miroir ıéâtre et du temps.

cela, qu'on savait, mais d'une ère un peu distraite, devient in sensible, visible, éclatant, par sition qui fait bien mieux que émorer, qui représente. D'autant participant un peu du spectacle, st elle-même un spectacle, qui se le dans les coursives de ce beau ent — au sens marin aussi — charpente, membrure et voilure, ; le nouveau Théâtre d'Orsay.

fallait sans doute cette revue-là, ılle autre, pour faire d'elle une ition si vivante et parlante ; mais llait la réussir, et cette réussite l'attente : le mérite en revient ıone Benmussa, rédactrice en chef *Cahiers*. Les dieux, il est vrai, l'ont ., qui veulent que, d'un bout à e de ces vingt-deux années, le ier cahier et le dernier soient à *Christophe Colomb*. Seraient-ce *dieux morts* », au respect desquels ıes Soustelle rappelait alors lel, sévèrement et d'ailleurs sans ? Comme si le dieu des autres nécessairement notre diable à ! Et un diable qu'il faut ridicu- après l'avoir brûlé. Pourtant, ce lemeure, c'est le retour du texte laudel, dont le titre « l'Enthou- *e* », est le signe même des *es*, de la Compagnie Renaud- ault, et d'abord de Madeleine ud et de Jean-Louis Barrault; ce demeure, c'est cet anneau terrestre rant et se refermant sur le même ıe représenté, où se rencontrent, dans le célébrant et le célébré, deux « *vocations de l'Autre monde* ».

Ainsi, l'exposition peut-elle superbement s'ouvrir avec des caravelles dessinées de la main même de Colomb, *agrandies pour être hissées jusqu'aux* cintres, grands pavois en blanc et noir, comme le manichéisme claudélien. Elles voisinent avec une autre image qui paraît à peine moins ancienne, mais plaisante celle-là : Claudel et Darius Milhaud installés sur une banquette à la proue armée d'un chasse-buffles d'une de ces locomotives brésiliennes *où l'on brûlait le café*. Et puis, ce sont des centaines d'images, toutes plus émouvantes et suggestives les unes que les autres, accompagnées de fac-similés de manuscrits, de lettres, de documents souvent inconnus. On s'y attarde, on ne s'en détache pas.

Que retenir ici ? Sinon quelques repères, *quelques moments*, parce qu'un souvenir plus vif, une émotion, une rencontre s'y réveillent, sans doute trop personnels : *Partage de Midi* et ses personnages, — du drame et de la vie ; *l'Etat de siège* de Camus, qui, malgré la critique, reste la belle pièce qu'elle fut. Mais ces aventures des années 45 étaient des rétrospectives pour les *Cahiers* ; et même *Pour Lucrèce* : à peine venaient-ils de naître ; et dans leur deuxième numéro se saluaient, avec des paroles encore chaudes, les ombres de Giraudoux et *de Jouvet. Puis le cher* Schéhadé et *Vasco* ; la querelle sur Racine qui opposa Montherlant et Malraux ; dans le cahier sur *l'Orestie*, un collaborateur sans doute inattendu : François Mitterrand. Se souvient-il de son titre, aujourd'hui propitiatoire : « Le pacte des Euménides ». Et la dramarturgie des peintres, Beardsley ou Leonor Fini : rêvez sur ces « Visages de Bérénice ».

Je me trompe sûrement, mais comment n'ai-je pas vu une image, un signe, de celui (peu importe qu'il fût entre bien d'autres, collaborateur des *Cahiers*) qui a toujours dit le vrai sur le théâtre et pour le théâtre : Jacques Lemarchand. L'exposition incitera à relire les *Cahiers*, à y puiser, à prendre mesure de leur richesse. On s'apercevra mieux que les réflexions et les notes qu'y a publiées J.-L. Barrault forment un petit corpus de la création scénique et poétique. On s'avisera aussi que, par réserve sans doute à l'égard de l'écriture, Madeleine Renaud n'y a jamais écrit, elle qui, en présence ou en transparence, habite toute cette évocation.

Le spectacle n'est pas fini. Il trouve son couronnement au-dessus, du côté de la petite salle, dans une sorte de *théâtre d'ombres où se côtoient vingt* drames, avec les figures plus grandes que nature des comédiens et des personnages. Ainsi se trouvent étrangement rassemblées, dans leur costume semblable, les trois Prouhèze, échangeant des regards qui furent destinés à Don Rodrigue ou à quelque « ailleurs ». D'en bas, du quai, du fleuve, le passant ou le navigateur est saisi par la vision insolite de ces marionnettes géantes, balancées entre ombre et lumière, à travers la haute verrière de ce qui n'était qu'une gare, et qui est devenu un lieu d'embarquement, un palais des Départs.

***

Le dernier des *Cahiers Jean Cocteau* (2) concerne son théâtre, cet « *autre miroir* » où regarde Robert Kanters ; cependant que Jean Hugo évoque la représentation, la mise en scène, le décor de *Roméo et Juliette* dont il ne parle pas autrement, fragile prétexte à spectacle. Au vrai, un *digest* d'une traduction de Shakespeare *fort identifiable*, et parfaitement décharné : ni Shakespeare, ni même Cocteau. Bertrand Poirot-Delpech revient sur l' « affaire Bacchus » par laquelle Mauriac se donna l'occasion d'une double félicité : la cruauté, d'autant plus délicieuse qu'elle écorche un ami ; et la pénitence, qui en sera le fruit tardif. Jean-Louis Barrault, qui créa *Bacchus*, ne mange pas de ce fruit-là : vingt ans après, il restait irrité par ce qu'il appelle sans douceur de « *l'infantilisme ridé* ». La pièce est, somme toute, évangélique, dans la mesure même où le héros s'insurge, mais elle manque de respect aux princes de l'Eglise et à l'Eglise même, mendiante milliardaire : la « *femme-tronc* ». Ce mot-là arracha des cris à Mauriac : Cocteau, enfant non seulement terrible mais dénaturé, couronnait ses péchés, profanations et sacrilèges, en insultant sa mère. Aujourd'hui, ne pas l'insulter, et son père par-dessus le marché, serait plutôt suspect. « L'Affaire Bacchus, conclut Poirot-Delpech, *restera la marque d'un temps où les sentiments et l'âme* (le courage de prononcer ces mots-là !) *fournissait encore le meilleur des effets littéraires. Il paraît que nous sommes désormais au-dessus de ça. Au-dessus, vraiment ?* » Vraiment, non.

Mais ce n'est déjà plus une question de niveau. Plutôt le vertige du vide.

Des inédits : pages de journal et lettres à Jean Marais, à Edwige Feuillère, — qui s'élancent dans un fervent crescendo : « *Chère Edwige* », « *Ma très chère Edwige* », « *Ma chère et merveilleuse Edwige* », « *Ma reine très respectée et très chérie.* »

Et Mauriac, justement. Avec le second de ses propres *Cahiers* (3) qui contient les actes du colloque de Bordeaux. Une vingtaine d'universitaires prennent une vue de la création romanesque de Mauriac et s'interrogent sur la « lecture » qui peut être faite aujourd'hui de ces romans, à tant d'égards traditionnels, et d'un langage naturellment très marqué par son temps. Et par sa province, par son terroir, par un certain air, tantôt mouillé, tantôt embrasé. Tous les critiques se retrouvent donc entre Bordeaux et Malagar.

C'est la singularité de l'étude d'Yves Leroux que d'éclairer *le Paris de Mauriac*, la manière dont il est vu et senti par le romancier et par les personnages. Notons en passant qu'Yves Leroux, qui est aussi l'auteur de nouvelles chargées de mystère, publie ses écrits d'imagination sous le nom d'Yves Frontenac, et c'est, je crois bien, de Mauriac lui-même qu'il a reçu ce second baptême. Signe paternel ? Et peut-être désir inconscient d'incarner un personnage ? Cette ivresse très particulière, il l'a éprouvée *au théâtre, et même, plus* ambiguë, au cinéma, où il a vu paraître devant lui Thérèse Desqueyroux dans le corps d'Emanuelle Riva. Max Milner le rappelle dans son étude où il mesure l'écart entre le roman et le film. Cet écart où se tient l'« autre » : celui qui réinvente (ici, Georges Franju), mais autour plus qu'à l'intérieur du personnage qu'il a reçu *en partage*. Max Milner cite la parole de Mauriac : « *Les créatures des romanciers leur survivent.* » Leur ont survécu. Puisque rien ne survit plus, qu'il n'y a plus de créatures ni de créateurs (hormis, bien entendu, les critiques) : nous sommes aussi « au-dessus » de tout ça.

Un autre colloque fait en partie la matière d'un autre « Cahier » : le septieme de ceux qui sont consacrés à Proust (4). Le thème : « Proust et la nouvelle critique ». Les exposés de Jean Ricardou, Léo Bersani, Jean Rousset, sont suivies d'une « table ronde » très animee, avec par ordre d'entrée en *scène* : Roland Barthes, Gilles Deleuze, Gérard Genette, Serge Doubrovski, J.-P Richard, J. Ricardou, et quelques interlocuteurs dont l'anonymat est strictement respecté.

Le cahier apporte encore deux morceaux inédits commentés par Claudine Quémar, et un document publié par Jacques Bersani et Michel Raymond : *deux extraits, se rapportant à Proust*, des Mémoires d'Ernest Forssgren, le valet de chambre suédois, dont Céleste Albaret n'avait retenu que le prénom, et qui ne resta que quatre mois au service de Proust. Le premier de ces extraits est le récit (beaucoup plus dramatique que celui de *Céleste*) du dernier voyage à Cabourg, en pleine bataille de la Marne ! *Quant au second, c'est le plus trou*blant : il évoque cette « *visite mystérieuse* » du 19 octobre 1922, dont parle Painter, et qui aurait apporté la mort à Proust. A moins que Proust ne soit allé la chercher : fut-il le visité ou le visiteur ?

Ce qui est sûr, c'est qu'il était allé voir Ernest à son hôtel — mais un mois plus tôt, exactement, — l'y avait attendu vainement, en grelottant, jusqu'à trois heures du matin. Cela peut sembler étrange, à l'égard d'un valet de chambre (« intellectuel », il est vrai, et beau garçon) qui n'avait fait que traverser sa maison, huit ans plus tôt. A propos, a-t-on remarqué ce détail ? La lettre qu'il lui laissa est signee simplement : *Marcel*.

(1) (2) (4) Gallimard.
(3) Grasset.

SOMMAIRES

— Le n° 3 de *l'Ouvre-Boîte*, cahiers Jacques Audiberti, réunit des articles anciens, notamment du *Petit Parisien* (quel journal à grand tirage publierait aujourd'hui des faits divers de cette écriture ?), des poèmes, des lettres. (*Les Amis d'Audiberti, Ibis, rue des Capucines*, Meudon).

— Les *Cahiers du vingtième siècle* (Klincksieck) publient les *Cinq rencontres* de Rivière : avec Claudel, Gide, *Rimbaud, Proust*, et *Dada* ; textes de la Journée Rivière pour le cinquantenaire de sa mort.

— Le dernier *Bulletin* (n° 17) de la Société Chateaubriand apporte des lettres *inédites*, dont une à B. Constant (la Vallée-aux-Loups, 87, rue Chateaubriand, Châtenay-Malabry).

— Dans les *Études renaniennes* (16, rue Chaptal, Paris-9ᵉ), J. Gaulmier montre en Renan le « *symbole de la pensée libérale* ». Est reproduite l'affiche de candidature à la députation.

— Les *Cahiers des Amis de Milosz* (6, rue J.-M.-de-Heredia, Paris-7ᵉ) apportent des textes et documents sur les échanges de Milosz et de Joë Bousquet.

VÉRALOGIE

ɔyage autour de la Terre

N voyage autour du monde qui nous fait pénétrer dans les entrailles de la Terre, là où choses, obscurément, mettent ent des siècles, parfois des mil- ; d'années à se métamorphoser surgir enfin sans qu'on les ıde sous des formes exquises insolites aux couleurs d'arc-en-

'est ainsi que posés, côte à côte, soufres éclatants de *Sicile ou* l'île de Milos et l'autunite jaune ınthe de la Haute-Vienne compo- : un jeu solaire aux dissonances ınnantes *avec la francolulite* plus ée du Gabon, symphonie qui ıaise aux accents miel et or ten- du quartz citrine du Brésil avant *résonner* étrangement sur les ıtaux transparents d'un autre ırtz aux facettes *ruisselantes* de ıière blanche au-dessus de la tourline noire où il est venu s'incrus-

Et *du* bleu au violet, l'auricholite venche et rousse du Congo, l'agar- e et l'azurite violette et *culvrée* Maroc *composent, avec la chryso-* lle turquoise du Zaïre et la pierre ıue marine veinée d'ocre et de gris Labrador, un bouquet aux *reflets vitrail qui éclate* soudain en une ule gerbe presque incandescente ıns la cyanitrichite et la microline, première mouchetée d'outremer et du lapis-lazuli, la seconde, moins éclatante, mais contenant toute la gamme des nuances de cette fraction du prisme.

Comment qualifier les flocons laiteux de la calamine de Sardaigne ou le duvet blanc et rosé de l'okenite des Indes ? Une neige en cristaux accrochée aux parois sans âge de labyrinthes souterrains où l'œil d'Alice brusquement réinvente les mystères de la Terre, aux *flux* et reflux de papillons fantastiques et de corolles stratifiées qui n'avaient jamais connu la lumière du jour *avant qu'on ne les découvre par* hasard, quelque part dans le monde, par exemple au Mexique, comme l'octaèdre de pyrite plus brillant que de l'or, en Australie, comme la variscite au vert naïf de pistache qui semble *peinte* sur de la porcelaine ou, en Bohême, comme l'apophyllite rose et transparente.

Tourbillon

Mais devant les excroissances lunaires de la molybénite canadienne, les pierres volcaniques ou les fragments de météorites, on oublie tous les rêves pastellisés où les paillettes dorées et argentées *jettent des feux* follets pour retrouver le serpentement plus lointain d'un univers qui noue englobe dans un giganteque tourbil*lon de rythmes* et de matière inlassablement transformée au fil du temps nouant et dénouant son histoire à travers ses lentes métamorphoses.

Et c'est la leçon fabuleuse de cette promenade parmi les gemmes auprès desquelles nos pierres précieuses traditionnelles taillées et retaillées par l'imagination et *l'habileté humaines* font figure de pâles reproductions, tant est complexe et bizarre ce règne minéral dans lequel éléments natifs, sulfures, halogénures, oxydes, carbonates, phosphates et silicates réinventent le chant parfois opaque, parfois limpide, d'une genèse où se jouent les formes les plus subtiles des forces originelles.

ANNE-MARIE LAVAUDEN.

★ Exposition des minéraux. Muséum d'histoire naturelle, Paris (5ᵉ) : 55, rue Cuvier (métro Jussieu) et 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (métro Monge). Ouvert tous les jours sauf le mardi jusqu'au 15 juin. Entrée : 5 francs. (Enfants : demi-tarif.)

ɔORRESPONDANCE

La santé d'Emile Benveniste

A la suite de la publication (*le Monde* daté 20-21 avril) d'un article de Jacques Cellard, intitulé : « *Un grand nom de la linguistique moderne : Emile Benveniste* », la sœur du professeur Benveniste nous indique que, « *si prouvé physiquement qu'il soit par la maladie, son frère demeure présent, intéressé par les travaux de ses collègues, de ses anciens élèves, par tout ce qui le rattache, de près ou de loin, aux domaines du cœur et de l'esprit.*

» *La* « *sympathie active* » *à laquelle l'article fait appel ne peut se manifester efficacement que par les visites d'amis ou de disciples que le malade a toujours plaisir à voir et intérêt à écouter.* »

Sacrifice et poésie

UN poète a brûlé ses écrits le 23 mai à Paris. « L'artiste meurt dans sa solitude. Je vous ai invités à un enterrement. »

Fervent défenseur du quartier des Halles — où il tient un commerce de mercerie — M. Jean Hillel avait convié la presse à assister à l'autodafé de son œuvre : quelques manuscrits, des recueils de poésie (édités à compte d'auteur), mais aussi l'Ame de Paris, *un ensemble de « poèmes-affiches », qui devaient composer un livre monumental, dont la maquette exposée l'an dernier a été préfacée par M. Jacques Dominati, président du Conseil de Paris, à l'époque.*

« Paris n'a plus d'âme, *déclare l'auteur.* L'art et la vie sont chaque jour davantage étouffés, dans une ville de plus en plus inhumaine. Il fallait ce geste. *Pour* réveiller les consciences. On ne m'a pas proposé d'autre solution. » *Pour théâtre de ce suicide culturel, M. Hillel a choisi, sur le plateau Beaubourg, le chantier du futur Centre d'art contemporain Georges-Pompidou.* « Métallique splendeur au ventre de la ville, ce musée ne doit pas être un tombeau », *déclame le poète pour expliquer la situation symbolique de son* « sacrifice ».

Au coin des rues Rambuteau et Saint-Martin, il était seul devant les immenses palissades du chantier. Imperturbable, il a effeuillé sa poésie au-dessus d'un modeste brasier et, « pour que les mots s'envolent ». *Il a cité quelques vers au hasard des pages :* « Quelque chose ne tourne pas rond dans la tête du monde... On éventre Paris à coups de pic, de fric... ».

Les passants étaient nombreux mais aucun n'a vraiment prêté attention à l'appel du poète. Si, à quelques mètres de là, un attroupement s'était formé, c'était uniquement pour contempler les évolutions d'une grue géante.

FRANCIS CORNU.

ANNIVERSAIRE

« Vous êtes allemand ? »

Pour l'anniversaire du débarquement allié en Normandie du 6 juin 1944, un étudiant américain en France est venu à Ducey, village de la Manche proche d'Avranches, où son père avait été blessé. Il raconte cette visite dans un style très personnel qui nous a paru émouvant dans sa maladresse et que nous avons ici, y compris l'orthographe, rigoureusement respecté.

LE ciel lunatique, ce jour normand-là, a laissé tomber des *gouttes* d'eau. *Puis, le firmament* a déclaré la truce avec le soleil, qui s'est défendu glorieusement contre le front des nuages. La chaleur bienvenue m'a obligé d'enlever mon imperméable

La route descendait petit à petit sur Ducey. Mon anticipation, par contre, se levait durant le dernier kilomètre. Etourdi des images, mon esprit a rôdé dans le passé. Il y avait trente ans juste que les hommes, garçons américains en train de se faire hommes, ont débarqué sur les plages au nord. Ils avaient quitté les lieux où, deux mois avant leur passage, l'angoisse de fer aigu et sang perdu avaient remplacé le mugissement de la mer. Leur course a été celle que je suivais, trente ans après eux. Le monument à côté de la route a témoigné aux nombreuses morts d'une paroisse, qui a été presque toute détruite.

Le carrefour modeste de Ducey a retenu sa mine, peu changée apparemment. Les urinoirs en plein air qui ont étonné les soldats étrangers, les panneaux dirigeants les voitures vers St. James et Pontaubault, une publicité décolorée d'une marque de bière, tout est resté presque pareil.

L'épicerie n'a plus de vitrines cassées, ni de grenades allemandes non éclatées. Dedans l'épicerie, j'ai acheté quelques pêches succulentes, un goût de gruyère, et une demi-baguette pour l'aventure qui était déjà en train de se dérouler. Je me suis dit : le patron qui me sert serait le fils du patron qui a connu les jours gris de la guerre.

La recherche que j'ai continué me semblait avoir toutes les qualités d'une expérience romantique. Plus intensive qu'est devenue cette quête, plus près en est venu le but, et plus... cet esprit m'a frappé. En quoi se consiste-t-il ? Un romantisme simple et pûr — le désir que mon errance soit significative ? La solemnité de la perte de beaucoup de personnes jeunes et vielles, qui a eu lieu en cet endroit-là ?

Mon attention s'est attachée aux détails, un sourire content toujours sur mon visage. En partant du village, je savais qu'il ne m'est resté qu'un demi-kilomètre sur la route calme, jusqu'au hangar et la barrière rouillée que mon père a décrit dans une lettre. Dans une maison à côté, une famille m'a regardé avec curiosité, pendant qu'ils mangeait leur repas de midi. D'une curiosité forte, avec des gros yeux regardant en toutes directions, les soldats de mon âge ont également scrutiné cette maison, trente ans avant ma suite dans leurs pas. Le hangar et la barrière que j'ai trouvés, un peu plus loin, ont été exactement comme mon père les a décrits.

Cela ne fait plus rien

Il y avait quelques instants *d'intervalle* ; *j'ai hésité. Le* but approchait. Une sensation de calme regnait partout. Tranquillement, je me suis avancé. Les hais typiques, bordant les champs pour les bêtes, un chemin avec les traces à peu profondes, et de l'herbe couverte de rosée ou de la pluie, ont créé la scène, sous le ciel sombre et l'atmosphère humide d'août. Mes comarades sur la scène étaient plusieurs lapins timides, dans quelques cages dessous un arbre.

Après avoir traversé plusieurs champs, passant soigneusement entre les fils des barrières, j'ai essayé de me mettre aussi proche que possible à l'endroit juste, où mon père a été blessé une nuit, trois décennies avant mon arrivée. Ils étaient malfortunés plutôt que héroïques, quand quelques bombes ont éclaté près d'une dixaine de soldats, qui en suffrirent les conséquences. Les survivants étaient peu. Sur cette histoire passée, mais si proche, j'ai réfléchit. Le moment fort a duré sans comble. Ce que j'avais essayé de saisir n'était pas un petit coin de terre normande; mon but a été une, mais une cache de sensations.

En sortant doucement de mon songe et de l'endroit, je me suis trouvé à côté d'un ruisseau jouissant, dans l'arrière pâture d'une propriété privée. Surtout à cause de mon état d'esprit, j'ai été bien choqué de regarder un monsieur, en train de faire de la pêche et qui était gené de ma présence. Après un échange de paroles courtes de loin, je suis monté vers la route de l'autre côté de Ducey. Pour gagner la route, j'ai été obligé de passer à travers la cour de chaumière appartenant au monsieur et sa petite famille.

Heureusement, la dame d'une trentaine d'années et sa fille petite et attentive, s'intéressaient plus à moi que le père grincheux.

« *Pardon Madame, je ne savais pas que j'empiétais une propriété privée. Je peux trouver la route de Ducey par là ?* »

« Oui, tout droit », a-t-elle répondu avec une certaine curiosité.

« *J'étais en train de chercher un endroit particulier. Mon père a été ici pendant la guerre.* »

« Pendant la guerre ? »

« *Oui Madame, mon père a été blessé près d'ici pendant la deuxième guerre.* »

En écoutant mon histoire dans mon accent étranger, elle m'a demandé, « Ah bon, alors vous êtes allemand ? »

Les années ont enterré effectivement la guerre. Sa réaction m'a frappé drôlement. Pendant notre conversation, cette dame avait ajouté, « Soit allemand, soit américain, cela ne fait plus rien. »

Le temps s'est remit a pleuvoir légèrement. Avec les mains dans les poches, et mon imperméable toujours sur le dos, j'ai marché vers un pont charmant où je me mettais casser la croûte et absorber les evénements de la matinée.

JOHN HORTON

SOCIETE

Croquis

LES TRIBULATIONS D'UN PROVINCIAL A PARIS

J'AVAIS vu des colonnes, des pages entières de petites annonces immobilières dans les quotidiens parisiens, depuis ma province. Sur leur foi, la recherche d'un logement à Paris me semblait aisée. Je suis arrivé, confiant, dans la capitale, j'ai pris une chambre dans le centre, sûr de n'y rester que deux ou trois jours. L'offre était telle, m'avait-on dit, qu'il était certain que je trouverais à me loger sans difficulté à condition de payer le prix.

A l'aube du premier jour, j'achète les quotidiens du matin, conscient au passage de faire ma « B.A. » pour la presse en difficulté, et je m'installe, stylo en main, devant les annonces, dans un café. Au premier coup d'œil : magnifique. « *Exceptionnel. A saisir. 2 P., cuis., bains, w.-c., étage él., asc., tél., calme, soleil.* » Je coche. Et ainsi de suite. Si le studio est minuscule, il est forcément « coquet », « rare », « de caractère ». S'il n'y a pas d'ascenseur, *l'appartement* donne *sur* « cour, plein soleil ». Inévitablement. Bref, tout l'immobilier parisien, il est confortable, tout l'immobilier parisien, il est bien... Bientôt mes journaux regorgent d'annonces encadrées et cochées. Je m'élance vers la poste.

Je suis vite fixé. Le « *splendide studio 600 F t.c.* » donne sur une cour vétuste et sombre, et on doit y vivre avec l'électricité allumée toute la journée... Le « *2 P. rare, tout confort* » se situe au rez-de-chaussée d'une rue très passante où il ne saurait être question d'ouvrir la fenêtre. Je me rends vite compte combien, dans leur majorité, les annonces sont imprécises, pour ne pas dire plus. J'élimine donc les offres trop incomplètes et téléphone aux agences ou au propriétaire, privilège rare, pour obtenir les renseignements manquants : étage, téléphone, chauffage, parking, quartier, sur cour ou sur rue, etc. Finalement, je prends trois rendez-vous.

La première agence a bien voulu envoyer son représentant m'attendre devant l'immeuble où je dois visiter un studio. Je devais apprendre par la suite qu'il est rare qu'il en soit ainsi. Ces messieurs de l'immobilier préfèrent que vous passiez à l'agence d'abord. Cela donne des trajets rationnels du genre : je pars du cinquième pour aller dans le neuvième, à l'agence, qui me fera visiter dans le quinzième. En métro, en bus ou en voiture, cela va chercher dans la demi-matinée pour chaque démarche.

Une niche

Pour l'instant, le studio en question ressemble plus à une niche qu'à un logement. Rien de commun avec l'annonce. Je visite ensuite un deux-pièces meublé « de caractère ». Il est visible que la famille du propriétaire tenait à se débarrasser de ses meubles. Ma troisième expérience achève de me désespérer.

Retour à la page des petites annonces. « *Directement du propriétaire au locataire* », dit l'une d'elles. J'y vais : moyennant 200 à 300 F (suivant l'organisme) on vous communique un choix de locations tenu à jour. Votre abonnement reste valable de six mois à un an, ce qui laisse craindre une certaine lenteur. Je me désiste.

Nouvelle aube, nouveaux journaux. Et ainsi pendant une bonne semaine, ballotté entre les promesses vagues ou les offres trop tardives (studio loué la veille, mais oui !), promené par des agents immobiliers qui découvrent avec moi que le studio n'est pas conforme, en effet... Un matin enfin, je déniche l'oiseau rare : neuf, jamais habité, confortable, petit aussi, pas trop cher (rien ! du 1 300 F les 30 m2) et dans un arrondissement sympathique. Je prends le premier métro, je visite, je sors convaincu, je satisfais aux préliminaires, puis nous gagnons l'agence.

« *Vous avez un bulletin de salaire ?* » Surprise. L'employée me regarde soupçonneuse. Comment peut-on songer à se loger sans bulletin de salaire ? J'explique : étudiant, j'arrive, je cherche un toit et justement du travail, j'ai déjà fait ceci et cela, etc. Méfiance. Elle s'en ouvre au chef. Il me regarde à son tour. Je comprends : il faut des garanties, un papier signé de mon père (à vingt-six ans !), un relevé d'identité bancaire. Je commence à imaginer ce que vivent les immigrés à leur arrivée. Excédé, je me lève. On se radoucit, on me fait confiance, on sort un contrat.

Le téléphone sonne : le chef décroche. C'est une communication personnelle. Il a passé un bon week-end, les affaires sont difficiles, il a un mal fou à louer... Je réalise tout à coup pourquoi il m'a quand même octroyé le studio et je pense à ce que j'aurais pu devenir si la situation n'était pas aussi mauvaise.

MICHEL MONNEREAU.

AVANT...



APRÈS...



(Dessin de KONK.)

TÉMOIGNAGE

Madame Pandore n'est pas contente

LA lettre dit : « *Maintenant que nous autres, femmes, avons un ministre de la condition féminine, j'aimerais que ma brillante consœur se penche sur le cas des femmes de gendarme. Tout ce qui va suivre est strictement vrai et contrôlable.* »

A la vérité, « tout ce qui suit » témoigne d'une abnégation que l'on espère volontaire et consciente. « Madame Pandore », puisqu'elle signe ainsi (et ce choix à lui seul en dit long), a la dent dure mais sensible la fibre conjugale dont sa rancœur est tissée. D'un bout à l'autre, sa longue diatribe n'est qu'une dénonciation de la grande misère de son gendarme d'époux.

« *Le gendarme est un esclave* », pose-t-elle. Et de le démontrer : « *Mon mari a commencé sa carrière dans la gendarmerie mobile. Les responsabilités sont multiples et le service extrêmement astreignant. Un sous-officier de gendarmerie travaille de douze à quatorze heures par jour. Le reste de la journée, il se tient disponible au premier appel. On est militaire vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*

» *Le gendarme, qu'on le compare au sous-officier des corps de troupe ou au policier, est toujours perdant. Le grade de sous-officier de gendarmerie équivaut à celui de sergent d'active. Le rapprochement s'arrête là.* » Et d'expliquer que le sous-officier de corps de troupe reste sergent un an : il peut ensuite passer sergent-chef à vingt-trois ans, adjudant à vingt-cinq, adjudant-chef à vingt-huit : puis, s'il n'a pas pu faire d'école d'application, officier technicien grâce à la promotion sociale.

Il n'est pas question de carrière courte dans la gendarmerie. On peut être capitaine à vingt-sept ans, mais, en aucun cas, au même âge, sergent-chef ou adjudant de gendarmerie. Un sous-officier de cet âge-là est un gamin. En trente-cinq ans de carrière, il peut espérer gravir trois grades (sept pour les officiers). Dans le meilleur des cas, il sera sergent-chef à trente-sept ans, adjudant à quarante-quatre et adjudant-chef à cinquante-deux. Pas non plus de promotion sociale dans la gendarmerie, ni d'officiers techniciens. « *Dieu sait pourtant si j'ai vu et si je vois mon mari travailler pour obtenir tel brevet ou tel certificat ! Mais d'avancement, point. Le recyclage est permanent mais se fait à la maison, sur le peu de temps de loisir.* »

Par rapport au gardien de la paix, le gendarme, à en croire Mme Pandore, n'apparaît pas moins défavorisé. Le policier doit sept ou huit heures de service quotidien, et la distinction est nette entre service de jour et de nuit : dans la gendarmerie, elle est inconnue. Le policier sait ce qu'est un quart d'heure supplémentaire. La promotion sociale dans la police est toujours assortie d'un avancement.

Tout cela passerait encore si le gendarme n'était pas « *un Français de troisième ordre. Grugé, tourné en dérision, il amuse la France sous les traits grimaçants de M. de Funès. Et on le ridiculise sans risque : il n'a pas le droit de se syndiquer.*

» *Il faut que cela cesse. Les gendarmes en ont assez d'une condition indigne, du rire et du mépris.* »

Les temps vont. Les défenseurs du faible et de l'opprimé ont changé de sexe. Ce sont les faibles « femmes de Jean », maintenant, qui volent au secours du gendarme.

CARTE POSTALE

Du haut de cette tour...

LES Parisiens se bousculent, me dit-on, pour gagner — par l'ascenseur — le sommet de la tour de béton Montparnasse. Cela ne se passe pas sans un petit pincement au cœur, d'émerveillement et d'inquiétude mêlés. Les provinciaux et les touristes étrangers lui préfèrent la vieille dame au tempérament de fer qu'est la tour Eiffel. Le monument le plus visité de Paris.

Jamais on n'a vu une telle affluence sur le Champ-de-Mars ! Des familles traînant des gamins trépidants, des semi-hippies en tee-shirts bariolés, des misses britanniques en peloton, des écoliers en groupe, des Japonais à appareil photographique, des flâneurs aussi...

Le flâneur quand il considère
Les cent étages à gravir
Du démesuré belvédère
Demande : à quoi peut-il [servir ?

Ainsi François Coppée rimait-il sa désapprobation envers « cette pyramide insensée ». Il est vrai qu'il y voyait aussi « une affaire de gros sous », *ce qui n'était pas si* mal jugé. La tour Eiffel est un théâtre qui jouerait toujours à bureau fermé.

Il y aura quatre-vingt-six ans le 15 mai que les premiers visiteurs escaladèrent la tour de M. Boenickhausen, un Dijonnais qui, depuis neuf ans, avait obtenu le droit de s'appeler M. Eiffel. A pied : les premiers ascenseurs ne fonctionnèrent que le 26 du même mois. Ils *transportèrent vingt mille* courageux par jour. Ces monte-en-l'air étaient des pionniers.

J'étais, l'autre midi, entre les quatre pieds d'acier de cette sauterelle devenue vedette internationale. Deux s'ornaient du drapeau indiquant que les deux ascenseurs étaient en service. Deux « queues » bariolées, paisibles mais caquetantes, serpentaient jusqu'au centre transformé en parking. Les maniaques du clic photographique s'en donnaient. Les plus intrépides calculaient le prix, dans leur monnaie natale, de ces petites tour Eiffel de métal doré que les boutiques de souvenirs se plaignent de vendre moins cette saison. Les cartes postales, évidemment, coûtent moins cher.

Il y a trois ou quatre restaurants sur la tour (150 000 couverts par an !) dont une brasserie relativement à bon marché. Mais avec le prix de la montée cela fait quand même assez cher, surtout pour les amateurs d'altitude qui entendent pousser jusqu'au troisième étage. Celui de l'appartement du défunt « papa » de la tour. Aujourd'hui, seuls les privilégiés peuvent visiter la chambre d'Eiffel, demeurée telle qu'il l'occupa. Les visiteurs moyens s'intéressent surtout à la vue et aux placards secrets protégeant les appareils les plus divers de la météorologie. Ils sont nombreux ces passionnés puisque, aux jours d'affluence, des écriteaux signalent qu'il faut attendre plus d'une heure pour cette montée depuis la seconde plate-forme jusqu'au troisième ciel de la *tour.*

Mais la meilleure affaire serait-elle la petite baraque qui vend des frites, des chiens chauds et des gaufres, installée au flanc du pied droit, côté Seine ? Cornet de frites en main, la horde envahit les ascenseurs :

« Avancez, m'sieurs-dames, les tickets bleus pour le premier étage. Allons, pressons ! »

Les étrangers supportent avec un peu d'étonnement la mauvaise humeur constante de ce personnel à allure de garde-chiourme. Les Français ne disent rien. Pour un peu ils se sentiraient coupables d'aller visiter cette grande dame... Puis une voix microfigée sussurre en diverses langues qu'il nous faut faire attention aux pickpockets. En ces temps de hold-up, le pickpocket semble « rétro » en diable.

Il est vrai que, à la tour Eiffel, il est « en situation » !

COURTINE.

UNE RENCONTRE

Soviétique au féminin

La femme soviétique a-t-elle un sort plus enviable que ses sœurs d'Occident ? L'émancipation des femmes est-elle, dans les pays socialistes, encore un objectif ou déjà une réalité ? Quarante femmes soviétiques, qui participent actuellement, en France, à un voyage d'études organisé par l'association France-U.R.S.S. (1), ont l'occasion de comparer deux manières de vivre la condition féminine. La leur ne leur déplaît pas si l'on en juge par les réponses apportées au cours d'un débat organisé mercredi 4 juin à Paris.

Aux questions souvent perfides d'un auditoire passionné où les femmes étaient en majorité, quatre Soviétiques, au féminin, ont apporté des réponses tranquilles et officielles. Elles connaissent à fond les lois sociales de leur pays. Elles sont sincèrement persuadées de l'excellence des équipements collectifs que l'Etat met à la disposition des femmes pour faciliter leur tâche de mère, d'épouse et de travailleuse. « *Tous les efforts de l'Etat*, explique l'une d'elles, *sont tendus vers la résolution du problème de la mère de famille et de ses enfants.* » « *Les femmes*, annonce une autre, *ont toutes leur place dans toutes les sphères de la société. Il existe une pleine égalité pour l'accès à la culture.* »

Mais les Occidentaux ont de drôles de questions ! Les voici qui parlent de « rôles » dans les couples, qui posent des questions sur la contraception, la sexualité et même — horreur ! — l'homosexualité. Les mesures sociales, fort bien, semblent dire les interlocuteurs des femmes soviétiques, mais parlez-nous de vos mentalités.

Sur ce terrain, le socialisme offre un visage bien traditionnel. « *Le mariage*, dit Mme Kelma Griganova, professeur de droit, *doit rester un moment inoubliable et solennel. Nous avons donc construit dans les villes un palais des mariages où les amis viennent nombreux, où l'on joue de la musique de Mendelssohn en buvant du champagne. Les cérémonies se déroulent différemment d'une république à l'autre pour être assorties des caractères traditionnels de chaque région.* »

Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans certaines professions comme la médecine ou l'enseignement. « *C'est*, explique Mme Griganova, *qu'il est plus dans la nature d'une femme d'exercer certaines professions, mais aucune loi n'y oblige. La profession de juge aussi convient plus aux femmes, et c'est pourquoi elle se féminise en Union soviétique.* » Mme Valentina Fédotova, rédactrice en chef de la revue *la Femme soviétique*, pense que la spécificité féminine n'est pas une invention des hommes : « *Quelles que soient les discussions qu'on peut avoir, les hommes n'accoucheront jamais. Le problème de la maternité restera toujours posé, c'est pourquoi l'Etat fait tout pour aider les femmes à accomplir leur fonction essentielle, qui est de mettre les enfants au monde.* » En dépit des questions posées, il sera impossible de savoir en quoi consiste, pour Mme Fédotova, la « *fonction essentielle* » de l'homme.

Tradition nationale

Au-delà de la famille traditionnelle, les Occidentaux cherchent — parfois — de nouvelles *formes de vie*. Les communautés, par exemple : « *Nous avons entendu dire, en effet, que cela existait aux Etats-Unis et en France. Nous espérons que cela ne se produira pas en Union soviétique.* » La contraception ne paraît pas un problème, car les méthodes mécaniques sont en vente partout : « *Les femmes de notre pays ont été traumatisées par le fait qu'en Allemagne et en Suède des femmes qui avaient pris des pilules anticonceptionnelles avaient eu des enfants anormaux.* » La question de l'homosexualité, plusieurs fois posée, finit par recevoir cette réponse : « *On a une attitude différente selon les traditions nationales. Le peuple russe, à cet égard, a toujours eu une attitude négative. Il est normal que l'opinion nationale se reflète dans les lois.* » Un peu excédée par cette question, Mme Fédotova rappela que, depuis la guerre et ses millions de morts, l'Union soviétique avait eu d'autres problèmes : « *Il était plus important de s'occuper du renforcement de la famille et de la natalité que de l'homosexualité.* »

Quand une Française demanda, pour finir, s'il existait en U.R.S.S. des « organisations féministes », les visages des femmes soviétiques s'ornèrent de larges sourires : « *Les femmes ne peuvent pas vivre sans les hommes, ni les hommes sans les femmes.* » Sous-entendu : en Union soviétique comme chez vous.

BRUNO FRAPPAT.

(1) 8, rue La Vrillière, 75001 Paris, tél. : 488-45-61.

RADIO-TELEVISION

rediffusion des «Rois maudits», de «François Gaillard», de «325000 francs», etc.

Le petit écran remonte le temps

ES Gens de Mogador », « François Gaillard ou la vie des autres », « les s de la Constance », « les naudits », « la Dame de reau »... Les grandes heures élévision populaire 1975 sont s, des rediffusions, le phéno- est explicable mais non ano-

rêt de la production de fic- endant les ultimes grèves de .F., les difficultés économi- es sociétés héritières de s, *inciteraient à croire* qu'il uniquement d'un résultat de urie. Pourtant, une rediffu- *coûte pas forcément moins* n droits à verser que l'achat ilm, d'une série américaine un sous-produit germano- nsteino-privé qu'on dési- sous l'emblème symbolique Bavaria.

choix de ces rediffusions ré- une constatation : l'indice e n'est pas seul en cause ; qu'une émission trouve dans lic est fonction du dialogue peut entretenir avec lui. On epasser cent fois « Au nom loi » avec Steve McQueen es samedis de Guy Lux sans *un événement ; ce sont des* s aussi standardisés que les nnettes *du hit-parade*, et, si *scours n'est ni innocent ni* ffet, il ne provoque aucune cation profonde dans le

dis que les héros des feuil- français de qualité sont des , des parents, des voisins. Dame de Monsoreau » ren- u monde mythique des lec- dolescentes... même si on n'a umas que des succédanés. es Rois maudits » et leurs ements théâtraux sur fond re et de voiles de tulle peints nt simultanément les tradi- u roman familial (comme le les Gens de Mogador ») et sé filtré par l'opérette en cos- ; il y a une liaison vraisem- dans l'inconscient collectif l'univers des Strauss, père et presse spécialisée dans les s princières d'aujourd'hui, et frontements communs de personnages que l'histoire semble avoir placés hors du commun, Louis X le Hutin et les siens.

« François Gaillard » et « les Cousins de la Constance », parce qu'ils sont en costumes d'aujourd'hui et ne font pas appel à des personnages extraordinaires, semblent mettre en marche d'autres méconismes : la description de milieux *fortement* typés, *le monde des « choses de la vie »*. Le sous-titre de « François Gaillard » : « la Vie des autres », laisse même supposer que, si *certains* sont « les autres », d'autres peuvent être « nous » (dans l'esprit du téléspectateur).

Voir deux fois modifie le regard

On peut *apprécier diversement* ces produits extraits des racines de la culture populaire et renvoyés (dévoyés) par les mass media : ils existent, et leur nom reste plus familier aux téléspectateurs que celui d'œuvres plus importantes dans le sens de la recherche et de la réflexion. Plus familier aussi, plus sympathique que celui des « Forgeot » *de Marcel Jullian*, feuilleton-formule, statistiquement conforme aux modèles réussis, mais mis en faillite par l'excès de cynisme de ceux qui l'ont mis en œuvre, à l'économie de cœur, d'intelligence et d'argent, en se disant : ça passera toujours... Les « Forgeot » ne sont pas en cause en particulier ; ils sont un symbole, car on pourrait citer en vrac tous les feuilletons de l'avant-journal télévisé : « Une Suédoise à Paris », « Pilotes de course », « l'Héritage », ou, hier, « Vive la vie », « le Temps de vivre, le Temps *d'aimer* », « *l'Age en fleur* », etc. (on ne les reconnait pas au premier regard tant ils sont stéréotypés).

D'ailleurs, il n'y a sans doute eu, ces quinze dernières années, que deux feuilletons de début de soirée *à provoquer des phénomènes populaires décelables* : « Janique Aimée » et « l'Homme du Picardie ».

Pour en revenir aux actuelles rediffusions — si elles s'expliquent et paraissent bien accueillies — le fait même de rediffuser n'est pas *indifférent*. Certes, le vide actuel des programmes pare d'un prestige inavoué les bons moments passés *avec* l'O.R.T.F. Mais il y a des glissements de sens que chaque téléspectateur pourra s'amuser à observer sur lui-*même* et sur ses proches.

Car voir deux fois modifie le regard : l'attitude du spectateur qui *découvre, curieux* de la séquence *suivante, n'est pas celle du familier qui revit* en double quelque chose qu'il a cru oublier, mais reconnait, et se dit : « *Maintenant*, je crois bien *qu'il* va se passer ceci ou cela. » Le *téléspectacle* se rapproche ici, dans un sens, du rituel, ce qu' *devrait* intéresser *le* sociologue qu'est M. Jean Cazeneuve, le président de TF 1.

A l'inverse, on peut également noter que les émissions que l'on voit ne sont pas des œuvres d'art *idéalisées*, hors *contexte*. Elles entrent dans la mémoire avec le temps qui les entoure (temps subjectif, *variable selon le téléspectateur*), et sont reprojetées dans des conditions qui ne sont pas, non plus, neutres. Il y a, dans le continuum télévisuel dont la ligne moyenne se situe entre 19 h. 30 et 22 h., interaction des différents *éléments*, telle image du journal télévisé fournissant, par exemple, la fable — ou la clef de lecture — *de l'ensemble des images* ou des histoires qui lui succéderont.

Des vues de la guerre du Vietnam donnent un sentiment actuel de l'idée de guerre, mais n'y a-t-il pas distorsion dans le rapprochement inconscient que l'on a fait un soir ou l'autre entre 42-44 et la guerre d'Indochine ?

Plus généralement, le type et le rythme de sa programmation situent une émission par rapport à ceux qui la *regardent* : « François Gaillard ou la vie des autres » découpé en quarts d'heure avant le diner ressemblait à une irruption du réel dans l'espace de l'écran ; au rythme d'une heure par semaine on en *découvre, à l'évidence*, la fiction et la dramatisation.

Preuve incidente qu'une *émission n'est pas* seulement un souvenir, *mais aussi un objet qui* vieillit et qui se date, le retour à Varsovie de Jean-Marie Drot est, au sens plein, une « Caméra explore le temps », puisqu'elle explore le seul *temps qu'elle* ait à connaître, *celui* de la caméra.

Dans ce « Varsovie », l'autobiographie de Drot s'inscrit sur l'écran comme à l'accoutumée. Il y a l'histoire : Varsovie, ville martyre, *les documents d'époque ; il y a le réel filmé*, Drot à *Varsovie en 1966*, interrogeant les souvenirs des anciens et des plus jeunes ; et il y a, aujourd'hui, le même Drot revoyant les mêmes, mais la couleur en plus, mais neuf ans en plus, et la manière d'apprécier les lieux, les faits, et les gens a changé. La résurrection de Varsovie a déjà besoin *d'être expliquée ; ce n'est plus une* évidence.

En inspectant les ruines...

La tentative est assez nouvelle ; intéressante. Dans un autre sens, Jean-Claude Bergeret était reparti, il y a deux ans, « A la découverte des Français », les mêmes que dix ans auparavant, pour voir ce qui s'est passé.

De telles expériences sont indispensables, car le temps apparent de la télévision est le présent, alors que les quatre cinquièmes de la fiction *qu'on* y voit actuellement (films ou dramatiques tournés il y a plusieurs années) rendent compte d'une *sensibilité* passée, même si elle parle à ceux qui la regardent aujourd'hui. Nous voici inspectant les *ruines de nos souvenirs. Mais* pour combien de temps ?

MARTIN EVEN.

★ « Les Cousins de la Constance », les dimanches 8 et 15, FR 3. 19 h. 5.

★ « François Gaillard », dimanche 8, A 2, 21 h. 20.

★ « Les Rois maudits », mardi 10 *et samedi 14, A 2, 20 h. 35.*

★ « La Dame de Monsoreau », dimanche 15. A 2. 21 h. 35.

★ « Varsovie », dimanche *15, FR 3*, 20 h. 5.

Vailland et Prat en noir et blanc

REVOIR *325 000 francs* de Jean Prat et Roger Vailland, dix ans après la mort du romancier, et onze ans après la première diffusion de cette dramatique, c'est redécouvrir les vertus de l'authentique *noir et blanc* : contraste des arbres et du ciel, ombres des visages, lumière des regards, éclat de la peau des femmes, et cette netteté des cadrages qui semblent souligner chaque image d'un trait rageur. Les phrases de Vailland écrivain s'entrechoquent comme des cailloux ; la voix de Vailland acteur (il joue ici son propre rôle) tranche dans le vif des situations. Et la réalisation de Jean Prat se rythme sur le débit haché de ce roman-vérité, raconté avec le détachement et la simplicité linéaire d'une chronique villageoise : « *Oyonnax, dans le Jura, était le centre de l'industrie de transformation de matière plastique. Un beau matin...* »

Mais lorsque Jean Prat parle, dix ans après, de 325 000 francs — sans doute sa plus grande réussite, avec *l'Espagnol*, d'après Bernard Clavel — il n'y met pas davantage de fioritures. Il connaissait personnellement Vailland. Il aimait ce roman. Il le trouvait, plus que tout autre, « propre à passer à la télévision ». Sa réduction à la durée-standard d'une heure et demie pouvait se faire « sans mutilations importantes ». « *Relisez le texte*, dit-il encore, *et comparez-le avec l'adaptation que Vailland et moi en avons faite : il n'y manque presque rien. Ni le double ton que supposent les commentaires de l'auteur dans le courant de l'action ; ni la concentration des faits dans le temps et dans l'espace ; ni la montée progressive de l'angoisse ; ni l'apparente banalité de l'intrigue ; ni le fond d'analyse rigoureuse. Croyant se rendre libre en gagnant la somme qui lui permettra de se marier, Busard, le héros, vend son âme à la société de consommation : le sujet est à la fois clair et ambitieux.* »

***

Voilà pour l'histoire de cette dramatique. Mais son délicieux parfum d'autrefois ? Mais les péripéties inénarrables de cette course de vélos d'intérêt départemental, l'un des « morceaux de bravoure », du film avec le suspense horrible de la fin ? Mais l'espèce d'attendrissement que l'on ressent en retrouvant Vailland, droit comme un « I », dans sa vieille décapotable ? Et la recherche formelle de l'ensemble, *la présence du narrateur « dans le champ »*, à la fois protagoniste et commentateur, véritable « caution de réalisme » apportée à la fiction dramatique ?

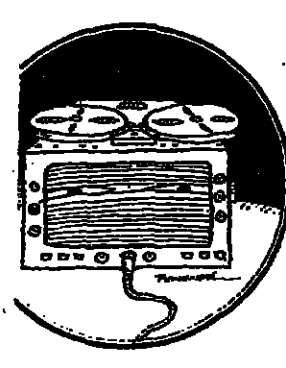
« *Vrai rêve, rêve vrai, une vraie histoire qui peut être interprétée totalement par Freud, par Marx et par bien d'autres, elle a toutes les faces possibles de la réalité* », notait Vailland, le 15 janvier 1963, à propos de l'intrigue de *325 000 francs*. Jean Prat s'est fidèlement appliqué, lui aussi, à débusquer la réalité : il n'a employé que des « demi-acteurs », qui font « comme si » à demi. Mais il se défend d'avoir été le précurseur d'une certaine école spontanéiste. « *Je n'aime pas les bafouillages anodins, les mots pour ne rien dire. Je déteste faire l'école buissonnière et laisser des temps morts. J'aime savoir ce que je fais et dominer mon sujet. A l'époque, on tournait de façon plus détendue, sans s'occuper d'impératifs commerciaux. Mais la rigueur, la fidélité au texte constituaient des principes importants.* 325 000 francs *est un sujet dur, réalisé sous la direction d'Albert Ollivier. Un sujet si dur que peu de responsables l'auraient accepté.* »

A. R.

★ Mercredi 11 juin. TF 1, 20 h. 35.

DU CÔTÉ DES MEDIA

Le CREPAC ou les servitudes de l'indépendance



LE 24 avril dernier, lors d'une séance de projections organisée par l'Institut national de l'audio-visuel, M. Pierre Emmanuel recevait le CREPAC (Centre de recherche pour l'éducation permanente et l'action culturelle) et son président-directeur général, Roger Louis, en ces termes : « Vous nous donnez l'exemple même de ce que pourrait être la communication de masse en matière d'audio-visuel. »

Six ans après son exclusion de l'O.R.T.F. (consécutive à son action aux avant-postes, au cours des grèves de mai-juin 1968), Roger Louis exécutait donc une rentrée *triomphale*. Simple prise de contact, peut-être. Mais l'affabilité de l'accueil semblait signaler, entre cet ancien journaliste « indésirable » et la télévision « officielle » — quoique un peu marginale — l'existence de nouveaux rapports de force.

Au cours de cette séance, furent projetés et présentés quelques exemples des réalisations récentes du CREPAC : un document « vidéo » tourné pendant la grève des usines Thomson représentant une forme originale d'information et de pédagogie syndicale (au lieu d'être énoncées sous forme de tracts, les revendications ouvrières étaient « mises en scène » dans une véritable représentation théâtrale, *jouée devant les grévistes* par des acteurs professionnels), et une animation réalisée (également en « vidéo ») dans *de nombreuses localités de la façade* méditerranéenne, à la demande des services nationaux de l'aménagement du territoire.

Les animateurs du CREPAC démontraient ainsi l'extrême diversité idéologique et les limites de leur action, telle qu'ils sont, du moins, en mesure de l'exercer actuellement.

Des reportages « sauvages » dans les usines *(repérés souvent* au hasard d'un coup de téléphone ou de relations syndicales individuelles) aux « opérations commandées » (menées à l'initiative — et aux risques et périls — des grandes administrations) quels peuvent être, en effet, le rôle et l'avenir d'un organisme comme le CREPAC, n'émanant d'aucune formation politique et pourtant suspecte (jusqu'à un certain point) aux yeux des pouvoirs publics ?

Le CREPAC n'est plus, aujourd'hui, sans concurrents sur le « marché » de la contre-télévision. Ainsi, mis en place sous l'impulsion du comité central du P.C.F., Unicité (« le Monde » daté 18-19 mai) possède des moyens d'ouverture considérables sur le monde ouvrier. Ainsi, Cinélutte, un collectif de cinéastes, d'orientation « marxiste-révolutionnaire », occupe, depuis sa constitution en 1973, beaucoup de brèches laissées libres par la C.G.T. dans l'organisation des animations visuelles au sein de l'entreprise. « Quand on filme, on prend parti » disent les jeunes militants de Cinélutte : *l'objectivité, pour eux, n'est plus* un problème. Il y en a bien d'autres.

A l'opposé, le CREPAC continue, semble-t-il, à faire sien, contre vents et marées, l'un des slogans « avancés » de l'ex-O.R.T.F. : un information « libre » et « objective », dans l'indépendance.

L'AGE ET LA

AGE E RAISON

A naissance du CREPAC date, officiellement, du printemps 1968. Mais *pour* Roger is, son fondateur, l'origine de e association remonte à une d'émission « *complètement* rue » qu'il avait proposée en à M. Contamine, directeur la télévision. « *Nous vivons*, it-il soutenu à l'époque, *dans société confrontée à des oblèmes sans précédent : es nouvelles, croissance démophique, multiplication du parc omobile, etc. Il faudrait donc ceux à qui incombent les ponsabilités puissent, avant de ndre des décisions, expérimen- leurs projets. En les testant le public intéressé. En mettant ui-ci en mesure de répondre oui ou par non au détail des positions du gouvernement.* » trésor commun, constitué par e contribution d'un franc par éspectateur, l'aide de la Caisse s dépôts et consignations, les ns offices de l'E.D.F. devaient, selon Roger Louis, permettre au petit écran *de devenir ce lieu* privilégié « *de réflexion et de dialogue* » sur les mutations d'une *société moderne*.

Ce projet se montre irréalisable. L'idée, assez voisine, d'un système de participation populaire sur échantillonnage de la SOFRES (l'émission devait s'intituler « les Clés du futur ») devait échouer un peu plus tard. Comme ont également échoué les plans de M. Biasini concernant la diffusion mensuelle d'un grand magazine d'information, de cent vingt minutes, programmé à 20 h. 30, quand Roger Louis, pressenti comme producteur, a émis le désir d'y associer en direct « *les forces vives du pays* ».

Le bâton de pèlerin

Echec, donc, sur toute la ligne. Mais ces tentatives répétées pour faire sortir la télévision de son ghetto d' « *usine à spectacles* » n'avaient pas manqué d'attirer, autour de Roger Louis, un grand nombre de *sympathisants* : exclus de l'O.R.T.F. (Max-Pol Fouchet), grands fonctionnaires (Michel Rocard, alors inspecteur des finances), enseignants (Robert Escarpit), responsables d'entreprises privées (Ambroise Roux, alors vice-président de la Compagnie générale d'électricité) ou nationalisées (Louis Armand, P-D.G. de la S.N.C.F., *décédé depuis*). Un comité avait même été constitué, au moment de la gestation des « *Clés du futur* », dans l'intention de parrainer et de soutenir l'idée d'une « *autre utilisation de la télévision* ». Peu avant mai 1968, ses membres avaient décidé de se réunir en association, sous le sigle fourre-tout (mais agréable à l'oreille) de CREPAC. Quelques semaines plus tard, les journalistes licenciés de l'O.R.T.F. ont eu à choisir entre deux voies divergentes : s'engager dans la presse orale, ou écrite ; ou poursuivre l'aventure dans le domaine, presque vierge à l'époque, de la contre-information audio-visuelle.

Ce fut le chemin choisi par Roger Louis. « *J'ai pris mon bâton de pèlerin*, dit-il, *et je suis allé voir les associations syndicales. J'ai renoué des liens, en tant qu'ancien « pédago », dans l'éducation populaire et permanente. J'ai regroupé un certain nombre d'hommes de l'image et je leur ai soumis mes objectifs : réaliser un magazine filmé mensuel. Le diffuser dans les foyers ruraux, les comités d'entreprise, les maisons de jeunes et de la culture. Viser les 40 000 centres qui disposent, en France, d'un appareil de projection 16 mm. Inviter par ces documents à des débats de groupe. Inciter de la sorte à la réflexion, et peut-être à l'action. Le climat était propice. Contre une somme modique (1 000 F, environ), la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont adhéré au CREPAC. Nous disposions ainsi du feu vert à l'échelon national pour établir des rapports avec les ramifications locales de ces fédérations* ».

Apprendre à contre-informer

Restait à acquérir l'outil nécessaire. Grâce à un effort financier de ses adhérents, le CREPAC réunit un capital de 150 000 F environ et fonde une société annexe de production (Scopcolor), fonctionnant comme une coopérative et gérée par tous les actionnaires de l'association mère. Le rachat à bas prix (220 000 F) du matériel des Actualités françaises (déclarées, à cette époque en faillite) permet enfin l'acquisition d'un matériel important, allant des cuisinières aux meubles de bureau, en passant par un équipement 35, et surtout 16 mm.

Ainsi est paru, à la fin de l'année 1968, le premier magazine filmé de la série « Certifié exact », dont douze numéros étaient prévus pour l'année. Une campagne d'abonnements avait recueilli l'adhésion de deux mille groupes.

Mais l'obstacle est venu d'où on ne l'attendait pas : cette « contre-information objective » sur la publicité, les grands ensembles ou les difficultés de l'emploi « *passait mal* » et, parfois, ne « *passait pas* ». Elle passionnait généralement les publics. Mais elle effrayait les programmateurs, responsables de centres de loisirs ou de maisons de la culture (où, traditionnellement, « on ne fait pas de politique »). Elle se heurtait à l'incapacité *des animateurs de traiter ce* « produit » autrement qu'en « œuvre » (plus intéressante par *sa forme que pour son contenu*). Elle nécessitait donc la publication simultanée de textes de présentation écrits, véritables « magazines sur papier ». Elle menait ainsi à la catastrophe financière : 1/2 million de déficit, fin 1969 ; 1 million fin 1970. Et aucune issue possible du côté des subventions de l'Etat (l'indépendance était à ce prix). « Certifié exact » semblait ainsi condamné par la fragilité et l'insuffisance de son réseau de diffusion — mais, également par l'inertie des grandes organisations syndicales ou populaires : les « forces de progrès » compatissantes (et membres de l'association) ne purent se mettre d'accord pour voter, en 1970, un budget d'aide au CREPAC.

A la fin de l'année 1970 cependant, *sur une proposition de* la C.G.T., l'association a entrepris de diversifier ses activités et de modifier sensiblement sa ligne de conduite, dans une perspective qui, actuellement reste la sienne. La production de « Certifié exact » est à peu près mise en sommeil (mais les vingt magazines déjà parus sont mis en circulation dans près de 5 000 centres de diffusion). Simultanément, Roger Louis s'efforce de rentabiliser le *matériel et l'équipe* de CREPAC-Scopcolor par la fabrication de films de commande. « *Pas n'importe lesquels*, précise-t-il, *et pas de n'importe quelle façon. Sachant qui nous étions, nos clients se sont plutôt adressés à nous pour des actions de formation et de communication de masses : il s'agissait du CNIT (Centre national des industries et techniques), de la C.E.E. (Communauté économique européenne), de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et du Plan de construction de Paul Delouvrier. La loi sur la formation permanente venant d'être promulguée, nous nous sommes, du même coup, orientés tout naturellement vers la vidéo et la télédistribution.* »

ANNE REY.

(Lire la suite page 14.)

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● **RADIOSCOPIE. — Du lundi au vendredi, France-Inter, 17 h.**

Jacques Chancel reçoit cette semaine. MM. Roger Wybot, ancien responsable de la D.S.T. (lundi 9) ; Paul Dijoud, secrétaire d'État à l'immigration (mardi 10) ; Jacques Chazot (mercredi 11) ; le chanteur Jacques Bertin (jeudi 12) et l'historien Charles-André Julien (vendredi 13).

● **MUSICORAMA SPÉCIAL : BEATLES 1965. — Samedi 14 juin, Europe 1, 14 h. 30.**

Bien des émissions ont été lancées dans le ciel d'Europe 1 depuis plus de dix ans. Quelques-unes — fort rares — ont résisté aux modes et aux changements ; une seule s'est maintenue envers et contre tous, *Musicorama*. Enregistrée chaque semaine en public à l'Olympia, elle est pratiquement la seule à retransmettre les concerts de pop music à l'usage d'un jeune auditoire, d'où son succès. La formule est simple : il fallait seulement y penser.

En juin 1965, les Beatles, en pleine gloire, enregistraient un *Musicorama spécial*. Aujourd'hui, où l'on n'a plus aucun espoir de les revoir jamais réunis, l'émission fait figure de document historique.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les programmes de radio diffusés en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) à l'intérieur des programmes indique des productions sortant de l'ordinaire

Les films de la semaine

● **NOTRE AGENT A LA HAVANE, de Carol Reed. — Dimanche 8 juin, A 2, 14 h. 30.**

Comment Alec Guinness, marchand d'aspirateurs à La Havane — avant la révolution castriste, — devient agent farfelu de l'Intelligence Service. D'après un roman humoristique de Graham Greene, une comédie anglaise traditionnelle qui fait tout juste sourire.

● **MISE A SAC, d'Alain Cavalier. — Dimanche 8 juin, TF 1, 20 h. 35.**

Des truands français en action dans une petite ville de l'Isère. Du « beau boulot » de la part du metteur en scène comme des professionnels du hold-up, mais pour ceux-ci, selon la morale courante, le crime ne paie pas.

● **MEKTOUB ?, d'Ali Ghalem. — Lundi 9 juin, A 2, 15 h. 30.**

La vie pénible d'un Algérien venu chercher du travail en France. Difficultés morales et matérielles des immigrés, main-d'œuvre nécessaire à l'économie française. Le film d'Ali Ghalem avait été présenté aux « Dossiers de l'écran », le 14 janvier, dans une version tronquée. Antenne 2 lui accorde aujourd'hui une réparation...

● **L'HOMME AU CERVEAU GREFFÉ, de Jacques Doniol-Valcroze. — Lundi 9 juin, TF 1, 20 h. 35.**

Sur un postulat de « chirurgie-fiction », Doniol-Valcroze frôle avec élégance le mythe vertigineux de Faust, mais s'en tient à l'idée de la jeunesse du cœur et du bonheur.

● **INDOMPTABLE ANGÉLIQUE, de Bernard Borderie. — Lundi 9 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Angélique est ici aux prises avec des galériens, enlevée par un pirate, vendue à Candie sur le marché des esclaves. L'érotisme ordinaire de Michèle Mercier.

● **LES TUEURS SONT LACHÉS, de Sheldon Reynolds. — Mardi 10 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Enquête en Suisse sur une escroquerie aux assurances. Énigme traditionnelle, avec coups de théâtre et cadavres à intervalles réguliers. Le réalisateur est un spécialiste du feuilleton de télévision. Cela se voit...

● **LA CHARTREUSE DE PARME, de Christian-Jaque. — Mercredi 11 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Stendhal, adapté et trahi, il y a une trentaine d'années, par le « cinéma français de qualité ». Technique soignée et mise en scène à grand spectacle (grâce au tournage en Italie). Fabrice del Dongo ne va plus à Waterloo mais Gérard Philipe, en héros romantique, traîne après lui les cœurs féminins.

● **LE REPTILE, de Joseph L. Mankiewicz. — Jeudi 12 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Micmacs dans un pénitencier de l'Arizona en 1883. Ce « western cynique » est un film piégé où l'honnête directeur de prison porte en lui presque autant de mal que le vaurien cruel qui cherche à s'évader pour récupérer son trésor dans un nid de serpents. Coups portés à la bonne conscience américaine ou simple jeu intellectuel ? Avec Mankiewicz, on ne sait jamais...

● **CHASSE A L'HOMME, de Fritz Lang. — Vendredi 13 juin, A 2, 22 h. 55.**

Fritz Lang à Hollywood et la lutte antifasciste. L'aventure invraisemblable et hallucinante d'un chasseur anglais qui a failli faire un carton sur Hitler en 1939 et que la Gestapo traque en Angleterre. Ombres, brumes, angoisse, horlogerie bien réglée de la mise en scène. Peu connu. A ne pas manquer.

● **LA DIABLESSE EN COLLANT ROSE, de George Cukor. — Dimanche 15 juin, A 2, 14 h. 45.**

La fin du XIXe siècle, des comédiens ambulants dans un Far-West romantique. Cukor confirme sa réputation de grand directeur d'actrices en faisant de Sophia Loren une saltimbanque travestie qui s'offre comme enjeu d'une partie de poker, prend des risques et affole les hommes.

● **LES NAUFRAGES DE L'ESPACE, de John Sturges. — Dimanche 15 juin, TF 1, 17 h. 10.**

Le sauvetage d'une fusée interplanétaire tombée en panne dans l'espace. Une fiction qui s'appuie sur des faits possibles. Style presque documentaire et message de solidarité internationale. Le tout fit grosse impression.

● **VIVRE POUR VIVRE, de Claude Lelouch. — Dimanche 15 juin, TF 1, 20 h. 35.**

Lelouch habille d'un style « moderne » les conflits du cœur du bon mélo sentimental. Le héros est un reporter de télévision comme on n'en voit qu'au cinéma. Il s'éprend d'une étudiante américaine et fait des mensonges compliqués à sa femme. Tous ces gens aiment et souffrent avec distinction sur fond d'actualité (mercenaires du Congo et guerre du Viet-nam).

● **LAUREL ET HARDY CONSCRITS, d'Edward Sutherland. — Lundi 16 juin, TF 1, 20 h. 35.**

Pastiche laborieux des films de légionnaires tournés à Hollywood (façon *Beau Geste*). On rit de temps en temps mais plutôt par amitié envers Laurel et Hardy.

● **HOTEL SAINT-GREGORY, de Richard Quine. — Lundi 16 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Intrigues entrecroisées dans un palace de La Nouvelle-Orléans dont le propriétaire est en déconfiture. Romanesque désuet et vedettes fatiguées. A éviter.

Magazines régionaux de FR3

ALSACE. — Lundi 9, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 11, 20 h. : N'avez-vous rien à déclarer ?. Le raid d'Afrique. Vendredi 13, 20 h. : Le château d'Ortenbourg. Samedi 14, 18 h. 25 : So sinn M'r Halt. Lundi 16, 20 h. : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 9, 20 h. : Sports 25. Mercredi 11, 20 h. : L'Aquitaine en questions (Jean Cayrol et Bordeaux). Vendredi 13, 20 h. : Vacances 25. Lundi 16, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 9, 20 h. : Score 5. Mercredi 11, 20 h. : Verrerie à Passavant. La Rochère. Vendredi 13, 20 h. : Rencontres musicales d'Annecy. Lundi 16, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 9, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 11, 20 h. : Destination jeunesse. Vendredi 13, 20 h. : Préface. Samedi 14, 18 h. 30 : Breiz o veva. Lundi 16, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 9, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 11, 20 h. : Un nouveau marché pour la Lorraine : les pays arabes. Vendredi 13, 20 h. : Le château d'Ortenbourg. Lundi 16, 20 h. : Est-Sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 9, 20 h. : Sports 25. Mercredi 11, 20 h. : Les plaisirs et les jours. Vendredi 13, 20 h. : Vacances 25. Lundi 16, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 9, 20 h. : Tennis de rêve. Mercredi 11, 20 : Dominantes (le désert picard). Vendredi 13, 20 h. : Les autres choses de la vie. Lundi 16, 20 h. : A tire d'aile.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 9, 20 h. : Sports 25. Mercredi 11, 20 h. : Vivre à. Vendredi 13, 20 h. : Vacances 25. Lundi 16, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 9, 20 : Clap 3/3e. Mercredi 11, 20 h. : La cervelle d'autrui (Roland Dubillard). Vendredi 13, 20 h. : Formule 3. Lundi 16, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE-D'AZUR, CORSE. — Lundi 9, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 11, 20 h. : Roue libre. Vendredi 13, 20 h. : Ce soir à... Forcalquier. Lundi 16, 20 h. : Roue libre.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 9, 20 h. : Score 5. Mercredi 11, 20 h. : Changer la ville. Vendredi 13, 20 h. : Rencontres musicales d'Annecy. Lundi 16, 20 h. : Score 5.

Samedi 7 juin

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif. « Les bœufs musqués ».

20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier. Claude François.

21 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Chantage ».
Un soldat irlandais prétend détenir des lettres que Lady Marjorie aurait adressées à un jeune officier avec lequel elle avait eu une aventure. Thomas espère bien tirer un avantage de cette affaire.

22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.
Avec « Petit Bobo », les Frères ennemis, Jean Carmet, Bernard Haller, Avron et Evrard.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Télé-film : « la Vie de Plaisance », de J. Pelegri, réal. P. Gautherin. Avec Ch. Vanel, G. Montero, B. Lord.
Raymonde et Marcel, un vieux couple modeste, vivent heureux dans leur appartement du quatorzième arrondissement — le quartier de Plaisance est pour eux un vrai village. Une lettre d'expulsion, un déménagement, apportent la douleur et le désarroi.
22 h. 10 (●) Jeu : Pièces à conviction.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Un conte musical et poétique de Guy Skornik et Pierre Grosz.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « Attention », de F. Bel et G. Vienne, et « Geronimo », de G. Senechal.
20 h. 30 Dramatique : « la Porte du large », de P. Boileau et T. Narcejac. Réal. P. Badel.
Une histoire de morts qui ne sont pas vraiment morts, de vivants qui se font passer pour des morts et inversement. Une histoire d'argent. Une maison au bord de la mer, un soir d'hiver...

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Vingtième anniversaire de la mort d'Einstein, par G. Charbonnier (première diff. le samedi 17 mai 1975) ;
20 h., « Le Fondeur d'Etain », de L. Holberg, avec P. Bertin, S. Flon, G. Pierraud. Traduction G.-G. Alberg (réalisation B. Horowicz) ; 22 h., La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano Aline Van Barentzen. Deux préludes (Debussy) : « la Terrasse des audiences au clair de lune » et « Feux d'artifice » ; « Alma Brasileira » et « A prole do Bebe (la Famille de bébé) », extraits (Villa-Lobos) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1913 : « Embryons desséchés » (Satie), « Scherzo, over the pavements » (Ives), « Trois poèmes de Mallarmé » (Debussy), « Sonate no 10, opus 70 » (Scriabine), « Trois poèmes de Mallarmé » (Ravel) ; 21 h. 30 (S.), Musique à découvrir. Avec le concours de E. Chojnacka, claveciniste et X. Darasse, organiste : « Joutes » (Ch. Chaynes), « Concerto en sol majeur » (Padre Antonio Soler), « Jeux pour deux » (F. Donatoni), « Concerto en ré majeur » (Padre Antonio Soler), « Solstice » (F.-B. Mâche) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 8 juin

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : Le petit rapporteur.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 20 (●) Emission historique : Les grandes batailles du passé. « Québec ». Prod. H. de Turenne et D. Costelle. Réal. A. Danis.
L'Amérique aurait pu être française si, en 1759, la bataille de Québec n'en avait décidé autrement. Première diffusion : le 29 mai 1974, sur la 3e chaîne
18 h. 10 Série : Le grand saut périlleux. (Dernier épisode : « Munich »), de H.O. Wuttig.
Le cirque est revenu à son port d'attache et la dynastie des Doria va bientôt s'enorgueillir d'un nouveau descendant.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Mise à sac », d'A. Cavalier (1967), avec M. Constantin, D. Ivernel, F. Interlenghi, P. Le Person, Ph. Moreau.
Une bande de truands paralyse, une nuit, une petite ville de la vallée de l'Isère, pour réaliser un gigantesque cambriolage.
22 h. (●) Essai : « Shakespeare et Peter Brook », une émission de l'INA, réal. R. Marienstras et I. Romero.
Une interview du metteur en scène de « Timon d'Athènes »

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 à 18 h. 45 : Dimanche illustré, par P. Tchernia.
12 h. 32 Jeu : Le défi, des frères Rouland.
13 h. 50 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « Notre agent à La Havane », de C. Reed (1959), avec A. Guiness, B. Ives, M. O'Hara, N. Coward.
Un Anglais, marchand d'aspirateurs à La Havane, accepte de devenir agent de l'Intelligence Service pour rétablir ses finances. Il ne connaît rien au métier d'espion et transmet des renseignements fantaisistes
16 h. 10 Dimanche illustré (suite) avec les invités de P. Tchernia.
16 h. 15 Sports : Prix du Jockey-Club, en direct de Chantily.
16 h. 30 Magazine : Coup d'œil, de J.-J. Bloch.
17 h. 35 L'album de... Claude Brasseur.
17 h. 55 La piste aux étoiles, de H. Margaritis.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 Jeu : Ring parade, de Guy Lux et J. Duforest.
20 h. 25 Variétés : Système 2, de G. Lux et J. Duforest.
21 h. 35 (★) Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres. « Madeleine », de H. Grange et A. Maheux. Réal. J. Ertaud.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 (★) Feuilleton : Les cousins de la « Constance », de P. Guimard ; réal. R. Mazoyer.
La « Constance » ramène au milieu de la tempête la mine qu'elle a pêchée.
20 h. 10 Documentaire d'art : Civilisations d'hier et art d'aujourd'hui. Amériques indiennes.
Une approche poétique des rapports de l'art et de la mort.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 4[illegible] Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Au pays de la magie », de M. Le Roux, sur des textes de Michaux ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Festival de Barentin : « la Place royale ou l'extravagant amoureux », de P. Corneille, avec Y. Folliot, C. Achilli, E. Dechartre, B. Gautier, J.-N. Dalric ; 15 h. 42, Disques ; 16 h. 5, « les Deux Pédagogues », d'après Scribe, musique de Mendelssohn, avec L. Hagen-William, D. Sundquist, H. Nagorsen. Orchestre lyrique, direction J. Maréchal ; 17 h. 30, Rencontre avec... le docteur Olivenstein (avec R. Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale, le professeur Arian, et notre collaborateur P. Viansson-Ponté), par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : One + one : La musique de Philip Glass, par D. Caux et R. Farabet (rediff.), suivi de Court Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; Spécial Bob Dylan ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue : Jean Laude.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Musique ancienne : « les Eléments », extrait (J.-F. Rebel) ; « Concerto en sol pour violon et orchestre » (Chevalier de Saint-Georges), avec J.-J. Kantorow ; « Fêtes champêtres et guerrières » (J. Auber) ; « Sonate no : pour piano forte » (Schobert) ; « Dardanus », extraits (Rameau) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Concerti de l'opus 4, la Stravaganza » (Vivaldi) ; 15 h. 1[illegible] (S.), Voyage autour d'un concert : « Quatuor no 15 en la mineur » (Beethoven) ; 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direction S. Ozawa : « Symphonie no 4 » (Ch. Ives), avec H. Goebel, piano, « Symphonie no 7, opus 92 » (Beethoven) ; Vers 19 h. (S.), Voyage autour d'un concert ; « Seize danses allemandes » (Schubert) ; « Tango ragtime » (Stravinski) ; « la Tragédie de Salomé » (F. Schmitt) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : portrait très partiel du Jazz West Coast ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Trio pour violon, luth et basse continue en sol mineur (Vivaldi), avec R. Breitschmid, A. Stingl ; « Messe en ré mineur Nelson » (Haydn), avec S. Stahlman, soprano, H. Watts, contralto, et T. Krause, basse ; « Concerto en ré majeur no 1 pour violon et orchestre » (Prokofiev), avec I. Stern ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : W. Hudecek, violoniste ; « Concerto en la mineur » et « Mazurka, opus 49 » (Dvorak) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines (Dufay, Schnebel) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 8 JUIN

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 8h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux et protestant ; 9 h. 10, Écoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspect de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe à la chapelle Saint-Louis de Bagatelle à Neuilly, prédication Paris, prédication du Père Pinchon.

TF 1

9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Témoignages » ; 11 h., Messe à l'église Saint-Pierre-et-Paul de Viarmes (Val-d'Oise), prédication du Père Ponsard.

Du côté des media : le CREPAC

(Suite de la page 13.)

Né d'une idée « noble » sur l'objectivité des media en matière d'information, le CREPAC n'allait-il pas se fourvoyer dans « le camp des plus forts », faire siens, par exemple, les grands projets gouvernementaux qu'il serait chargé d'étudier « sur le terrain » et, peu à peu, se désolidariser des groupes sociaux qu'il était, à l'origine, censé servir ?

Roger Louis et son assistant, Bernard Gonner, situent au contraire cette mutation dans la logique de leur histoire : d'une information élargie à une information-participation.

« *L'administration s'adresse à nous en sachant qui nous sommes et qui nous soutient*, disent-ils. *Elle sait que nous ne jouerons pas son jeu, et que notre rôle n'est pas de faire accepter tel ou tel de ses projets. Il est d'amener les gens à communiquer entre eux : nous étudions actuellement les moyens de lutter contre la désertisation des Cévennes et des Pyrénées en dotant certains endroits d'un équipement audiovisuel capable de remplacer les routes et le téléphone. D'ailleurs, il est arrivé que l'on nous décommande une animation dans une région où nous avons réalisé des enquêtes, jugées peu concluantes par les pouvoirs publics. Il existe encore des sphères où l'on considère que plus on informe les gens, plus on s'attire d'ennuis.* »

Une vidéo poujadiste ?

Les animations réalisées longuement, patiemment, en milieu agricole et ouvrier ; les gens du pays que l'on apprivoise ; les petits vins blancs au comptoir, les parlottes matinales, sur la place du marché ; les caméras que l'on intègre peu à peu dans le décor ; les premières images, les premières questions, le flux bientôt inépuisable des doléances et des soupirs : « *Mon champ ! Ma clôture ! Ma récolte !...* » Les membres du CREPAC insistent à juste titre sur ces aspects sympathiques de leur travail « à la bonne franquette » : les équipes de vidéo sacrifient volontiers à la mystique populiste du contact direct. Mais leur action sur les populations n'est-elle pas de favoriser l'expression — et la défense — d'intérêts particuliers, au détriment d'une contestation plus organisée et politiquement « majeure » ?

On a autre chose à dire

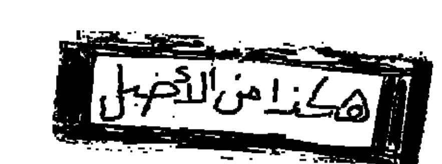
On ne nie pas la difficulté, au CREPAC. On ne l'impute pas à la nature du medium mais à la « *rétention de l'information* », pratiquée de longue date par les gouvernements successifs : invité pour la première fois à donner son avis sur les grands projets qui les concernent, l'ouvrier, la mère de famille, le lycéen, le paysan, se laisse d'abord aller à sa méfiance, à sa rancœur, avant de pouvoir exprimer une opinion, et de la motiver. Mais des expériences menées par le CREPAC à Fos-sur-Mer ou à Givors (à propos de la rénovation du centre-ville) semblent avoir démontré la possibilité d'établir, par l'audio-visuel, un langage commun pour une réflexion partagée.

Installé depuis Noël 1972 dans les bâtiments confortables de la rue Clavel (bâtiments dont la construction a nécessité un nouvel et considérable endettement), le CREPAC s'est donc mué peu à peu en un « service public aux idées avancées » qui, sous certaines conditions (un contrat proposé par Hachette-Formation-Conseil a, par exemple, été refusé), réalise un travail assez voisin de celui des organismes de sondage. Roger Louis n'y voit pas que des inconvénients : « *Face à Polymedia, Hachette ou Philips, il faut un organisme capable de fournir une alternative non capitaliste au grand débat des années à venir : les modalités de l'information dans l'entreprise.* »

Reste que le CREPAC (qui emploie actuellement vingt-deux permanents et cent pigistes) a dû s'adapter aux méthodes de comptabilité et de gestion modernes. Ce passage du stade artisanal à celui d'une véritable petite industrie a posé de graves problèmes matériels et... idéologiques : ce n'est qu'en louant ses locaux pour le doublage ou le mixage de productions extérieures (style « Daktari » au besoin) que l'association peut équilibrer son budget. « *C'est à croire*, dit Roger Louis, *que nous n'en finirons jamais avec nos difficultés financières. Nous n'avons plus de production propre, à part les animations vidéo. Notre projet initial (dont « Certifié exact » ne représentait qu'une approche imparfaite) se trouve toujours au frigidaire. Et pourtant, nous avons autre chose à dire. Nous rêvons d'une utilisation simultanée de supports multiples (super-8, vidéo, expression écrite), à un échelon départemental, puis régional ; nous rêvons d'une diffusion qui dépasse l'entreprise pour gagner les associations, les groupes d'action écologique, les salles et — pourquoi pas ? — la rue.* »

Ces rêves vont-ils prendre consistance au sein de l'Institut national de l'audio-visuel ? « *Nous nous appuierions sur l'institution, pour y pratiquer des actions de commando* », suggère Roger Louis. Mais que se passera-t-il au prochain « mai 1968 » ?

ANNE REY.







LA FINLANDE

L'indépendance salaire du courage

ne politique étrangère fondée sur la reconnaissance des réalités

A *politique* étrangère de la Finlande est dominée par le problème des relations avec .S.S. Le 12 mai dernier, alors . remettait à M. Podgorny une esse pour la paix » signée par eurs centaines de milliers de *compatriotes*, *M. Karjalainen, le* istre des affaires étrangères, ırait : « *L'essentiel c'est la recon-ıance des faits réels et d'abord e fait que l'Union soviétique, la ɜe puissance, est notre voisine anente et qu'une bonne coopé-ı avec l'Union soviétique répond intérêts fondamentaux de notre* . » Il y a quelques années, le dent Kekkonen *exposait la même* en des termes plus abrupts : *ɪs devons faire en sorte de ɪir jamais à dire non aux Sovié-s et d'amener les Soviétiques à toujours oui à la Finlande.* »

Les dirigeants d'Helsinki s'interdisent donc toute prise de position qui risquerait de susciter l'irritation de leur voisine. Grâce à cette *prudence* les relations soviéto-finnoises ont pu être présentées depuis longtemps comme le modèle de la coopération entre *deux Etats* aux systèmes sociaux et politiques différents.

Pourtant cette coopération ne fut pas acceptée sans peine. *Pendant la* guerre d'hiver de 1939-40, puis aux côtés des Allemands en 1941-44, les Finlandais se sont battus contre *l'U.R.S.S. La défaite s'est soldée par* une lourde facture : le dixième du territoire a été annexé par le vainqueur. *En outre, le vaincu dut payer*, au titre des dommages de guerre, plus de 200 millions de dollars, ce qui était énorme pour une nation pauvre dont l'industrie avait été démantelée par le changement de frontière.

Refuge pour les révolutionnaires russes

ɜ autorités ne s'attardèrent pas ɜines récriminations. L'austérité ɪl pas un mal irrémédiable. Il ɪ tout faire pour préserver l'inɜndance, donc payer les dettes ɜ une régularité scrupuleuse pour ɜas donner au vainqueur prétexte *tervenir. Le président de la Répu-*ɜe de cette période, Paasikivi, ɪit la doctrine qui porte son nom ɜe son successeur, M. Kekkonen, a ɪloppée. En Finlande d'ailleurs, si ɜuvernement, reflet d'une majorité ɜmentaire, est maître en matière ɜolitique intérieure, *la diplomatie* le domaine réservé du chef de t. Ce privilège du président est ɪté et il *n'est* peut-être pas éter- mais il a permis de franchir sans de mal une passe difficile. Alors a presse soviétique dénonçait les ɪées et arrière-pensées d'un cer- nombre de politiciens finlandais, ɜrésidents de la République réus-ɪlent *à gagner la confiance du* nlin.

. Kekkonen surtout a su trouver ɪngage *qui* plaît à ses interlocu-s moscovites. Il ne nie pas les ɪlits qui à diverses reprises ont osé les deux pays, mais il les ɜidère ou affecte de les considé- comme des accidents, des paren-ɜes dans une longue histoire faite *familiarité. Le 6 avril dernier*, au ut d'une interview télévisée, il évo- les événements de la fin du siè- dernier et du début de ce siècle. *lous savons par exemple que les ɜlutionnaires russes et les Finlan-ɜ avocats de l'indépendance ont sé beaucoup de temps ensemble. révolutionnaires se sont servis de Finlande comme d'une voie de re-e. Lénine et Staline s'y sont ren-ɪtrés pour la première fois à un ɪgrès de leur parti à Tampere. Lé-e traversa plusieurs fois la Fin-de sous pseudonyme et avec dé-ɜsement. L'intérêt de Lénine pour Finlande était très vif. Autant que m'en souvienne, c'est dès 1903 qu'il pour la première fois un séjour Finlande ; il défendit les intérêts la Finlande contre le tsarisme.* »

Le président de la République invoque l'autorité incontestable à Mosɪu du fondateur du *régime* bolcheɪ pour rappeler que *l'indépendance* ɜ son pays est intangible. Au cours ɜ la même interview il préfère dé-*arer sans importance* une des quesɜns les plus délicates de l'aprèsɜerre. En 1948, dans le climat du coup de Prague », les communistes nlandais représentés *au gouverne*ɪent préparèrent un coup d'Etat. C'est en tout cas ce que *révéla* un des leurs, le *ministre* de l'intérieur, qui était chargé de préparer l'opération mais qui avertit les autorités « bourgeoises » parce qu'il se refusait à *tenir* le rôle que le parti lui avait confié. Les communistes furent alors *chassés du gouvernement. Un quart* de siècle plus tard, interrogé sur cette tentative de coup d'Etat le président Kekkonen répond : « *J'ai essayé d'obtenir des informations sur cette affaire. Il n'y a pas de fait pour appuyer ce qui a été dit. Donc je dois dire qu'il faut tenir ces allégations pour un non-sens.* » L'homme d'Etat n'a pas les mêmes critères que l'historien pour apprécier ce qui peut être dit et ce qui ne doit pas l'être.

M. Kekkonen s'est quant à lui fixé pour règle d'entretenir les meilleures relations possible avec les *principaux chefs de l'U.R.S.S., quels* qu'ils soient. Il devint l'ami de Nikita Khrouchtchev et noua des rapports aussi cordiaux avec MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny. Il va souvent en Union soviétique sous le prétexte d'y passer quelques jours *de vacances. Cette diplomatie personnelle* n'est pas du goût des adversaires du président, à l'intérieur et à l'extérieur, qui le soupçonnent de se livrer à des marchandages. La méthode, en tout cas, lui a permis de désamorcer ces crises dont les conséquences risquaient d'être redoutables. La plus grande éclata en 1961. Nikita Khrouchtchev ne *savait trop comment conclure* la crise de Berlin, qu'il avait lui-même provoquée. La tension internationale était grande. Le chef du gouvernement soviétique essaya de tourner les obstacles auxquels il se heurtait en faisant pression sur la Finlande. *Il pria les autorités* d'Helsinki d'organiser avec lui une défense commune contre la menace allemande. En se servant ainsi des Finlandais comme otages, il espérait intimider les Nordiques et amener les Occidentaux à jeter du lest. M. Kekkonen alla en U.R.S.S. et fit *comprendre* à Khrouchtchev que le jeu était dangereux. L'affaire des consultations, pour faire face en commun à la menace allemande, fut oubliée.

Des données permanentes

Les relations de deux pays ne dépendent pas seulement de l'habileté des hommes d'Etat. Les *dirigeants finlandais doivent faire entrer* en ligne de compte des données permanentes.

1) La presse *soviétique* dénonce souvent tel ou tel leader du monde capitaliste. Les mises en garde prennent une importance *particulière lorsqu'elles visent des Finlandais.* Pendant une longue période après la guerre, le Kremlin consentait *à coopérer avec les agrariens* — un parti centriste dont le chef était précisément M. Kekkonen, — mais il se méfiait des socialistes : plusieurs d'entre eux étaient considérés à Moscou comme des criminels de guerre. Aussi, lorsque, en 1966, M. *Fagerholm, social-démocrate,* constitua un gouvernement, l'Union soviétique réagit en suspendant l'exécution de contrats conclus avec les chantiers navals. M. Fagerholm dut se retirer.

Actuellement, M. Kekkonen doit *manœuvrer avec d'infinies précautions* à l'égard du parti communiste. Le P.C. s'est divisé en deux tendances après les événements de 1968 en Tchécoslovaquie. La tentation était grande pour le chef de l'Etat de s'appuyer sur la tendance modérée qui, d'ailleurs, à la *différence de l'autre, souhaitait maintenir* la coalition avec les centristes et les socialistes. Mais *il* ne pouvait ignorer que l'autre tendance était mieux considérée à Moscou.

2) Comme le montre l'épisode Fagerholm, l'U.R.S.S. dispose d'*instruments de pression. Pour payer sa* dette de guerre, la Finlande a créé une industrie dont les produits sont vendus en U.R.S.S. Maintenant, les projets de coopération sont préparés par une « grande commission ». De plus, la Finlande a conclu des traités *bilatéraux avec les pays de l'Europe* de l'Est, puis, en 1973, un accord de coopération avec le Comecon. Les échanges avec les pays socialistes ont pour elle une importance vitale.

La Finlande se trouve-t-elle alors *dans une position très vulnérable ?* Le président de la République a le souci de développer tous les courants d'échanges. Jadis, il avait pu conclure un accord avec l'Association européenne de libre-échange qui était un « groupement ouvert ». L'extension du Marché commun a provoqué des difficultés particulières : Helsinki ne pouvait traiter avec la Communauté de la même *façon qu'avec la défunte association* de libre-échange sans risquer la colère de Moscou. M. Kekkonen a négocié, mais il a gelé l'application aussi longtemps qu'il n'était pas solidement assuré de ses arrières.

Cette prudence est caractéristique, *comme est caractéristique la façon* dont a été réglée empiriquement, pendant des années, la question des relations avec les Etats allemands. L'intérêt économique poussait les Finlandais à nouer des relations privilégiées avec la République fédérale. En ce temps-là, l'Allemagne de l'Ouest refusait d'avoir des rapports tout à fait normaux avec les Etats *qui reconnaissaient la République* démocratique (l'U.R.S.S. constituait l'exception à la règle). Il n'était évidemment pas question d'ouvrir une ambassade à Bonn sans en faire autant à Berlin-Est. Mais l'installation d'une mission à l'Est aurait entraîné la rupture avec l'Allemagne de l'Ouest. La Finlande tourna la difficulté en ouvrant dans chacun des Etats des *représentations commerciales* qui, en fait mais non en droit, jouèrent le rôle d'ambassades. Maintenant, évidemment, Helsinki a des rapports tout à fait normaux avec Bonn et Berlin-Est.

Ces histoires illustrent la première partie de la maxime de M. Kekkonen : ne rien faire qui puisse nous opposer à l'U.R.S.S. Les initiatives *du président pour la conférence sur* la sécurité et la coopération européennes illustrent la seconde partie : faire en sorte que les Soviétiques disent oui à la Finlande. Le chef de l'Etat savait même qu'il allait au-devant des désirs du Kremlin. Est-ce la preuve de ce que souvent, à l'étranger, on appelle la « finlandisation », en donnant à ce terme une *nuance péjorative* ?

La « finlandisation » serait, en effet, synonyme de satellisation insidieuse. *Les autorités d'Helsinki rejettent* naturellement une telle interprétation. Ils font valoir que le pays a maintenu, depuis trente ans, une démocratie à l'occidentale, bien que la raison d'Etat impose à la presse, par exemple, une retenue qui n'est pas nécessairement de mise ailleurs. Elles notent aussi que la Finlande est toujours un pays non aligné, et qu'elle entend bien le *rester*. Le gouvernement estime que la neutralité est fondée sur le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé avec l'U.R.S.S., en 1948. Mais ne s'agit-il pas d'une extrapolation ? En *réalité*, les documents officiels *négociés avec Moscou sont* très discrets à ce sujet. Il va sans dire que la Finlande est considérée comme un pays neutre, mais peut-être ne serait-il pas tout à fait inutile de *le* dire.

Le chef de l'Etat savait l'importance que l'U.R.S.S. attachait à la conférence sur la sécurité et la coopération. Il s'est fait un des *avocats les plus ardents et les plus* efficaces du projet et il a offert sa capitale comme lieu de rencontre. Mais, lui-même, il attend beaucoup. Si elle est couronnée de succès, la conférence devra avoir pour effet de consacrer le *statu quo* en Europe. La Finlande *pourra ainsi faire entériner* et garantir par les puissances la politique qu'elle suit depuis trente ans.

BERNARD FÉRON.

QUATRE IMAGES DIFFÉRENTES

J'AVAIS *connu, en moins de* douze ans de son histoire, trois Finlande. Une Finlande d'avant l'hiver de 1939, paisible, heureuse, très éloignée, aux confins de l'Europe occidentale, des dangers qui déjà menaçaient le monde et, à vrai dire, assez indifférente à ces nuages d'orage qui s'amoncelaient. On mettait plu*sieurs jours pour y parvenir*, en changeant à plusieurs reprises de modes de transport terrestres et maritimes et en franchissant quatre ou cinq frontières. Un petit pays actif, travailleur et sobre, modéré dans ses ambitions, mais très apte *et très disposé à jouir de tous les* avantages de la technique moderne; démocratique, politiquement averti, donc ne dédaignant pas les jeux ni les hasards des luttes parlementaires, où l'étranger devait apprendre à qui dire « Helsinki » *et à qui « Helsingfors ». Un* pays merveilleusement doué pour la liberté et pour la paix, un paradis *pour les touristes* et qui restait un paradis parce que les touristes, heureusement, l'ignoraient.

Ce peuple finlandais *était* si loin de penser à la guerre que les préparatifs guerriers des deux géants militaires, ses voisins, ne *semblaient pas l'inquiéter*, malgré la fatale succession des coups de force, des coups de théâtre et des coups de canon : Sudètes, Anschluss, pacte germano-soviétique, invasion de la Pologne, entrée en guerre de la France et de la Grande-Bretagne... Ses dirigeants n'étaient pas aveugles, mais ils espéraient garder le pays en dehors du conflit, et en tout cas l'homme *de la rue ne se jugeait* pas concerné.

Il le fut brutalement en novembre 1939 et m'offrit ainsi le visage *de ma « seconde Finlande ». Du* jour au lendemain, cette nation de *4 millions* d'habitants, dont le monde entier, et surtout l'agresseur, attendaient qu'elle accepte l'ultimatum, tant était évidente la disproportion des forces entre les adversaires, se *trouva plongée*, de sa propre volonté et pour l'honneur, dans une guerre sans espoir. Elle le fit en pleine connaissance de cause, sachant qu'elle n'avait *rien à attendre* des gouvernements étrangers occupés ailleurs et chez qui, depuis des années, le sens du devoir patriotique et de l'intérêt national s'était atténué. Quelques *centaines de volontaires internationaux* vinrent témoigner pourtant, à titre individuel, du respect qu'ils avaient pour le droit d'un peuple à rester libre.

Je fus donc témoin privilégié de cet étonnant combat de quatre *mois que fut la guerre d'hiver. Un affrontement dont l'issue ne* pouvait faire de doute mais qui, jusqu'à la conclusion fatale, fut une suite de succès de l'individu sur la masse et qui fut compris ainsi, par le monde, étonné.

De cette seconde Finlande-là et de l'exemple qu'elle donna date mon respect pour ce pays.

Le hasard, judicieusement aidé, me fit nommer pour représenter la France de la libération dans la Finlande de l'après-guerre — ma troisième Finlande des années sombres, des quotas à atteindre, de la pénurie et de l'austérité. Le *temps n'était plus de l'insouciance* prospère de l'avant-guerre ni de l'héroïque simplicité de l'époque des combats, mais, après les deuils et les pertes subies, malgré les contrôles et la menace latente, c'était celui de la volonté de re*nouveau*.

Un air de prospérité

Ce sont ces trois images d'un même pays, quitté vingt-cinq ans plus tôt, que je conservais, en février dernier, en en *découvrant* une quatrième.

Ce qui n'a pas changé, ce sont les Finlandais. Or, il arrive qu'au cours des siècles ou des années l'idée qu'un peuple se fait de lui-même vienne à se modifier, que *sa fibre s'altère, que la notion d'in*dépendance même change de nature et de rigueur. Les conditions extérieures, l'environnement international, l'ordre des priorités, en sont la cause. C'est donc non avec appréhension mais avec curiosité *qu'abordant la Finlande d'aujour*d'hui et, outre de vieux amis d'autrefois, une génération de Finlandais et de Finlandaises de trente ans je me demandais ce que je *reconnaîtrais en eux*.

Ce qui a changé à mes yeux *dans la Finlande d'aujourd'hui*, outre la *longueur* des *cheveux* chez les garçons et la brièveté des jupes chez les filles, c'est la qualité du réseau routier et des transports en général, le tonnage des navires, le volume de la *circulation, le développement de* l'urbanisme (succédant à l'architecture proprement dite, pour laquelle ce pays était déjà en avance sur les autres). C'est aussi, qu'on me pardonne ! cet air de prospérité que je mention*nai dans une allocution et qui* me valut d'amicaux « mouvements divers » : parler de prospérité en Europe aujourd'hui même était audacieux. Qu'on me pardonne et qu'on me comprenne. Je ne pouvais, en 1975, faire autrement que comparer ce que je voyais avec ce que j'avais constaté en 1947, au creux de ces années sombres où j'avais *vu « ma troisième Finlande »*, écrasée par les stipulations économiques d'un traité léonin; s'évertuer, au prix de restrictions inouïes, à en exécuter ponctuellement les clauses. Il y avait alors, à le faire, moins de panache que dans *les* années de combat qui avaient précédé, mais autant d'abnégation patriotique.

Ce sont ces mêmes facultés d'imagination, d'énergie et d'audace, que j'ai trouvées, se donnant cours aujourd'hui dans le domaine de la compétition pacifique. J'y ai retrouvé également, entretenu et développé par l'action de nos services officiels, mais aussi par celle de l'Association Finlande-France et du Cercle franco-finlandais, ce penchant que l'on y a pour notre culture.

Des conversations que *j'ai* eues à Helsinki avec les membres de l'élite politique et intellectuelle de la Finlande, de mes contacts avec les représentants de la presse *et de l'industrie, je retire l'im*pression de la disproportion flagrante qui existe entre le chiffre de la population de ce pays et le rôle qu'il peut jouer dans l'avenir pacifique de l'Europe. Lorsque la conférence européenne *sur la sécurité et la coopération* se réunira cet été dans le magnifique palais conçu à cet effet, la Finlande actuelle, celle du dur passé et du souriant avenir, aura bien mérité cette consécration.

FRANÇOIS COULET.



هكذا من الأصل



ÉCONOMIE

Un délicat retour à l'austérité

ADOSSEE à l'Union soviétique, trouée de lacs, tapissée de forêts, la Finlande n'est pas seulement peuplée de bûcherons courageux. Les pesanteurs historiques et géographiques demeurent certes fortes qui donnent aux relations avec l'Est une place importante et au bois une position dominante dans l'économie nationale. Mais, par sa fenêtre sur la Baltique, ce pays septentrional a développé ses échanges non seulement avec ses voisins de l'Ouest mais aussi avec des nations plus lointaines, dans le même temps qu'il menait à bien une certaine diversification de son industrie.

Toutefois, dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements en matières premières et en énergie — notamment de l'U.R.S.S. pour la plus grande partie de ses achats de pétrole, — assurant plus de la moitié de ses exportations par des ventes de bois et de pâte à papier, la Finlande reste très vulnérable aux aléas. Ainsi, après avoir « fait du surf » sur la croissance mondiale, elle subit actuellement, de plein fouet, le reflux économique, par le double biais d'une augmentation du prix de ses importations d'énergie et d'une baisse du volume de ses exportations.

L'inflation et surtout le déficit commercial marquent le pays. Ayant connu plus tard que d'autres l'expansion et le développement du niveau de vie d'une population de 4,7 millions d'habitants, — dont le produit intérieur brut par tête était, en 1973, le seizième des pays de l'O.C.D.E., juste après le Japon et devant l'Autriche, — la Finlande devra pratiquer un certain retour à l'austérité que ne rendent pas faciles ses structures sociales et politiques.

Ne disposant pas d'un consensus à la suédoise entre patronat, syndicats et gouvernement, ce pays, plus « capitaliste » que ses voisins nordiques, peut sans doute compter, dans une certaine mesure, sur les besoins en équipement des pays de l'Est. Toutefois, il lui faudra aussi, au-delà des mesures restrictives de sauvegarde sur les importations prises récemment, sans doute recourir encore au crédit international et peut-être même accueillir davantage les entreprises étrangères.

...l'immeuble moderne du patro... les hommes d'affaires dominent ...ort d'Helsinki et peuvent voir ...er les derniers-nés de la flotte ...nale. Ils tirent une fierté cer... des performances des chantiers ...s finlandais et, d'une façon gé...e, des progrès industriels de ...pays. Dans la ville, si les vi...s n'ont pas la sophistication de ...s du centre de Paris et si les ...se vident, sauf pendant l'été, ...5 heures, les magasins sont ...s et n'ont rien à envier au ...du monde de la consommation. ...arché au poisson, cher aux tou... apparaît un peu comme une ...vance des temps passés. La ...de, qui se plaint parfois d'être mal connue, a atteint l'âge industriel.

Cependant, en fin de semaine, nombreux seront les habitants de la capitale qui gagneront leurs maisons de bord de mer ou de lac et retrouveront les joies ancestrales du sauna. Ce rite, pour folklorique qu'il puisse apparaître aux yeux des étrangers, témoigne de la réalité profonde d'un pays aux racines encore enfouies dans la forêt. Présence du bois dans l'économie, l'architecture, la vie quotidienne : la Finlande possède, après l'U.R.S.S. et la Suède, la troisième forêt d'Europe, qui recouvre la plus grande partie de la superficie du pays et représente 4 hectares par habitant.

Sortir des forêts

...conomie finlandaise a grandi à ...e des forêts. Les exportations ...ois et de pâte à papier repré...t encore plus de la moitié des ...s totales du pays à l'étranger ; ...en assuraient, il est vrai, plus ...% avant guerre et environ les ...quarts il y a vingt-cinq ans. De...s lors, le développement écono...e finlandais a été marqué par ...lonté de se dégager des forêts ...diversifier l'industrie nationale. ...ecteur métallurgique et méca... qui est devenu de loin le ...er employeur du pays, repré... ainsi un quart de la valeur ajoutée industrielle et du montant des exportations.

Les spécialités finlandaises sont bien nées, comme il est naturel, du bois et du froid, qu'il s'agisse des *machines à papier ou des brise-glace*. D'autres sont liées à la présence de ressources naturelles comme le cuivre et le nickel, dont la Finlande est un des premiers producteurs européens ; mais Helsinki a réussi à trouver des *créneaux*, par exemple dans l'industrie des moyens de transport en général, ainsi que dans la spécialité des ascenseurs. *Les secteurs chimique et pétro-chimique* se sont récemment développés.

Il était essentiel pour un petit pays devant importer et exporter — pour *construire un navire il faut acheter* à l'étranger environ le cinquième de sa valeur — de ne pas dépendre d'un seul produit et de diversifier la structure de son industrie. Des résultats ont été obtenus : la part à l'exportation de l'industrie métallurgique *était pratiquement inexistante* avant guerre. Cet effort de diversification s'est accompagné d'un élargissement des débouchés géographiques. Membre associé de l'A.E.L.E., la Finlande a conclu, en 1973, un accord avec la C.E.E. qui *prévoit la disparition progressive* des taxes douanières sur les produits industriels pour l'été 1977. Ces deux ensembles absorbent actuellement les deux tiers des exportations finlandaises.

Il n'en reste pas moins que les structures industrielles de Finlande n'apparaissent pas encore suffisamment solides et orientées vers les secteurs de pointe à forte valeur ajoutée, telle l'électronique. En dehors de la volonté des dirigeants du pays, les contraintes nées de la *nécessité* de payer en nature les réparations de guerre dues à *l'U.R.S.S. ont conduit la Finlande à* une certaine ouverture de son éventail industriel. L'obligation de faire face à des *échéances difficiles*, comme de très lourd déficit commercial, peut l'amener à franchir une nouvelle étape dans le développement.

La conjoncture n'est pas bonne : *l'inflation est une des plus fortes* d'Europe, le déséquilibre des échanges extérieurs a atteint des proportions alarmantes (pour le premier *trimestre*, il s'est élevé à près de la moitié de celui de tout l'an dernier), alors que le chômage, jusqu'ici *presque* inexistant (environ trente mille sans emploi), risque d'atteindre un niveau élevé pour le pays. La Finlande a subi le double choc, en 1974, de la crise énergétique, qui a *fortement* accru la valeur de ses importations de pétrole, et, en 1975, de la récession économique, qui a entraîné une chute en volume de ses exportations de bois, compensée seulement en partie par la hausse des prix.

L'an dernier, l'essentiel du déficit commercial provenait des échanges avec l'Est. La Finlande importe d'U.R.S.S. quelque 60 % *de* son pétrole, et les prix ont suivi la variation des cours internationaux. Cette *année les relations avec l'Ouest ont* provoqué la quasi-totalité du déséquilibre. Helsinki a, d'une part, moins vendu à ses partenaires occidentaux et, d'autre part, a davantage acheté de biens d'équipement et de consommation. En revanche, les exportations à destination des pays de l'Est ont augmenté, alors que les importations restaient stables.

Le commerce avec l'Est constitue ainsi un atout dans le jeu finlandais, qui lui a permis d'échapper au rationnement du pétrole. Il lui fournit dans l'immédiat, et sans doute aussi pour l'avenir, l'occasion de participer à la réalisation de grands projets industriels. Il en est ainsi de la construction, qui se heurte toutefois *à la forte montée des prix finlandais*, d'usines de papier ou de cuivre en U.R.S.S.

l'autofinancement ne représente que 20 % de leurs ressources propres — « *dont la marge de manœuvre est étroite et l'endettement plus grand qu'ailleurs en Europe* ». Restent alors les investissements directs de sociétés étrangères, qui ne font actuellement l'objet d'aucune discrimination mais, non plus, d'aucune incitation particulière. Ils se sont élevés à 150 millions de marks l'an dernier, et les firmes étrangères représentent moins de 8 % de la production industrielle. « *Un changement de politique n'est pas souhaitable* », souligne-t-on toutefois à la Banque de Finlande, *tandis que le patronat affirme* : « *Nous ne voulons pas devenir une Banana country* », tout en ajoutant : « *L'endettement est une nécessité.* » Manque de cohérence entre les ambitions affichées et les moyens envisagés ? Manque de lucidité face à des perspectives qui sont les plus sombres depuis dix ans ?

Nationalisme excessif ? L'autarcie est impossible, encore plus pour la Finlande que pour les autres pays. Toutes les industries exportatrices travaillent à base d'importations. Le seul secteur du bois est purement national, encore qu'il lui faille acheter certaines machines et des produits chimiques. Les importations de biens de consommation n'ont représenté en 1974 que moins de 15 % du total des achats contre 70 % pour l'énergie et les matières premières et 15 % pour les biens d'équipement.

Entre un resserrement trop accentué de ses liens avec les pays de l'Est et une dépendance trop forte *à l'égard d'entreprises multinationales*, la Finlande doit trouver sa voie qui dépend du rapport de forces entre l'industrie et le gouvernement. Le chemin passe peut-être par un renforcement du rôle des pouvoirs publics alors que leurs moyens d'intervention, notamment pour mener une politique sélective des investissements, sont actuellement « *limités* » *face* à l'importance du patronat et des banques privées, fait-on remarquer à la Banque de Finlande. « *Le capitalisme est trop puissant et la démocratie industrielle en retard* », affirment de leur côté les syndicalistes. Faudrait-il donc que le gouvernement trouve l'assise politique suffisante pour l'austérité économique nécessaire ? Risque de bureaucratie ; *mais, dit-on à Helsinki, la* puissance de l'Etat n'est « *jamais anonyme* ». Elle s'incarne dans une « *série de visages* ».

MICHEL BOYER.

En attendant le dégel

Cependant, même si la Finlande peut *espérer l'accroissement* de ses ventes à l'Est et le dégel des économies occidentales, elle doit tenir *compte du reproche que lui faisait* son président, M. Kekkonen, de « *vivre au-dessus de ses moyens* ». « *On voit trop grand dans notre pays. On a voulu faire obligatoirement du neuf. Les collectivités locales se sont livrées à des surenchères en matière d'équipement* », nous disait un responsable finlandais. De fait, porté par la vague de l'expansion mondiale, *ce pays est sans doute passé* trop vite d'une économie de pénurie à une économie de relative abondance. Le *produit* national brut a doublé en dix ans et augmenté de plus de 5 % en 1974, soit un des taux les plus forts des pays industriels. Il lui faut maintenant à la fois ralentir la machine et en assainir le fonctionnement, n'importer que les équipements strictement *nécessaires* et accroître la valeur ajoutée des exportations.

Sur la voie difficile de la refonte de l'appareil productif, la Finlande devrait rencontrer deux obstacles, importants, au niveau de la main-d'œuvre et du financement. Le pays *manque d'ouvriers* qualifiés, partis en grand nombre en Suède — plus de cent *mille d'entre eux y travaillent dans l'industrie*, — attirés par le niveau plus élevé des salaires. Cette *ponction d'éléments jeunes n'a pas* été compensée par des envois d'argent, le Finlandais partant en général avec sa famille et vivant entre « pays » à l'intérieur d'« enclaves » dans l'Etat voisin.

L'épidémie, même si elle s'est *ralentie* ces derniers temps, apparaît d'autant plus grave — creusant des trous dans la pyramide des âges *dans certaines communes* — que le taux brut de la natalité est un des plus faibles d'Europe, de l'ordre, en 1973, de 12 0/00, contre, par exemple, 16 0/00 en France. Le taux annuel d'accroissement de la population a été en moyenne, de 1963 à 1973, le plus bas des pays membres de l'O.C.D.E. « *Il s'agit d'un problème de formation* », visant notamment à *assurer le transfert des ouvriers du* bois vers les autres secteurs industriels, souligne-t-on à la centrale SAK, qui affiche son hostilité de principe à l'entrée de main-d'œuvre étrangère.

Auprès de cette rareté de la main-d'œuvre existe un butoir du financement. La Finlande manque de capitaux, *alors que la dette extérieure*, qui a augmenté de moitié en 1974 pour atteindre quelque 12 milliards *de marks* — 6 000 *marks par personne active*, — représente 17 % du produit national brut, ce qui constitue pour la Banque de Finlande une cote d'alerte. Le *développement* récent de cette dette est « *inquiétant* » — elle pourrait atteindre 18 milliards en *1975*, — *indique-t-on à la Banque* centrale, qui juge dangereuse l'importation de capitaux étrangers pour *développer l'économie.*

Or la Fédération des industries finlandaises souligne avec force la nécessité de « *renforcer les structures financières des entreprises* » —

Carte d'identité

...rficie totale	337 000 km2
...nt terres cultivées	27 400 km2
...êts	191 000 km2
...s	32 000
...ulation totale	4,7 millions
...ité	14 habitants au km2
...loi	2,2 millions
...uit intérieur brut (...x prix et taux de change courants)	17,3 milliards de dollars
... par habitant	3 720 dollars
...rtations (1974)	5,7 milliards de dollars
... pourcentage du P.I.B. (1973)	28 %
...rtations (1974)	7,1 milliards de dollars
... pourcentage du P.I.B. (1973)	25 %

(...rce O.C.D.E.)

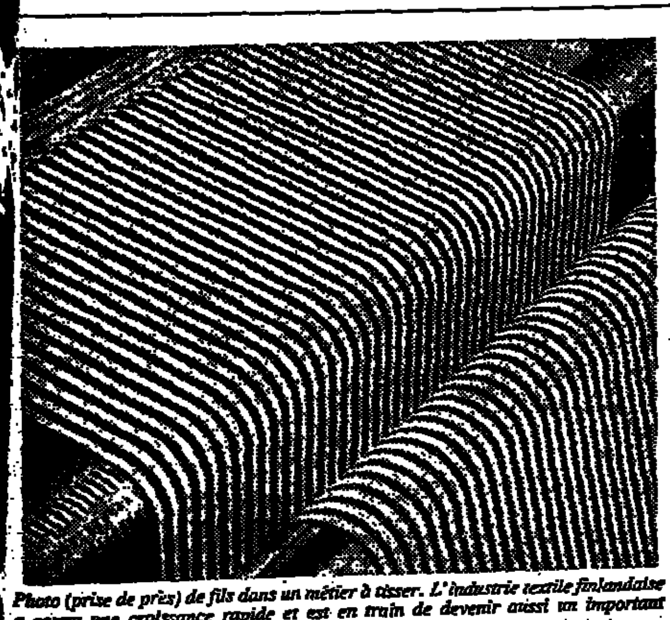
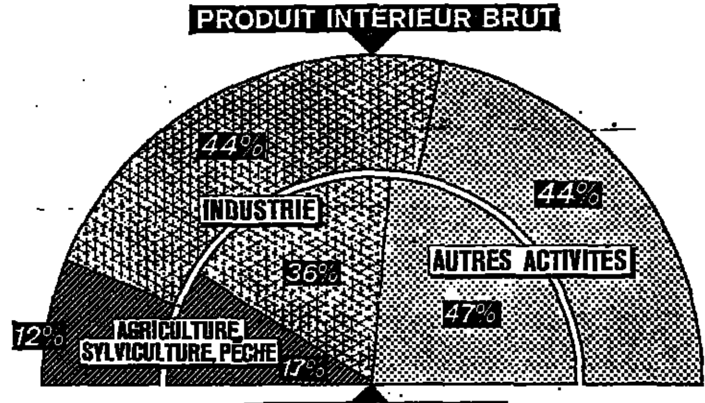


Photo (prise de près) de fils dans un métier à tisser. L'industrie textile finlandaise a connu une croissance rapide et est en train de devenir aussi un important secteur d'exportation.



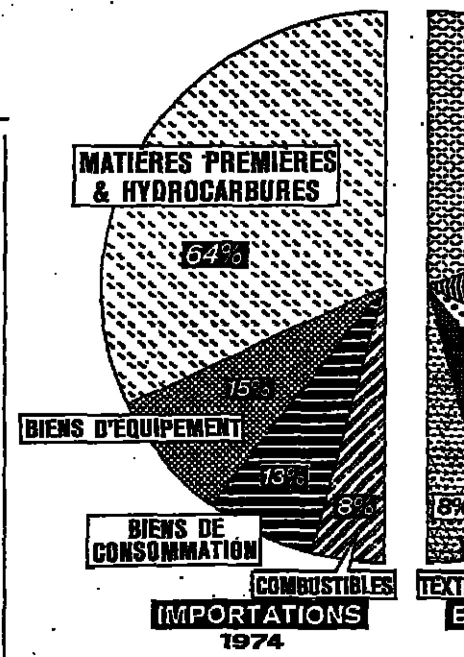
Source : O.C.D.E.

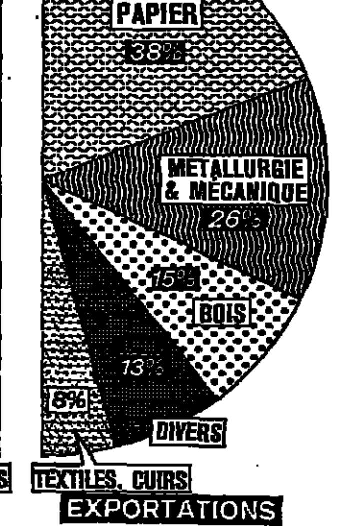
LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

CLIENTS		FOURNISSEURS	
1. Gr.-Bretagne (1)	3 903 (19 %)	U.R.S.S.	4 697 (18 %)
2. Suède	3 306 (16 %)	Suède	4 098 (18 %)
3. U.R.S.S.	2 857 (14 %)	Allemagne	3 759 (15 %)
4. Allemagne fédérale	1 738 (9 %)	Grande-Bretagne	2 185 (9 %)
5. France	876 (4 %)	Etats-Unis	1 299 (7 %)
6. Etats-Unis	786 (4 %)	Pays-Bas	838
7. Danemark	736	Norvège	764 (3 %)
8. Pays-Bas	723	Danemark	757
9. Norvège	607 (3 %)	France	753 (3 %)
10. Belgique-Luxemb.	403	Belgique-Luxembourg	604

Pays de la C.E.E.	(44 %)	(38 %)
Pays de l'A.E.L.E.	(22 %)	(27 %)
Pays du Comecon	(16 %)	(22 %)
Les autres, dont Etats-Unis	(18 %)	(13 %)

(1) En millions de marks.





Source : Banque de Finlande

SOMMAIRE

PAGE 18
Économie
— Une carte à jouer : l'électronique ;
— Des *chantiers navals* gémellaires.
Tourisme
— *Attirer les étrangers* et respecter la nature.

PAGE 19
Développement régional
— L'encouragement à la décentralisation commence à produire ses effets.

PAGE 20
Politique intérieure
— Une complexité *excessive* ;
— Les partis représentés au *Parlement.*

PAGE 21
Musique
— Le vieux fonds populaire et l'encombrant génie de Sibelius.
Les bibliothèques françaises
— Un point de contact des cultures de l'Est et de l'Ouest.

PAGE 22
Scènes de la vie quotidienne
— Qui se lève tôt ?...
— Des banlieusards heureux.

PAGE 23
Théâtre.
— Un contrepoids au quotidien ;
— *La créativité des jeunes.*

la forêt

ÉCONOMIE

Une carte à jouer : l'électronique

LA plus jeune des industries finlandaises, celle de l'électronique, est aussi la plus prometteuse. Elle n'est pourtant passée à l'ère industrielle qu'en 1960 ; auparavant il n'y avait que l'électronique domestique et un organisme rattaché aux postes et télécommunication TELEVA, chargé d'installer des équipements de télécommunications. Dès 1972, le secteur de l'électronique employait quatre mille cinq cents personnes (près de sept mille aujourd'hui) et avait un chiffre d'affaires avoisinant le demi-milliard de marks (1).

Au départ, l'objectif de l'électronique était d'accroître la productivité du secteur de la pâte à papier ; pour améliorer les qualités du produit on mit au point des systèmes d'automation industrielle permettant de mieux contrôler les différentes phases de la fabrication des pâtes (lors de la cuisson et du blanchiment), le degré d'humidité du papier, son grain, sa brillance, et la nature des déchets. Née comme sous-produit de l'industrie du bois, l'industrie électronique est devenue *une branche importante* d'un certain nombre de firmes. Des systèmes comme l'Autocook, mis au point par Nokia - Strömberg - Control, sont maintenant exportés aux Etats-Unis, en France, au Japon, au Brésil et en Union soviétique.

Leader de la branche, la société Nokia, qui est le premier groupe privé finlandais (bois, papier, caoutchouc, pneumatiques, câbles) *s'est lancée dans l'électronique* à partir de ses productions de câbles pour téléphone. Avec la mise au point de systèmes multiplex F.D.M. (Frequency-Division Multiplexing), de lignes coaxiales et de systèmes P.C.M. (Pulse Code Modulation), qui permettent d'acheminer trente communications simultanées sur le même câble, Nokia détient aujourd'hui 80 % du marché des transmissions en Finlande. Elle veut mettre au point *des systèmes intermédiaires entre les centraux* téléphoniques classiques par contact et les nouveaux centraux électroniques. Il s'agit d'un système classique auquel *serait* adjoint un ordinateur. Des possibilités de coopération avec la firme française CIT-Alcatel sont actuellement à l'étude.

Dernièrement, Nokia a mis au point son premier système de surveillance de centrales atomiques destiné aux deux réacteurs soviétiques en cours d'installation à Loviisa, à une centaine de kilomètres de la capitale. Malgré le coût — 20 millions de marks par couple de réacteurs, — Nokia espère vendre son système aux pays de l'Est qui s'équipent des mêmes réacteurs soviétiques.

Nokia s'était lancée dans la *production d'ordinateurs à partir* de 1962 en signant un accord avec la compagnie des machines Bull, qui était la seule société représentée en Finlande capable d'offrir une gamme complète d'ordinateurs. Pour sa part, Nokia ne construit que les petits ordinateurs (Mikko 1 et Mikko 2) et des consoles terminales avec imprimante (Nokia 30). La société détient à peu près 30 % du marché finlandais des ordinateurs. *Le géant I.B.M. se taille* malgré tout la part du lion avec 54 %. Le reste se répartit entre Univac, Burroughs et Data-SAAB. Mais le marché intérieur est trop étroit pour une construction de masse ; la firme s'est spécialisée dans la planification et la construction de systèmes « sur mesure » : banques, chemins de fer, etc. Certaines licences ont même été exportées au Japon et en Pologne et des dis*cussions sont en cours avec* certains pays du COMECON et d'Amérique du sud.

Malgré la concurrence des firmes multinationales, la Finlande est décidée à jouer la carte de l'électronique. Elle dispose d'ingénieurs extrêmement qualifiés, qui devaient, il y a encore quelques années, quitter le pays pour trouver à s'employer. Aujourd'hui, au contraire, il y a une certaine *pénurie de main-d'œuvre* expérimentée dans le sud du pays.

Oulu, la capitale du Nord, est devenue en quelques années un centre de l'électronique.

Le secteur électronique est actuellement en cours de restructuration. L'époque où un certain nombre de grandes firmes avaient chacune leur petit secteur électronique est révolue. L'Etat doit d'ailleurs jouer un rôle important dans cette réorganisation. *Dans* les télécommunications, TELEVA (750 employés, 32 millions de chiffre d'affaires) devrait être prochainement transformée en une société par actions à capitaux publics qui regrouperait les activités électroniques d'autres sociétés à capitaux publics. Pour l'électronique domestique, il a été décidé de fonder une société de production de tubes pour télévision-couleur dans laquelle l'Etat détiendra *60 %* des parts, *la société finlandaise* Salora 20 % et la société japonaise Hitachi 20 %. La moitié de la production sera destinée à l'exportation, en particulier vers les pays du COMECON.

Ces projets de l'Etat inquiètent quelque peu les firmes privées, à commencer par Nokia, qui trouve que le marché est déjà assez difficile sans que des concurrents finlandais soient opposés aux en*treprises existantes. Il reste qu'une* grande partie de la capacité de production est actuellement utilisée pour satisfaire certaines commandes importantes sur le marché intérieur. Ainsi, la part des exportations de Nokia se limite à 20-25 % des ventes totales, alors que la société aimerait pouvoir en 1976 vendre la moitié de sa production à l'étranger.

C. G.

(1) Le mark vaut 1,23 franc environ.

Retour de Suède

BLOND, les yeux clairs, Veikko Laitinen est revenu au pays. Il était resté cinq ans en Suède, dont deux dans une usine de câbles, et trois dans une entreprise de construction métallique. Parti à vingt-quatre ans, en 1969, à la suite de vacances passées chez son beau-frère à Stockholm, il a repassé la mer parce que son fils, âgé de sept ans, devait entrer à l'école. Pendant ces cinq années, Laitinen a mis de l'argent de côté et, à son retour, s'est acheté une maison à crédit.

Né dans une famille de petits *agriculteurs du centre de la Finlande*, Laitinen a commencé à travailler à dix-sept ans, après deux ans d'une école professionnelle de métallurgie. Avant son départ, il gagnait, dans une usine sidérurgique finlandaise, 5 marks (1 mark = 1,23 F) par heure. En Suède, ce fut, dès le début, l'équivalent de 9 marks. A la fin de son séjour, son salaire horaire était de 17 marks.

Quand il est revenu chez lui, Laitinen n'a eu que l'embarras du choix pour trouver un emploi. Il est entré au service d'entretien d'un chantier naval, à une trentaine de kilomètres d'Helsinki, près d'un lac bordé de bouleaux. *Il gagne 2 100 marks par mois* — 12 marks par heure, —, paie 700 marks d'impôt mensuel. Sa femme travaille à mi-temps dans une entreprise textile. « La situation ne s'améliore pas », dit-il à propos de la conjoncture finlandaise.

Et la Suède ? Il n'a pratiquement connu que des Finlandais qui vivaient là-bas. Il n'a pas aimé le « syndicat obligatoire » auquel il fallait cotiser. Retournera-t-il là-bas ? Il n'en sait rien. Pour le moment Veikko reste en Finlande.

Des chantiers navals gémellaires

L'*INDUSTRIE navale finlandaise* est née de la guerre. Relativement faible avant les hostilités, elle s'est fortement développée du fait de la nécessité, pour Helsinki, de fournir à l'Union soviétique les navires exigés au titre des réparations de guerre (1945-1952). Actuellement, les chantiers navals de Finlande — au nombre d'une douzaine — construisent des unités très spécialisées à forte valeur ajoutée (brise-glace, cargos, roll-on-roll-off, paquebots de luxe, ferries, transporteurs de bois et de gaz), qui sont exportées à raison de 80 % à 90 % de leur production.

Cette industrie occupe le quinzième rang dans le monde ; mais, d'après l'Association finlandaise des constructeurs de navires, elle détient la première place en ce qui concerne la valeur par tonne. Son chiffre d'affaires a atteint, en 1974, 1,3 milliard de marks, dont 1,1 réalisé à l'exportation, ce qui représente une progression *de 54 % par rapport à 1973. Les* ventes à l'étranger de navires représentent 6 % du total des exportations finlandaises. Le secteur, qui utilise 200 000 tonnes d'acier, contribue au développement du pays : la valeur d'un navire est constituée, pour près de 80 %, de produits et de travail finlandais.

L'U.R.S.S. est de loin le principal client des chantiers navals du pays, absorbant la moitié des *commandes. Le montant des* ordres soviétiques pour les années 1973-1980 atteint actuellement 6 milliards de marks, et le règlement se fait dans le cadre des accords de clearing entre Banque de Finlande et Banque d'U.R.S.S. Depuis 1945, la Finlande a construit mille huit cents navires pour son voisin de l'Est.

Après Moscou, la Norvège occupe la deuxième place des acheteurs de navires finlandais, représentant 45 % des commandes. Oslo vient ainsi de commander sept transporteurs de gaz liquéfié pour 1,2 milliard de marks, ce qui représente le plus important contrat jamais conclu à l'exportation par une firme finlandaise. Cependant, Helsinki est à la recherche de nouveaux marchés extérieurs.

Les chantiers navals de Finlande ne se portent pas mal, ne s'étant pas lancés dans la construction de super-pétroliers, qui subit actuellement une crise, mais ayant, en revanche, mis en place la réalisation de plates-formes de forage. Les commandes globales enregistrées à la fin de 1974, *soit plus de 7 milliards de marks*, devraient assurer le plein emploi pendant trente mois sinon jusqu'en 1979.

La réussite tient sans aucun doute à la « sophistication » des navires, alors que le pays ne cherche pas tellement à augmenter le volume de la production. Trente-trois unités ont ainsi été livrées en 1974, ce qui correspond en gros à la moyenne des années 1965-1974, au cours desquelles 486 navires sont sortis des chantiers *finlandais*, dont 248 cargos, 63 tankers, 27 transporteurs de passagers et 10 navires frigorifiques.

La Finlande, qui a produit plus de la moitié des brise-glace [en] service dans le monde, conti[nue] dans la voie de la spécialisati[on], ayant construit le premier pét[ro]lier brise-glace et le prem[ier] bateau de croisières pour l'A[n]tarctique.

Pour rester compétitifs [les] constructeurs ont investi p[lus] d'un milliard de marks d'ici à [la] fin des années 1970. Ils mèn[ent] aussi une politique active de [re]cherche, pensant notamment q[ue] *l'industrie mondiale accorde[ra]* dans l'avenir davantage d'atte[n]tion à la recherche de matiè[res] premières dans des régio[ns] comme l'Arctique. Ainsi, des ét[u]des sont actuellement mené[es] afin de mettre au point de no[u]velles techniques pour le tran[s]port des marchandises dans [les] mers de glace. Un laborato[ire] d'essai, le premier de son gen[re] à l'Ouest, est en fonctionneme[nt] tandis que des travaux pratiqu[es] se déroulent chaque année.

Il y a toutefois quelques nu[a]ges. La productivité n'augmen[te] que faiblement, ce qui a entraî[né] un mouvement de restructurati[on] et de fusion des chantiers. A[c]tuellement, cinq sociétés tienne[nt] toute la construction navale [de] Finlande, qui sont, par ord[re] d'importance : Wartsila qui di[s]pose de trois chantiers, Raum[a] Repola (six chantiers), Valm[et] (trois chantiers), Hollming[,] *Marine. Tous les chantiers, sa[uf]* un, situés à l'est sur le lac Saim[aa,] sont concentrés sur la côte su[d-]ouest du pays.

Mais surtout, l'industrie nava[le] finlandaise souffre d'un manq[ue] important de main-d'œuvre qu[a]lifiée. Elle emploie directeme[nt] 15 000 personnes, dont 11 000 ou[]vriers, et en fait travailler 10 0[00] autres dans les industries placé[es] en amont. Dans cette branc[he] aussi, les ouvriers qualifiés so[nt] attirés par les salaires suédois [et] norvégiens, alors que les chantie[rs] finlandais pourraient employ[er] actuellement 1 500 personnes [de] plus. En 1980, il manquerait ain[si] 3 000 ouvriers.

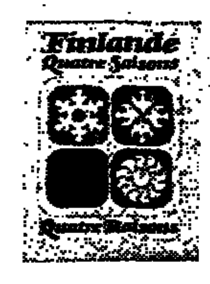
Face à cette pénurie, les char[]tiers navals ont été obligés [de] décentraliser leur production da[ns] le nord-est et le centre de [la] Finlande, où il est encore possib[le] de trouver de la main-d'œuvre [—] ce qui contribue d'ailleurs au dé[]veloppement régional du pays.

En fait, les chantiers sont deve[]nus plus ou moins des centres d[e] montage utilisant des élément[s] venus du reste du pays. Seuls l'as[]semblage de la coque et la mise e[n] place des équipements sont effec[]tués sur place. Le déficit e[n] main-d'œuvre a conduit aussi le[s] sociétés à moderniser leurs ins[]tallations : une technique a no[]tamment été mise au point, per[]mettant de construire deux na[]vires côte à côte, les chantiers navals gémellaires.

M. B.

TOURISME

Attirer les étrangers et respecter la nature



ON repeint les lignes blanches sur les routes, on plante les fleurs dans les jardins : la Finlande fait toilette après les boues de l'hiver. On va même introduire de nouveaux panneaux de signalisation routière pour se mettre au diapason du reste de l'Europe. Sur certaines lignes de tramway d'Helsinki, un disque décrit en quatre langues les principales curiosités que l'on peut voir à travers la vitre.

Le tourisme est en effet devenu l'une des principales industries finlandaises, au cinquième rang des exportations après l'industrie forestière, la métallurgie, les transports et le textile. Durant la dernière décennie, la croissance des revenus du tourisme a été parmi les pays de l'O.C.D.E. la plus rapide en Finlande après le Portugal. En chiffres absolus, elle a même dépassé les voisins suédois et norvégiens : on estime que près de 2,7 millions de touristes étrangers ont visité la Finlande, chiffre respectable pour une population d'un peu plus de 4,6 mil*lions d'habitants. Ce sont les Suédois* qui viennent en *tête*, mais surtout pour de courts voyages : beaucoup viennent encore faire leurs achats, surtout en viande. Jusqu'à une date récente les Américains constituaient le second groupe. Ils ne restent en Finlande que deux ou trois jours, en route pour l'Union soviétique ou au *retour*.

Les Allemands ont dépassé les Américains en nombre et en apport de devises. Pour eux, la Finlande, c'est « *le dernier pays sauvage d'Europe* ». Pour mieux les attirer, la compagnie Finnair vient de lancer une nouvelle publicité : « *Pour une fois, finlandisez-vous !* » Et pour éviter les arrière-pensées politiques, la publicité ajoute que « *se finlandiser est un terme qui désigne un mode de vacances actif dans la nature immaculée de Finlande* ». Quant aux touristes d'Union soviétique, quatrième groupe en importance, ils augmentent régulièrement (108 000 en 1972). Il s'agit d'un tourisme extrêmement régulier, très sûr, qui s'étale sur toute l'année.

On a donc cherché à canaliser ce flot pour essayer de n'en tirer que les avantages économiques et sociaux, en particulier dans les régions qui connaissent des difficultés de développement et pour lesquelles le tourisme peut constituer un appoint appréciable, sans pour autant altérer ce qui fait l'attrait du pays : un environnement exceptionnellement protégé.

Un programme de dix ans

Deux objectifs ont été posés par le programme de développement du tourisme pour 1975-1985. Le premier consiste à étendre la durée de la période touristique et d'élargir la gamme des services offerts. Rentabiliser l'équipement hôtelier pourra *se faire par le tourisme de conférences* internationales et par une saison d'hiver avec le ski de fond et *même* safaris de rennes en Laponie. Comme ce tourisme risque d'être cher et relativement sélectif, l'autre moyen proposé est que les Finlandais eux-mêmes — trop enclins à aller chercher à bas prix le soleil aux Baléares — utilisent davantage l'équipement à leur dis*position. On envisage d'instituer* un « chèque-vacances » payable en services en Finlande pour tous les citoyens adultes.

Le second objectif majeur du programme décennal est de délimiter cinq grandes régions en fonction d'un centre d'intérêt : la Laponie, la côte nord, du golf de Botnie, d'Oulu à Vaasa, la côte sud et l'archipel d'Ahvenanmaa (Aland), la région des lacs comprenant les trois grands réseaux, et enfin la Finlande orientale, le long de la frontière russe, renommée pour ses immenses étendues sauvages et quelques-uns des plus beaux lacs du pays. « *L'idée*, explique le directeur de l'Office finlandais du tourisme, *est d'établir des unités de huit à dix mille lits pour une région, autour d'une ou plusieurs villes. Il faudrait concentrer les touristes dans certaines zones et les canaliser d'une région à l'autre. Cela peut permettre de préserver la nature, de rentabiliser les investissements touristiques et de faciliter la vie des touristes.* » Des ghettos pour touristes ? *Certes non : il reste quand même une certaine* liberté de mouvement.

La région des lacs doit faire 400 kilomètres sur 300, avec quelques dizaines de milliers de lacs. Mais vouloir éviter les grandes migrations dans tous les sens, les embouteillages et leur lot d'accidents semble raisonnable. Que chacun s'éparpille dans la nature sans troubler un équilibre délicat. Cela, le Finlandais le sait d'instinct. *Il s'agit de l'apprendre* aux touristes étrangers. Des réactions s'étaient en effet manifestées contre ceux-ci, peu attentifs à la nature, et encore moins respectueux des habitudes finlandaises. N'allait-on pas jusqu'à accuser certains de s'approvisionner en lait dans les bidons placés au bord de la route pour le ramassage ? Ou même de faire leurs emplettes en légumes dans les champs de pommes de terre ? « *C'est la presse régionale qui a monté en épingle des cas isolés*, affirme-t-on à l'Office du tourisme. *Nous n'avons rien contre le touriste étranger. Il faut voir aussi que le type de touriste change. Avant nous avions des campeurs, maintenant nous avons des gens qui vont dans les meilleurs hôtels ou qui louent un bungalow pour la saison.* »

G. G.



— DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL —

L'encouragement à la décentralisation commence à produire ses effets

[P]OUR un pays aussi vaste [e]t peu peuplé que la Finlande (1), le développement [région]al est le problème [...] dominant. « *Nous étions [une s]ociété rurale avec quelques [villes] moyennes réparties sur tout [le te]rritoire. Nous sommes en [train d]e reconstruire entièrement [le pay]s autour de quelques gran[des vil]les dans le Sud* », déclarait, [il y a] peu, le ministre des finan[ces], Johannes Virolainen, qui [fut] défenseur de la Finlande [des r]égions. *Le développement [indust]riel rapide qu'a connu la [Finlan]de à partir des années [...] été, en fait, très concen[tré da]ns les provinces méridio[nales] qui ont assez tôt éprouvé [une pé]nurie de main-d'œuvre. Les [migrat]ions, qui, traditionnelle[ment,] affectaient le pays depuis [le déb]ut du siècle, se sont accélé[rées :] les provinces du Nord et [de l'E]st se sont dépeuplées au [profit] du Sud et de la Suède voisine où se sont installés entre 280 000 et 350 000 Finlandais.

Une véritable politique de développement régional ne fut entreprise qu'à la *fin des années* 60. Les « régions de développement » furent délimitées à l'intérieur de deux zones : la zone 1, la plus éprouvée, comprend la *Laponie* et la Finlande orientale ; la zone 2, englobe la Finlande centrale et l'archipel des îles Aland. En définitive, c'était à peine un quart de la superficie du pays qui échappait à la dénomination de « région de développement ». Le reste, c'est le désert finlandais. A partir de 1971, les lois de développement régional instaurèrent un système de soutien et d'aide aux entreprises pour les inciter à se décentraliser ; simultanément, un Fonds de développement régional fut installé symboliquement à Kuopio, à quelque 350 kilomètres au nord-est d'Helsinki.

Financer et former

[Les] moyens mis en œuvre sont [de cin]q sortes :

[— U]ne aide pour les emprunts [contra]ctés par les entreprises : [l'État] paie dans la zone 1 l'inté[gralité] du taux d'intérêt pendant [trois a]ns et la moitié pendant les [deux] années suivantes, jusqu'à [concur]rence de 60 % de l'inves[tissem]ent total ; dans la zone 2, [les chi]ffres respectifs sont de 80 % [et 40] %, pour la moitié de l'in[vestiss]ement total ;

[— U]ne aide semblable pour les [prê]ts accordés par le Fonds [de dé]veloppement régional ;

[— D]es dégrèvements fiscaux : [l'entre]prise peut déduire libre[ment] le montant des investisse[ments] de ses revenus imposables, [au lieu] de suivre le barème habi[tuel de]s déductions. Elle peut, par [exemp]le, opérer la déduction to[tale en] une seule année. *De plus*, [dans l]a zone 1, elle peut, pendant [dix a]ns, soustraire 3 % de la [valeur] de l'investissement, ce qui [about]it au total à 30 % de revenu [n]on imposable ;

[— U]ne aide au transport pour [soula]ger les entreprises du poids [représ]enté par l'allongement des [distan]ces. *Cette* aide n'entre nor[malem]ent en vigueur qu'à partir [d'une] distance supérieure à [... ki]lomètres ;

[— U]ne aide à la *formation* pro[fessio]nnelle calculée en fonc[tion] des dépenses salariales de [l'entre]prise.

[Ave]c les nouvelles lois régiona[les vo]tées en mai 1975, l'aide de [l'État] s'organisera désormais par [trois] moyens principaux :

[— U]ne aide directe aux inves[tissem]ents : l'État financera de [...] à 30 % des investissements dans la zone 1 et de 5 % à 10 % dans la zone 2 ;

— Une aide directe aux salaires : de 10 % à 40 % des dépenses salariales, durant trois ans, seront assumées par l'État dans la *zone 1*, et de 5 % à 25 % et pour deux ans seulement dans la zone 2 ;

— Une aide à la formation professionnelle.

En outre est créée une commission de planification, dont les deux tiers des membres représenteront les régions de développement. L'idée *majeure* de ce *système* d'incitation est non seulement de pousser les grandes firmes à s'installer dans les régions en développement, mais aussi de faire en sorte que la main-d'œuvre disponible, surtout féminine, puisse trouver d'autres débouchés que les traditionnelles industries du *bois* ; *de plus*, il s'agit de fournir aux petites entreprises nouvelles, de type familial, un soutien suffisant pour démarrer.

En fait, indique-t-on au ministère du commerce et de l'industrie, « *ce qui a le plus incité les grosses entreprises à se décentraliser, ce sont les exonérations et les dégrèvements fiscaux dont elles pouvaient bénéficier* ». Ainsi, Rauma-Repola, Wärtsilä ou Enso-Gutzeit, dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard de marks, sont allées s'installer à Joensuu, en Carélie du Nord : Finlayson, l'une des premières entreprises de textile du pays, a construit une filature ultra-moderne (il n'en existe que deux autres de ce type dans le monde, l'une au Canada, l'autre au Japon) à Kajaani, dans le Nord, etc.

« Conseiller et gérer »

[Mai]s c'est l'action de diversifi[catio]n et de soutien aux entre[prises] familiales, petites ou [moye]nnes, qui, même si elle pa[raît] moins spectaculaire, devrait [contr]ibuer davantage à rééquili[brer] l'économie régionale. Le [maîtr]e d'œuvre, c'est *le Kehitysrahasto*, le Fonds de déve[loppe]ment régional qu'on appelle simplement *Kera*. Constitué [en s]ociété par actions, rattaché [au m]inistère du commerce et de [l'ind]ustrie, le Kera dispose de [resso]urces propres, de dotations [budg]étaires et peut contracter [des e]mprunts sur le *marché* inter[natio]nal, ce qui confère une [grande] souplesse à son action.

[Po]ur 89 % ses clients sont des [petit]es entreprises dont le chiffre [d'aff]aires annuel se situe au-des[sous] de 10 millions de marks. [« Le] *problème essentiel*, explique [le d]irecteur du Kera, *c'est que [les] entreprises familiales ne dis[pose]nt généralement ni de capi[taux,] ni de garanties financières, [ni d]e ressources en personnel de [dire]ction. Notre rôle, c'est de [pour]voir à ces trois besoins.* »

[Po]ur cent vingt personnes, le [Kera] compte plus de soixante di[plô]més d'études supérieures : [éco]nomistes, ingénieurs, juristes, [don]t le rôle est de *faire* une [ana]lyse approfondie de chaque [pro]jet et des possibilités réelles [de] fonctionnement de l'entre[pri]se. Cette phase est obliga[toi]re. « *L'étude analytique per[me]t de voir les risques et d'éli[mi]ner les fantaisistes. Il y en a [tou]jours qui voient trop grand, ou qui survolent allègrement les questions d'organisation. A nous de mettre les choses au clair.* »

La plupart des projets soumis sont en fait approuvés après remaniement éventuel. Un prêt ne peut être octroyé qu'après cette approbation. Ce rôle de consultant du Kera ne s'arrête d'ailleurs pas là. Il se charge souvent de suivre la gestion de l'entreprise. « *Et s'il y a des difficultés, nous prenons l'affaire en main directement.* »

Un moyen original de coordonner les différentes actions de soutien en faveur des petites et moyennes entreprises fut trouvé en 1973 avec l'institution de « villages industriels ». Le village *industriel c'est moins* qu'une zone industrielle, puisqu'il n'y a de place que pour un petit nombre d'entreprises, mais c'est plus aussi parce que l'entreprise n'a qu'à venir s'installer avec *ses machines* et ses employés dans des bâtiments déjà prêts. Le financement du « village industriel » est assuré par des prêts à long terme de l'État, du Kera et des banques (30 % chacun). Les 10 % restants étant payés sous forme d'actions de capital. Une société par actions du « village industriel », dont la commune détient la majorité, est créée pour gérer l'ensemble. Les entreprises en deviennent partiellement propriétaires au bout de vingt *ans par* un *système* de location-vente : elles sont locataires de bâtiments industriels à un prix de 8 marks au mètre carré.

Le « village industriel » de Kajaani

Le premier « village industriel » [de] cette sorte a été inauguré en [ma]rs 1975 à Kajaani. Capitale de [l'a]ntique province de Kainuu, [ce]tte ville compte vingt mille [ha]bitants ; le centre, moderne, [au]x rues perpendiculaires, est [co]nstruit au bord d'une rivière [ba]rrée par deux centrales électri[qu]es et qui se jette dans l'im[m]ense *lac Oulujarvi*. Les nouveaux [qu]artiers résidentiels en construc[ti]on sont dispersés dans la forêt. [L]a crise du logement est sé[vè]re : Kajaani vient après [H]elsinki pour le prix des loyers [(p]lus de 10 marks le mètre carré).

Trois hôtels, sept restaurants, un seul cinéma qui passe des films américains, un théâtre, une piscine chauffée et un orchestre municipal, le Kajaani Big Band, un grand centre touristique et *sportif* à Vuokatti, à 25 kilomètres, et la chasse fournissent les distractions. Il y a aussi des militaires : la plus grande brigade d'infanterie et d'artillerie, avec deux *mille* hommes *et* deux *cents* officiers et sous-officiers. La garnison dispose d'un équipement social exceptionnel : bibliothèque, piscine, ouvertes d'ailleurs aux habitants de Kajaani. L'entente entre militaires et civils est étroite : quatre militaires siègent au conseil municipal aux côtés de treize communistes, de huit conservateurs, de dix représentants des partis du centre et de sept sociaux-démocrates.

Une seule grande compagnie, la Kajaani Oy, est installée ici depuis *1907*. Une *bonne* partie de ses installations pour la pâte à papier sont vétustes, et par conséquent très polluantes. Jusqu'à une date très récente les déchets étaient déversés *dans* la rivière, en aval de la ville. Mais, il y a trois mois, une installation d'épuration des eaux a été inaugurée. Elle a coûté 5 millions de marks, mais la Kajaani Oy n'a pas eu à débourser un seul penny.

Kajaani Oy avait le monopole de l'emploi (deux mille trois cents ouvriers avec peu de places pour les femmes). « *C'est pour soutenir l'initiative de nouvelles industries à Kajaani, pour rompre la dépendance à l'égard d'une seule entreprise et d'une seule industrie que nous avons lancé le projet de « village industriel »*, explique le responsable des questions industrielles de la ville de Kajaani, qui est en même temps chargé de la gestion du « village industriel ». « *Nous avions pour la province de Kainuu près de mille départs par an, vers le sud du pays et vers la Suède. Avec le « village industriel », vingt-cinq familles sont revenues du Sud. C'est un bon signe.* »

Construit à 2 kilomètres du centre, le village industriel occupe une *surface* de 7 hectares ; il pourra s'agrandir jusqu'à 22 hectares. Deux halls industriels et un bâtiment central pour des bureaux, et une cantine de cent cinquante places.

Un démarrage facilité

Les cinq entreprises actuellement installées au village industriel occupent actuellement deux cent cinquante personnes : une *fabrique de* meubles, une entreprise d'électronique, une fabrique de piles, une boulangerie industrielle et un entrepôt pour une compagnie de fret et transport. Certaines viennent de *la* région : par exemple l'entreprise d'électronique est une filiale de la société Kajaani Oy qui, pour ses propres besoins, a été amenée à lancer cette production. Mais, soit en raison d'un marché aux perspectives particulièrement favorables, soit en raison du savoir-faire accumulé dans l'entreprise, des productions indépendantes se sont développées : des compteurs électroniques pour les taxis, dont la demande atteint déjà la centaine par *mois*, et des tables de mixage pour la radiodiffusion finlandaise, produites à la cadence d'une par mois, mais avec une commande de plus de cent tables d'ici à 1980.

L'exemple le plus intéressant des possibilités offertes à une entreprise familiale pour se développer est peut-être celui de la société Imatra-Paristo qui fabrique des piles. Fondée en 1972, la compagnie commença la production industrielle à la fin de 1974, quelques mois avant de venir s'installer au village industriel. « *Notre plus grande difficulté fut de trouver le capital*, explique le directeur de l'entreprise, très « jeune-cadre-dynamique ». *Sur un investissement de 2 millions de marks, 800 000 sont venus du Kera, le reste des banques et de trois actionnaires.* »

Partie d'une idée simple et révolutionnaire, la pile alcaline dont l'étanchéité est assurée par un simple emballage plastique sous vide, analogue à ceux utilisés pour emballer le fromage en tranche ou les saucisses, la société a pu mettre au point des piles à hautes performances, en particulier dans les températures très basses (— 30° ou — 40°), celles auxquelles les autres piles refusent de fonctionner. A cause d'un fanal, alimenté par une pile de ce type, tombé dans l'eau et qui continuait imperturbablement à clignoter sous une couche de glace de 30 cm, la presse locale s'était mise à parler de soucoupes volantes et autres extraterrestres !

Alors qu'elle vient juste de démarrer, l'entreprise pense déjà à s'agrandir. Pour l'emploi, les conditions ont été particulièrement favorables : « *Sur soixante personnes, il y a cinquante femmes. Nous n'avions que l'embarras du choix. Pour les cinq premiers postes ouverts, nous avons eu deux cents postulantes.* » C'est l'entreprise qui assure la formation complète de ses employés, selon un système intégré. « *Chacun apprend l'ensemble du processus de production par rotation.* »

Une aubaine pour les entreprises plus importantes

L'entreprise de menuiserie (*cent* personnes, dont quarante femmes) a trouvé tout intérêt à quitter Lahti (à 100 kilomètres d'Helsinki) pour Kajaani : « *Nous avions beaucoup de difficultés pour trouver de la main-d'œuvre à Lahti, et il était devenu impossible d'obtenir une aide pour nos investissements : l'argent était rare et cher.* » Une partie du village industriel a, en fait, été construite spécialement pour cette entreprise et en collaboration avec elle. A elle seule, l'entreprise occupe plus de la moitié de la surface couverte totale par un *atelier spécialisé dans* la construction de cabines de paquebots entièrement ignifugées « *C'est la première fois en vingt et un ans que je peux me déclarer totalement satisfait* », affirme le patron de la société, un homme qui s'est fait lui-même, aux gestes catégoriques. « *Nous n'avons rien eu à payer pour les installations et nous avons pu concentrer toutes nos ressources sur les machines et sur l'équipement.* »

L'aide reçue, au total, a été considérable : *1,9* million de marks pour les investissements, sur les 3,3 millions de marks de l'ensemble, 180 000 marks pour la formation du personnel, avec une seconde tranche trois mois plus tard, des prêts à cinq ans pour les deux tiers des dépenses de formation, une aide au transport, les exemptions fiscales. Le patron ne sait plus très bien où il en est. Ce qui est sûr, c'est que « *c'est une très bonne affaire de venir ici* ». Grâce à l'avion, il peut circuler entre Kajaani et ses usines du Sud. « *Ce fut l'atout de Kajaani d'avoir un aérodrome moderne et de bonnes liaisons avec le Sud* », remarque-t-il.

Il est encore trop tôt pour juger des succès de la formule des « villages industriels » à partir de l'exemple de Kajaani. Trois autres villages doivent être installés dans les mois à venir, et cinq autres ultérieurement. Malgré l'effort considérable fourni jusqu'à présent dans le domaine de l'infrastructure économique et sociale (la Finlande est, par exemple, au premier rang en Europe pour le nombre de kilomètres de routes par habitant), on reconnaît au Kera certaines insuffisances de la politique de développement régional. Pour l'ensemble des projets où il a été engagé, il y a eu vingt-quatre mille emplois créés. Mais ils n'ont pas toujours été bien répartis, puisque la zone 1, la plus défavorisée, n'en a reçu que le quart et que, à l'intérieur de la zone 2, *les emplois se sont* concentrés autour de quelques villes. « *Mais c'est quand même mieux que si les travailleurs avaient dû partir pour Helsinki ou pour la Suède, à Malmö ou Göteborg.* » L'émigration s'est ralentie d'une manière décisive, mais la situation de l'emploi reste moins bonne que dans le reste du pays, ce qui tient aussi, en partie, *au fait que les demandeurs* d'emploi sont de petits paysans âgés de plus de cinquante ans, pour lesquels il n'y a guère de possibilités de reconversion.

On admet que l'aide aux petites entreprises n'a peut-être pas été suffisante. Les gros clients ne représentent que 3,3 % de l'ensemble, *mais ils* ont reçu le *quart* des 570 millions de marks distribués par le Kera depuis 1971. Pour son directeur, « *il faut encore des stimulants aux entreprises, mais cela ne suffit pas. La question, en fin de compte, c'est l'homme, et pas seulement son travail et son salaire. Il faut lui offrir quelque chose en plus, et surtout en ce qui concerne l'avenir de ses enfants. On a peut-être trop cru que le Kera était un remède miraculeux* ». Et il ajoute : « *La déconcentration économique est à l'ordre du jour, ici comme dans le reste du monde. Mais ce sera peut-être plus facile ici que dans beaucoup d'autres pays.* »

GILLES GERMAIN.

(1) La densité moyenne de la population était, en 1974, de 15,2 par kilomètre carré (surface des eaux intérieures non comprise).

DENSITÉ DE LA POPULATION (par km²)
moins d'un hab.
de 1 à 10 hab.
de 10 à 50 hab.
plus de 50 hab.
100 km
Cercle polaire arctique
U. R. S. S.
Pori — Lahti — Lappeenranta — Kouvola — Hamina — Hämeenlinna — Turku — Espoo — Kotka — LENINGRAD — HELSINKI — Mariehamn — I. Aland

POLITIQUE INTÉRIEURE

Une complexité excessive

DES élections législatives anticipées de six mois auront lieu *en Finlande* les 21 et 22 septembre prochain, le gouvernement de coalition centre-gauche, présidé par M. Kalevi Sorsa (social-démocrate), ayant présenté sa démission après le blâme que lui avait adressé en avril dernier M. Kekkonen. Le président de la République reprochait à ses ministres leurs atermoiements alors que la situation économique exigeait des mesures immédiates pour arrêter l'inflation.

En fait, la présence au Parlement de dix partis a toujours compliqué la vie politique, car aucune majorité « naturelle » ne s'est jamais dégagée des différentes consultations, souvent anticipées. De cabinet minoritaire en coalition centre-gauche, la Finlande a usé presque aut..nt *de gouvernements que la République* fondée en 1917.

De ‘oit, depuis des mois, les partis politiques, dans la perspective des élections générales de mars 1976, répugnaient à prendre la responsabilité de décisions impopulaires. Ils songeaient aussi à la fin du mandat présidentiel de M. Kekkonen (reconduit par un vote du Parlement jusqu'en 1978, le président ne voulant pas se soumettre aux tracas d'une campagne électora' '. L'enjeu était de taille et suscitait des rivalités même au sein des partis, étant donné que la Constitution réserve au président, outre ses prérogatives exclusives en matière de politique étrangère, de grands pouvoirs dans d'autres domaines.

Une hypothèque levée

Cette hypothèque a été levée par les sociaux-démocrates : M. Kekkonen a accepté d'être leur *candidat en 1978. Tous les principaux* partis ont immédiatement donné leur accord. Cela devrait mettre fin aux rivalités internes, et surtout à celles entre les centristes et les sociaux-démocrates, et rassurer *Moscou* pour qui M. Kekkonen demeure un interlocuteur privilégié et respecté.

Le gouvernement actuel ne restera pas au pouvoir jusqu'aux *prochaines élections*. Il *expédiera* les affaires courantes, seulement jusqu'au terme de la session de de l'actuel Parlement, auquel le président a demandé d'achever le travail législatif en cours : préparation du prochain budget, loi sur l'imposition séparée des couples et une loi foncière sur laquelle l'*accord sera difficile à obtenir*. Dans le courant du mois de juin, le président nommera sans doute un gouvernement intérimaire. Contrairement à la coutume, il pourrait cette fois choisir non des *fonctionnaires*, mais des experts capables éventuellement de prendre, durant l'été et au soulagement des partis politiques, des mesures, sans doute impopulaires, pour améliorer la situation éco*nomique*.

Entre-temps, le parti social-démocrate, qui tient son congrès les 7 et 8 juin, devrait élire à l'unanimité à sa présidence l'actuel premier ministre, M. Sorsa, en remplacement de M. Rafael Paasio, qui, ayant depuis 1966 *fait sortir sa formation* d'un véritable ghetto politique, estime pouvoir se retirer. Le point délicat sera le choix du secrétaire général. Deux candidats restent virtuellement en présence. M. Ulf Sundqvist, *jeune* ministre de l'éducation nationale, qui tient fort bien en main les jeunesses socialistes et dont l'action en faveur du Chili a renforcé l'audience, profite du retrait inexpliqué de M. Paavo Lipponen, secrétaire du parti aux relations *extérieures et l'un des dirigeants* sociaux-démocrates les plus en vue. Mais la puissante « phalange » de Tampere, qui se situe à gauche de la ligne Sorsa, a son propre candidat, M. Olavi Syrja. La solution qui prévaudra prendra sans doute en considération les vœux des syndicats, dont il est difficile de ne pas tenir compte à l'heure de choix économiques difficiles.

Des élections anticipées

Les sondages prévoient un accroissement de l'audience des principaux partis au détriment des deux groupes de la droite (rural et national), rassemblement qui n'aurait plus qu'une représentation symbolique. De la répartition de leur clientèle dépendra la composition du prochain gouvernement. Sauf majorité absolue des sociaux-démocrates et des communistes, il est néanmoins probable que, à partir du mois d'octobre, la Finlande sera gouvernée par la coalition sortante des sociaux-démocrates, centristes, libéraux et suédois. Leurs positions consolidées, ces différents partis auront peut-être moins de mal à coopérer que durant les deux années et demie qui viennent de s'écouler. Il leur restera dix ans pour préparer l'« ère post-Kekkonen ».

AMBER BOUSOGLOU.

Les partis représentés au Parlement

— SOCIAL-DEMOCRATE, 56 des 200 sièges du Parlement. Le gouvernement centre gauche démissionnaire est présidé par M. Kalevi Sorsa, son secrétaire général.

— UNION DES DEMOCRATES POPULAIRES, 37 sièges, principalement communistes. Dans l'opposition. Le P.C. a participé au gouvernement de 1966 à 1970. Deux tendances le divisent : celle de M. Saarinen, la plus modérée, domine, mais doit tenir compte du groupe plus orthodoxe de M. Sinisalo qui possède son propre journal. Au dernier congrès, un éventuel retour au gouvernement a été envisagé : mais le projet de programme élaboré à cet effet n'est guère acceptable par les autres formations de centre-gauche.

— CENTRE (*ex-agrarien*), 35 sièges, parti charnière sans lequel aucune majorité à gauche, ni à droite, n'est possible. Il présentera pour les élections de septembre des listes communes avec les deux autres petites *formations* appartenant au gouvernement, les libéraux et les Suédois. Deux personnalités dominent : MM. Virolainen, actuel ministre des finances, et Ahti Karjalainen, actuel ministre des affaires étrangères.

— CONSERVATEUR, 33 sièges, dans l'opposition. Son jeune dirigeant, M. Harry Holkeri, sou haiterait participer au gouvern ment afin de pouvoir mie contrôler les mesures difficil qui devront être prises.

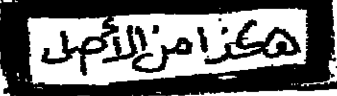
— LIBERAUX, 6 sièges, part cipe au gouvernement ; en per de vitesse.

— SUEDOIS, 9 sièges, défen *les droits des Finlandais* d langue suédoise, mais perd pe à peu ses meilleurs élémen attirés par les formations pl puissantes.

— RURAL, 5 sièges, dans l'op position. Créé par M. Vennam exclu du parti du centre, déma gogue spécialisé dans l'obstructio parlementaire. Treize déput l'ont quitté pour former le ra semblement national : aux élec tions leurs sièges risquent de répartir entre les différents parti

— UNION CHRETIENNE, 4 siè ges, dans l'opposition ; farouche ment opposée au « relâchemen des mœurs ».

— CONSTITUTIONNEL, 2 siè ges ; dans l'opposition. Souhait que le Parlement retrouve davan tage de pouvoir et que le prési dent de la République perde se privilèges. S'oppose fortement a président Kekkonen, en post depuis 1956 et à qui toutes le principales formations du pay ont proposé de rester en plac jusqu'en 1984.



MUSIQUE

Le vieux fonds populaire et l'encombrant génie de Sibelius

OMBRE de Jan Sibelius a pesé sur la musique finlandaise jusqu'à sa mort en et même au-delà, jusqu'à entenaire en 1965 : sait-on cette date le Festival sinki était encore presque sivement consacré à une ition de ses œuvres ? Un tel ège pouvait paraître exor- t en France, où, aujourd'hui , on n'apprécie pas à sa mesure la grandeur univer- du musicien. Mais il s'expli- t en Finlande, où Sibelius t était un symbole histo- *phonie*, quatuor *Voces intimae*) pour aboutir à un art limpide et universel (*Sixième* et *Septième Symphonie*, *Tapiola*).

La musique finlandaise lui doit certainement en partie ce génie *mélodique*, *cette finesse* d'orchestration et ce goût des vastes horizons qui se retrouvent, avec leurs caractéristiques propres, chez des *musiciens tels qu'*Aarre Merikanto (1893-1958), auteur d'un excellent opéra, *Juha*, et l'un des premiers compositeurs à s'être intéressés *passagèrement* à l'atonalisme ; Vaïnö Raitio (1891-1945)



Le Monument Sibelius, œuvre du sculpteur Eila Hiltunen.

s'identifiant non seulement musique, mais aussi à la ssance de la langue et de ésie finnoises, et au surgis- it *même de la nation*.

étapes de la musique fin- ise sont courtes ; certes, le fonds populaire est d'une me richesse, mais il a *été* é, pourchassé jusqu'au dix- ème siècle, où l'on condam- encore à mort les femmes chantaient des « *incanta-* ». Seul le chant sacré avait de cité depuis l'intégration ays à la chrétienté en 1150, on notera que, depuis le rzième siècle, il avait pour rce principale la tradition gique-parisienne des domini- : premier indice d'une ence française qui s'est per- le dans la musique jusqu'à jours (nombreux sont les positeurs qui ont fait des es à Paris).

uis il faut aller jusqu'à 1790 trouver la première société musique qui est installée à u. Sibelius naît en 1865. nki découvre l'opéra de à 1879 (quatre cent cinquante ésentations dont cinquante- fois *Faust !*) mais n'aura de ervatoire (Institut de musi- et *d'orchestre symphonique* n 1882. Il n'est donc pas nant que dans un si bref de temps le génie de Sibe- ait à *la fois fondé la musique* ndaise et gêné le développe- t d'autres tendances, éclipsé contemporains : Palmgren, le « *Chopin du Nord* », Kuula, ietoja, etc.

belius avait, cependant, mon- l'exemple en évoluant toute sa passant d'une *musique ro-* tique, proche de Tchaïkovski, ne inspiration purement fin- e puisant à pleines mains s le trésor populaire du *evala* de Lönnrot, puis à une e d'élargissement cosmique *uatrième* et *Cinquième Sym-*

ou Uuno Klami (1900-1962), qui ne se privait pas de regarder du côté de Ravel et de Stravinski, tandis qu'Yrjö Kilpinen (1892-1959) *poursuivait en solitaire une* œuvre énorme, composée de quelque sept cents lieder dans la pure tradition d'Hugo Wolf.

Depuis la dernière guerre, la musique a pris un grand développement en Finlande, où l'on ne compte pas moins de quarante-six conservatoires et de nombreux orchestres. La vie musicale reste cependant concentrée, l'hiver surtout, à Helsinki, où se trouve, par ailleurs, le seul Opéra du pays. Il ne peut guère se développer dans son vieux théâtre de *garnison* tsariste.

Toutefois, l'opéra a un festival qui lui est entièrement consacré dans la forteresse médiévale de Savonlinna, tandis qu'un Festival de musique populaire rassemble des dizaines de milliers de spectateurs à Kaustinen. Turku reçoit les amateurs de musique classique et de pop; Pori, les fanatiques du jazz, et Jyväskylä multiplie les manifestations variées dans son université d'été. A Helsinki même, l'ancien Festival Sibelius est devenu une gigantesque manifestation qui tient d'Aix-en-Provence et d'Avignon, avec de nombreuses troupes de théâtre et d'opéra étrangères.

Les musiciens actuels ont tout naturellement été influencés par les divers courants européens, sans adopter cependant une écriture internationale anonyme ; ils ont gardé le sens de la lumière, de l'espace et d'un lyrisme libre. Erik Bergman (1911), à côté de *nombreux chœurs*, a adopté pour certaines œuvres instrumentales la technique sérielle ; Joonas Kokkonen (1921), le plus important *symphoniste actuel, se range plutôt* du côté de Bartok ; Einar Englund (1926) est plus proche de Chostakovitch ; Einojuhani Rautavaara (1928), parti d'un néo-médiévisme à la Stravinski (*Requiem of our time*), passé par le dodécaphonisme, est revenu à une sorte de grand lyrisme post-romantique; tandis qu'Aulis Sallinen (1935) écrit une musique assez étincelante, d'origine sérielle, très profonde et poétique.

On cite parmi les plus jeunes, Erkki Salmenhaara (1941), marqué par l'influence de Ligeti ; Kari Rydman, qui s'intéresse au pop et à l'électronique ; Henrik Otto Donner, adepte du happening ; Henrik Nordgren, etc.

Parallèlement à cette floraison de compositeurs, qui étouffent un peu dans un cadre trop exclusivement finlandais, s'est développée une école d'interprètes qui, elle, a fait une véritable percée internationale avec des chefs comme Okko Kamu (prix Karajan), Jorma Panula, Paavo Berglund, Leif Segerstam, et surtout des chanteurs tels que Kim Borg, Anja Silja, Tom Krause ou Martti Talvela.

Peut-être est-ce à leur exemple qu'on doit l'actuelle profusion *d'opéras, dus à quelques-uns des* meilleurs compositeurs d'aujourd'hui, qui caractérise les présentes années : *la Sirène*, d'Ahti Sonninen ; *la Femme du Portugal*, de Salmenhaara ; *Apollon et Marsyas*, de Rautavaara ; *les Dernières Tentations*, de Kokkonen, *qui va être créé au Festival* d'Helsinki, et *le Cavalier*, de Sallinen, dont la première sera donnée à Savonlinna. Peut-être un tel *intérêt engagera-t-il le* gouvernement finlandais à faire accoster enfin auprès du Palais des concerts Finlandia, sur l'anse de Töölö, le théâtre d'opéra qu'Alvar Aalto y a prévu.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Sur la musique finlandaise, on consultera « Musica fennica » de T. Mäkinen et S. Nummi (en français, Ed. Otava, Helsinki, 1965) et, dans « la Finlande au miroir » (Ed. Seghers, 1973), l'étude de Seppo Heikinheimo.

LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES

Un point de contact des cultures de l'Est et de l'Ouest

DANS la bibliothèque de l'université d'Helsinki se trouve une collection de livres reliés du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième siècle, frappés de cet *ex-libris Bibliothèque des deux amis*. La collection comprend des milliers de volumes, dont quatre mille quatre cent trois en français. Elle provient du *domaine* de Monrepos, près de Viborg (devenue soviétique après la seconde guerre mondiale), et a été acquise par la bibliothèque grâce à une donation en 1937. Les livres ont été rassemblés par le baron Louis-Henri de Nicolay et Herman-François Lafermière, nés à Strasbourg. Le premier était *secrétaire, le second, bibliothécaire* de la tsarine Marie Feodorovna, épouse du tsar Paul Ier.

Dans les manoirs...

La province de Viborg *faisait* partie, depuis l'époque de Pierre le Grand, de l'empire russe. Elle fut à nouveau rattachée au grand-duché de Finlande, lors de la conquête de 1812. Les deux amis avaient été appelés à Saint-*Pétersbourg par la Grande* Catherine comme précepteurs du tsarévitch à une époque où le français était la langue parlée à la cour de Russie. L'influence de la culture française se propageait également dans la partie *russe de la Finlande*.

Le fils de Nicolay, le baron Paul de Nicolay, ambassadeur à Copenhague, qui avait épousé une princesse de Broglie-Revel, dont le père avait émigré en Russie *pendant la Révolution et dont les* deux frères furent tués au cours de la guerre contre Napoléon, a été immortalisé par un monument dans le parc de Monrepos. Un des fils de Paul, lieutenant général et adjudant général du tsar, *devint moine* à la Grande-Chartreuse. Une de ses filles fut supérieure d'un couvent en Normandie. La famille Nicolay est aujourd'hui éteinte.

La frontière entre la Suède et la Russie passait au dix-huitième siècle, depuis les *malheureuses* guerres de Charles XII, à travers les parties orientales du plateau *lacustre finlandais*. La Finlande suédoise — aujourd'hui encore elle constitue la majeure partie du pays — connaissait autant que Viborg et ses environs une *influence française aussi forte*. Les relations entre la Suède et la France furent particulièrement intenses pendant tout le dix-huitième siècle. La Suède resta, pendant de longues périodes, liée à la politique française. Les jeunes *nobles et officiers*, les artistes et savants venaient se former en France.

A *l'époque de la reine Louise*, sœur du Grand Frédéric et mère du roi Gustave III, le français devint la langue de la cour. La Finlande suédoise était une partie intégrée du royaume de Suède ; son élite sociale et intellectuelle *participait à l'administration* et à la vie culturelle du royaume.

Le poète Gustave Philippe Creutz, né en Finlande, fut pendant dix-sept ans (1766-1783) ambassadeur de Suède à Paris, avant de devenir ministre des affaires étrangères de Gustave III. Parmi les officiers du régiment royal suédois se trouvaient beaucoup de Finlandais.

Dans les manoirs finlandais, on passait les longues soirées d'hiver à lire. Dans les bibliothèques, on trouvait surtout de la littérature française, souvent conservée jusqu'à *nos jours, livres en* reliures rococo, romans, revues, écrits philosophiques et économiques, de Molière et Racine à Montesquieu, Voltaire et Rousseau, quelquefois Montaigne et Rabelais, puis, au XIXe siècle, Mme de Staël, Guizot, Thiers, Lamartine, Vigny, Hugo... Un chercheur finlandais, Magnus Björkenheim, a étudié *cette littérature*, dans les bibliothèques d'Aminne (2 753 livres français), de Rilax (2 116 volumes), de Fagervik (1 504 volumes) et dans plusieurs autres manoirs. Un grand nombre de collections de lettres sont également conservées de cette époque, appelée gustavienne, d'après les deux rois qui portèrent les derniers le titre de grand-duc de Finlande. Là aussi, on trouve des lettres françaises ou des lettres suédoises avec de nombreuses expressions et tournures de style françaises.

La conquête par la Russie

Pendant les guerres napoléoniennes, la Russie finit par conquérir la Finlande suédoise et le tsar se coiffa de la couronne du grand-duché. La province de Viborg fut à nouveau réunie au reste de la Finlande. Ce fut une époque de mutation pour le pays *conquis. Les troupes finlandaises* s'étaient bien battues contre l'occupant, et le tsar Alexandre Ier comprit que, pour gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, il devait les autoriser à garder leurs lois et les libertés suédoises. La langue française permit de trouver un moyen de communication entre les autorités tsaristes et les cercles dirigeants finlandais. C'est en français que Carl Erik Mannerheim, l'arrière-grand-père du maréchal, proclama le tsar chef des représentants des Etats finlandais à Saint-Pétersbourg ; c'est en français que le tsar éleva le *peuple finlandais* « parmi les nations », à l'occasion de la fête nationale finlandaise, et c'est dans un poème en français de Frans Mikael Franzén, que l'académie d'Abo (Turku), l'université déjà transférée à Helsinki, rendit hommage au tsar Alexandre Ier.

Le français demeura pendant une bonne partie du dix-neuvième siècle la langue de la classe dirigeante finlandaise.

Après le changement de régime en Suède, en 1809, *et surtout* lorsque le maréchal Bernadotte fut choisi comme prince héritier de Suède, l'ancien ami du roi Gustave III, Gustave Maurice Armfelt, réussit à gagner la confiance du tsar Alexandre Ier et à *devenir membre du Conseil* de l'empire. La Finlande put conserver son autonomie intacte jusqu'en 1899-1900. Beaucoup de Finlandais servaient dans l'armée tsariste, et trois cents d'entre eux parvinrent au grade de général et *près de quatre-vingt-dix* à celui d'amiral.

Sous le règne de Nicolas Ier, Helsinki *était le point de* rencontre de l'aristocratie russe qui, à l'époque, ne pouvait se rendre en Europe occidentale. La Finlande sut profiter des avantages de la libéralisation sous Alexandre II, marquée par la remise en place de *la Diète*.

Mais les efforts des panlavistes visant à intégrer politiquement et culturellement la Finlande dans l'empire russe brisèrent l'harmonie. A ce moment, la conscience nationale s'éveilla et alors commença la lutte pour l'indépendance, qui devait être couronnée de succès pendant la première guerre mondiale.

JARL GALLÉN,

Professeur d'histoire à l'université d'Helsinki.

SCÈNES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Qui se lève tôt ?...

OLLI et TERTTU NIEMINEN habitent en plein centre d'Helsinki, en bordure d'un grand parc. Olli, trente et un ans, est architecte de la ville et s'occupe de la rénovation des quartiers anciens. Il enseigne aussi un jour par semaine au Polytechnicum d'Otaniemi. Son emploi du temps est chargé. Levé vers 6 h. 30, il prépare le porridge et le café du petit déjeuner qu'il prend avec Terttu et leur fils Jonas, trois ans.

Il part à 8 heures à son travail. Une petite pause vers 11 heures pour manger un sandwich, mais très souvent il ne déjeune pas du tout. A 16 h. 30, il quitte son bureau pour filer au Parlement, où il a une réunion sur les problèmes des prix des loyers, suivie d'une autre au comité local de son parti, qui dure jusque vers 22 heures. « *C'est comme ça tous les jours. En plus, je suis secrétaire d'une association de défense des intérêts des habitants d'Helsinki-Sud. Nous essayons d'obtenir plus d'autobus, plus de parcs, ou bien qu'on ne ferme pas les bibliothèques qui existent.* » Avec un tel emploi du temps, il ne dîne à la maison qu'une ou deux fois par semaine.

Terttu, vingt-six ans, est étudiante en histoire de l'art et archéologie. A 9 heures, elle emmène Jonas au jardin d'enfants en plein air, où une dame s'occupe d'une vingtaine de petits hôtes pour 50 marks par mois et par enfant. Mais, comme il y a une interruption entre midi et 14 h. 30, c'est la mère de Terttu qui fait manger Jonas et qui le met au lit pour sa sieste avant de le reconduire au parc. Terttu rentre vers 16 h. 30. Parfois elle fait encore une promenade avec Jonas, après quoi elle revient à la maison et dîne avec lui. Quand il dort, elle va à une réunion, à la piscine (une fois par semaine) ou encore voir des amis. « *Nous avons un système de surveillance par téléphone : le téléphone à une amie qui a le temps de surveiller Jonas en restant chez elle. Je laisse mon appareil sur une table à côté de son lit, et mon amie laisse le sien branché. Comme cela, elle peut écouter tous les quarts d'heure si Jonas ne pleure pas.* » A l'intérieur de la ville, une communication ne coûte que 11 pennis, quelle que soit sa durée.

Ils n'ont pas de voiture, parce qu'ils n'en ont pas besoin et « *parce qu'ils sont contre* ». « *Quand on veut se promener, on met Jonas sur le dos et on va en forêt, dans les marais où l'on peut voir des élans ou des grues. Nous prenons un autobus qui nous conduit à 30 kilomètres autour d'Helsinki, où c'est déjà la nature sauvage. Nous marchons de 8 heures à 3 ou 4 heures de l'après-midi.* » *Sportifs ?* « *Non, nous sommes activement non sportifs. Nous détestons le sport.* » En été, ils vont à bicyclette, avec Jonas et une tente sur le porte-bagages. Grâce au « jokamiehenoikeus », le droit de chacun, ils sont libres de marcher et d'utiliser la nature où ils veulent. Il leur reste encore des champignons séchés de l'année dernière.

Comment dépensent-ils leur argent ? « *Nous sommes très mauvais consommateurs* », dit Olli, qui ajoute : « *Je déteste les choses. On n'a pas la télévision, seulement un vieil électrophone.* » Olli gagne bien sa vie, 4 500 marks par mois, grevés de 45 % d'impôts. L'appartement est meublé d'étagères « design » à bon marché, de deux grands fauteuils d'osier et d'un bahut hérités. *Le reste, ils l'ont fait eux-mêmes.* Le loyer est exceptionnellement bas (300 marks), mais ils dépensent (surtout à cause des déplacements d'Olli) près de 450 marks de transport par mois ; 700 à 800 marks pour la nourriture, et 150 pour l'alcool. « *Nous ne mangeons jamais de viande, c'est trop cher. Donc du poisson, du rizotto, des spaghetti, et puis du foie, de la langue.* » Ils font quelques économies afin de rembourser un emprunt pour le « mökki », leur cabane au bord de l'eau qu'ils louent une partie de l'été, et aussi un voyage d'une semaine chaque année en Italie. « *Pour couper l'hiver.* »

Des problèmes ? « *C'est moi seule qui ai la responsabilité de Jonas*, dit Terttu. *Et je me sens souvent seule. Mais je crois que le travail va changer cette situation.* » Elle espère un poste dans un musée. « *Le seul problème, c'est que Jonas doit être dehors, hiver comme été, qu'il pleuve ou qu'il neige.* » Ils n'ont pas encore réussi à obtenir une place dans une garderie municipale. « *Mais, si quelqu'un est malade, nous pouvons toujours nous débrouiller, parce que nous habitons dans le centre.* » Olli trouve pourtant qu'il en fait trop. « *Je ne sais pas dire non. Mais je voudrais être plus à la maison.* » Pour Terttu, « *ce n'est pas amusant non plus. Ça va encore, mais...* ».

Des banlieusards heureux

RITVA et Pentti Merikoski — la *trentaine* — *travaillent au* journal télévisé. Leurs horaires de travail : trois jours de 11 h. à 22 h., et trois jours de repos. Ils habitent un appartement *de trois pièces à Myyrmäki, banlieue* à peine achevée à quinze kilomètres du centre de la ville. Plus de huit mille habitants, des grands ensembles rectilignes, des *parkings, des arbres pour rappeler* la forêt à quelques centaines de mètres, le « keskuspuisto » ou parc central qui pénètre jusqu'au milieu de la ville, un centre *commercial monotone qui ferme* à 6 heures. Leur appartement est vaste, quatre-vingt-trois mètres carrés, cuisine équipée, des fenêtres qui donnent sur les arbres. Il *est meublé en style moderne :* tissus imprimés de Marimekko pour les rideaux, traditionnel canapé d'angle, une table basse, deux fauteuils. Un sauna, en sous-sol, *est précédé d'un vestiaire confortable* qui s'apparente à une salle de séjour rustique. Il ne manque qu'une cheminée pour se croire à la campagne !

Malgré des horaires qui leur laissent beaucoup de temps libre, Ritva et Pentti ne sont guère ensemble que le matin. Ils ont dû organiser leurs roulements à la télévision en fonction de Satu, leur petite fille de deux ans (Ritva attend un deuxième enfant pour l'automne). Lever vers 8 heures, petit déjeuner à 3, parfois une petite promenade dans la forêt, s'il fait beau.

Quand c'est Pentti qui travaille, il prend la voiture pour aller à *Pasila, où se trouvent les studios.* Le nouveau train de banlieue sera inauguré à la fin de l'été. Ritva *reste à la maison.* Elle fait la lessive, une fois par semaine, dans *la buanderie en sous-sol, puis les* courses avec Satu. Elle travaille aussi à la maison. « *Je lis beaucoup, mais peut-être pas autant qu'il le faudrait pour mon travail.* » Elle s'approvisionne *en livres à la* bibliothèque voisine. La Finlande en compte une pour mille huit cents habitants, les lecteurs (1,3 million) empruntant chacun une *moyenne*. de vingt-huit *livres* par an. « *Je dois être au-dessous de la moyenne maintenant. J'ai même du mal à suivre régulièrement, deux fois par semaine, mes cours de français à l'institut des travailleurs.* »

Normalement, ils prennent leur repas sur le lieu de travail, mais quand ils ne sont pas de service, ils font la cuisine. Si Pentti est « de garde » pour Satu, il n'a qu'à puiser dans le congélateur et réchauffer ce que Ritva a préparé : *boulettes de viande « stroganof »* et légumes surgelés. Le soir, une tranche de jambon ou de charcuterie sur du pain noir avec une rondelle de tomate ou une feuille de *salade*, avec un verre de lait.

Le jour où ils sont ensemble, ils en profitent pour aller en ville faire des achats pour la semaine. « *Depuis que nous habitons à Myyrmäki, nous n'allons presque plus au cinéma ni au restaurant. Il n'y a rien ici, il faudrait aller dans le centre.* » Par contre, l'été, grâce à *leurs horaires, ils arrivent à vivre* pratiquement à la campagne de juin à la fin d'août, dans le « mökki » des parents de Ritva. Mais pour cette année, bien que ce *soit plus cher, ils ont décidé d'en* louer un pour deux semaines, « et sans voisins ».

Pourtant, ils ont deux compensations à leur éloignement. « *Par notre travail, nous sommes en contact avec la vie*, dit Ritva. *Alors que le Finlandais passe en moyenne au moins deux heures devant sa télévision, nous avons ce temps pour nous*, ajoute Pentti. Myyrmäki est à *côté de la nature.* » C'est pour cela qu'ils ont choisi d'acheter leur appartement si loin, « *et pour les enfants* ».

G. G.

— THÉÂTRE —

Un contrepoids au quotidien

L'ART dramatique est l'art national par excellence des Finlandais. Non seulement la population fréquente assidûment les trente-quatre théâtres professionnels, mais elle participe elle-même activement à l'animation de quelque soixante mille théâtres d'amateurs, cercles dramatiques et groupes artistiques divers.

Rien que pour la saison 1972-1973, les théâtres professionnels ont enregistré deux millions et demi d'entrées (pour un pays de cinq millions d'habitants), dont un million pour les douze scènes de Helsinki, la capitale, qui compte quelque cinq cent mille âmes. Il n'existe pas de statistiques contrôlées concernant la fréquentation des spectacles d'amateurs. Mais il est certain qu'on joue dans presque toutes les localités.

Molière est agréable et ses [...]*édies contiennent de bons* [...] », répondit un cultiva- [...] de la Finlande centrale [...]elqu'un qui lui deman- [...] pourquoi *l'Avare*, pièce [...]cile, avait été choisie par [...]éâtre d'amateurs auquel [...]partenait. Cette réponse [...] faite lors d'un concours [...]nisé entre les diverses [...]ités de théâtre d'ama- [...]s, il y a quelques années, [...] un village situé à envi- [...] 500 kilomètres d'Helsinki [...]intérieur du pays. Alors [...] la plupart des petits [...]pes avaient présenté des [...]es finlandaises, l'un d'eux [...]t choisi *l'Avare*. Certes, [...]ostumes, les perruques et [...]prononciation des noms [...]çais laissaient à désirer, [...] les situations et carac- [...]s étaient présentés avec [...]ousiasme, sans complexe. [...]enthousiasme des Finlan- [...] pour le théâtre s'est [...]ifesté surtout au dix- [...]ième siècle au sein des [...]ds « mouvements popu- [...]s » nationaux, des socié- [...] des jeunesses rurales et [...]nouvement ouvrier social- [...]ocrate. Un cercle théâ- [...] fut fondé pratiquement [...] chaque ville, dans cha- [...] village ; jeunes et vieux [...]ent l'habitude de s'y réu- [...] durant leurs loisirs. L'ex- [...]e popularité de cet art [...]lique aussi par le fait [...] prit naissance il y a [...] ans, à une époque où le [...]le de Finlande vivait [...] un certain vide cultu- [...] durant des siècles, il [...]t attendu ses droits à une [...]ue qui lui soit propre, [...] tout à coup il se vit [...]buer un théâtre d'expres- [...] finnoise.

[...]en que l'engouement des [...]iers temps se soit apaisé, [...]ouveaux groupes d'ama- [...]s continuent à se former [...] diverses parties du pays [...] se substituer peu à peu [...]eux dont la qualité ré- [...]se. Le cinéma et la télé- [...]n n'ont pas réussi à tuer ce spectacle si cher aux Finlandais, et qui pourtant ne bénéficie d'aucun soutien de l'Etat, ni des municipalités. Ainsi les troupes d'amateurs de trois localités du nord de la Finlande, situées à proximité l'une de l'autre, ne montraient pas, de l'avis de certains de leurs membres, assez d'enthousiasme, et l'une d'elles cessa complètement de fonctionner ; les protestataires *fondèrent* alors un nouveau groupe ; or certains des acteurs devaient parcourir plus de cent kilomètres pour se rendre à chaque répétition.

Cette nouvelle troupe, plus importante que les précédentes, plutôt que de s'engluer dans un répertoire rabattu ou trop facile, décida de choisir des pièces traitant de sujets d'actualité ; elle en présenta un sur l'exode des campagnes, dont elle désirait expliquer les causes et les conséquences à ceux qui ne les comprenaient pas encore.

Les plaideurs à la finnoise

Dans un village finlandais de l'Ostrobotnie, région connue pour ses activités théâtrales, naquit, il y a environ deux ans, une forme d'art dramatique originale. Les villageois s'efforcèrent de représenter *des épisodes de l'histoire* du district, de raconter des épisodes vécus du passé. Ils trouvèrent dans les procès-verbaux du tribunal des comptes rendus sur les querelles les plus amusantes et les plus truculentes qui avaient opposé les habitants du village ; puis ils les adaptèrent pour la scène.

La représentation commençait, comme jadis les procès, par un sermon du curé et le chant de cantiques par l'assistance. Sur l'estrade, à l'arrière-plan, une imposante rangée de jurés, un juge et un huissier formaient un tribunal devant lequel les plaideurs se présentaient l'un après l'autre, tantôt deux ou trois personnes, tantôt des groupes plus importants. Les habitants mêmes du village ou ceux de la localité voisine constituaient les *témoins de ce « procès ». Une* cinquantaine de personnes, depuis les petits enfants jusqu'aux vieillards de plus de quatre-vingts ans, y prenaient part, chacun jouant son propre rôle.

Le groupe se vit d'autre part décerner un prix d'honneur au Festival d'été de Tampere. Lorsqu'il fut demandé aux acteurs comment ils pouvaient, après une dure journée de travail, participer aux répétitions et aux représentations, ils répondirent tous que faire du théâtre était à la fois délassant et revigorant.

Des théâtres de plein air

Malgré la brièveté de l'été, une trentaine de théâtres de plein air fonctionnent en Finlande. On joue au bord des lacs, dans les îles, sur les pentes boisées, dans de vieilles forteresses, sur des scènes construites au milieu de champs de blé, et dans les parcs des villes.

La plus connue de ces scènes de plein air est le théâtre d'été de Pyynikki, à Tampere. Le théâtre est situé dans un magnifique paysage, entouré de lacs et d'îles, avec, à l'arrière-plan, une haute pente couverte de pins. Pendant la saison, qui dure deux mois et demi, on joue presque toujours à *guichets fermés*. Quant à la vieille forteresse d'Olavinlinna, en Finlande orientale, elle accueille, depuis plusieurs étés, le Festival de l'Opéra, qui, cette année, célébrera le cinq centième anniversaire du monument.

Les Finlandais qui désirent aller au théâtre ne peuvent tous le faire — il s'en faut de beaucoup — étant données les distances qui les séparent des établissements d'art dramatique. On a créé, pour remédier à cet état de choses, des théâtres dits régionaux dont l'expérience se poursuit depuis plusieurs années déjà. Des transports spéciaux par autocars sont organisés pour le public habitant loin de ces théâtres régionaux. De plus, certaines troupes ambulantes font, à l'aide de subventions spéciales, des tournées dans diverses parties du pays.

Depuis les années 60, une quinzaine de petites troupes se sont créées, qui se sont donné pour tâche la propagation des conceptions du monde de Marx et de Lénine ; elles vont jouer sur les chantiers de travail, dans les hôpitaux et, en général, là où l'art dramatique ne parvient pas.

Quant aux trente-quatre théâtres professionnels, ils présentent avant tout des pièces finlandaises, mais le répertoire est composé pour 40 % d'œuvres étrangères, tant classiques que modernes. Les classiques les plus jouées sont de Shakespeare, de Molière, d'Ibsen, de Strindberg, de Gorki et de Tchékhov. Les scènes finlandaises présentent les œuvres des dramaturges modernes de presque tous les pays.

Ainsi, par la variété de son répertoire, par l'expression d'idées et de tendances diverses, le théâtre est devenu « la fenêtre » des Finlandais sur le monde.

RITVA HEIKKILA.

Secrétaire générale du Théâtre national de Finlande.

La créativité des jeunes

JUSQU'AU milieu des années 60, les représentations enfantines improvisées en famille ou dans les jeux étaient les seuls moyens d'expression dramatique dont disposaient les jeunes. A *l'école, ils ne jouaient que des* pièces créées par des adultes et travaillaient sous leur direction.

Puis, en 1965, le théâtre des étudiants d'Helsinki présenta au public, non plus une œuvre créée par leurs aînés, mais une production conçue, composée et mise en scène uniquement par des adolescents. « L'Opéra de Lapua » était un défi lancé aux grands théâtres, dont les objectifs sont vaguement artistiques ou simplement divertissants. Cette œuvre et celles qui suivirent traitaient toutes de problèmes sociaux d'actualité.

Depuis, des troupes d'art dramatique libre, des théâtres de groupe, tels le Kom, Ahaa, etc., formés de jeunes *professionnels, ont* continué à produire un théâtre social indépendant devant des auditoires nouveaux : dans les usines, les écoles, les rues, les cours d'immeuble...

Les jeunes s'appliquèrent aussi à redonner une vie nouvelle au théâtre amateur qui, en cent ans d'existence, s'enlisait, à quelques *rares exceptions près, et* regressait, qualitativement et quantitativement. Le premier groupe de ce genre fut le théâtre Pop, de Reijo Paukku, dont le répertoire traite surtout des problèmes vécus par les jeunes.

Les spectacles présentés durant l'été 1974 ont confirmé la persistance de cette évolution : les *thèmes choisis portaient* aussi bien sur les problèmes actuels d'une communauté villageoise que sur la pression exercée par le travail à la chaîne et l'environnement étranger sur les jeunes Finlandais émigrés en Suède. Un mini-Kalevala, conception amusante de l'épopée nationale, voisinait avec « Chien de cirque », *une création originale* d'une troupe de la banlieue de la capitale, formée à partir d'un théâtre de cour, né spontanément.

Cette activité des jeunes est encourageante : elle ouvre la voie à un théâtre amateur nouveau qui ne serait plus un imitateur ou un mauvais succédané du théâtre professionnel, mais son complément *original*, avec *ses* tâches propres. Il faudrait pouvoir passer par une sorte de « phase de transition glissante » qui permettrait de faire la liaison entre le théâtre enfantin (où l'accent est mis sur le développement de la personnalité et l'expression créatrice individuelle) et le théâtre des adultes (qui se préoccupe surtout de la technique scénique). En somme, il faudrait combler le gouffre qui sépare les enfants — à la fraîcheur créatrice — de la jeunesse — aux préoccupations sociales — et des adultes et mener au sein d'un même groupe un travail ininterrompu au fil des années.

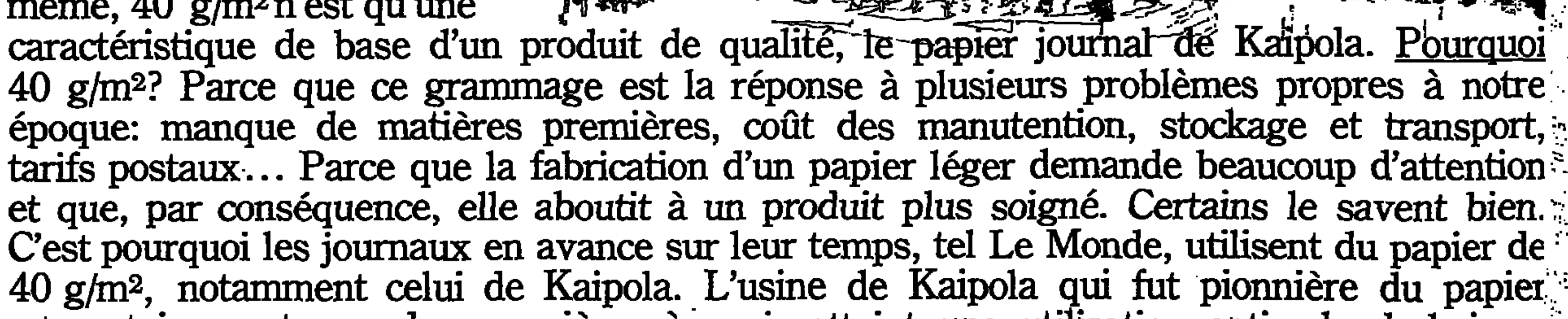
ALLAN RUOTSALA

★ *Nouvelles du théâtre finlandais, n° 23.*

Pourquoi?

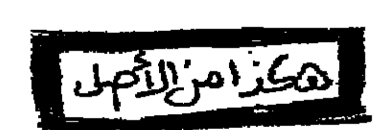


Pourquoi cette bouteille et ce journal sur la même page? Serait-ce parce qu'on prend le Cognac après le café et que nombreux sont ceux qui prennent le journal une fois leur tasse vide? Non, mais plutôt parce que les Finlandais connaissent bien le Cognac et que les Français, lecteurs du Monde ou autre quotidien, ont souvent du papier finlandais sous les yeux. Le Cognac et le papier journal finlandais ont, c'est curieux, bien des similitudes. C'est au climat tempéré et au terroir des Charentes que le Cognac doit son corps, et la main du papier journal finlandais est due à ces longues fibres régulières, propres aux conifères poussant sous un climat nordique. Ces deux produits, objets de fiertés nationales, ont aussi un nombre en commun: 40. Mais que seraient les 40º d'un Cognac sans le savoir-faire, apanage des Charentais? De même, 40 g/m² n'est qu'une caractéristique de base d'un produit de qualité, le papier journal de Kaipola. Pourquoi 40 g/m²? Parce que ce grammage est la réponse à plusieurs problèmes propres à notre époque: manque de matières premières, coût des manutention, stockage et transport, tarifs postaux... Parce que la fabrication d'un papier léger demande beaucoup d'attention et que, par conséquence, elle aboutit à un produit plus soigné. Certains le savent bien. C'est pourquoi les journaux en avance sur leur temps, tel Le Monde, utilisent du papier de 40 g/m², notamment celui de Kaipola. L'usine de Kaipola qui fut pionnière du papier journal dit léger, est certainement une des premières à avoir atteint une utilisation optimale du bois en intégrant à sa râperie une nouvelle station de fabrication de pâte thermomécanique. Cette station, mise au point par les ateliers de construction mécanique JYLHÄVAARA de la société YHTYNEET PAPERITEHTAAT, apporte, outre l'utilisation rationnelle de la matière première, d'importants avantages. Les principales propriétés du papier se trouvent améliorées par son composant thermomécanique: solidité, augmentation de la main, imprimabilité... Voilà pourquoi nous nous sommes permis de rapprocher ici deux produits si différents apparemment, l'un qui vise à satisfaire le palais et l'autre l'oeil. Deux produits dont la réputation n'est due qu'à leur qualité: le Cognac en Finlande et le papier journal finlandais en France.



YHTYNEET PAPERITEHTAAT OY (UNITED PAPER MILLS Ltd.) Finlande

KAIPOLA Spécialiste du papier journal — **JYLHÄVAARA** Spécialiste des dispositifs de traitement des pâtes en papeterie.



RADIO-TELEVISION

Lundi 9 juin

CHAINE I : TF 1

30 Variétés : Midi première.
35 Série : *Les éclaireurs du ciel.*
20 Le fil des jours.
45 Pour les petits : Reinefeuille.
55 Pour les *jeunes* : L'île aux enfants.
40 Une minute pour les femmes.
45 Feuilleton : Christine.
30 La caméra du lundi. — L'Avenir du futur : « l'Homme au cerveau greffé », de J. Doniol-Valcroze (1972), avec M. Carrière, N. Machiavelli, M. Duchaussoy, J.-P. Aumont.

Un chirurgien cardiaque et qui a passé la cinquantaine fait greffer son cerveau sur un jeune homme victime d'un terrible accident d'automobile. La greffe réussit. Le vieil homme redécouvre la jeunesse dans le corps étranger. La diffusion du film sera suivie par un débat sur le thème : « Un Cerveau de rechange ? », avec les professeurs R. Houdart (neuro-chirurgien), C. Koupernik (psychiatre), les docteurs R. Naquet (neuro-physiologiste) et J. Growinski (neuro-biologiste), interrogés par A. Lanoux.

CHAINE II (couleur) : A 2

30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
30 (●) Film : « Mektoub », d'A. Ghalem (1970), avec Elkebir, A. Ghalem, P. Mirat.

Un Algérien venu travailler en France découvre, à Paris, les bidonvilles, l'insécurité d'emploi et le racisme.

16 h. 55 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : « Le palmarès des enfants ».
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 *Feuilleton : Pilote de courses.*
20 h. 35 Série : « Le secret des dieux » (deuxième épisode), de G. Perrault et Jean Cosmos, réal. G.A. Lefranc.
21 h. 35 (●) Documentaire : « La vie ensemble ». « La robe blanche et la cravate rouge », de J. Frémontier et V. Llanso.

La vie d'une famille d'ouvriers bretons.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.

Des enfants d'immigrés dans un C.E.S. de Roubaix.

19 h. 40 Tribune libre : Mouvement français pour l'abondance.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Indomptable Angélique », de B. Borderie (1967), avec M. Mercier, R. Hossein.

Suivant la trace de Joffrey de Peyrac, son bien-aimé. Angélique s'embarque sur une galère. Elle est prise par un pirate et vendue au marché d'esclaves de Candie. Là, surprise...

FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance . Un compagnon des Amériques, le Québec, par A.-M. Bernon ; 8 h. 32, La symbolique des plantes (1), par *M.* Rousselet (le chêne) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par P. Sipriot : « L'indépendance de l'esprit », *correspondance de Jean Guehenno* et Romain Rolland ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde ; Parti pris, par J. Paugham, avec K. Papayanu : « les Marxistes *et le doute* » ; *12 h. 45, Panorama*, par J. *Duchateau. Portrait* de Marie Cardinal, par C.-J. Philippe ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : *Luc Ferrari ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture* (L'invité du lundi : Iannis Xenakis); 17 h. 5, Un livre, des voix : « Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable », de Romain Gary (réal. H. Soubeyran); 17 h. 45, Archives musicales, par G. *Auffray : Les condisciples de Maurice Ravel ; 18 h. 30,* Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Présence des arts, par F. Le Targat : Collections et collectionneurs (fin) ; 19 h. 50, Poèmes ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Bicyclette mauve », *de D. Baldit*, avec *D.* Volle, P. Olivier, A. Gilles, G. Jor, C. Dasset (réalisation J.-W. Garett); 21 h. (S.), Ensemble de *musique de chambre de l'Orchestre national* : « *Quintette à* cordes en mi bémol » (Mozart) ; « Stream » (*M.* Ohana) ; « *Manuscrit de Cassel* », extrait : danceries (anonyme, dix-septième siècle) ; « Sonate en trio pour cor, trompette et trombone » (Poulenc) ; « *Motet et fanfare royale* » (J. des Prés) ; « Trompet Voluntary » (Purcell) ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin (1), par E. Laurent ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Sommaire hebdomadaire ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la littérature d'orgue ? par F. Pigeaud ; Le monde lyrique de J.-S. Bach ; 11 h. 30, *Interprètes d'hier et d'aujourd'hui* : Daniel Barenboïm, *chef d'orchestre et pianiste* ; 12 h., Folk-songs : la Bûcheron ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Le piano à quatre mains de *Schubert ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Mainerio,* Gabrieli, Marcello, Albinoni ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor nº 3 en fa majeur pour flûte, clarinette, basson et cor » (Rossini) ; « Introduction et allegro » (Ravel) ; avec S. Mildonian, *harpe*, et *M.* Larrieu, flûte ; « Sonate nº 2 pour flûte, alto et harpe » (Debussy) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir (d'Anglebert, Bassano, Ohana) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en sol mineur » ; « Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, rhénane » (Schumann) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), *Musique légère*

19 h. 30 (●), *En direct de l'Opéra* : « Faust » (Gounod), avec *M.* Freni, N. Gedda, R. Sover. *Orchestre de l'Opéra*, direction *M.* Plasson ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Athéna » (Calmel) ; « *Concerto pour clarinette et orchestre* » (J. Gotkowsky), avec R. Fontaine ; « *Multicordi* » (Ton That Tiet) ; 24 h. (S.), *Molto cantabile ;* 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 10 juin

CHAINE I : TF 1

30 Variétés : Midi première.
20 Le fil des jours.
45 Pour les petits : Reinefeuille, (« La Ruée vers l'or. »)
55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
40 Une minute pour les femmes.
45 Feuilleton : Christine.
35 Les *animaux du monde*, de F. de la Grange : le Numbat.
Jeu : Le blanc et le noir.
45 Emission littéraire : Best-seller, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Avec MM. Claude Bourdet (pour « L'Aventure incertaine »), Gilbert Cesbron (pour « Don Juan en automne »), Alexandre Minkowski (pour « Le Mandarin aux pieds nus »), Michel Audiard (pour « Le Petit Cheval de retour »), Roger Ikor (auteur de « Pour une fois, écoute mon enfant ») et Roger Garaudy (pour « Paroles d'homme »).

CHAINE II (couleur) : A 2

30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
30 Série : L'homme et la cité.
10 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : *Le palmarès des enfants.*
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres .
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran.

(★) Télé-film : « Les Rois maudits » (premier épisode): Le roi de fer, de M. Druon, de l'Académie française, adapt. M. Jullian, réal. C. Barma, avec A. Kreiss, J.-L. Moreau, M. Baptiste (rediffusion).

Les rivalités, les intrigues et les complots qui déchirent la cour de France au XIVe siècle entre le procès des Templiers et le début de la guerre de Cent ans.

Une certaine image de la France construite par quelques grands rois : Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe Le Bel. Première diffusion : fin 1973, sur la deuxième chaîne.

22 h. 15 (Vers) Débat animé par A. Jérôme.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.

Les contes du chat perché.

19 h. 40 Tribune libre : Solidarité avec les peuples d'Afrique.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Torz.

Les buffles et les bisons.

20 h. 30 Western, film policier, aventures : « *Les* tueurs sont lâchés », de Sh. Reynolds (1969), avec P. O'Neal, J. Hackett, H. Lom, P. Van Eyck, E. Portman.

Venu enquêter en Suisse sur un accident d'avion, le détective d'une compagnie d'assurances découvre une escroquerie montée par un financier. Des tueurs sont à ses trousses.

FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un compagnon des Amériques, le Québec ; 8 h. 32, La symboliques des planes : L'olivier ; 8 h. 50, Le philosophe dans les bois ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; *10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban ;* 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Malettra ; 12 h. 5, Parti pris : « Quelle langue parlera-t-on demain ? », avec Yann Clerc, journaliste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., *Poésie ;* 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 2, Musique ; 16 h., Dossier : Le potentiel humain ; 16 h., La place de l'art dans la vie ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfance d'un magicien », d'Hermann Hesse (réalisation C. Roland-Manuel) ; 17 h. 45, Archives musicales : les condisciples de Ravel ; *18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h.,* Sciences, par N. Skrotsky : Les loups, avec R. Chauvin, ethnologue ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Politique énergétique et énergies nouvelles », avec Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, et J.-M. Chevalier, un des chercheurs de Grenoble ; 21 h. 15, *Musique de notre temps,* de G. Léon : Luc Ferrari ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la littérature d'orgue ? L'œuvre d'orgue de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Ch. Eschenbach et C. Collard, pianistes ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Le piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Sonate pour mandoline et piano » (Hummel), avec M. Scivitarro et R. Veyron-Lacroix ; « la Boîte à joujoux » (Debussy), par J. Demus ; « Aubade » (Poulenc), par J. Février ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Israël ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Concert pour violon et orchestre en ré majeur, opus 35 » (Tchaïkovski), avec N. *Milstein* : « Symphonie nº 4 en sol majeur » (Mahler), avec G. Vichnievskaia ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « l'Homme de la Manche », de M. Leight ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Cycle « *Ecole de Vienne* », *Orchestre philharmonique de Radio-*France, direction G. Amy. Avec V. Cortez, soprano ; C. Meloni, baryton ; A. Chevalet, hautbois ; R. Fontaine, clarinette ; J.-Y. Bernard, cor ; Ch. Colas, basson : « Sinfonia concertante en mi bémol majeur », K. 297 B (*Mozart*) ; « Symphonie lyrique », extraits (Zemlinsky) ; Extraits des « Gurre Lieder » (Schoenberg) ; « Cinq pièces, opus 16 » (Schoenberg) ; *A l'entracte, concours international de guitare ; 22 h. 50 (S.),* Portrait de la musique moderne : « Jardin suspendu » (J. Alain), « la Nativité du Seigneur » (Messiaen), « Symphonie initiatique » (J. Guillou), « Mandala » (Jolivet), « Cathédrale de l'univers » (Tisné) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 11 juin

CHAINE I : TF 1

30 Variétés : Midi mercredi.
35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
20 Le fil des jours.
45 Pour les petits : Reinefeuille. (« Minos Privatos. »)
55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
40 Une minute pour les femmes.
45 Feuilleton : Christine.
35 (★)Dramatique : « 325 000 francs », d'après R. Vailland, adapt. et réal. R. Vailland avec J.-C. Rolland, C. Confortes, D. Argence, C. Maurier.

Précédée par une présentation de Pierre Dumayet, en hommage à Roger Vailland mort il y a dix ans, cette rediffusion d'une émission tournée en 1964 permettra de revoir, jouant son propre rôle, l'auteur de « La Loi ». La somme de 325 000 F représente, pour Bertrand, l'espoir d'obtenir la gérance d'un relais routier et d'épouser Marie-Jeanne qu'il aime.

15 Emission scientifique : Les grandes énigmes, de R. Clarke et N. Skotszky. « La vie secrète des plantes ».

L'actualité des études sur les plantes : la « photosynthèse » et la création, au service de l'homme, de nouvelles espèces végétales, riches en protéines.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Les Monroes. « Le fantôme de la mine ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Série : Le justicier.
21 h. 25 Le point sur l'A 2.
22 h. 25 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle : le cinéma et le romanesque) : « la Chartreuse de Parme », de Christian-Jaque (1947), avec G. Philipe, M. Casarès, R. Faure, L. Salou, L. Coëdel, T. Carminati. (N.)

En 1821, à Parme, le jeune Fabrice del Dongo est aimé de sa tante, la duchesse Sanseverina. La jalousie du comte Mosca, et la haine du prince de Parme le conduisent en prison. Mais Clelia Conti, fille du geôlier de la tour Farnèse, l'aide à s'évader. D'après Stendhal.

FRANCE-CULTURE

7 h., *Matinales ;* 8 h., Les chemins de la connaissance : *Le Québec (les communications de masse) ; 8 h. 32,* La symbolique des plantes : La rose ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « le Message de la grande île », de Ch. Leourier ; 11 h. 2, Le magazine de l'édition musicale, par C. Maupomé et A. Paris (Jacques Chailley : « Les « Passions » de Bach ») ; 12 h. 5, *Parti pris : « Actualité du sacré »,* avec L. Weiss ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, « Quatuor à cordes nº 2 en la majeur » (Mendelssohn) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Coloration jeunesse : Jeunesse et poésie ; 15 h., *Musique* et sciences humaines ; 15 h. 45, Reportage : La musique et l'argent ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « *les Mots pour le dire* », *de Marie Cardinal* (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 17 h. 45, Archives musicales ; *18 h. 30,* Feuilleton : « le *Maître* et Marguerite » ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : Des danses animales aux danses humaines ; 19 h. 55, *Poésie* ;

20 h., La rue Jean-Vigo à Nice, par M. Bichebois et B. Saxel (documentaire) ; 21 h. 30, Orchestre de chambre de *Radio-France : « Concertino pour orchestre* à cordes » (C. Halffter) ; « Composition nº 1 pour cordes » (M. Philippot) ; « *Torse d'Espace* » (*J. Lenot. Création mondiale*), direction D. Chabrun ; « Concerto pour clarinette et orchestre à cordes » (A. Copland), avec Yannotto, clarinette, direction H. Quach ; 22 h. 30, Entretien, avec James Baldwin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h 50

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; *10 h., Que savons-nous de... la littérature d'orgue : L'âge* d'or de l'orgue classique français, avec G. Litaize ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : *M.* André, trompette ; *M.* Dosse, piano ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Le piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art. Beethoven : « Sonate en mi *bémol* », avec W. Kempff ; « Egmont », ouverture ; « Quatuor en fa mineur » ; 16 h. (S.), Musique de chambre française. Au temps de Proust : « la Petite *phrase » (Vinteuil) ; « Quatre portraits de peintres »* (R. Hahn) ; « Arpège » (Fauré) ; « Du livre de Monelle » (M. Delage) ; « Sonate pour violon et piano » (Debussy) ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs : VIIIe Choralie de Vaison-la-Romaine (Choristes de l'Atelier 20. Chorales l'Esterelence) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), *Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...* ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104. Orchestre lyrique et chœurs de Radio-France, direction H. Zender : « Idoménée », opéra en trois actes (Mozart), avec H. Winkler, A. Kraus, E. Ameling, E. *Moser*, A. Roden, S. Unruh, X. Tamalet ; 24 h., *Musique* et poésie : Jean-Pierre Spilmont : Bach, N. Lebègue, Jolivet, U. Blorlin, P. Henry, *Monteverdi ; 1 h. 30, Nocturnales.*

Jeudi 12 juin

CHAINE I : TF 1

h. 30 Variétés : Midi première.
h. 20 *Le fil des jours.*
h. 45 Pour les petits : Reinefeuille. (« L'or liquide »).
h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
h. 40 Une minute pour les femmes.
h. 45 Feuilleton : Christine.
h. 30 Série : Columbo. « En toute amitié », avec P. Falk.

Deux amis commettent un meurtre et se procurent mutuellement un alibi.

h. 45 Des faits et des hommes, de J.-O. Chattard et F. Moreuil. « Lycéens, chacun sa vérité », réal. et reportage F. Warin.

Un dossier en dix chapitres, et à dix personnages, sur la drogue, la sexualité, l'éducation sentimentale, religieuse et politique des lycéens. Un reportage réalisé en 1re C au lycée Honoré-de-Balzac.

CHAINE II (couleur) : A 2

h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
h. 30 Série : L'homme et la cité. « La passerelle ».
h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
h. 35 Dramatique : « les Renards », de J.-M. Soyez. Réal. P. Joulia, avec G. Toso, C. Marin, E. Swann.

Au bord des étangs de la Brenne, un étranger au pays et un renard chassé de son gîte par les travaux des hommes se rencontrent et se comprennent.

h. 5 (●) Personnages de la vie : Marie Cardinal.

La romancière présente son livre : « les Mots pour le dire », et raconte sa cure psychanalytique. Avec la participation de Gisèle Halimi et Lucien Bodard.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Professeur Balthazar » et « La vie familiale à travers le monde ».

Un dessin animé et la journée d'une petite fille japonaise.

19 h. 40 Tribune libre : Les jeunes dirigeants d'entreprise.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 (●) Un film, un auteur : « le Reptile », de J.-L. Mankiewicz (1969), avec K. Douglas, H. Fonda, H. Cronyn, B. Meredith, W. Oates.

Enfermé dans un pénitencier du désert de l'Arizona, un vaurien prépare son évasion. Avant d'être pris, il a caché 500.000 dollars volés dans un nid de serpents. Son magot suscite des convoitises.

FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., *Les chemins de la connaissance :* Le Québec (Esquimaux et Indiens) ; 8 h. 32, La symbolique de la plante (les herbes de la Saint-Jean) ; 9 h. 7, La littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zig zag, avec Roger Ikor ; 11 h. 2, Internationale électro-acoustique : Fernand Van den Bogarde ; 12 h. 5, Parti pris, avec le docteur Rodolphe Wiel : L'ulcère, maladie de notre temps ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Deux cents minutes : La Pologne, par J.-M. Drot ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « *Ada ou l'ardeur* », *de Nabokov (réalisation* G. Godebert) ; 17 h. 45, Archives musicales ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et *M.* Lamy : les maladies cardio-vasculaires, avec les professeurs R. et A. Fromont et le docteur H. Milon, de Lyon ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Nouveau répertoire dramatique, par L. *Attoun : « l'Ignorant et le Fou », de Th. Bernhardt,* traduction M. Demet, avec J. Danno, D. Emilfork, A. Tainsy, P. Garin (réalisation J.-P. Coles) ; 22 h., De la nuit ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette *semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la littérature d'orgue :* Le romantisme à l'orgue (Franck, Vierne, P. Cochereau), avec P. Cochereau ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : J. Baker (mezzo-soprano), Y. Loriod (piano) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, *Nos disques sont les vôtres* ; 13 h. 30, Les intégrales : le Piano à quatre mains, de Schubert ;

14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Rigoletto » (Verdi), avec Pavarotti, Sh. Milnes, J. Sutherland, Orchestre symphonique de Londres, direction R. Bonynge ; 16 h. 30 (S.), Danse, ballet, musique : les Ballets russes à la découverte de l'Europe : « la Boutique fantasque » *(Respighi) ; 17 h. (S.), Musique de chambre de Rossini ;* 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Si j'étais roi » ouverture (A. Adam), « Islamey » (Balakirev), « Trio avec piano nº 1 en si mineur » (Brahms), « l'Enfance du Christ » (Berlioz) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... ;

20 h. 20 (S.), Les jeunes Français sont musiciens (programme non précisé); 22 h. (S.), Le concert du bibliophile : A propos de « Souffrances et grandeur de Richard Wagner », par Th. *Mann.* A propos de l'essai d'A. Gobin sur le flamenco. A propos *des « Cinq Mille Nuits à l'Opéra », de sir* R. Bing ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz ; L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

Les télévisions francophones

Lundi 9 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'Homme et la cité : 21 h., *Julie la Rousse*, film de C. Boissel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Feuille d'érable ; 21 h., *L'Age d'or*, film de J. de Limur.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Le Philanthrope.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 30, Serge Lama ; 21 h. 15, La Voix au chapitre ; *21 h. 45,* Sous la loupe.

Mardi 10 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Cimarron*, film de V. Mc Eveety.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *La Belle au bois dormant*, film d'A. Doudko.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, L'Homme sans visage ; 21 h. 10, Dossier F.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 15, Salvator et les Mohicans de Paris ; 21 h. 10, Plateau libre : 22 h. 10 Jazz (Billy Cobham).

Mercredi 11 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Les Mystères de l'Ouest ; 21 h., *Depuis ton départ*, film de J. Cromwell.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Dame de Monsoreau ; 21 h., *Moulin sur le Pô*, film d'A. Lattuada.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Cirques du monde ; 21 h. 15, *Français, si vous saviez*, film d'A. Harris et A. de Sédouy (première époque).

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 15, Le Festival de Cannes et l'actualité cinématographique.

Jeudi 12 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Le Cheval de fer ; 21 h., *L'Etrangleur*, film de P. Vecchiali.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *Jeff*, film de J. Herman.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *Pendez-les haut et court*, film de T. Post ; 22 h. 10, Le Carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Arsène Lupin ; 22 h. 30, Tour de Suisse.

Vendredi 13 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., La Nouvelle équipe ; 21 h., *F.B.I. appelle Istanbul*, film d'E. Salvi.

TELE-MONTE-CARLO : 21 h., *Les Gens de la pluie*, film de F. Ford Coppola.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ce pays est à vous : 21 h. 15, Voulez-vous jouer ?

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 15, L'Anniversaire, d'Harold Pinter ; 22 h. 10, Compositeurs suisses ; 22 h. 15, Tour de Suisse.

Samedi 14 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de la lutte pour la survivance ; 21 h., *Le Prisonnier d'Alcatraz*, film de J. Frankenheimer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Cheval de fer ; 21 h., *Vivre en paix*, film de L. Zampa.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le Jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *De Dunkerque à la bataille de Londres*, film de E.-G. Castellari.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Escale à Rossinière, avec Anne Sylvestre ; 21 h. 35, Athlétisme.

Dimanche 15 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Furie du désir*, film de K. Vidor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h., *Ce Sacré grand-père*, film de J. Poitrenaud.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Paul Gauguin ; 21 h. 10, Concert.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 19 h. 55, *La mort n'était pas au rendez-vous*, film de C. Bernhard : 21 h. 20, Athlétisme ; 22 h. 10, Entretiens avec Pierre Viansson-Ponté.

Lundi 16 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., 20 h., L'Homme et la cité ; 21 h., *Paris n'existe pas*, film de R. Benayoun.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Feuille d'érable ; 21 h., *Les Bonnes causes*, film de Christian-Jaque.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Métro Luxembourg*, pièce de J. Hyem ; 22 h. 05, Les Idées claires.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 15, Piste (télévision hollandaise) ; 21 h., Henry Moore, sculpteur ; 21 h. 50, Sous la loupe ; 22 h. 20, Tour de Suisse.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 13 juin

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille. « Voyage de retour ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Tresor Party », de B. Régnier, mise en scène J. Ardouin, réal. P. Sabbagh, avec A. Alane, Armontel, J.-S. Prévost, F. Perrin.
A la recherche d'un sac de diamants et d'un collier de perles, un majordome amnésique croise, dans un vieux manoir anglais, une végétarienne, un fils à papa, des cambrioleurs et un détective privé. Mais les honnêtes gens ne sont pas ceux que l'on croit...
22 h. 40 Concert : Orchestre national, dir. G. Ferro, sol. L. Guitton.
« Le Printemps » de Cl. Debussy, « Shéhérazade » de M. Ravel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme et la cité. « J'aurais dû le laisser mourir ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Variétés : « Bouvard en liberté », réal. A. Tarta. Invité : Michel Sardou.
21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot, avec G. Lapouge et C. Barma, réalisation R. Kahane.
« La Sexualité racontée par les hommes », avec MM. Jean Freustié (pour « Pain du paradis »), Romain Gary (pour « Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable »), le docteur Michel Meignant (pour « Je t'aime »), Cécil Saint-Laurent (pour « La Bourgeoise »), Gérard Zwang (pour « Lettre ouverte aux mal-baisants »).
22 h. 55 Ciné-club.
(●) « Chasse à l'homme », de F. Lang (1941), avec W. Pidgeon, J. Bennett, G. Sanders, J. Carradine (V.O. sous-titrée N.).
Chassant sur les terres de Berchtesgaden en 1939, un Anglais met en joue Hitler. Arrêté par la Gestapo, il refuse de se prêter à un chantage, et parvient à s'enfuir en Angleterre. Mais les agents nazis le traquent.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Télescope.
19 h. 40 *Tribune libre : La Fédération de l'éducation nationale.*
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin » (quatrième épisode). Réal. R. Pigaut, avec M. Barrier, A. Lonnberg, P. Lafont, G. Berner, E. Niermans.
Gauguin part pour Arles où Van Gogh l'a invité. Les discussions passionnées sur la peinture se terminent dramatiquement : Van Gogh se tranche l'oreille d'un coup de rasoir. Gauguin regagne Paris.
21 h. 25 Serie prix Nobel : Charles B. Huggins.
Né au Canada, Charles B. Huggins a reçu le prix Nobel de philosophie et de médecine en 1966 (en même temps que Peyton Rous) pour ses travaux sur le cancer.

FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le Québec (les jeunes) ; 8 h. 32, Les plantes aromatiques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ce que je crois », de Maurice Clavel ; 11 2, Ecouter pour voir, par A. Almuro ; 12 h. 5, Parti pris, avec René Rémond, président de l'université de Nanterre : « Le charme en politique » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, L'ange du bizarre : « Larmes de crocodiles », par M.-H. Baconnet ; 15 h. 2, La musique une et divisible ; 15 h. 30, Dossier : Max Ernst, par P. Descargues ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Tous feux éteints », de Montherlant (réalisation B. Latour) ; 17 h. 45, Archives musicales ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : La physique des particules ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), « Ulisse », opéra de Dallapiccola, avec C. Desdier, C. Herzog, G. Cornell, M. Wright, D. Boitard, W. Workmen, orchestre et chœurs de Radio-France, direction E. Bour ; 22 h. 30, Entretien avec J. Baldwin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amériq[illegible] 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito : repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h. ; 8 h. 40 (S.), Au program[illegible] cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la littérat[illegible] d'orgue : L'orgue au vingtième siècle, avec X. Daras ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : H. P[illegible] Rosat (piano), D. Milhaud (au piano) ; 12 h. (S.), Musi[illegible] aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Le piano à quatre mains, Schubert ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. [illegible] Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concert : « Concerto n° 5 pour piano et orchestre » (Beethoven), [illegible] Ch. Eschenbach, « Concerto n° 4 en si bémol majeur [illegible] violon, violoncelle et orchestre à cordes » (Bonporti), [illegible] R. Michelucci, F. Strano ; 17 h. (S.), Lyrique : « la Be[illegible] Hélène », premier et deuxième actes (Offenbach), a[illegible] D. Millet, Ch. Burles, B. Antoine, orchestre des Conce[illegible] Lamoureux, direction J.-P. Marty ; 18 h. 30 (S.), Le c[illegible] des jazz : Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concer[illegible] 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musiq[illegible] avec... ;

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Lever de rideau avec le concours de M. Etcheverry, mezzo-soprano, A. M[illegible] rette, flûte à bec et viole de gambe, A. Parker, clavec[illegible] P. Ros, viole de gambe et violon : « Cantate Lucrèc[illegible] (Haendel), « Airs de la Cantate BWV 39 et de la C[illegible] tate BWV 162 » (Bach), « Cantate » (Scarlatti), « Sonate p[illegible] flûte, clavecin et basse continue en si bémol majeur » (Te[illegible] mann), « Sonate pour clavecin, flûte et basse continue en [illegible] mineur » (Haendel), « Cantate » (Legrenzi) ; 22 h. (S[illegible] Jardins à la française : « Divertissement » (Ibert), « Turne[illegible] (Constant), « le Musicien dans la cité » (Baudrier) ; 24 h. (S[illegible] La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 14 juin

● CHAINE I : TF 1

11 h. 55 Le monde de l'accordéon.
12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 45 Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.
L'harmonie municipale du Havre.
14 h. 35 Samedi est à vous.
15 h. 45 Sport : Les vingt-quatre heures du Mans (en direct).
16 h. 15 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille. « Bientôt ailleurs ».
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif. « Tous les animaux ».
20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
Avec Guy Béart...
21 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Les suffragettes ».
Elizabeth Bellamy, restée seule en été à Eaton Place, profite de ses loisirs pour participer en première ligne à un meeting féministe.
22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Un jour futur, de M. Lancelot et P. Laforêt.
Vers 16 h., départ des « 24 heures du Mans ».
17 h. 30 Sport : Internationaux de tennis à Roland-Garros.
18 h. 15 Magazine du spectacle : « Peplum », de J. Artur.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. Sport : Finale de la Coupe de France de football.
22 h. (★) Télé-film : « les Rois maudits », deuxième épisode. « La reine étranglée », de M. Druon, de l'Académie française. Avec R. Audran, B. Balp, H. Duc. (Rediffusion.)
Louis X, le Hutin, le Confus, le Disputeur, époux trompé de Marguerite de Navarre, ceint la couronne. Les « légistes » sont punis de mort. Marguerite est étranglée dans son cachot de Château-Gaillard. Le Hutin demande une ambassade à Naples...

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Tommy ».
Un centre musical, écrit, chanté et interprété par Catherine Lara.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « Transhumance dans le Luberon », de Ph. Haudiquet, et « le Grand Paradis », de F. Bel et G. Vienne.
20 h. 30 (●) Théâtre : « l'Archipel Lenoir », d'A. Salacrou. Mise en scène : Pierre Franck. Réal. C.-J. Bonnardot. Avec A. Bardi, J. Dumesnil, M.-T. Arène, A. Blanchetot, A. Valmy.
Un conseil de famille mouvementé. Dans une demeure normande, les neuf membres de la famille Lenoir délibèrent sur le sort de Paul Albert, le grand-père, coupable d'outrage à la pudeur sur la personne d'une jeune ouvrière de l'entreprise. Faudrait-il supprimer Paul Albert ?

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze (l'expansion de l'univers, par J.-C. Pecker, professeur au Collège de France) ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps : Emploi, retraite, fiscalité, évolution de l'entreprise... Les cadres sont-ils piégés ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par Gérard-Louis Salvy, avec le peintre Constantin Byzantios ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Vienne et l'école de Vienne ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Emission spéciale consacrée au Laos, avec M. Souvanna Phouma, premier ministre, prod. E. Laurent ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Grande reprises : Auto-portrait de Jean-Michel Folon ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Louche », de R. Montandon, avec R. Dubillard, B. Giraudeau, G. Boucaron, H. Courseaux, J. Amos (réalisation G. Peyrou) ; 22 h., La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie.

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> **SAMEDI 14 JUIN**
> **(PARIS 312 mètres)**
> 9 h., Un compagnon des Amériques : le Québec ; 11 h. 30, Regards sur la science ; 14 h. 30, Université radiophonique ; 15 h. 30, La symbolique des plantes ; 17 h. 40, Thèses en Sorbonne ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Sept pièces pour orgue » (L. Lefebure-Wély), par A. Isoir, « Symphonie n° 13 » (Chostakovitch) ; 11 h. 30 (S.), Orches[illegible] symphonique de la radiodiffusion italienne, direction M. Ross[illegible] « Poème de l'amour et de la mer, d'après Maurice Bouchor » (Chausson), par Sh. Verrett, contralto ; 12 h. (S.), Varié[illegible] actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 : Frescobaldi, Dowland, Morl[illegible] par H. Newnham, haute-contre, G. Murray, clavecin ; 14 h. (S.), Trois des six : « le Bal masqué » (Poulenc-Max Jacob) avec G. Souzay ; « le Printemps » ; « le Carnaval d'Aix » (Milhaud) ; « Symphonie n° 2 pour orchestre à cordes [illegible] trompette » (Honegger) ; 15 h. 30 (S.), Récital d'orgu[illegible] Christian Sol : « Grand plein jeu continu à flûte grave » (J. Boyvin), « Choral. Homme, veux-tu vivre bienheureux » (Buxtehude), « Prélude et fugue en ré majeur » (Buxtehud[illegible] « Fantaisie en sol mineur » (Pachelbel), « Choral. Par [illegible] faute d'Adam », « Choral. Seigneur Jésus tourne-toi ve[illegible] nous », « Prélude et fugue en mi mineur » (Bach) ; 16 [illegible] (S.), En direct de Toulouse, Musique dans la ville avec conc[illegible] en la chapelle des Carmélites. Quatuor à cordes de l'orchest[illegible] régional du Capitole : « Quatuor en mi » (Verdi), Ensemb[illegible] instrumental de Toulouse (Mondoville, Boismortier, Haydn[illegible] Flûte et guitare : J. Tiberge et M. Franceries (Carulli, Diem[illegible] Ibert). Ensemble des chorales du Conservatoire national [illegible] région (Britten, Schutz). Saqueboutes et cornets (Locke, Fre[illegible] cobaldi, Picchi) ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 10[illegible] Récital de piano Martine Joste : « Rondo K 485 en ré majeur » (Mozart), « Cinq feuillets d'album » (Schumann), « Sonat[illegible] n° 10, opus 70 » (Scriabine), « Last Pieces » (M. Feldman) 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1914 : « Sports et diver[illegible] tissements » (Satie) ; « Deux mélodies hébraïques » (Ravel) par B. Kruysen ; « Trio pour piano, violon, violoncelle e[illegible] la mineur » (Ravel), avec J. Rouvier, J.-J. Kantorow, Pr Muller ; 21 h. 30, Jeux d'été de Dubrovnik 1974. Récital Pierr[illegible] Fournier, Jean Fonda : « Adagio et Allegro » (Schumann) « Sonate en la majeur, opus 69 » (Beethoven), « Elégie opus 24 » (Fauré), « Sonate en la majeur » (Franck) ; 23 h. Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 15 juin

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : « Le petit rapporteur », de J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 15 Film : « les Naufragés de l'espace », de J. Sturges (1969), avec G. Peck, R. Crenna, D. Janssen, J. Franciscus.
Un vaisseau spatial américain tombe en panne en revenant vers la Terre. Les trois astronautes qui l'occupent sont menacés d'asphyxie. Comment les sauver ?
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 35 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Vivre pour vivre », de Cl. Lelouch (1967), avec Y. Montand, A. Girardot, C. Bergen, I. Tunc, A. Ferjac, M. Parbot.
Un reporter de télévision, grand voyageur à travers le monde, habitué aux liaisons faciles, s'éprend sérieusement d'une étudiante américaine. Sa femme, cette fois, n'accepte pas la situation. Crise...
22 h. 10 (●) Hommage à M. Marcel Landowski, par A. Saulnier.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 à 18 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia et M. Assouline, réal. F. Chatel et P. Tchernia.
12 h. 32 Jeu : Le défi.
13 h. 15 Journal.
13 h. 45 Dessins animés.
13 h. 50 Monsieur Cinéma.
14 h. 35 Film : (●) « La Diablesse en collant rose », de G. Cukor (1959), avec S. Loren, A. Quinn, M. O'Brien, St. Forrest.
En 1880, Angela Rossini, vedette d'une troupe de comédiens ambulants en tournée dans l'Ouest américain, est gagnée au poker par un tueur à gages. Elle s'enfuit avec la troupe. Son directeur est amoureux d'elle. Indiens et bandits s'en mêlent.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 Jeu : Ring parade, de G. Lux et J. Duforest.
20 h. 25 Variétés : Système 2.
21 h. 35 (★) Feuilleton : La Dame de Monsoreau. « Les épées et la dame blonde », premier épisode. Adaptation et dialogues de C. Brulé, d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas, avec K. Petersen, D. Manuel, M. Audibert. (Rediffusion.)
Une histoire d'amour dans l'Histoire, quelque peu romancée par Alexandre Dumas. Henri III et ses mignons. Claude Brulé a supprimé les fanfreluches et introduit des aspirations politiques unitaires. Amour fou et intrigues politiques
22 h. 35 Documentaire : « Les paradoxes de la Pologne ».
Un document de la B.B.C. adapté par M. Werther.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> **DIMANCHE 15 JUIN**
> **FRANCE-CULTURE**
> 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La grande loge de France » ; 10 h., Messe à l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, prédication du Père Pinchon.
> **TF 1**
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h. Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Ordination chez les orphelins-apprentis d'Auteuil » ; 10 h. 45, Messe à la chapelle Sainte-Thérèse d'Auteuil, prédication du cardinal Marty.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 (★) Feuilleton : « Les cousins de la « Constance », de P. Guimard. Réal. R. Mazoyer. Avec L. Barjon, C. Brosset, J.-M. Epinoux, J. Granval.
La nouvelle de la présence d'une mine à bord de « La Constance » se répand à Concarneau. C'est la fièvre.
20 h. 5 (★) Essai : « Varsovie », de J.-M. Drot.
Jean-Marie Drot emprunte une nouvelle fois le chemin de ses « Journaux de voyage ». Varsovie et ses témoins, dix ans après, parlent de nouveau du martyre de la cité, de sa reconstruction, de son âme.

FRANCE-CULTURE

7 h. Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 12 h. 5, Allegro, de R. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France, direction A. Girard, avec R. Milosi, violon : « Symphonie Linz », K. 425 (Mozart), « les Quatre Saisons », extrait : « l'Automne » (Vivaldi), « Siegfried Idyll » (Wagner), « l'Arlésienne », suite (Bizet), « Suite ancienne polonaise » (A. Panufnik) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Hommage à André Obey, par les comédiens-français (extraits de pièces et témoignages) ; 16 h. 5, Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Girard : « Il Signor Bruschino » (Rossini), « Deuxième Symphonie en si mineur » (Borodine), « Concerto n° 1 » (Mendelssohn), avec T. Llacuna, piano, « Jeu de cartes » (Stravinski) ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 20, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h. (S.), Poésie ininterrompue ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson : La musique arabe aujourd'hui, par D. Caux ; 23 h. 50, Poésie, avec Michel Deguy.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Musique ancienne polonaise (Jarzebski, Wanski, Bach, Telemann) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Janacek ; 17 h. 40 (S.), En direct de la B.B.C., Festival de Glyndebourne, chœurs du Festival de Glyndebourne, Orchestre philharmonique de Londres, direction R. Leppard : « le Petit Renard rusé » (Janacek), avec B. Luxon, B. Dickerson, B. Donlan, Th. Lawler, N. Burrowes, R. Hoyen, H. Cuenod, E. Hartle ; 18 h. 30 (S.), Jazz vivant : Le pianiste de Claude Bolling, l'orchestre de Gérard Badini ;

20 h. (S.), « Le Petit Renard rusé » (deuxième partie) ; 20 h. 50 (S.), Grandes rééditions classiques : « l'Estro Armonico » (Vivaldi), « Divertimento n° 5 en la majeur, n° 6 en ré majeur » (Haydn), « Douze études » (Chopin) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le quatuor Oxford : « Quatuor K. 465 » (Mozart), « Quatuor » (M. Schafer) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Beethoven, D. Milhaud, P. Boulez) ; 24 h., La semaine musicale de Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 16 juin

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 10 Série : Les éclaireurs du ciel. « Superstition ».
Les aviateurs de la R.A.F. jouent les kamikazes.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo. « Jeu de cubes ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 *Une minute pour les femmes.*
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 La caméra du lundi, cinéma pour rire : « Laurel et Hardy conscrits », d'Ed. Sutherland (1939), avec Laurel et Hardy, J. Parker, R. Gardiner, J. Finlayson.
Un chagrin d'amour pousse Hardy à s'engager dans la légion étrangère. Laurel le suit. Mais la vie de légionnaire ne leur convient pas.
La diffusion du film sera suivie d'un « entretien pour rire » entre Marthe Mercadier, Anne-Marie Carrière, Odette Laure et (sous réserve) Jacqueline Maillan.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Une heure à tuer », (1er épisode).
Retour de l'inspecteur Dacier.
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : « Pilote de courses ».
20 h. 35 *Série : Le secret des dieux : « Avril 44 ».* (Troisième épisode.)
21 h. 30 Le point sur l'A 2. (Sous réserve.)

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : Arcadie.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Hotel Saint Gregory », de R. Quine (1967), avec R. Taylor, C. Spaak, K. Malden, M. Douglas, R. Conte, M. Oberon.
Comédies et drames vécus par quelques clients d'un grand hôtel de la Nouvelle-Orléans, que son propriétaire va être obligé de vendre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'Irlande unie et multiple (1), par G. Nizard ; 8 h. 32, A chacun selon sa loi (1), par M.-F. Rivière et M.-P. Vettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Ecole et société dans l'Ancien Regime », de D. Julia et W. Fryhoff, avec les auteurs R. Chartier, J. de Vicquerie, doyen de la faculté d'Alger ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 45, Parti pris, par J. Paugham, Maurice Clavel : « Ce que je crois » ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert ; 14 h. 45, L'invité du lundi ; 15 h. 2, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Le cirque Orfeïa », de Yann Gaillard (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Présence des arts : Corot et les faux ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Alonso de Contreras » (réalisation E. Fremy) ; 21 h. (S.), Printemps musical de Paris. Théâtre de la Ville. Orchestre national de France, direction M. Constant, avec D. Herlih, soliste. Festival André Jolivet : « Danses rituelles », « Concerto pour violon », « Symphonie n° 3 » ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillon (1), par C. Frère ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Les intégrales ; 11 h., Nos disques sont les vôtres ; 12 h. (S.), Le club des jazz ; 12 h. 37, Folk-songs : Peter Paul and Mary chantent Bob Dylan. Un peu de musique de la Louisiane ;

13 h. (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le chef de chœur Roger Norrington : Motets pour double chœur » (Schütz) ; 13 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville ; 14 h. 30 (S.), Que savons-nous... du Théâtre du Capitole ? par P. Cadars ; 16 h. (S.), Musique de chambre : « Deux quatuors de jeunesse en mi majeur, opus 2, n° 2, et fa majeur, opus 2, n° 4 » (Haydn) ; 17 h. (S.), Musique à découvrir : « Ouverture en ré » (Arne), « Sonate en ré » (Haydn), « Quatuor pour flûte et cordes » (Reicha), « Pièces pour piano » (Mendelssohn), par A. d'Arco ; 18 h. (S.), Les secrets de l'orchestre : « Psyché » (Franck) ; 19 h. 5 (S.), Musique légère ; 19 h. 25, Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse. Musique dans la ville ;

21 h. (S.), Récital donné en la chapelle des Carmélites. Avec S. Ross, claveciniste : « Toccata Decima », « Canzona Terza, deuxième Livre » (Frescobaldi), « Suite en sol » (Froberger), « Suite en ré » (d'Anglebert), « le Cinquième ordre », extraits (Couperin), « Sonate » (Scarlatti), « Toccata en ré » (J.-S. Bach) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Mouvements pour cordes » (Semenoff) ; « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Thiriet), avec R. Bourdin ; « Cantus fractus en si » (Boisgallais) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre. L'école américaine (W. Schuman, R. Sessions, A. Copland, J. Rosen, H. Hanson) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
> PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)
> DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.). Bulletin à 13 h., le dimanche.
> TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55, bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30)

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Le monde change ; 9 h., Heu... reux ! 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut 1 ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 3 ; 0 h., Un train peut en cacher un autre.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, *Case trésor* ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 14 juin...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garretto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « L'assassinat du président Doumer » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Histoire d'opérettes ; 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, (★) Musicorama : Beatles 1965 ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 50, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 15 juin

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

● **MISE AU POINT.** — M. Claude Contamine, président de FR 3, n'aurait pas l'intention d'annoncer un rapprochement avec TF 1, pour le relais de ses programmes dans l'après-midi, lors d'un prochain conseil d'administration de la société. Bien que M. Contamine soit favorable à un tel projet, ce dernier ne serait encore qu'à l'étude, contrairement à ce que pouvait laisser entendre notre information sur la réunion des responsables nationaux et régionaux de FR 3 (*le Monde* du 6 juin).



ÉDUCATION

sénateurs présentent un projet de loi
ır les langues et cultures régionales

roposition de loi visant à ;e statut des langues et régionales dans l'ensei-, les affaires culturelles :ation permanente a été par plusieurs sénateurs ıant à l'union centriste, Francis Palmero, maire ıton. Cet enseignement, partout, et non pas seu-lans les régions qui sont au de ces langues, de-re sanctionné par des : et des concours à tous aux, au même titre que ues étrangères. Les sé-proposent également que ssions de radio et de té-soient diffusées « *dans s langues régionales ainsi toutes les cultures régio-des heures d'écoute favo-t avec un temps d'an-ffisant* ».

Le breton peut déjà s'apprendre par la radio. Depuis six ans, Radio-Brest diffuse, deux fois par semaine, une émission consacrée à l'enseignement de cette langue. Le réalisateur, M. Visant Séité, un frere de la congrégation de Ploermel, qui profisse au collège *Saint-Louis* de *Châteaulin*, vient d'éditer un livre accompagné d'une mini-cassette, *le Breton par les ondes*, autrement dit *Ar brezoneg dre radio*, qui reproduit le cours de Radio-Brest, et, depuis le début de l'émission, le journal *le Télégramme de Brest et de l'Ouest* publie la leçon intégrale, la veille dl son passage à l'antenne.

Cependant, le nombre de candidats aux épreuves facultatives de breton au baccalauréat a diminué d'une centaine en 1975 par rapport à 1974, passant à 788.

ıuarante-six professeurs d'enseignements
ıux seront sans travail à la rentrée scolaire

rente-deux maîtres auxi-hargés d'enseigner l'édu-physique dans les écoles s de la ville de Paris ans travail en septembre es maîtres auxiliaires nnent à l'ancien corps ıants spéciaux du dépar-le la Seine, qui avait été alisé » en 1964. Ces pro-avaient alors été mutés s collèges d'enseignement re et dans des lycées. 3 septembre 1974, ces nts étaient dotés d'un statut créant un « *corps es délégués pour le dessin, on musicale et l'éduca-sique dans les classes élé-s des écoles de la ville* », prévoyant l'enseigne-e ces disciplines dans s classes à raison d'une hebdomadaire pour le t la musique et d'une . demie pour l'éducation

Ce statut prévoyait deux cent *neuf emplois* pour le dessin, de même que pour la musique, et trois cent quatorze pour l'éducation physique, le recrutement de ces enseignants *étant effectué* par voie de concours, parmi ceux qui occupaient déjà un poste. Or, si le nombre des non-admis au concours est de six pour le dessin et de huit pour l'éducation musicale, il est de cent trente-deux pour l'éducation physique. L'administration indique en effet que les besoins sont inférieurs au nombre de maîtres auxiliaires; toutefois, les nouveaux titulaires dispenseront vingt-quatre heures d'enseignement au lieu de vingt heures auparavant.

Rien, semble-t-il, n'a été prévu pour le réemploi de ces enseignants, dont certains ont vingt ans d'ancienneté et qui, en tant qu'auxiliaires, ne pourront pas bénéficier d'une indemnité de licenciement.

QU'EST-CE QU'AIMER ?

Réponse dans un roman-photo des lycéens de Dieppe

« Qu'est-ce qu'aimer ? » A question idiote, réponses saugrenues. Celle d'un groupe de lycéens du lycée Jehan-Ango de Dieppe mérite qu'on s'y arrête. Car la question est devenue le titre d'un « roman-photo lycéen » de soixante pages, entièrement *réalisé par les élèves* pendant cette année scolaire.

C'est plutôt d'un « contre-*roman-photo* » *qu'il s'agit*. Car à chaque image, à chaque « bulle », perce un humour tendre ou grinçant. Surtout, ces *élèves* — et ces *enseignants*, car plusieurs figurent sur les photos — savent sourire d'eux-mêmes. A aucun moment ils ne se prennent au sérieux. C'est rafraîchissant.

Le roman-photo a été conçu et fabriqué dans le cadre du foyer socio-éducatif de l'établissement, avec le concours d'un *jeune professeur agrégé de philosophie* et d'un conseiller d'éducation, *maître de* philosophie. L'administration a donné son accord sur présentation *du scénario*. La brochure a été *tirée* par une imprimerie dieppoise. L'opération, calculée au plus juste, a coûté environ 6 000 F; chaque exemplaire a été vendu 7 F aux élèves, et une souscrip*tion auprès des enseignants* a permis de recueillir des fonds supplémentaires.

★ Groupe roman-photo, lycée Jehan-Ango, 25, rue Roger-Lecoffre, 76200 Dieppe, tél. (16-35) 84-16-21.

ARMÉE

AU TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES DE BORDEAUX

M. Bernard Rémy est condamné à dix-huit mois de prison pour refus d'obéissance

« Puisqu'il faut faire de la politique »

Bordeaux. — Après six heures d'audience, le Tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Bordeaux a condamné M. Bernard Rémy à dix-huit mois de prison pour refus d'obéissance. La durée inusitée des débats montre qu'il ne s'agissait pas d'un accusé ordinaire. Agrégatif de lettres, M. Bernard Rémy, vingt-huit ans, membres du P.S.U., a déjà retenu l'attention par ses écrits sur l'armée. Il a vécu ces six derniers mois une aventure, qui a pu laisser entendre qu'on le poursuivait avant tout pour ses idées politiques.

Pendant le procès, la défense a produit les preuves de ce que l'on pourrait appeler par euphémisme de troublantes contradictions. M. Bernard Rémy pouvait être convaincu à bon droit lorsqu'il se présenta à *la base aérienne de* Rochefort, le 6 décembre 1974, qu'il serait réformé à cause d'une collibacillose chronique. Son chef *de corps*, lui même, l'en assurait. Mais tel ne fut pas le cas. Refusant alors de porter l'uniforme, il fut incarcéré à la prison de Gradignan.

De notre envoyé spécial

C'est là qu'il « choqua » par ses idées politiques Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, visitant la prison (*le Monde* du 6 juin). Peu de temps après, il était transféré à Bayonne.

La défense, représentée par M[e] de Félice, du barreau de Paris, et M[e] Thouzet, du barreau de Bordeaux, ainsi que de l'accusé, ont résolument placé les débats sur le terrain politique y attirant le commissaire du gouvernement qui dira au cours de son long réquisitoire : « *Puisqu'il nous faut faire de la politique, faisons de la politique.* »

Le président, M. Badbille, ne *s'y est pas opposé*. Tout au long de la journée, il a fait preuve d'une grande sérénité, acceptant d'entrée de jeu que l'accusé lise pendant plus d'une heure une déclaration liminaire, mûrie dans la solitude de la prison. « *Je viens du silence*, déclare M. Bernard Rémy, *et je voudrais parler sans briser ce silence. Je voudrais que mes adversaires politiques existent, qu'ils en viennent à se révolter sans haine.* » Il dénonça « *la spirale répressive qui va du disciplinaire au pénal* ».

Cette dénonciation implicite des T.P.F.A. en tant que juridiction d'exception sera reprise par la douzaine de témoins cités par la défense. Des professeurs, des écrivains, des syndicalistes et des militants dont le secrétaire na*tional du P.S.U., M. Michel Mou*sel, le plus souvent en termes fermes mais modérés, mettront en cause l'institution militaire. M[e] de Félice lira aussi le témoignage de Mme Marguerite Duras, de MM. Claude Mauriac et Claude Bourdet. Pour l'accusé, la caserne est de lieu du non-droit. Il n'y a donc ni obéissance ni désobéissance possible : « *C'est en refusant d'obéir que je redevenais sujet de droit*, affirme-t-il; *ce n'est pas la justice qui est indépendante de la caserne, ce sont la caserne et les personnes qui sont indépendantes de la justice.* »

La menace des pays de l'Est

Et puis s'adressant au tribunal : « *Sans ressentiment, nous vous disons que vous vous êtes trompés d'existence, mais qu'il n'est jamais trop tard pour redevenir jeunes. Messieurs les juges nous vous laissons votre chance.* »

Tout cela dans une atmosphère surprenante, les témoins embrassant l'accusé, la mère autorisée à le voir à la suspension d'audience, une militante du M.L.A.C. dénonçant le mépris de l'armée envers la femme (« *Tu es un homme ou tu es une gonzesse ?* ») et remettant une rose à Bernard Rémy.

Pour le commissaire du gouvernement qui requiert deux ans de prison, on ne trouve qu'un très petit nombre d'adhérents aux thèses de M. Bernard Rémy, et ceux-ci se recrutent principalement parmi les intellectuels. Ce sont eux qui coupent l'armée de la nation. « *On se heurte à une infime minorité de personnes, mais qui sont des personnes crédibles* », dira-t-il avant de passer à la défense vigoureuse des T.P.F.A. qu'il *compare* aux tribunaux de prud'hommes. Il n'accepte pas que les témoins rejettent la notion de défense nationale alors, dit-il « *que l'U.R.S.S. et les pays de l'Est font peser une menace sur la France* ».

« *Bernard Rémy est un témoin, une passerelle entre ceux qui se désespèrent et ceux qui souhaitent voir les choses changer ; c'est un otage de nos pensées* », répondra M[e] de Félice. « *Pourquoi tant d'uniformes ici*, demande-t-il. *Quel crime a-t-il commis, que met-il en cause ?* »

« *Faisons un rêve*, a conclu en souriant l'accusé. *Imaginons, monsieur le président, que tout à l'heure nous quittions cette salle vous et moi bras dessus, bras dessous, pour poursuivre notre discussion.* »

Ce rêve ne s'est pas réalisé.

FRANÇOIS SIMON.

MÉDECINE

:Veil prévoit un développement
: l'hospitalisation à domicile

aut dépasser le stade de :lle entre l'hospitalisation : et l'hospitalisation pri- déclaré Mme Simone Veil, de la santé, qui prési-di 5 juin, à Deauville, le international de l'hospi-n privée. it près d'un millier de per-le ministre de la santé, ınt au thème du congrès : *'tion de l'hospitalisation* a mis l'accent sur les arités de l'hospitalisation ıotamment en ce qui con-'accueil. Elle a souligné, part, que l'hôpital mo-errait demain ses services ;ement réduits au mini-ar, a-t-elle dit, il y aura « *une aire d'action qui se pera sous la forme d'hos-'tion à domicile, de consul-externes, d'actions de pré- ; autrement dit l'hôpital plus un monde clos sur ıe.*

Le ministre, qui a rappelé que la France disposait d'un nombre de lits d'hôpitaux relativement plus élevé que certains de ses voisins européens, a précisé que le gouvernement allait centrer son effort sur l'amélioration des contions d'hébergement en milieu psychiatrique et dans les établissement pour personnes âgées.

Répondant aux dirigeants de l'hospitalisation privée, qui reprochent à l'Etat de favoriser le secteur *public au détriment du privé*, Mme Veil a affirmé que la capacité du secteur public n'avait cru que de trente mille lits en dix ans. « *Dans le même temps*, a-t-elle ajouté, *les autorisations de crédit de lits, (tant chirurgicaux que médicaux dans les établissements privés, ont été de plus de trente mille.* » Donc proportionnellement beaucoup plus que dans le secteur public.

SPORTS

TENNIS

:HAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE

ıs le soleil de Roland-Garros...

oleil de plomb, qui hâlait l'épi-des spectateurs mais rendait ɔurts ultra-rapides et ultra-ı les balles, irradiait le stade -Garros vendredi 6 juin pour xième tour des Internationaux ance, suivi par une affluence . Des matches disputés à la · où sont renvoyés au vestiaire, . stupidité des trois sets, les s de longue haleine qui n'ont . u le temps de se reprendre, ns les deux parties-vedettes *entral* : Tanner - Barthès et 3e-Bertolucci.

tre le gaucher américain ıe Tanner, au service claquant ıe un pétard, demi-finaliste de t-Hills, Pierre Barthès, qui reve-à la compétition, a alterné le t le pire. Doté de tous les coups ennis — en tout cas du plus jeu parmi les Français — témoi-t sur le terrain une loyauté qui ıd attachant, capable de balayer ɔorte quel adversaire, il manque olicablement et invariablement 'éussite sur les points impor-: trop de combinaisons *dans* esprit à l'instant de trouver éplique, pas assez rageur, pour ɔas dire mauvais joueur. Ce qui .'a pas empêché de mettre en ıer Tanner, au cours d'une partie ıe avec sympathie par les juges *ılaires de la tribune D*, le tribu-le plus équitable qui soit. est ce même public, serré au de à coude, sous l'ardeur solaire qui s'enthousiasma peu après pour le combat valeureux que Bertolucci livra à Nastase. Bertolucci, qui possède une « *brioche* » d'empereur romain sur de gros mollets de centurion, a aussi un toucher de balle *d'une finesse rare.*

Sur les autres courts, bonne exhibition de Goven, qui a battu Kary, partie de « *renvoyette* » de Proisy en face d'Ovici et festival d'erreurs de Dominguez vis-à-vis de Taylor. En revanche, Metreveli, neuvième tête de série et quart de finaliste 1974 à Wimbledon, a été éliminé par le Brésilien Carlos Kirmayr, un représentant de la génération inédite *d'Amérique latine qui* perce sous Vilas et Ramirez, ceux-ci s'imposant jusqu'à présent comme les valeurs les plus sûres des championnats.

OLIVIER MERLIN.

LES PRINCIPAUX RESULTATS
Simples messieurs

Deuxième tour : Gottfried (E.-U.) bat Gorman (E.-U.), 7-6, 6-4 ; Goven (F.) bat Kary (Austr.), 6-3, 7-5 ; Smith (E.-U.) bat Ganzabal (Arg.), 6-3, 6-2 ; Ramirez (Mex.) bat Robinson (G.-B.), 7-6, 6-0 ;

Vilas (Austr.) bat Montanola (Esp.), 6-1, 6-3 ; Kodes (Tch.) bat Volkov (U.R.S.S.), 6-3, 6-4 ; Kirmayr (Brésil) bat Metreveli (U.R.S.S.), 2-6, 7-5, 6-4 ; Tanner (E.-U.) bat Barthès (F.) 6-4, 3-6, 6-2 ; Nastase (Roum.) bat Bertolucci (It.), 3-6, 6-3, 6-0 ; Borg (Suède) bat Szoke (Hong.), 6-1, 6-1 ; Taylor (G.-B.) bat Dominguez (F.), 6-4, 6-3 ; Proisy (F.) bat Ovici (Roum.), 7-6, 6-0.

PRESSE

LES RÉPERCUSSIONS DU CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Les travailleurs du Livre parisien C.G.T. feront grève le lundi 9 juin

Le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) annonce, dans un communiqué diffusé le vendredi 6 juin, qu'il appelle les travailleurs de la presse parisienne à cesser le travail pour vingt-quatre heures et qu'en conséquence les quotidiens ne paraîtront pas le lundi 9 juin. Cet arrêt de travail a pour but de manifester « contre les licenciements » et « pour le respect de la législation du travail et l'ouverture de réelles négociations ». Il fait suite à l'accord donné par le ministre du travail aux licenciements demandés par la direction du « Parisien libéré » et refusés jusqu'alors par l'inspection du travail.

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. a publié le communiqué suivant :

« *Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., réuni vendredi 6 juin avec l'ensemble des délégués syndicaux des entreprises de presse, est informé des résultats du référé engagé par la direction du* Parisien libéré *pour exiger l'expulsion des ouvriers des ateliers et de la demande faite par le juge des référés pour inciter les parties en présence à se rencontrer sous les auspices de personnalités du monde juridique afin de permettre que s'engage une discussion susceptible de rapprocher les deux parties.*

» *Le comité intersyndical du Livre parisien confirme, une fois de plus, qu'il était acquis à toute initiative qui déboucherait sur l'ouverture de réelles négociations.*

» *Or, au moment où se caractérise la recommandation du juge des référés, des personnalités ayant accepté de remplir la mission qui leur était proposée, le ministre du travail Durafour accorde à M. Amaury les licenciements qu'il demandait, alors que ces licenciements avaient été refusés par l'inspection du travail.*

» *Cette autorisation, véritable fait du prince, est un abus de pouvoir et prouve, si besoin en était, la complicité sans équivoque qui existe entre M. Amaury et le gouvernement.*

» *Ce véritable coup de force est destiné à vider de son contenu le débat judiciaire qui allait s'ouvrir, M. Amaury ayant compris que ces violations répétées de la législation du travail seraient injustifiables sur le terrain juridique.*

» *Dans le même temps, le directeur général, M. Bellanger, déclarait aux assises de la FIEJ que l'imprimerie de Saint-Ouen fonctionnerait à partir du lundi matin 9 juin.*

» *Nous dénonçons encore dans cette opération la complicité de F.O. dans le rôle de briseur de grève.*

» *Le peu d'information apportée dans la presse en général sur le déroulement du conflit fait apparaître une attitude complaisante à l'égard d'Amaury et du gouvernement.*

» *Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. appelle l'ensemble des travailleurs de la presse parisienne à cesser le travail pour vingt-quatre heures :*

» — *Contre les licenciements ;*

» — *Pour le respect de la législation du travail ;*

» — *Pour l'ouverture de réelles négociations.*

» *En conséquence, il n'y aura pas de quotidiens le lundi 9 juin 1975.*

» *Il appelle l'ensemble des travailleurs à se rassembler massivement lundi matin, à 8 h. 30, porte de Clignancourt, pour se rendre devant le siège de la nouvelle imprimerie du* Parisien libéré, *où se tiendra un meeting d'information.* »

● *Vingt-neuf journalistes* ont signé une motion dans laquelle ils « *apportent leur soutien à la direction et aux journalistes du* Parisien libéré *dans le conflit qui les oppose au Syndicat du livre C.G.T. de la région parisienne ; ils dénoncent le monopole d'embauche que s'est arrogé ce syndicat en contradiction avec la loi qui garantit la liberté syndicale et la liberté d'expression ; ils estiment que le Syndicat du livre C.G.T. poursuit des objectifs relevant davantage de préoccupations politiques que de la défense d'intérêts professionnels; ils en appellent à l'opinion publique pour éviter une « portugalisation » de la presse* ».

[Parmi les signataires de cette motion (qui donnent pour adresse : Michèle Vilmain, 48, rue Condorcet, 75009 Paris), on relève les noms de MM. Bernard Cabanes, rédacteur en chef du « Parisien libéré », Yann Clerc, secrétaire général du syndicat des journalistes C.G.C., Claude Joubert, Jean-François Chauvel, François Foucart, etc.]

Une protestation du Syndicat de la presse parisienne

Pour sa part, le Syndicat de la presse parisienne a diffusé la déclaration suivante :

« *Par un communiqué remis à l'A.F.P. sans qu'ils aient été directement informés, le Syndicat de la presse parisienne et les quotidiens qui en sont membres ont appris que le comité intersyndical du Livre parisien avait ordonné à ses adhérents d'empêcher, au moyen d'une nouvelle grève, la parution des journaux parisiens lundi 9 juin* (1). *Cette mesure veut être notamment une protestation contre une décision administrative par laquelle les journaux touchés par la grève ne sont ni juge ni partie.*

» *Ces mouvements de grève successifs, qui privent inconsidérément le public des informations qu'il souhaite se procurer, qui mettent en danger par leur répétition la vie même des entreprises, qui dépassent le cadre des conflits normaux du travail, prennent ainsi le caractère d'une atteinte délibérée à la liberté de la presse et sont par là même de nature à mettre en cause la responsabilité des organisations qui les commandent.*

» *Le Syndicat de la presse parisienne, en s'excusant auprès de ses lecteurs de l'impossibilité dans laquelle la presse quotidienne sera de paraître lundi, s'élève vigoureusement contre de tels procédés.* »

L'U.N.S.J. dénonce la « complicité du gouvernement »

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T., F.O. et C.G.T.) « *s'élève*, dans un communiqué publié avant que ne soit connue la décision de grève du comité intersyndical du Livre parisien, *contre la série de licenciements qui vient d'intervenir au* Parisien libéré, *parmi lesquels ceux de douze journalistes. Ces licenciements ne se justifient pas par les nécessités de l'organisation du travail. Ils sont d'ailleurs l'occasion d'un nouvel acte de répression antisyndicale, les délégués syndicaux S.N.J. et C.F.D.T. figurant parmi les licenciés, sans que soit respectée la règle légale protégeant le droit syndical* ».

L'U.N.S.J. réaffirme « *sa solidarité totale avec les travailleurs en lutte du* Parisien libéré *pour le respect des accords collectifs et le maintien de l'emploi* ». Elle « *dénonce les soutiens de toute nature dont bénéficie cette offensive patronale, et, notamment, le recrutement de briseurs de grève, ainsi que la complicité du gouvernement, qui n'hésite pas à mettre sa police au service de cette entreprise de violation délibérée du droit du travail* ».

(1) Rappelons que *le Parisien libéré* a quitté le Syndicat de la presse parisienne.

Né de la fusion d'« Entreprise » et des « Informations »

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE PARAITRA EN OCTOBRE

L'accord définitif entre la *SEPE (société filiale d'Hachette)*, qui édite l'hebdomadaire *Entreprise* et le groupe Usine-Publications, qui édite notamment l'hebdomadaire *les Informations* a été signé le 5 juin.

Le premier numéro du nouvel hebdomadaire, résultant de la *fusion des deux titres, devrait* paraître au début du mois d'octobre prochain.

Dans la ligne de l'accord de *principe qui avait été réalisé (le Monde* du 25 mars) et pour mettre en œuvre cette fusion, une société recevra à titre d'apport les *fonds de commerce d'Entreprise* et des *Informations*, avec tous leurs moyens d'exploitation. La date de prise d'effet est fixée au 1[er] juillet 1975.

Cette société, dont le capital sera réparti à 50-50 entre les deux groupes, sera de forme anonyme avec le conseil de surveillance et directoire.

Le conseil de surveillance sera composé à parité. Son président sera M. Gérard Worms, directeur général de la Librairie Hachette. Le directoire sera également paritaire. Son président sera M. Edouard-Camille Didier.

On apprend que cette fusion s'accompagnerait, parmi les journalistes concernés, d'un certain nombre de départs volontaires, assortis du bénéfice de la classe de conscience.

UNE QUESTION ORALE SUR L'A.F.P.

M. Jean Seitlinger (réf., Moselle) a exposé le 6 juin à l'Assemblée nationale, dans une question orale avec débat, au premier ministre, que « l'image de marque de la France dans le monde dépend dans une large mesure du *rôle* de l'agence France-Presse et de ses cent cinquante et un postes à l'étranger. Depuis deux mois, l'A. F. P. est sans *président-directeur général*, ajoute M. Seitlinger. A la fin de premier semestre, elle n'est pas encore dotée de son budget pour l'exercice 1975. Cette situation est incompatible avec le dynamisme dont ses journalistes et ses collaborateurs doivent faire preuve quotidiennement ».

Rappelant que l'A. F. P. figure parmi les quatre premières agences de presse dans le monde, M. Seitlinger déclare qu'elle « doit rapidement être dotée d'un budget et de moyens qui lui permettent d'assurer pleinement sa mission ».

En conclusion, il « demande au premier ministre de bien vouloir lui *indiquer* les intentions et les décisions du gouvernement dans cet important domaine ».

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Christine Bonhomme,
fille de M. Jean-Claude Bonhomme et de Mme, née Masson, avec
Frédéric Schulz-Robellaz,
fils de M. Henri Schulz-Robellaz et de Mme, née Denis.

Décès

MARIUS DURBET

Nous apprenons le décès de
Marius DURBET,
ancien député de la Nièvre.

[Né le 28 février 1904 à Arbin (Savoie), pharmacien à Nevers à partir de 1926, après avoir effectué ses études à l'université catholique de Lille, Marius Durbet est élu conseiller municipal et maire de Nevers en 1947. Il a occupé les fonctions de premier magistrat municipal jusqu'en 1953 et a siégé au conseil municipal jusqu'en 1959, date à laquelle il a été battu. Conseiller général de 1949 à 1967, Marius Durbet a été député R.P.F. puis républicain social de 1951 à 1958. Candidat sous l'étiquette U.N.R. dans la première circonscription de la Nièvre, il a été réélu à l'Assemblée nationale en 1958 et en 1962, et ne s'est pas représenté en 1967. Membre du comité central de l'U.N.R., il a présidé de 1959 à 1963 la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.]

— M. L. Bournichon, ses enfants et petits-enfants,
Mme R. Debas-Bournichon, ses enfants et petits-enfants,
Mme J. Bournichon - Marchand, ses enfants et petits-enfants,
Mme E. Menard et ses enfants,
M. et Mme J. Genova, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Darcos, Szajkowicz, Caro, Hanoteau, Policand, Ducros,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis BOURNICHON,
née Caroline Gitz,
dans sa cent deuxième année,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule.
Les obsèques auront lieu le mardi 10 juin à 14 h. 15, en l'église de Montord (Allier).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7 bis, rue des Eaux,
75016 Paris.
Le Grand Treu,
03500 Montord.

— M. Pierre Giraud,
M. et Mme Georges Giraud et Isabelle,
Le capitaine et Mme René-Marc Giraud, Stéphanie, Virginie et Alexis,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre GIRAUD,
née Paule Equy,
survenu à Grasse le 28 mai 1975.
Les obsèques ont eu lieu en la chapelle de Montaigu, à Bargemon (Var).

— Prince Mahmoud Mirza Kadjar,
Prince Ali Mirza Kadjar,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès soudain, en sa résidence de Saint-Cloud, de
SOLTAN
ABDOL-MEDJID MIRZA KADJAR,
prince impérial de Perse,
leur frère et père.
En sa mémoire, une cérémonie aura lieu à la mosquée de Paris (39, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 5e), le jeudi 12 juin 1975, de 17 heures à 19 heures.
Né au palais de Golestan, Téhéran, le 7 janvier 1907.
Décédé à Saint-Cloud le 24 mai 1975

[Né au palais de Golestan le 7 janvier 1907, Soltan Abdol-Medjid Mirza Kadjar était fils de Sa Majesté impériale Mohammad Ali, chah de Perse, et de Sa Majesté impériale Malekeye-Djehan, impératrice de Perse. Elève au corps des cadets à Odessa (Russie), de formation russe, il vécut à Constantinople, à San-Remo (Italie), à Beyrouth (Liban), avant de venir en France en 1929 et de s'installer à Saint-Cloud à partir de 1931. Il publia en français un roman, « l'Aigle et la Rose », en 1946.]

— *On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de*
Mme Henri LÉNA,
née Françoise Guéritault,
le 5 juin, munie des sacrements de l'Eglise
De la part de
M. Henri Léna, son mari,
Mme Charles Guéritault, sa mère,
M. et Mme Pierre Léna et leurs enfants,
Mlle Marguerite Léna,
M. et Mme Maurice Léna et leur fille,
M. et Mme Xavier Perras et leurs enfants,
M. Jacques Léna,
Mlle Marie Léna,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Guéritault et leurs enfants,
M. et Mme André Louis,
Mme Jean Guéritault et ses enfants
Et toute la famille.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale, le lundi 9 juin, à Chérizet (Saône-et-Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Moraux,
M. et Mme Jean-Luc Moraux,
M. et Mme Christian Besserat et leurs fils,
Le lieutenant-colonel et Mme Henri Barraud et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Labbé de La Mauvinière et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Angelici et leur fils,
Mme André Brion et ses enfants,
Mlle Cécile Ravaud,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle du
docteur Pierre MORAUX,
chirurgien honoraire
de l'hôpital Auban-Moet,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenue dans sa soixante-dix-septième année, le 5 juin.
Les obsèques auront lieu le lundi 9 juin à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Epernay.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Paul RUIZ-PICASSO,
le 5 juin 1975, à Paris.
De la part de
Mme Paul Ruiz-Picasso, sa femme,
Mlle Marina et Bernard Ruiz-Picasso, *ses enfants,*
M. et Mme Pierre Widmaier et leurs enfants,
Son beau-père et sa sœur et ses neveux et nièce,
M. Claude Ruiz-Picasso et Paloma Ruiz-Picasso, ses frère et sœur,
Et toute la famille.
Une messe aura lieu en l'église Saint-Sulpice à Paris, le mardi 10 juin à 10 heures précises.
Sans fleurs ni couronnes

[Agé de cinquante-quatre ans, Paul Picasso était le seul enfant légitime du peintre, qui lui avait montré beaucoup d'affection. Fils d'Olga Koklova, danseuse des ballets Diaghilev, Paul avait, peu après la mort de son père, connu un second drame familial : son fils Pablito, auquel on avait refusé le droit de saluer la dépouille de son grand-père, avait tenté de se donner la mort et devait décéder peu après.]

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de
M. Charles TOURNEUR,
ingénieur général honoraire
à la S.N.C.F.,
survenu le 5 juin 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 juin à 16 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, *rue Brémontier*, 75017 Paris.
Ni fleurs ni couronnes

Communications diverses

— *La Galerie Lambert*, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris (4e), qui expose en ce moment : émaux peints et champlevés cloisonnés or et argent, de Raymond Mirande, sera ouverte exceptionnellement diman*che 8 juin de 15 heures à 20 heures.*

Visites et conférences

LUNDI 9 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., terminus des autobus, pont de Saint-Cloud, Mme Bouquet des Chaux : « Le parc de Saint-Cloud et les souvenirs de Monsieur ». — 15 h., place Thorigny, devant l'hôtel Libéral Bruant, Mme Détrez : « Le Marais : les travaux de la SOREMA ». — 15 h., entrée, Mme Puchal : « La basilique de Saint-Denis ».
Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).
14 h. 30, église Saint-Paul - Saint-Louis : « Le Marais. Les jésuites » (Mme Angot). — 15 h., 21, rue Pierre-Lescot : « Les Halles. La Cour des miracles. La tour de Jean sans Peur » (A travers Paris).
CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. François-Xavier Ortoli : « Perspectives européennes ». — 20 h. 45, Musée social, 5, rue Las-Cases, général Jean Desjours : « J'ai ramené en France le général Weygand » (CLEF).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Orfèvr. ancienne. Bel ameublement d'époque. MM. Prost, Baur, S.C.P., Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 7 - Faïences et porcelaine Européennes et d'Extrême-Orient. M. Vandermeersch, Mes Boisgirard.
S. 8 - Bijoux, Objets de vitrine, Argenterie anc. et mod. MM. de Fommervault, Monnaie, S.C.P., Couturier/Nicolay.
S. 10 - Dessins, tableaux anciens. M. Antonini, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 11 - Bon mobil. et style. Mon-
S. 13 - Mbles, tablx. Me Robert.
naies, Me Libert.
S. 14 - Tableaux XIXe. Bronzes, mobilier ancien. Me Oger.
S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière. Marlio.

EXPOSITION

Palais Galliera : de 15 à 23 heures
Bibliothèque de Sir A.
Très importants livres anciens
M. Guérin, Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE PROCHAINE

Vente à Paris - Hôtel George-V
Mardi 24, mercredi 25 juin. 14 h. 30
MONNAIES
Grecques - Romaines - Gauloises
Françaises - Etrangères
Expert : M. E. Bourgey - 770-88-67.
Expo : 7, rue Drouot, 10 - 20 juin.
George-V : 23 juin, 14/18 h.-21/23 h.
Mes ADER, PICARD, TAJAN
12, rue Favart. — Tél. : 742-68-23.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

LES DIFFICULTÉS DE M. ROLF LIEBERMANN

Grève des machinistes à l'Opéra

● Après une longue période de calme, *depuis la signature des nouvelles conventions collectives en 1971, une certaine* agitation sociale renaît à l'Opéra.

Le « Faust » de Gounod, mis *en scène par Jorge Lavelli*, a été présenté sans décors (en oratorio), vendredi soir, à la suite d'un arrêt de travail des machinistes et accessoiristes de la R.T.L.N., qui devrait également affecter, ce samedi, la représentation de « la Force du destin », si même, le mouvement s'étendant, la soirée n'est pas tout simplement annulée. D consultations ont lieu entre les différentes catégories du personnel. *Il s'agit d'une grève* sans préavis, reconductible de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures.

● Jeudi, les délégués du personnel technique et administratif ont pris des contacts avec la direction de la R.T.L.N., *M. Jean Mahen*, directeur de la musique au secrétariat d'Etat à la culture, et M. Gérard Montassier, directeur du cabinet de M. Michel Guy, qui ont cependant refusé de les recevoir.

Le 30 avril 1975, les machinistes avaient déposé une préavis de grève resté sans suite, la direction ayant pris des engagements de principe. Mais, selon les syndicats, ces engagements n'ont pas été tenus, et l'on n'a pas pris en compte toutes les revendications formulées à diverses reprises depuis le début de l'année. Les machinistes ré·lament *notamment* la parité des salaires à qualification égale avec les autres employés des théâtres nationaux. On le..r a accordé seulement jusqu'ici une prime en fin d'année. Pour les syndicalistes, cette dépense supplémentaire n'explique pas que les ressources budgétaires pour 1975 soient d'ores et déjà épuisées, prétexte allégué par la direction pour repousser les revendications. Pour 'aire face à :s *difficultés financières*, le président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris, M. Salusse (qui assure par intérim la fonction de directeur administratif depuis le départ de M. Vignerie en janvier dernier) aurait tenté auprès du président de la République une démarche qui ne semble pas avoir abouti.

● A la direction de la musique, on qualifie de « grève sauvage » l'action des machinistes qui, jeudi après-midi, s'étaient mis en grève et avaient occupé le plateau ; ils l'avaient cependant évacué pour le spectacle de danse romantique de 18 h 30. Le soir, « la Sylphide » s'était déroulée sans décors ni machinerie et avait remporté un grand succès. Les spectateurs n'avaient pas demandé le remboursement de leurs places qui leur avait été offert.

Selon la direction de la musique, des négociations se déroulaient normalement depuis avril avec l'ensemble des syndicats de la R.T.L.N. Les machinistes ont rompu sous prétexte que la direction refusait d'intégrer onze surnuméraires pour compléter les brigades, mesure qui ne rencontrait pas d'objection de principe, mais ne pouvait être entérinée sans de nouveaux crédits. Les autorités ne se refusent pas à la négociation, qui pourra recommencer dès que les machinistes auront repris le travail.

Les ballets au Palais Garnier

A 16 heures, M. Rolf Liebermann arrive dans son bureau. Sur sa table en ordre parfait, un petit écriteau précise qu'ici travaille un patron heureux. Entre une interview pour la télévision suédoise et un rendez-vous avec un artiste, la conversation s'engage, hâchée de coups de téléphone, auprès d'une tasse de café qui refroidit. L'accueil cordial permet d'exprimer sans périphrases tous les griefs accumulés en deux ans de fréquentation du Palais Garnier.

Pourquoi, après un démarrage prometteur avec le spectacle Cunnigham, cette nouvelle léthargie ? Pourquoi avoir suspendu les opérations portes ouvertes et laissé *sans suite le projet d'un « Romeo et Juliette »* monté par Neumeier ? Pourquoi ces reconstitutions ternes, un « Coppélia » ennuyeux, une « Belle au Bois dormant » insipide, cette succession de « Giselles » médiocres, un « Lac des cygnes » mécanisé, un mauvais Mac Donald ? Toutes ces soirées — salles combles *d'ailleurs* — d'où l'on n'a retiré aucune émotion, aucun plaisir ? Pourquoi une œuvre comme « Kyldex I », qui fut *l'aboutissement d'une politique* menée par le même Rolf Liebermann à Hambourg, est-elle impensable à Paris ?

« Ce n'est pas si facile, dit M. Liebermann. Pour le chant, je suis plus libre ; pour la danse, j'ai une pléiade d'étoiles maison que je dois utiliser. J'ai tenté d'ouvrir l'Opéra à un public plus large, plus jeune, mais le b âtiment lui-même est contraignant ; le lien du spectacle n'est pas la scène, c'est *l'escalier.*

» Cette anée, je me suis surtout consacré au répertoire. Quand je suis arrivé, on ne dansait plus que « Giselle ». Et pourtant c'est la France qui a créé au dix-neuvième siècle une tradition de ballet qui a fait école dans le monde J'ai remis à l'affiche « le Lac des cygnes », « Coppélia », « la Belle », « Soir de fête », « le Fils prodigue ». J'ai cherché à employer au maximum le corps de ballet, *à le sortir de la Maison.* Les petits spectacles de 18 heures ont permis de faire connaître les jeunes espoirs. Mon objectif, maintenant, c'est d'amener le Ballet de l'Opéra à vivre, à respirer à l'échelon mondial. A la tradition des artistes invités — source de jalousie et de grincements de dents — je voudrais subsituer celle d'échanges : des étoiles du City Ballet ou d'autres troupes viendraient ici — nous leur enverrions les nôtres. Michaël Dennard est déjà adopté à New-York, Pontois va aller danser avec Banichnikov, et l'Amérique commence à s'intéressée à la personnalité de Guizerix. De la même manière, je voudrais instaurer des échanges entre pro*fesseurs. Nos danseurs ont appris* à danser en mesure et en musique ; peut-être, en effet, faudrait-il *maintenant qu'ils apprennent* à extérioriser leur sensibilité.

» Ce qui est plus inquiétant, c'est la relève en matière de chorégraphie. Roland Petit va créer « Nana » ; Béjart ne veut pas entendre parler de l'Opéra. *Pour* l'hommage à Varèse, j'avais fait appel à de jeunes créateurs — sur cinq ballets, il y a eu deux petites *réussites de cinq minutes* chacune... c'est tout.

» *Je reviens de New-York,* où j'ai assisté au centenaire de Ravel. J'y ai vu de très belles danses ; elles sont signées d'un monsieur de soixante-dix ans : Balanchine; il arrive à Paris la semaine prochaine pour remonter plusieurs de ses ballets — Ravel, en particulier « Tzigane », qui sera interprété, je l'espère, par Suzan Farrel, car elle seule peut le danser. *Robbins viendra ensuite créer un* ballet. J'ai vu aussi là-bas « Yvan le terrible », le dernier produit du Bolchoï, avec Vassiliev. Si je pouvais l'avoir à Paris ! Je pense que tout cela ne suffit pas pour consoler ceux qui ne veulent pas être consolés, mais enfin, en juillet, il y aura plusieurs soirées consacrées au spectacle d'essai de Carolyn Carlson : « les Fous d'or ». C'est la danse que vous aimez. C'est celle que j'aime aussi. »

MARCELLE MICHEL.

Musique

« UNE CRÉATION DU MONDE »

de Bernard Bonnier

Créateur solitaire qui passe pour avoir un caractère difficile, Pierre Henry ne s'est pas cependant enfermé totalement dans sa tanière. En 1972, il a créé une association pour la création et la recherche électroacoustique, destinée à aider de jeunes compositeurs, au profit de laquelle il avait donné les concerts du Cirque d'hiver, un de ses rares échecs. En attendant de peut-être développer une action d'enseignement avec le studio de musique électronique qui lui avait été promis à Bordeaux, il a du moins formé en trois ans un disciple remarquable, le Canadien Bernard Bonnier.

Ce jeune homme de vingt-trois ans, barbe et longs cheveux blonds, air de doux prophète derrière ses lunettes rondes placées un peu en avant sur le nez, a certainement marché à pas de géant grâce à Pierre Henry, comme en témoigne Une création du monde, *grand commentaire de la Genèse en quatre-vingts minutes présenté jeudi pour la première fois au département Animation-Recherche-Confrontation du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. L'œuvre évite en effet les balbutiements habituels des néophytes de la bande magnétique. Bonnier s'exprime en images qui transcendent le plus souvent la référence immédiate au matériau (concret ou électronique) avec un sens de la morphologie des objets et du continuum sonore et une richesse polyphonique qui représentent un stade déjà tardif du cheminement de son maître. Point de collages saugrenus, peu de répétitions circulaires dénotant une maladresse technique, mais une fusion proprement symphonique encore assez rare dans ce genre de musique.*

Evidemment, il n'a pas encore la maturité, le tranchant et la force dramatique, le mystérieux rayonnement des sons, la rigueur et le dépouillement du travail thématique qui font la haute densité du Voyage *ou des* Fragments pour Artaud. *Mais cette ambitieuse* Création du monde *témoigne souvent déjà d'une réelle plénitude méditative et d'un souffle visionnaire assez impressionnant : bruit violent charriant orages et cataclysmes, avec une sorte de ressac cosmique, pour le chaos originel ; grave jeu d'orgue immobile d'où peu à peu rayonnent des harmoniques (à la manière du mi bémol de l'Or du Rhin) pour la naissance de la lumière, avec ce rythme capricant d'une musique sourde qui rappelle les ondes du cerveau dans le Corticalat de P. Henry ; longue ligne descendant interminablement comme un rayon céleste au milieu des cataractes des eaux généreuses...*

« Les végétaux, les deux luminaires, les animaux des mers et des airs, les animaux des terres » qui donnent lieu tour à tour à d'amples rêveries sur des images chaleureuses et originales, les « hommeries » sur des éléments complexes aux croisements émouvants (souffle, cris, crépitements, rumeurs, etc.), le « Multipliez-vous » sur de très beaux concerts de gongs, enfin le « Septième Jour » où des jeux idylliques (grillons, voix d'enfants, chanson rythmée) cèdent peu à peu aux violents coups d'un bûcheron d'apocalypse ramenant le chaos initial, rien n'est indifférent dans cette vaste fresque d'un compositeur à l'orée de son œuvre.

JACQUES LONCHAMPT.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● HAUTBOIS. — *Premier prix* : Daniel Arrignon, Jean-Philippe Chavana, Philippe Cousu, Christian Fougeroux, Pierre Migard, Guy Laroche.

● CONTREBASSE. — *Premier prix* : Richard Bianco, Michel Crenne, Philippe Iserby.

● PIANO (hommes). — *Premier prix* : Bernard Zoccola (à l'unanimité), Stany Lasry, Gery Moutier, Edouard Garcin, Marc Henry, Jean-Christophe Roux, et Claude Marodon ; *deuxième prix* : Jean-Pierre Dumaux, François Skirdji, Michel Dru, Pascal Dumay et Bernard Lerouge.

● Piano (dames). — *Premier prix* : Gisèle Magnan (à l'unanimité), Gisèle Armana, Noriko Owada, Monique Mellier, Sophia Domanich, Nana Hamaguchi, Irène Kutin, Sylvie Mousset, et Shikido Tsuruzono ; *deuxième prix* : Colette Lanssens, Nathalie Bera, Annie Chenour, Hélène Mouzalas, Nanae Yoshida, Marie-Pascale Talbot, Anne Berletetti, Sylviane Blin et Angeline Pondepeyre.

En bref

Cinéma

« Trop c'est trop

Trois garçons et une [...] *naissent, le même jour,* en 19[...] A l'école, les trois garç[...] tombent, ensemble, amoureux [...] la fille. Devenus adultes, ils [...] recherchent, toujours ensem[...] repoussant les autres femm[...] C'est seulement en enfer qu[...] arriveront à réaliser leur id[...] de vie à quatre.

Pour tenir les promesses [...] titre, Didier Kamenka, aute[...] réalisateur (et interprète), en [...] fait trop : dans le mauvais g[...] provocant à la manière de *Ha[...] Kiri*, dans le burlesque absu[...] et dans les citations pour ci[...] philes. Même si l'agressi[...] poético-satirique du style ne ti[...] pas une longue distance, ce f[...] n'est pas à dédaigner. Il est, [...] certains côtés, aussi insol[...] dans le cinéma comique fr[...] çais, que le furent en leur tem[...] *L'affaire est dans le sac* et *Ad[...] Léonard*, des frères Prévert.

Il y a, en complément de p[...] gramme, un court métrage [...] Jean-François Jouvelle et J[...] Le Ber, *Sizing up cigar*, t[...] réussi dans le genre, s[...] grenu, et qui pourrait être u[...] parodie des « publicités [...] l'entracte ». — J. S.

★ A.B.C., Quintette, Montp[...] nasse « 83 », Mercury, Gaumo[...] Sud, Clichy-Pathé, Gaumo[...] Gambetta.

« La Nuit de la peur

D'une part, un tueur myst[...] rieux, qui supprime des hand[...] capées physiques. *D'autre pa[...]* une jeune femme, belle comm[...] sait l'être Jacqueline Bisse[...] devenue muette à la suite d'u[...] grave traumatisme affectif. L[...] rencontre du tueur et de la vi[...] time désignée se fait par un[...] nuit de tempête, dans une ma[...] son habitée par une famil[...] bizarre et où l'on voit comm[...] en plein jour bien que l'orag[...] ait provoqué une coupure d[...] courant.

Sur le terrain connu du « thriller », Peter Collinson avance avec de gros sabots. Il livre délibérément les indices, dont le mot-clé des mobiles des meurtres. Même le docteur Watson, qui, comme chacun sait, n'était pas très malin, aurait tout compris avant Sherlock Holmes.

Jacqueline Bisset s'efforce de jouer avec conviction la chèvre de monsieur Seguin traquée par le *loup*, et, au bout de la nuit, le loup est abattu par la grand-mère. C'est peut-être de l'humour, tout compte fait. — J. S

★ Cluny-Ecoles, Elysées-Cinéma (v.o.), Rotonde, Helder, Mistral, Clichy-Palace.

■ La Maison des arts de Crét[...] accueille des troupes de théâtre n[...] *professionnelles* : le 13 juin, « [...] Ripaille », avec une création coll[...] tive ; le 20 juin, le Groupe théât[...] universitaire de Créteil, avec « [...] Immigrés », de Jacques Kraemer [...] 27 juin, les élèves du lycée Sai[...] Exupéry, avec un spectacle sur [...] dossier Pierre Rivière, et le 28 ju[...] les élèves du conservatoire de Crét[...] avec « Classe terminale », d'Obal[...]

SPECTACLES

théâtres

salles subventionnées

: la Forza del Destino (sam., ...h. 30).
...die-Française : Monsieur Trouhadec saisi par la débauche (sam. et dim., 20 h. 30) ; l'Ile de la ...on (dim., 14 h. 30).
... : le Barbier de Séville (sam., ...h. 30 ; dim., 16 h.).
Odéon : Albertine (sam., ...h. 30) ; les Longs Chapeaux (dim., 21 h. 30)
...ot : voir Cité internationale. — ...e Gémier : la Mort de Danton (...., 20 h. 30).
...re de l'Est parisien : Cinéma ...naine de la critique) : le Droit ... plus fort ; Grève (sam., 20 h.).

salles municipales

...let : Valses de Vienne (sam., ... 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
...ouveau Carré : Cirque Gruss (...., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., ... 30) ; Dimitri, clown (sam., ... ; dim., 17 h.) ; Free Music, ...ris M. C. Intyre (sam., 21 h.) ; ..., Antony Braxon (dim., 21 h.).
...re de la Ville : Ballet-Théâtre ...temporain (premier programme) (...., 14 h. 30, matinée étu...te, et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; ...nts indiens de Stockhausen (...., 18 h. 30).

autres salles

...e : le Tube (sam., 20 h. 30 ; ..., 15 h.
... : Tutti frutti (sam., 21 h.)
...âtre : Andromaque (sam., ... et 21 h.).
...s-du-Nord : Timon d'Athènes (...., 14 h. 30 et 20 h. 30).
...cherie de Vincennes, Théâtre Soleil : le Cercle de craie cau...en (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Tempête : Dom... e qu'elle soit une putain (sam., ... 45 ; dim., 16 h.).
...lle Saint-Louis de la Salpê...re : Faust-Salpêtrière (sam., ... 30).
...-de-Rochefort : Plus on est ...ous, plus on rit (sam., 20 h. 45 ; ... 15 h. et 20 h. 45)
...lle des Champs-Elysées : Viens moi, j'habite chez une copine (...., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
... des Miracles : La golden est ...ent farineuse (sam. 20 h. 30) ; ... elle et elle (sam., 22 h.).
...u : Monsieur Masure (sam., ... ; dim., 15 h.).
...rd-VII : Chat en poche (sam., ... ; dim., 15 h., dernière).
... Cardin : Otello (sam., 21 h., ...ière).
...n : l'Ecole des femmes (sam. ...im., 20 h. 30) ; le Petit Cha...n rouge (sam et dim., 22 h. 30)
Montparnasse : le Fléau des ... (sam. 21 h., dim. 15 h.).
... 55 : On purge bébé et Bon... Monsieur Courteline (sam., ...)
...ase : le Saut du lit (sam., ... 30 ; dim., 15 h.).
...tot : l'Amour fou (sam., 21 h.).
...tte : la Cantatrice chauve ; ...eçon (sam., 20 h. 45).
...uyère : les Branquignols (sam., ...)
...naire : Ce soir on fait les pou...es (sam. et dim., 20 h. 30) ; ...e (sam., 18 h. 30 et 22 h. 15 ; ..., 18 h. 30).
...dière : Hommage à Pierre ...nay (cinéma) : Marius.
...ne : les Nonnes (sam., 21 h. ; ..., 15 h.).
...etard : Jeunes Barbares (sam., ... 30).
...autés : la Libellule (sam., ... ; dim., 16 h., dernière).
...lace, grande salle : Athanase (...., 21 h.). — Petite salle : Trois ...ssagers clandestins (sam., ... 30).
... Royal : la Cage aux folles (...n 20 h. 30 ; dim., 15 h. et ... 30)
... de la faculté Censier : les ...yennes (sam., 20 h. 30).
...-Montparnasse : le Premier (...n 20 h 30 et 22 h 30)
...nier : le Balcon (sam., 20 h. 30). Petite salle : Trois femmes (...., 22 h. 30).

Renaissance : Luxe (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre : Van Gogh, le suicide de la société (sam., 21 h.). — La Galerie : la Nuit du 28 septembre (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : C'est pitié qu'elle soit une putain (Chaillot) (sam., 21 h.).
Théâtre de l'Ecole normale supérieure : Histoire merveilleuse de Karamalzaman et de la princesse Boudour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Fou : Perseverare diabolicum est (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Oblique : Rodogune (sam. et dim., 21 h.)
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : Ah bon ! (sam., 20 h. 30). — Ranch du Théâtre Présent : l'Homme couché (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre 13 : l'Avare (sam., 21 h.).
Théâtre de la Plaine : la Fiesta de los Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h., dernière).

Les théâtres de banlieue

Maisons-Laffitte, château : Printemps musical de l'Ile-de-France, la Grande Ecurie et la chambre du roi (sam., de 16 h. 30 à 22 h.).
Montreuil, salle Marcelin-Berthelot : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. ; dim., 16 h.) ; Music Mime : Y. Riou (dim., 20 h.).
Sceaux, château : Printemps musical de l'Ile-de-France, la Grande Ecurie et la chambre du roi (dim., de 16 h. 30 à 21 h.).
Sèvres, dans quatre salles de Boulogne et de Sèvres : Rencontres théâtrales de la M. J. C. de Boulogne (sam., à partir de 10 h. ; dim., à partir de 19 h.).

[illegible]

Bobino : les Platters (sam. et dim., 21 h.).
Olympia : J.-J. Debout (sam., 21 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 30).

Les concerts

Maison de la radio : P. Cochereau, orgue (sam., 16 h.).
Musée de Cluny : l'Ensemble vocal Chœur national, dir. J. Grimbert, avec U. Reinemann, baryton ; M.-Cl. et M. Mathon, pianos (Brahms, Schubert) (sam., 18 h.)
Eglise des Billettes : l'Art de la flûte, avec G. Fumet et S. Dugas, piano (Bach, Mozart, Schubert, Fauré, Debussy, Dutilleux) (sam., 18 h.) ; Orchestre de chambre J. Barthe (Bach, Telemann, Vivaldi, Françaix) (dim, 17 h.).
Eglise des Blancs-Manteaux : Ensemble vocal Ph. Caillard, avec l'Orchestre de chambre B. Thomas, dir. Ph. Caillard (Bach, Mozart, Monteverdi, Krieger) (dim., 17 h. 30).
Eglise Notre-Dame : K. Van Ingelgem, orgue (Reubke, Reger) (dim., 17 h. 45).

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Palais des sports : The Alvin Ailey City Center Dance Theater (sam., 15 h 30 et 20 h. 45 ; dim., 18 h et 20 h. 45).

Festival des travailleurs immigrés

Suresnes, salle Perronet : Après l'hiver, le printemps (troupe espagnole Garcia Lorca) (sam., 14 h. 30) ; Dans la salle d'attente du médecin (association Enconto Portugues) (sam., 20 h. 30) ; Films, suivis d'un débat sur la Palestine (sam. et dim., à 17 h. et 20 h. 30) ; le Metqal Quenaoui Metqal et son ensemble (égyptien).

cinémas

Les films marqués (*) sont ...nterdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémathèque

...llot, sam., 15 h. : Tobrouk, ... Miller ; 18 h. 30 : Normandie-...emen, de J. Dréville ; 20 h. 30 : Testament du docteur Mabuse, F. Lang ; 22 h. 30 : les Bas-...nds de Frisco, de J. Dassin. — ...m., 15 h. : Swastika, de Ph. Mora ; ...h. 30 : Bedazzled, de S. Donen ; ...h. 30 : Joies matrimoniales, ...A. Hitchcock ; 22 h. 30 : la ...rande Muraille, de F. Capra.

...s exclusivités

...IRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o : Studio des Ursulines, ... (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
...CE N'EST PLUS ICI (A.) v.o : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ...f : Paramount-Opéra, 9e (073-...-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34) ; ...retagne, 6e (222-57-97)
...LONSANFAN (It.) v.o : Quintette, ... (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-...-06) ; Marais, 4e (278-47-86) ; ...lysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; ...tudio Raspail, 14e (326-38-98)
...OISE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, ... (326-80-25).
...LLADONNA (Jap.) v.o. : La Clef, ... (337-90-90)
... CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, ... (359-92-82) ; Lumière-Gaumont, ... (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-...0) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-...-42)
...A CLEPSYDRE (Pol.) v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 ... 22 h. 15.
... CŒUR ET L'ESPRIT (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-...7-59)
...ALOGUE D'EXILES (Chil.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. ...et 22 h.
...REYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.
...OUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 17 h. et 20 h 30
...RANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

TROP C'EST TROP, film français de Didier Kaminka : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

INDIA SONG, film français de Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig : Seine-Studio, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (359-52-70)

LA NUIT DE LA PEUR, film américain de Peter Collinson, avec Jacqueline Bisset : V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder (770-11-24).

LE HAREM, film italien de Marco Ferreri, V.o : Studio Medicis, 5e (633-25-97), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA BALLADE SAUVAGE, film américain de Terence Malick : V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR, film italien de Sergio Corbucci, avec Giuliano Gemma et Eli Wallach : V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LA GUERRE DES MOMIES (Chili), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : La Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h. 15 et 16 h.

Samedi 7 - Dimanche 8 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

HOMMAGE A JONNAS MIKAS (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov.), v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KAFR KASSEM (Lib.), v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, (325-92-46) à 12 heures.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'-Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Royal-Passy, 16e (527-41-16)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nations, 12e (343-04-67).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA SUBMERSION DU JAPON (Jap., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29)
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71)
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Biarritz, 8e (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75)
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15).

JUSTICE

Le procès du Patrimoine foncier devant le tribunal de Paris

Les surprenantes relations de M. Lipsky et de M. Huc

Comme il l'avait annoncé lors de la première audience, Mᵉ Victor Rochenoir, conseiller juridique du Patrimoine foncier, après le rejet de son pourvoi en cassation dans l'affaire de la Garantie foncière, ne se trouvait pas, le 6 juin, au banc des prévenus de la onzième chambre correctionnelle (« le Monde » du 7 juin). M. Yves Lesec, premier substitut, a averti le tribunal que l'avocat avait refusé d'être extrait de la prison de la Santé pour protester contre son maintien en détention. A cette nouvelle, le président, M. Jean Delmas-Goyon, a simplement déclaré : « De toute manière, nous n'aurons pas à l'entendre avant la semaine prochaine. »

En formulant le vœu que Mᵉ Rochenoir soit rapidement remis en liberté, les avocats de la défense ont également présenté une nouvelle demande pour que le tribunal s'assure de l' « indispensable » comparution des principaux dirigeants des banques — notamment ceux de Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.) — dont les facilités profitèrent aux animateurs du Patrimoine foncier. Là se limitèrent les seuls incidents de la deuxième audience de ce procès.

S'adressant au principal prévenu, M. Claude Lipsky, le tribunal a rappelé, en premier lieu, les accusations du ministère public selon lesquelles les dirigeants du Patrimoine foncier ont clandestinement modifié les statuts de cette société de placement immobilier pour lever l'interdiction qui leur était faite de procéder à toute acquisition sans consulter leurs associés et pour se donner ainsi les moyens d'employer à leur guise les fonds confiés par les souscripteurs.

L'ancien directeur financier de la société s'est contenté de répondre que cette obligation était trop *« lourde »* et incompatible avec une *« activité commerciale normale »*, et il a ajouté qu'il ne pouvait y avoir de malice à cette modification puisqu'elle avait été décidée peu après la création du Patrimoine foncier, à un moment où aucune part n'avait encore été vendue. *« Mais peut-être cette décision était-elle destinée à préparer l'avenir »*, devait aussitôt remarquer le président.

Il faisait ainsi allusion au fait que la société allait rapidement confier une part importante des fonds souscrits aux établissements Kaufmann, dirigés par M. Georges-Walter Huc et contrôlés, en réalité, par M. Lipsky. De cette manière, la société des établissements Kaufmann diversifiait curieusement son objet social, passant du commerce de matériel de travaux publics à l'activité de marchand de biens attitré du Patrimoine foncier, après avoir réalisé de fructueuses opérations sur des lots de fils de fer barbelés achetés aux Domaines et revendus notamment dans les pays arabes.

L'essentiel des débats de cette deuxième audience a été consacré à l'étude des surprenantes relations nouées entre le Patrimoine foncier et la société Kaufmann, et, plus précisément, entre MM. Lipsky et Huc. L'accusation soupçonnant M. Huc d'avoir racheté les actions des établissements Kaufmann (pour un prix modique de 55 000 francs, car l'entreprise était en difficulté), à l'instigation de M. Lipsky et avec des fonds provenant indirectement de sociétés du groupe Lipsky. On devait, d'autre part, rappeler que la société des établissements Kaufmann avait installé son siège dans les locaux du Patrimoine foncier et que la gestion des deux sociétés semble avoir été étroitement mêlée.

Sur toutes ces relations, l'audition d'un témoin privilégié, M. René Pommateau, expert-comptable, a apporté de nombreux éclaircissements implicites. La situation de ce dernier ne constituait-elle pas un commencement d'aveu ? Il était, en effet, au service de plusieurs des nombreuses sociétés du groupe Lipsky de même qu'il était chargé de la comptabilité du Patrimoine foncier, de la COGIM (société qui assurait la gérance de la précédente) et des Etablissements Kaufmann. En dépit de sa réserve, M. Pommateau a dû laisser entendre au tribunal que les comptes de ces diverses sociétés étaient pour le moins confus.

Avec beaucoup de pudeur, il a reconnu qu' *« il avait des problèmes pour la présentation du bilan »*. Il était à ce propos l'auteur d'intitulés de comptes aussi vagues et significativement imprécis que : *« mouvements de fonds »* ou *« mouvements inter-sociétés »*, ce que l'accusation a appelé les comptes *« fourre-tout »*. S'il en était encore besoin, son témoignage confirmait l'existence d'une intense et inquiétante circulation de fonds d'une société à l'autre. Le tribunal, à ce sujet, pouvait utilement préciser que toutes les sociétés du groupe de M. Lipsky étaient déficitaires et que ces déficits justifiaient peut-être cet étonnant mouvement d'argent.

Sur le rôle des Etablissements Kaufmann par rapport au Patrimoine foncier, le comptable a fourni enfin une indication majeure en déclarant : *« Il nous est rapidement apparu que pour répondre aux promesses de notre publicité (un revenu de 10,40 %) les rémunérations proposées par les banques (10 % au maximum) étaient insuffisantes. Il était préférable de confier nos fonds à un marchand de biens qui proposait un taux supérieur, environ 12 %. »*

Ainsi a-t-on tenté de gérer une partie des 134 millions de francs recueillis auprès de huit mille souscripteurs. Mais de ce capital prélevé sur l'épargne publique, il n'est resté, en fin de compte, qu'un actif d'environ 90 millions de francs. Le président pouvait encore relever que les statuts du Patrimoine foncier interdisaient de confier des fonds à une société commerciale.

En conclusion de cette audience, le gérant de la société de gérance du Patrimoine foncier, M. André Roulland, ancien député U.N.R. des Hauts-de-Seine, ancien membre du cabinet de Georges Pompidou à l'hôtel Matignon, a simplement déclaré : *« Je m'aperçois de plus en plus que ces problèmes financiers sont énormément compliqués... »*

FRANCIS CORNU.

DEVANT LES ASSISES DE LA HAUTE-SAVOIE

Les mésaventures de Biflore et Dutilleul

De notre correspondant régional

Annecy. — L'un s'appelle Biflore et l'autre Dutilleul, à croire que la cour d'assises de Haute-Savoie herborise... L'un n'a jamais quitté le département, l'autre est venu du Nord. Ce qui les a réunis jusque dans le procès qu'ils subissent sous l'inculpation d'arrestation arbitraire et séquestration avec demande de rançon (est-ce vraiment croyable avec des noms pareils ?), c'est un chemin de vie à peu près identique. Pour l'un comme pour l'autre, la scolarité s'est arrêtée après le certificat d'études. Ce fut ensuite l'apprentissage, la condition ouvrière ou artisanale.

Au bout de cette route, voilà René Biflore à la tête d'une petite entreprise de chauffage, à Annecy, et, parmi les six ouvriers qu'il arrivera à employer au temps de sa meilleure prospérité, il y a Daniel Dutilleul. Vient le temps des départs. Un promoteur zélé rafle au doux et grisonnant Biflore les chantiers sur lesquels il tablait. Déconfiture, soucis. Biflore doit licencier. De ses six employés, il n'en garde qu'un seul : Dutilleul. Mais les dettes sont là, urgentes, avec les échéances.

On parle, on tourne et retourne la situation. On commence par dire : *« Décidément, dans cette chienne de vie, il n'y a que ceux qui font des hold-up qui s'en sortent. »* Et puis tout s'enchaîne. *« Avec tous ces journaux qui racontent tant de choses, vous savez ce que c'est, monsieur le président »*, dit Biflore, les yeux au plafond.

Bref, le parti sera pris. On enlèvera une personnalité d'Annecy.

Ils n'ont pas lésiné sur les moyens. La table des pièces à conviction croule sous le poids des preuves de leur préméditation. Il y a de tout : carabine 22 long rifle avec lunette et silencieux, des perruques, des paquets de ouate et de sparadrap, une bouteille de sirop soporifique, des chaînes, des cordes et jusqu'à deux bouquins pour la garde qu'il fallait assurer la nuit.

En dépit de ce luxe, était-ce vraiment sérieux ? Certes, ils ont réussi l'enlèvement de M. François Bianco-Lévrin. Certes, ils ont adressé la lettre par laquelle ils réclament 500 000 francs, qu'ils ont d'ailleurs été bien près de toucher, mais pour cela il n'aurait pas fallu que Biflore par exemple continue à vouloir prendre ses repas chez lui. C'est ainsi, en effet, qu'il a laissé seul le séquestré, après lui avoir administré un soporifique qu'il croyait efficace, et qui en réalité fut de nul effet. C'est ainsi que M. Bianco-Lévrin, tout surpris de se découvrir abandonné par ses ravisseurs, a pu fuir pour finalement ameuter sa famille, ce qui a entraîné, dans les instants qui suivirent, l'arrestation de Biflore et de Dutilleul.

Seulement, le dossier ne s'arrête pas là. Il dit aussi que Daniel Dutilleul est un auteur fécond de romans, non policiers mais d'atmosphère. Parmi ceux-ci il en est un, au titre ronflant : *Elles iront pleurer sur sa tombe*. C'est la Pensée universelle qui l'a édité à compte d'auteur. Pour goûter cette illusion littéraire, il en a coûté à Dutilleul 15 000 francs, et pour se les procurer il a vendu son appartement.

Mais M. Dutilleul a d'autres manuscrits en réserve. Mieux, il est même occupé, actuellement, à romancer sa propre affaire, à partir d'un journal qu'il tient très scrupuleusement durant les trois journées de la séquestration de M. Bianco-Lévrin.

De tous ces textes, il semble ressortir que M. Dutilleul aime les sujets se rapportant à la justice et à la magistrature. C'est d'ailleurs ce qui intrigue aussi bien M. Deleuze, le président des assises, que M. Granier, qui occupait le siège du ministère public, car, dans le fameux *Elles iront pleurer sur sa tombe*, le procureur de la République en cause n'a pas le beau rôle. M. Dutilleul a compris qu'il fallait rassurer ses juges sur ses intentions : *« J'ai en chantier un autre ouvrage, toujours sur la magistrature*, a-t-il dit, *mais qui, celui-là, en montrera le bon côté. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les écoutes au « Canard enchaîné »

LE MAGISTRAT VA POUVOIR CONFRONTER LES POLICIERS DE LA D.S.T. AVEC DES TÉMOINS

Le parquet de Paris ne se pourvoira donc pas en cassation contre l'ordonnance prise, le 20 mars dernier, par M. Alain Bernard, juge d'instruction chargé de l'affaire des écoutes au *Canard enchaîné* (nos dernières éditions), ordonnance prise par le magistrat afin de recueillir le témoignage de plusieurs fonctionnaires de la D.S.T. et de les confronter avec les témoins de l'affaire. L'ordonnance de M. Bernard avait été confirmée par la chambre d'accusation le 31 mai dernier, de telle sorte que les fonctionnaires de la D.S.T. pouvaient et même devaient comparaître devant le magistrat instructeur.

Le garde des sceaux, qui avait provoqué l'appel, et le procureur général se sont finalement rangés à l'opinion de la chambre d'accusation.

Au congrès de l'ANA

REGARDS SUR LE MONDE ACTUEL

(De notre envoyé spécial.)

Le Touquet. — *Les avocats sont en progrès. Ils ne parlent plus de l'indépendance pour, d'office, en réclamer à la fois le bénéfice et le privilège. Ils en recherchent à présent ouvertement les bases et ce qui la rend authentique. D'où ce congrès organisé au Touquet du 5 au 7 juin par l'Association nationale des avocats de France sur le thème de « L'indépendance économique de l'avocat » (le Monde du 7 juin).*

Le ton des débats y est constamment sérieux, parfois même austère. Formation professionnelle, sécurité sociale, assurance, ou encore retraite, ne sont pas de ces sujets, même s'ils sont bien traités, qui provoquent l'enthousiasme, encore moins l'exaltation. Il est plus facile, et paradoxalement plus vain, d'enflammer les foules (toutes proportions gardées) sur les libertés que sur ce qui les fait vivantes. C'est pourtant par ces chemins arides qu'il faut passer avant de s'embrasser autour de libertés mal protégées, parce que souvent mal analysées.

Certes, ce congrès n'est pas exempt de parfum corporatiste, et l'on s'y bat encore sur l'arrière-garde, en oubliant un peu les horizons nouveaux. Trop de participants paraissent découvrir, rassemblés, ce que de simples regards sur le monde actuel leur auraient, individuellement, révélé. A moins que, même pour les avocats, la réalité ne puisse être parfois inquiétante...

Mais que dans ce congrès de l'ANA on bataille plutôt que de gémir, comme on le voyait trop jusqu'alors dans ce groupe et dans d'autres, est, en soi, motif à se réjouir. — Ph. B.

ERRATUM. — Une erreur de transmission est à l'origine d'une erreur qui s'est glissée dans le titre du compte rendu, paru en page 39 (*le Monde* du 7 juin), du congrès de l'Association nationale des avocats, au Touquet. Il fallait lire : *« pressions économiques et société d'oppression »* et non *« société de pression »*.

A LA COUR DE CASSATION

Le pourvoi de M. Daniel Wildenstein inculpé de fraude fiscale, a été rejeté

Rien ne s'oppose désormais à ce que M. Robet Landreau, premier juge au tribunal de Paris, puisse interroger M. Daniel Wildenstein, l'un des premiers marchands de tableaux du monde, de nationalité française, inculpé de fraude fiscale depuis le 30 octobre 1973 et laissé en liberté contre le versement d'une caution de 3 millions de francs.

Le fisc lui reproche de s'être domicilié aux Etats-Unis, jusqu'en 1970, et en Suisse, depuis 1970, alors que son domicile fiscal se trouverait en réalité en France, et de n'avoir déclaré en France, pour les années 1969, 1970 et 1971, que des revenus dérisoires (en moyenne 50 000 à 60 000 francs par an), tandis que ses dépenses en France sont ostensibles et notoires et son train de vie considérable (plusieurs propriétés en France, plusieurs résidences, une écurie de cent soixante-treize chevaux de course, un avion, un hélicoptère et un yacht) et qu'il aurait dû être imposé sur des revenus de l'ordre de 10 millions de francs pour ces trois années.

Dès le début de l'information, M. Wildenstein, assisté du bâtonnier Bondoux, avait soulevé l'irrecevabilité des poursuites déclenchées contre lui par une plainte de la direction générale des impôts, et refusé de répondre aux interrogatoires. Il faisait valoir, en effet, que l'administration française ne pouvait pas décider unilatéralement qu'il avait son domicile fiscal en France, alors que depuis trente-deux ans, notamment pendant la période incriminée, il avait été considéré successivement comme résident des Etats-Unis, puis de la Confédération helvétique, et soumis aux impositions applicables dans ces deux pays.

Dans une ordonnance, rendue le 22 novembre 1973, et confirmée par un arrêt de la chambre d'accusation du 14 mars 1974, le magistrat instructeur rejeta les conclusions déposées par le bâtonnier Bondoux, en déclarant que les conventions internationales ne font aucune mention de la nécessité d'une *concertation* préalable avant toute poursuite pénale par l'un des Etats contractants : en conséquence, aucune question préjudicielle ne lui imposait de surseoir aux poursuites pour attendre que la question de la résidence fiscale de M. Wildenstein soit tranchée.

Saisie d'un pourvoi, formé par M. Daniel Wildenstein contre cette décision et longuement soutenu par Mᵉ Lyon-Caen, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu, vient de rendre un arrêt qui confirme le point de vue du juge d'instruction et de la chambre d'accusation. Statuant sur le rapport du conseiller Pucheus, les observations de M. Jolly, pour le fisc, et les conclusions conformes de M. Davenas, avocat général, la Cour suprême a déclaré, en effet : *« Les poursuites pénales pour fraude fiscale et la procédure administrative tendant à l'assujettissement à l'impôt et à la fixation de son assiette sont, par leur nature et par leur objet, différentes et indépendantes l'une de l'autre. La mission du juge consiste uniquement à rechercher si le prévenu a échappé ou a tenté d'échapper frauduleusement à l'impôt. (...) Dès lors, le juge, en cas de contestation sur l'assujettissement à l'impôt et sa fixation, eu égard à la résidence du contribuable, n'est pas plus tenu de surseoir à statuer sur la poursuite, jusqu'à l'intervention d'un accord amiable entre Etats intéressés (qui peut, d'ailleurs, ne jamais intervenir), qu'il n'est tenu de le faire dans l'attente d'une décision du juge national de l'impôt. »*

Lors de son premier interrogatoire, M. Wildenstein ne manquera pas de faire valoir, comme l'a plaidé *Mᵉ Lyon-Caen* à la barre de la chambre criminelle de la Cour de cassation, que sa bonne foi est entière, qu'il a, certes, conservé des immeubles en France, où il réside trois ou quatre mois par an, mais que ceux-ci lui coûtent cher. Il fera également remarquer que la France fait preuve, à son égard, de beaucoup d'ingratitude, oubliant qu'il a fait aux musées nationaux des dons considérables, entre autres celui d'une collection de miniatures sur parchemin, qui aurait beaucoup plus de valeur, selon *Mᵉ Lyon-Caen*, que les impôts réclamés par le fisc.

SOCIÉTÉ

AVEC L'OCCUPATION DE LA CHAPELLE SAINT-BERNARD

Le mouvement de protestation des prostituées a atteint Paris

Le mouvement de protestation des prostituées, parti de Lyon, ne cesse de s'étendre en France : après Marseille, Nice, Saint-Etienne et Montpellier, il a gagné la capitale. Depuis la nuit du 6 au 7 juin, plusieurs dizaines de péripatéticiennes occupent, en effet, la chapelle Saint-Bernard, 34, avenue du Maine, Paris-15ᵉ.

Leurs revendications sont les mêmes que celles de leurs collègues de province, excepté le fait qu'elles se plaignent particulièrement des *« brimades policières »* qu'elles subiraient notamment dans les bois de Boulogne et de Vincennes. L'une d'elles explique : *« Nous voulons avant tout être officiellement reconnues et pouvoir mener une vie normale une fois notre travail achevé. Nous voulons également que notre compagnon habituel ne risque plus de « tomber » pour proxénétisme et que nos enfants — car nous sommes la plupart de bonnes mères — ne puissent nous être enlevés en aucune circonstance. »* Une autre, qui vient de passer quelques jours à Lyon en tant que « déléguée », assure : *« Nous sommes prêtes à payer des impôts raisonnables, à cotiser à la Sécurité sociale et — pourquoi pas ? — à une caisse de retraite. »*

A Lyon, où quelque deux cents prostituées continuent à occuper depuis le 2 juin, l'église Saint-Nizier, Ulla, leur « porte-parole », a déclaré, vendredi, qu'elle avait téléphoné au ministère de l'intérieur et au ministère de la justice pour demander *« l'ouverture d'un dialogue »*. Les réponses officielles sont attendues, ce samedi. Ulla, accompagnée de son avocat, Mᵉ Robert Boyer, a également annoncé que, dans ce conflit, la médiation de Mme Simone Veil, ministre de la santé, avait été sollicitée, *« puisque*, a-t-elle précisé, *Mme Françoise Giroud nous a renvoyées à la police »*.

A Marseille, les prostituées contestataires, au nombre d'une cinquantaine, ont passé la nuit du 6 au 7 juin dans l'église Saint-Vincent-de-Paul, en haut de la Canebière, où elles sont entrées vendredi matin. Cet édifice est, depuis, fermé aux visiteurs. L'action des péripatéticiennes marseillaises a suscité, le 6 juin, une réaction du Rassemblement des silencieux de l'Eglise. Un représentant de ce mouvement a déclaré : *« L'occupation d'un lieu saint ne serait acceptable que dans la mesure où les prostituées auraient décidé de sortir de leur condition et de mener une vie en conformité parfaite avec les enseignements du Christ, à l'image de Marie-Magdeleine. Mais tel ne semble pas être le cas. Le problème de la prostitution doit être traité d'une manière urgente, sans hypocrisie et sans faiblesse. Mais il concerne avant tout les pouvoirs publics. »*

A Montpellier, enfin, douze prostituées se sont installées vendredi soir, dans l'église Saint-Denis, au centre de la ville. *« Nous sommes solidaires*, ont-elles dit, *de nos amies de Lyon, Marseille et Nice »*.

Une lettre de Mme Françoise Giroud

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, nous écrit :

L'article de Bertrand Fessard de Foucault (*le Monde* du 6 juin) sur les prostituées — où il me met en cause — offre une conception des femmes contre laquelle il m'est impossible de ne pas m'élever avec la dernière vigueur.

Que suggère-t-il en effet ? Qu'un certain nombre d'hommes ayant besoin des prostituées faute d'avoir sous la main, si j'ose dire, des personnes moins tolérantes, il faut fournir à celles qui, pour des raisons diverses, en arrivent à faire ce métier, des meilleures conditions de travail.

Je n'ai jamais porté, ni ne porterai jamais, de jugement sur une femme réduite à la prostitution, et s'il était en mon pouvoir d'en sauver une seule, je l'emploierai sur le champ.

Mais cette conception de la division du travail — les femmes dites « honnêtes » à la maison, et les autres sur le trottoir, au service des hommes en peine d'exutoire, est à mes yeux une insulte à toutes les femmes, clairement désignées ainsi à l'usage de celui qui détient le pouvoir économique.

Je remarque d'ailleurs que le sort des prostituées de Lyon émeut tout particulièrement ceux qui, d'autre part, ont toujours tourné en dérision les efforts accomplis par les femmes pour assurer leur indépendance par une bonne insertion dans le monde du travail. Ce n'est pas un hasard.

J'ai adressé les dames de Lyon au ministre de l'intérieur parce qu'elles s'insurgent contre la répression dont elles font l'objet et que la répression est du domaine de M. Poniatowski, non du mien. La prostitution est le produit direct de la condition masculine et non de la condition féminine. De grâce, ne déguisons pas en compassion envers des femmes ce qui est compassion envers des hommes.

Sans doute ceux-ci en ont-ils également besoin. Qui n'a pas besoin d'être pris en pitié ?

Féminine ou masculine, la condition humaine est rude, pour ne pas dire tragique. Nous ne contribuerons ni les uns ni les autres à l'adoucir en acceptant comme une fatalité que les unes s'asservissent pour que les autres se distraient. Et cela ne vaut pas seulement pour la prostitution.

L'ARCHEVÊQUE DE MARSEILLE : nous devons croire coûte que coûte qu'elles peuvent s'en sortir.

L'archevêque de Marseille, Mgr Roger Etchegaray, commentant l'occupation de l'église Saint-Vincent-de-Paul par une cinquantaine de prostituées, a notamment déclaré :

« Il ne faudrait pas trop vite nous indigner de l'action de ces filles que l'on côtoyait peut-être jusqu'ici, sans nous poser de questions sur elles. »

« Et qu'on ne dise pas, a ajouté l'archevêque, *que les prostituées ne cherchent pas à s'en sortir. Quand une fille, souvent une maman, est rendue inapte à souhaiter ou même à imaginer une autre vie que celle de l'esclavage, nous devrions trembler de honte pour nous-mêmes. »*

Après avoir indiqué que Marseille a été à l'avant-garde de cette action sociale en faveur des prostituées, l'archevêque a souligné : *« Il nous faut surtout prendre conscience que les prostituées sont les victimes de carences économiques (travail et logement), sociales (deux tiers sont des mères célibataires), et surtout affectives (90 % sont des mal-aimées), et nous, nous devons croire coûte que coûte qu'elles peuvent s'en sortir... »*

POLICE

QUATRE JEUNES FEMMES ONT ÉTÉ ADMISES AU CONCOURS DE COMMISSAIRE

Quatre jeunes femmes ont été admises au concours de commissaire de police, dont les épreuves se sont déroulées du mois de février au mois de mai dernier. Il s'agit de Mlles Hélène Desgardins, Elisabeth Abbal, Christine Dieholt (concours extérieur) et de Mme Simone Kergaravat (concours intérieur). Elles ne seront pas toutefois les premières à servir dans la police, où environ mille cinq cents femmes travaillent déjà depuis plusieurs années comme enquêtrices, inspectrices ou agents contractuels, telles les « aubergines » de Paris qui dressent des contraventions aux automobilistes en infraction.

D'autre part, deux des quatre femmes admises au concours, Mlle Desgardins et Mme Kergaravat, étaient déjà en fonctions en qualité d'inspectrices, respectivement à l'antenne de Lille (surveillance du territoire) et à la brigade parisienne de protection des mineurs.

FAITS DIVERS

Enlevé à Paris

UN ENFANT EST RENDU A SES PARENTS CONTRE UNE RANÇON DE 300 000 FRANCS

Un enfant âgé de sept ans et demi, Antoine Bonhomme, qui avait été enlevé jeudi 5 juin à proximité du domicile de ses parents, 138, boulevard de l'Hôpital à Paris (13ᵉ), a été libéré, ce samedi 7 juin, vers 5 h. 30, après le versement d'une rançon de 300 000 francs.

C'est pendant qu'il se rendait seul à son école, jeudi après le déjeuner, que le petit Antoine avait été enlevé. A 18 heures, jeudi, le ou les ravisseurs prenaient contact par téléphone avec le père de l'enfant, M. Pascal Bonhomme, propriétaire d'une entreprise de démolition, pour l'avertir du rapt et préciser le montant de la rançon. La police judiciaire, immédiatement alertée, prit les dispositions prévues en tel cas, notamment en demandant à la presse de faire le silence sur l'affaire.

M. Pascal Bonhomme devait déposer la rançon ce samedi, à 2 h. 40 du matin, dans un terrain vague du Perreux (Val-de-Marne), sans que les policiers de la brigade anti-gang aient eu la possibilité d'intervenir.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LA SESSION D'ÉTÉ DU CONSEIL DE PARIS

M. MICHEL ELBEL SUCCESSEUR DE M. YVES MILHOUD ?

...ien que certaines diver-...ces subsistent au sein de ...majorité, tout porte à croire ...: M. Michel Elbel, membre ...groupe Paris-Avenir, suc-...ant à M. Yves Milhoud ...D.P.), sera élu président du ...seil de Paris le lundi ...uin au cours de la séance ...uverture de la session d'été ...l'Assemblée parisienne.

...Conseil de Paris est com-...de 90 membres répartis ...uement de la façon sui-...: 36 Paris-Majorité (U.D.R. ...P.), 22 Paris-Avenir (R.I., ...ristes et non-inscrits), ...pes des démocrates, 8 parti ...ste, 2 radicaux de gauche ...parti communiste. Son pré-...est élu pour un an.

...cord sur le nom de M. Elbel ...aboutissement de longues ...tions qui ont porté non ...ent sur la désignation du ...président du Conseil de ...mais aussi sur la compo-...et le mode de désignation ...reau de l'Assemblée pari-... Ces tractations ont été ...quées par la perspective ...x échéances : les élections ...ipales sont prévues pour ...s de mars 1977 ; la prépa-...par le gouvernement d'un ...au statut de la capitale, qui ...déposé avant la fin de ...lle session sur le bureau ...'Assemblée nationale et ...t aboutir à la désignation ...naire de Paris élu pour six

...; M. Jean Gajer (P.C.) qui ...andidat de la gauche à la ...ence. Malgré une récente ...que entre M. Henri Fizbin ...député de Paris, et ...orges Sarre (P.S.), conseil-... Paris, sur la composition ...tes de l'opposition pour les ...ines élections municipales, ...voix communiste, socia-...radicale de gauche ne ...manquer à M. Gajer.

...côté de la majorité, c'est un ...entant de Paris-Avenir ...nt minoritaire au sein de ...majorité, qui a finalement ...désigné comme candidat. ...imité du groupe U.D.R. ...nom de M. Michel Elbel ...cependant pas entièrement ... Plusieurs élus gaullistes ...» demandent, en effet, ...accord réalisé entre les ...s de la majorité sur le can-...à la présidence porte aussi ... composition de l'assem-...arisienne pour 1975 et 1976. ...lus républicains indépen-...et centristes ont rejeté ...proposition. Une dernière ...n du groupe U.D.R. devrait ...lieu le 9 juin quelques heu-...ant le scrutin.

...arrière-plan de ces discus-...à propos du candidat à la ...ence figurait un autre dé-...ur le mode de désignation ...uit membres du bureau du ...il de Paris. La gauche de-...era que l'on utilise la pro-...nnelle. Si elle n'obtient pas ...action elle refusera de par-...au scrutin pour l'élection ...ureau. Hypothèse vraisem-...: puisque les représentants ...oupe Paris-Majorité n'ont ...suivi les propositions de ...Jacques Dominati, Bertrand ...aigret et Philippe Tollu et ...efusé la proportionnelle.

J. P.

SELON LES PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

La radiale Vercingétorix ne serait souterraine que dans le sens Montparnasse-porte de Vanves

La construction de la voie rapide porte de Vanves-Montparnasse — la radiale Vercingétorix — sera de nouveau à l'ordre du jour de la session du Conseil de Paris ouverte lundi 9 juin. L'administration *proposera aux élus de la capitale d'en réduire la largeur*, de l'enterrer dans un sens de la circulation, mais de la laisser à ciel ouvert dans l'autre.

La création d'une voie nouvelle sur le tracé de la rue Vercingétorix a été approuvée par le Conseil municipal de Paris le 12 décembre 1957. Cette voie était liée à la réalisation de l'ensemble Maine-Montparnasse *et à la rénovation de plusieurs quartiers* du 14e arrondissement.

Le 14 décembre 1961, le Conseil, lors de la présentation du plan d'urbanisme de détail du quartier *Plaisance*, donnait un avis favorable à un premier projet : élargissement à 60 mètres de la rue Vercingétorix afin de construire deux chaussées rapides de trois voies de circulation chacune dans le prolongement de l'autoroute A 10 (vers Chartres et Le Mans).

Devant les difficultés que rencontra la rénovation du secteur, la réduction des emprises réservées à la voirie s'est imposée. Un nouveau projet de radiale a été voté par le Conseil de Paris le 23 décembre 1971. Ce projet maintenait le principe d'une circulation rapide sur deux chaussées séparées dans le prolongement de l'autoroute. Mais pour réduire les emprises nécessaires il était proposé de superposer les deux chaussées entre le boulevard Brune et la *rue d'Alésia*.

Trop chère

Enfin, trois décisions allaient encore modifier le profil de cette radiale si controversée. Le nouveau président de la République avait recommandé de ne plus construire d'autoroutes urbaines. On rencontrait des difficultés nouvelles (manque de crédits, importance accrue attachée à la préservation de l'environnement) pour construire des voies rapides en région parisienne : c'est ainsi que le projet de prolonger l'autoroute A 10 entre son extrémité actuelle à la Folie-Bessin et Paris a été abandonné. Enfin, les élus de la capitale, sous la pression des habitants, prirent, le 20 mars dernier, la décision d'enterrer complètement la radiale.

Le mémoire préfectoral, avant de présenter la solution de l'administration, apporte une précision importante : les études de circulation ont montré *que le trafic prévisible devait rester limité à* 2 500 véhicules-heure dans le sens Montparnasse-porte de Vanves et à 1 600 à 1 800 véhicules dans l'autre sens. *« Cette constatation montre qu'il est logique de prévoir pour la voie nouvelle une capacité plus forte dans le sens de la sortie que dans le sens de l'entrée. »* Une telle solution est d'ailleurs conforme à la volonté des pouvoirs publics de ne plus encou*rager l'entrée des automobiles dans le centre de Paris* aux heures de pointe.

La solution préconisée par les élus d'enterrer la radiale aurait essentiellement pour avantage, affirme le préfet, de limiter les nuisances du s au bruit et à la circulation. En revanche, son coût (200 millions sans compter les acquisitions foncières, *mées également à 200 millions*), les *dépenses* d'exploitation, l'obligation de maintenir en surface une voie de desserte dont la capacité de circulation s'ajouterait à celle de la radiale, sont pour l'administration les inconvénients majeurs qui lui font rejeter cette formule.

Un mail de protection

Le préfet propose donc une autre variante. Entre *la* tranchée du chemin de fer de ceinture et le pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon, la circulation serait souterraine dans le sens Montparnasse-porte de Vanves, un échangeur étant maintenu au niveau de la rue d'Alésia.

En revanche, dans le sens porte de Vanves-Montparnasse la radiale serait construite au niveau du sol, des *échangeurs étant prévus boulevard Brune* et rue d'Alésia. *« Cette artère prendrait ainsi le caractère d'une voie urbaine classique »*, précise le mémoire.

La chaussée au sol aurait 9 mètres de large, elle serait construite à une certaine distance de la rue Vercingétorix, de façon à dégager un *« mail de protection »*. Entre la rue Paturle et la rue Maurice-Rouvier, la chaussée aurait 11 mètres de large et comporterait trois voies de circulation et une voie de stationnement. Les trottoirs en bordure des immeubles seraient plantés de deux rangées d'arbres. Enfin, en dehors de ce tronçon, la rue Vercingétorix serait maintenue comme voie de desserte dans son emprise actuelle ; un trottoir planté est aussi prévu dans ce cas.

Le coût du programme de l'administration serait *de 150 millions de francs*, la dépense pour les acquisitions foncières restant fixée à 200 millions.

Depuis 1965, le projet de voie rapide entre la porte de Vanves et Montparnasse a déjà coûté 139 millions pour les acquisitions foncières et 12 millions pour les travaux.

JEAN PERRIN.

TRANSPORTS

Feu orange pour le Rhin-Rhône

La réunion, le vendredi 6 juin, à l'hôtel Matignon, entre M. Jacques Chirac et les représentants de six régions n'a pas permis de dissiper le climat d'incertitude ni de mettre un terme au régime de « douche écossaise » auquel est *soumis, depuis plusieurs mois*, le projet de voie navigable Rhin-Rhône.

Le premier ministre a confirmé à ses interlocuteurs son attachement personnel à la réalisation de cette voie d'eau, il n'a pas pu leur promettre que les premiers travaux seraient inscrits au VIIe Plan. Et la confirmation, par M. Chirac, que des engagements politiques avaient été pris ne permet pas de tirer des conclusions pratiques immédiatement optimistes sur l'avenir de l'ouvrage. D'autant que des rumeurs circulent selon lesquelles l'aménagement de la chute de Vaugris, sur le Rhône, pourrait être retardé, repoussant à 1890-1981 l'achèvement de la canalisation du fleuve entre Lyon et la mer.

Pour M. Edgar Faure, président du conseil de Franche-Comté, et porte-parole des six régions, l'intérêt de Rhin-Rhône n'est pas seulement interrégional et national mais européen. D'après lui, M. Chirac accepte le principe de réaliser l'ouvrage dans des conditions similaires, quant aux délais, aux travaux engagés par l'Allemagne fédérale sur la liaison Rhin-Main-Danube.

C'est en 1982-1983 ou 1984 que cette dernière devrait être achevée. Les promoteurs de Rhin-Rhône *rappellent aussi que* les travaux s'étaleront sur la durée de deux plans de modernisation. Et cet effort n'apparaît pas démesuré *si l'on se souvient que* la proportion du produit national brut (P.N.B.) accordée par la France aux voies navigables n'a été, en 1974, que de 0,04 %, alors qu'en Allemagne cette proportion était de 0,12 %.

Le président de l'Assemblée *nationale* a *aussi confirmé que* les régions intéressées participeraient au financement pour une somme qui pourrait dépasser *1 milliard de francs* sur un devis global de 5,8 milliards. Mais cela suppose que les moyens financiers des établissements publics régionaux soient accrus et qu'on révise les règles de la comptabilité publique et singulièrement les modalités d'emprunt que les régions peuvent lancer.

Les 10 et 11 juillet prochain, une conférence interrégionale, rassemblant les représentants de six régions, sera créée à Besançon. Une commission mixte composée de hauts fonctionnaires, de membres de la DATAR (peu favorables au projet) et de délégués de cette conférence remettra un rapport au gouvernement. Celui-ci prendra alors une décision ferme avant la fin de l'année et arrêtera un calendrier et un plan de financement.

Faits et projets

Région parisienne

● UNE VOIE GEORGES-POMPIDOU ? — Le président du Conseil de Paris, M. Yves Milhoud, vient de déposer un projet de délibération qui sera soumis à l'assemblée parisienne et dans laquelle il demande que la voie express rive droite prenne le nom de voie Georges-Pompidou.

● DEUX MARCHÉS DISPARAISSENT. — Deux marchés couverts parisiens, le marché Saint-Germain, dans le 6e arrondissement, et le marché du *Carreau du Temple, dans le* 3e arrondissement, vont être démolis. L'autorisation de le faire a été publiée au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* du 6 juin.

Ces deux marchés doivent être remplacés par des bâtiments destinés à abriter des crèches, des salles de sport, des salles de lecture ou de spectacle, etc. « Le Monde des loisirs » du 26 avril a consacré une double page à la disparition des marchés couverts parisiens, qui soulève des protestations légitimes.

Transports

● UN NOUVEAU « PATRON » A DUNKERQUE. — Le conseil d'administration du port autonome de Dunkerque vient d'élire son nouveau président. Il s'agit de M. Jean Lefol : né en 1923, ingénieur civil du génie maritime, directeur général *adjoint* des chantiers de France-Dunkerque.

...VIRONNEMENT

...LE CONTROLE DES ZOOS. — Au début de l'émission télé...sée « Au pied du mur » du ...juin, il a été indiqué que, à la ...ite du débat organisé précé...emment sur la protection des ...nimaux et les parcs zoolo...ques, M. André Jarrot, ...inistre de la qualité de la ...e, avait fait recenser par les ...réfets cent quarante et un ...oos. Cent trente-deux ont été ...ontrôlés, trois ont été fermés, ...rente-six avertissements ont ...té adressés à des directeurs ...e zoos qui ne respectaient pas ...s règles d'hygiène et de sécu...ité.

...ONNEMENTS DE VACANCES

...es dispositions ont été prises ...r que nos lecteurs en villégia...e en France ou à l'étranger ...issent trouver leur journal chez ...dépositaires.

...ais, pour permettre à ceux ...ntre eux trop éloignés d'une ...glomération d'être assurés de ...le Monde, nous acceptons ...abonnements de vacances ...une durée minimum de deux ...maines, aux conditions sui...ntes :

...RANCE :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines..........	28 F
Un mois	34 F
...TRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	27 F
Trois semaines..........	38 F
Un mois	50 F
...UROPE (avion) :	
Quinze jours..........	43 F
Trois semaines..........	58 F
Un mois	81 F

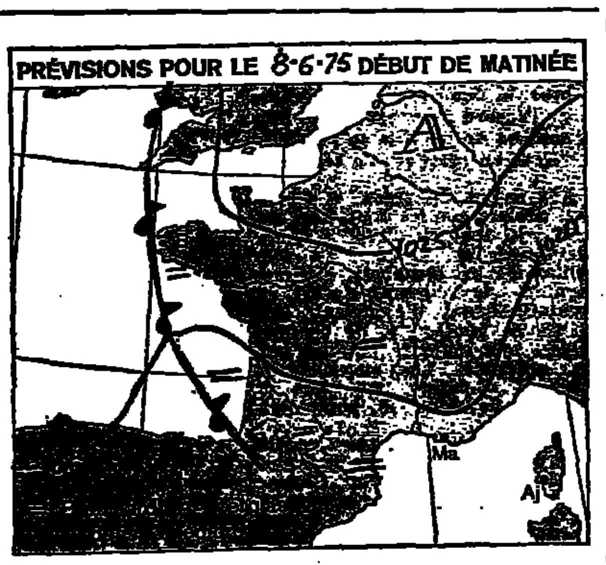
Dans ces tarifs sont compris les ...ais fixes d'installation d'un ...bonnement, le montant des ...uméros demandés et l'affranchis...ement. Pour faciliter l'inscrip...ion des abonnements, nous prions ...os lecteurs de bien vouloir nous ...s transmettre, accompagnés du ...èglement correspondant, une ...emaine au moins avant leur ...épart, en rédigeant les noms et ...dresses en lettres majuscules.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 07.06.75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 8-6-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud · Front froid · Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le samedi 7 juin à 0 heure et le dimanche 8 juin à 24 heures :

Les hautes pressions du nord de l'Europe *maintiendront* la majeure partie de la France sous l'influence d'un flux d'air continental de secteur est. Toutefois, une zone faiblement dépressionnaire se développera des Balkans à la Méditerranée occidentale, entretenant un temps instable sur les régions méridionales.

Dimanche, le temps sera brumeux et passagèrement nuageux le long des côtes atlantiques et des Pyrénées aux Alpes et aux régions méditerranéennes. Des foyers orageux se formeront, et des orages avec averses *et rafales sont probables* en cours de journée. Sur les régions du nord de la Loire, il fera beau et chaud comme samedi.

Sur le reste du pays, le beau temps chaud persistera également, mais avec quelques nuages élevés et moyens.

Les températures se maintiendront à un haut niveau, sauf baisses locales dues aux orages.

Les vents, faibles à modérés, seront de secteur nord-est à est.

Samedi 7 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget, de 1 022,6 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juin ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 30 et 15 degrés ; Bordeaux, 30 et 15 ; Brest, 27 et 12 ; Caen, 26 et 11 ; Cherbourg, 22 et 13 ; *Clermont-Ferrand*, 25 et 8 ; Dijon, 24 et 11 ; Grenoble, 24 et 8 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 24 et 13 ; Nancy, 22 et 7 ; Nantes, 29 et 14 ; Nice, 20 et 16 ; Paris-Le Bourget, 25 et 10 ; Pau, 30 et 13 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 27 et 13 ; Strasbourg, 22 et 7 ; Tours, 26 et 11 ; Toulouse, 27 et 13 ; Ajaccio, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 24 et 10 degrés ; Athènes, 18 et 14 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 24 et 10 ; Le Caire, 33 et 16 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 14 et 6 ; Genève, 21 et 6 ; Lisbonne, 20 et 16 ; Londres, 25 et 13 ; Madrid, 26 et 10 ; Moscou, 26 et 21 ; New-York, 23 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 11 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 20 et 6 ; Téhéran, 29 et 23.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 juin 1975 :

UN ARRETE

● Portant désignation de membres du conseil d'administration de *l'École normale* supérieure de Saint-Cloud.

UNE LISTE

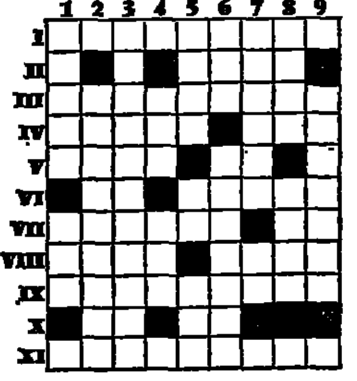
● D'aptitude spéciale *au grade* d'ingénieur des ponts et chaussées.

Religion

● Un *Guide Italie-Rome pour l'Année sainte* vient d'être publié par des catholiques de gauche belges et italiens. De l'aveu même des auteurs, cet *opuscule contient des prises de* position « très dures » sur la situation économique, politique, sociale et religieuse de l'Italie. Gérard Lutte, qui fut prêtre dans les bidonvilles de Rome, est l'un des signataires de ce guide. Numéro spécial des périodiques *Présence et Libération, Bulletin de liaison de l'A.C.W.B.* et *Études et Dialogues*, ce guide peut être obtenu franco de port pour *100 francs* belges à verser au C.C.P. 551 1435100-54 d'*Études et Dialogues*, 1060 Bruxelles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 171



HORIZONTALEMENT

I. A la voix chevrotante. — *II. On est rarement prié de s'asseoir à sa table.* — III. Dans le signalement des hippies (pluriel). — IV. Général temporaire ; Il suffit parfois de le taper légèrement pour le voir s'éloigner à tout jamais. — V. Perdit la moitié de son lourd fardeau en courant ; Abréviation. — VI. Symbole chimique ; Signe musical. — VII. Sous les ponts de Pavie ; Préfixe. — VIII. Déchet ; Pour les marins, il a la tête dure. — IX. Bien roulée, elle est comblée par une bonne farce. — X. Pronom ; Annonce une suite. — XI. Sans rapports avec les possibilités humaines.

VERTICALEMENT

1. Le retour à la terre. Ne remplace quand même pas une baignoire. — 2. Passerait à l'eau. — 3. *Comme une attraction mondiale.* — 4. Pas dans la roture ; Charme un peu piquant. — 5. *Lier* ; Préfixe ; Points cardinaux. — 6. *D'un auxiliaire ; Jeune dans* le vent. — 7. De quoi faire rougir, jadis, une cuisinière ; Symbole chimique. — 8. Mot d'inventaire ; *En Palestine.* — *9. On* entendrait voler une mouche là où il règne.

Solution du problème n° 1 170

Horizontalement

I. Réaumur (cf. « lustre ») ; Setter. — II. Carotide ; Sexes. — III. Ah ! ; S.O. ; Rétame. — IV. Naïf ; Étude ; Omet. — V. Affamé ; Rétinite. — VI. Gâ ; Nés ; Mi. — VII. Ruées ; Adorateur. — VIII. Adnés ; Hideuses. — IX. Mao Dame ; Basse. — X. M.G. ; Ruina ; Mer ; Et. — XI. Ee ; Art ; N.B. ; Fia ! — XII. Sade ; Écolier. — XIII. S.O. ; Chuintera. — XIV. Rieur ; Hélée ; Rig. — XV. Turbigo ; Es ; Nèpe.

Verticalement

1. Anagramme ; Art. — 2. Échafaudages ; Iu. — 3. Aa ; If ; E.N.O. ; Aser. — 4. Ur ; Fanée ; Radoub. — 5. Mot ; Mess ; Ure ; Ri. — 6. Ut ; Ees ; Dit. — 7. Rist ; Ahan ! ; Écho. — 8. Dour ; Dimanche. — 9. Se ; Démodé ; Boule. — 10. Retiré ; Liés. — 11. Tsé ; Aubépine. — 12. Téton ; Tsar ; Et. — 13. Examinées ; Frères. — 14. Remet ; [illegible] ; Rip. — 15. Sète ; Étalage.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AU TERME DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE SURESNES

M. Mitterrand : il faut mettre au point un modèle socialiste de la société post-industrielle

Concluant vendredi soir les deux journées de débat sur « les réponses socialistes à la crise du capitalisme », qui se sont déroulées à Suresnes, M. Mitterrand a remarqué que, malgré les divergences qui s'étaient manifestées entre les orateurs, un accord unanime s'était fait sur le diagnostic.

« La crise du capitalisme, c'est d'abord la contradiction entre le capital et le travail. Les moyens de la politique néo-libérale pour venir à bout de cette crise, à savoir l'inflation et le chômage, approfondissent la crise elle-même et aggravent la situation des travailleurs ; le mode de développement est remis en question ; enfin, la situation du tiers-monde empire. »

« *Cependant*, a poursuivi le premier secrétaire du P.S., *le capitalisme se défend bien. Ceci, je l'ai remarqué dès l'ouverture de ces débats, c'est d'ailleurs cette seule phrase qui a été répercutée par les radios et la télévision françaises tout au long de ces deux journées !* » « *Sans aucun doute*, a ajouté M. Mitterrand, *les centres de décision du système capitaliste conservent-ils une grande capacité de riposte.* » « *Et si ce n'était pas la crise du capitalisme*, s'est alors exclamé le leader de la gauche, *mais son dernier tour ?* »

M. Mitterrand a alors énuméré « *quelques-unes des questions* », parmi les plus importantes, qui restent à approfondir au terme du colloque de Suresnes :

1° Les phénomènes observés tiennent-ils seulement à la nature du capitalisme ou aussi à la « nature des choses » (allusion visible à l'expression qu'avait coutume d'employer le général de Gaulle) dans une société industrielle qui a créé partout dans le monde les mêmes problèmes, les socialistes, ayant à corriger la « nature des choses » par l'intelligence des hommes ?

2° Faut-il un système monétaire, et lequel ?

3° Faut-il « *déboulonner l'idole exportation* » ?

4° Faut-il accroître la consommation pour répondre à la crise ? Mais quelle consommation ? Quelle sélection faudra-t-il y appliquer et comment ne pas relancer l'inflation ?

5° Faut-il un pouvoir politique de même dimension que le pouvoir économique des multinationales ? *M. Mitterrand a fait allusion*, à ce propos, aux prises de position de certains orateurs qui s'étaient prononcés pour des solutions nationales à la crise.

Selon lui, « *toute forme de nationalisme est malsaine. Et parce que le socialisme n'aurait pas réussi à être maître du monde, faudrait-il se résigner à ce qu'il soit maître de son village, voire de sa chaumière ? D'ailleurs*, a-t-il ajouté ironiquement, *il n'y a plus de chaume* ».

« *Sans doute*, a-t-il poursuivi, *j'ai vu en Chine des hauts fourneaux dans les villages, mais...* » Les points de suspension de M. Mitterrand étaient lourds de sens.

6) Faut-il accepter le concept de croissance ? Comment assurer l'intégration des besoins non économiques de l'homme ? Comment construire la communauté urbaine ?

Le premier secrétaire du P.S s'est alors interrogé sur la suite à donner à ces travaux. « *Il me paraît indispensable que les uns et les autres franchissent de nouveau les frontières de toutes sortes qui les séparent, pour se retrouver ici ou là, et discuter d'un modèle de la société socialiste post-industrielle. Nous savons que nous avons le même objectif : une société sans classe. Les chemins des socialistes, avant de se rejoindre, paraissent s'éloigner les uns les autres. Il nous faut rechercher des convergences.* »

Le parti socialiste, a conclu M. Mitterrand, « *qui a choisi l'union de la gauche et le programme commun de gouvernement, a pris ici une initiative qui est de retrouver, là où nous sommes, un langage, un message. Le socialisme doit cesser d'être parfois ce qu'il a paru être c'est-à-dire le supplétif du capitalisme. Il nous faut constituer une force politique fondée sur les luttes de travailleurs. Car, sans elles, il n'y aura pas de socialisme* ».

Pour une croissance « moins acquisitive »

La séance de clôture avait été ouverte par un exposé de M. Attali, qui avait décrit ce qu'il appelle « *la faillite de la politique économique du gouvernement* », fondée « *sur une analyse dépassée de la réalité économique* ». Pour lui, les moyens employés par le pouvoir ne peuvent qu'approfondir la crise.

Pour M. Rocard, qui s'est exprimé en tant que l'un des responsables du parti socialiste qui, a-t-il dit, « *sera au pouvoir dans quelques années* », il faudra « *mettre à l'abri une expérience socialiste française par la recherche d'une autonomie nationale* ». M. Rocard s'est prononcé aussi pour « *une croissance moins acquisitive* » Il a enfin remarqué que le parti socialiste ne remettait pas « *seulement en cause les rapports juridiques de production, mais bien le contenu de la croissance* »

Pour M. Delors, l'objectif principal est d'assurer le plein emploi, que la politique néo-libérale ne peut obtenir « *Les courbes de Philips n'ont aucune réalité, car il existe plusieurs marchés du travail.* » Il n'y a pas, dans une perspective socialiste, de corrélation inverse entre l'inflation et le chômage.

Après M. Guillaume, qui a fait quelques remarques sur le rôle de l'État en société capitaliste, et M. Matouk, professeur à Montpellier, qui a cité le slogan maoïste « *compter sur ses propres forces* », M. Michalet, professeur d'économie à Nanterre, a déploré, dans plusieurs des exposés précédents, « *une absence de référence sérieuse à la dimension internationale du problème. Il existe*, a-t-il dit, *un processus d'internationalisation de l'économie, qui rend difficile de compter sur ses propres forces* ».

« Retrouver l'internationale ouvrière »

Sans doute faut-il planifier l'économie, mais en tenant compte, note l'orateur, que 25 % de la production nationale est contrôlé par des sociétés multinationales. Il faut nationaliser celles-ci mais en se rendant compte qu'elles ont entrepris un processus de spécialisation de leurs filiales qui rend difficile tout contrôle au niveau national « *Il n'existe plus de bourgeoisie nationale La bourgeoisie s'est « déterritorialisée » et le nationalisme est devenu un thème de gauche. Il nous faut maintenant retrouver l'internationale ouvrière* ».

Dernier intervenant, M. Uri a rappelé que ce qu'il y avait en commun entre les socialistes c'était « *le refus de l'exploitation des peuples par la violence ou la marchandise, et le refus de faire payer la lutte contre l'inflation par le chômage. Seule*, a-t-il dit, *une politique socialiste peut arrêter l'inflation, car seule elle peut imposer des sacrifices à la classe possédante donc aussi aux autres catégories sociales* ».

Les divergences démocratiquement énoncées peuvent-elles être surmontées ?

Existe-t-il vraiment une doctrine socialiste cohérente sur la crise actuelle ? On serait tenté d'en douter après les deux journées d'entretien, qui se sont déroulées au Théâtre Jean-Vilar à Suresnes. Sans doute est-il remarquable — et rassurant pour la démocratie — qu'un parti politique, qui, par nature, cherche à prendre le pouvoir, étale au grand jour les divergences des économistes et théoriciens qui se réclament de sa doctrine. Mais, précisément parce que les dirigeants de ce parti ont manqué de peu de gagner les élections, on aurait pu attendre de leur part une réflexion plus ferme

La crise du capitalisme a été admise pendant ces deux journées comme postulat ; mais celui-ci a-t-il été vraiment vérifié ? « Et si c'était [seulement] le dernier tour du système ? », *s'est demandé M Mitterrand en concluant les débats Comme beaucoup d'autres orateurs, le leader de la gauche a fait apparaître le capitalisme comme une espèce de divinité anthropomorphique : le capitalisme est intelligent, capable de riposte, bien qu'on lui trouve aujourd'hui de nouveaux péchés, notamment de nature écologique (pourquoi cette dimension échappait-elle précédemment à la critique socialiste ?), il ne se laissera pas mourir tout seul...*

Toutefois, les entretiens de Suresnes ont eu le grand mérite de faire apparaître dès le premier jour — et cela était encore plus clair vendredi après-midi — le clivage qui existe entre socialistes des pays développés et socialistes du tiers-monde, et, à travers eux, les intérêts des nations auxquelles ils appartiennent Y a-t-il vraiment communauté d'intérêts entre les travailleurs du continent européen, dépourvu de la plupart des matières premières qu'il utilise, et les fournisseurs de produits de base ? « Le combat des matières premières c'est aussi le nôtre », *a dit l'un des orateurs. Implicitement, d'autres pensaient le contraire, sans oser le dire ouvertement.*

Le socialisme peut-il être vraiment international ? La question n'est pas nouvelle, puisqu'elle est débattue depuis les origines mêmes de la pensée socialiste Mais certains discours, notamment celui de M Rocard, ont paru avoir une tonalité suffisamment autarcique pour que M Mitterrand se soit cru obligé de rappeler la vocation internationale du mouvement ouvrier

Troisième point du débat : plusieurs orateurs français se sont prononcés pour l'utilisation d'une technologie moins capitalistique pour résoudre la crise ou, ce qui revient au même, d'une technologie plus intensive en travail, comme disent les économistes anglo-saxons Le propos aurait été inimaginable il y a quelques années Comme il n'est plus aujourd'hui très original, on peut se demander si les socialistes français ne sont pas en train de sacrifier à la mode, au risque de divergences avec leurs camarades du tiers-monde, qui — peut-être parce que nécessité fait loi — croient encore aux vertus de l'accumulation forcée — pour ne pas dire forcenée — du capital, telle que l'a d'ailleurs pratiquée Lénine en son temps ?

Très démocratiquement, le colloque international de Suresnes n'a pas cherché à masquer les nuances, voire les contradictions qui séparent dans le monde socialistes et socialismes au sujet des réponses à la crise du capitalisme Il s'agit d'aller maintenant plus loin en recherchant si les divergences peuvent être surmontées M Mitterrand l'a proposé à ses invités La rencontre de Suresnes aura certainement des suites

PHILIPPE SIMONNOT.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES NÉGOCIATIONS SONT ENGAGÉES AUX USINES CHAUSSON

Tandis qu'à Lyon-Vénissieux plusieurs milliers de travailleurs de Berliet tenaient, le 6 juin, un meeting pour célébrer la remise en application de l'accord d'entreprise, un bon nombre de conflits se poursuivaient en cette fin de semaine.

Aux usines Chausson, la direction déclare que les deux tiers du personnel sont au travail à Creil, Maubeuge et Reims, ce que contestent les syndicats, qui ont organisé une manifestation à l'établissement d'Asnières. Les usines de Meudon et de Gennevilliers sont toujours occupées par les grévistes. Les négociations avec la direction, amorcées le 6 juin, devaient se poursuivre le 7.

Les grèves « sur le tas » continuent à l'usine Vélosolex de Courbevoie, à l'imprimerie Caron-Ozanne de Caen, à l'entreprise métallurgique Maivor de L'Horme (Loire), à l'usine d'accessoires d'automobiles de Ramonchamp (Vosges), à l'usine d'isolants Amisol, à Clermont-Ferrand, aux tissages Dreyfus à Barbières (Drôme), etc.

Les ouvriers sont toujours en grève à la C.I.M. (mécanique) à Saint-Dié (Vosges), chez Forgéval (métallurgie) et à la C.E.C. (produits réfractaires) à Valenciennes, à la Biscuiterie Saint-Sauveur à Lorient, etc.

En revanche, à Doullens (Somme), les deux gérants de la société Sueur et fils, retenus depuis le 4 juin par une centaine de salariés, ont été libérés après le versement de la paie de mai. Ces gérants ont, comme prévu, déposé le bilan de la société

Grève des postiers

Dans le secteur public, des arrêts de travail ont été déclenchés, le 7 juin, dans plusieurs services postaux. Les centres de tri et les ambulants subiront des débrayages de vingt-quatre heures du 7 au 13 juin.

Au métro, la C.G.T. et la C.F.D.T. appellent à la grève, mardi, sur les lignes 2 et 3, comme cela a été le cas sur diverses lignes durant la dernière semaine

● LE SYNDICAT C.G.T. DU PERSONNEL MUNICIPAL DE LILLE est en conflit avec le maire de cette ville, M. Pierre Mauroy (P.S.), qu'il accuse d'avoir réduit arbitrairement à cinq le nombre des représentants cégétistes. Le syndicat réclame de nouveau une entrevue à M. Mauroy.

POINT DE VUE

La crise de la société française et du monde capitaliste

par JEAN FABRE (*)

LES communistes dénoncent depuis longtemps les crises périodiques et les tares du capitalisme (1) Mais, aujourd'hui, il s'agit de la crise du capitalisme monopoliste d'État, c'est-à-dire de la crise du système où s'intègrent étroitement les monopoles et l'État Il ne s'agit pas de simples fluctuations cycliques, qui seraient aggravées par des difficultés de circonstance (monnaie, énergie) Il ne s'agit pas non plus d'une crise analogue à celle des années 30 car ce qui est en cause, ce sont, notamment, les structures économiques elles-mêmes qui ont été mises en place avec l'aide de l'État pour sortir de cette crise

Après l'essor relatif des années 1945-1967, *nous entrons dans une période de difficultés très profondes* et durables Aujourd'hui, les structures économiques caractérisées par la domination des monopoles privés avec l'aide de l'État, font obstacle aux progrès des forces productives à la satisfaction des besoins des hommes, qui sont à notre portée Pour préserver les profits et la rentabilité des capitaux des monopoles, des moyens considérables sont mobilisés exploitation accrue des travailleurs, pillage des ressources nationales exportation systématique des capitaux, intervention massive du financement public Ces moyens se révèlent aujourd'hui insuffisants pour rémunérer les capitaux accumulés, compte tenu des exigences croissantes de profits Aussi les monopoles cherchent-ils des sources nouvelles de profit dans la surexploitation, l'inflation, la spéculation, le pillage des fonds publics *et des pays en voie de développement*

Mais cela encore ne suffit plus aujourd'hui La suraccumulation de capital aggrave, en effet, tous les déséquilibres, toutes les distorsions du système. Elle compromet gravement le progrès social Elle fait obstacle aux exigences essentielles du développement économique et social, à la mise en œuvre du vaste potentiel de progrès scientifique et technique.

Dans ces conditions nouvelles, les fluctuations cycliques se reproduisent mais de manière aggravée : baisses d'activité plus profondes et plus durables, phases d'essor beaucoup plus courtes. Le chômage, l'inflation, les inégalités de développement, deviennent simultanées, durables, et ils s'aggravent Les conditions de vie et de travail sont insupportables Le cadre de vie se dégrade rapidement. Les désordres accrus de la production capitaliste engendrent d'immenses gaspillages matériels et humains usines modernes fermées, capacités de production sous-utilisées, régions et branches abandonnées Avec l'extension rapide du chômage, la régression du pouvoir d'achat, les travailleurs sont les premières victimes d'une crise qui lèse gravement les intérêts du développement national

L'intervention de l'État dans la base économique, mais aussi dans tous les autres domaines, qui est l'ultime recours de la domination du capital monopoliste privé, ne parvient plus à régler ses difficultés Au contraire, elle les aggrave. C'est pour cela que la crise est permanente et globale. Parce qu'elle atteint au plus profond la structure économique de la société, elle affecte toute la formation sociale, l'ensemble des activités individuelles et collectives, le cadre de vie, les institutions et l'État. *Elle est politique, économique*, sociale, culturelle, morale C'est la crise de la société tout entière.

C'est ainsi que la crise marque les limites historiques du mode de production capitaliste et appelle le socialisme.

***

Le pouvoir giscardien et la grande bourgeoisie monopoliste en sont conscients et font un effort politique et idéologique considérable pour tenter de masquer la nature réelle de la crise C'est la faute des Arabes, du pétrole, de la rareté des ressources naturelles, des difficultés des autres pays, de la civilisation industrielle : personne n'y échappe ! C'est la faute de la consommation populaire et des revendications des travailleurs : serrez-vous la ceinture !

Les cercles réformistes s'interrogent. De quelles techniques cette crise est-elle justiciable ? Suffirait-il de mettre les sociétés multinationales à la raison, de « rénover » le Plan, de contrôler les technostructures, de modérer la croissance ?...

En vérité, cette campagne et ces idées réformistes tendent à accréditer l'idée d'une fatalité de la crise pour imposer l'austérité aux masses populaires. Le pouvoir giscardien et ses mandants, les grandes sociétés multinationales, qui sont les responsables de la crise, cherchent ainsi à se dédouaner et à poursuivre leur politique anti-sociale et anti-nationale Cette campagne vise à retarder la seule issue possible : la rupture avec cette politique et ses auteurs et l'avènement d'une politique nouvelle conforme aux intérêts sociaux et nationaux, celle du programme commun de gouvernement. Cette campagne tend aussi à freiner la progression des luttes populaires et l'union des forces organisées des travailleurs

L'exemple des pays socialistes, qui sont hors de la crise et possèdent les moyens d'en surmonter certains effets inévitables en raison du *développement des échanges internationaux*, montre à l'évidence que la crise n'est pas fatale. L'austérité non plus ne l'est pas lorsque tant de richesses sont produites et lorsque les sciences et les techniques offrent tant de possibilités Avec la crise du capitalisme monopoliste d'État, ce sont la domination des grands groupes capitalistes sur toute la société et le soutien que leur apporte l'État qui sont en cause.

Ainsi s'explique la politique de Giscard, qui aggrave tous les traits négatifs de celle de ses prédécesseurs Elle constitue une agression d'une rare ampleur contre les travailleurs salariés, les paysans, les intellectuels, les couches moyennes : *un taux d'inflation de plus de 10 %* ; plus d'un million sept cent mille chômeurs totaux et partiels ; une chute brutale du pouvoir d'achat, une récession sans précédent depuis 1945 Dans tous les domaines, *cette politique approfondit la régression sociale*, compromet l'avenir technique et industriel du pays, aliène des pans entiers de son indépendance.

Sous le voile doucereux de la réforme, ce que Giscard ose appeler son « libéralisme avancé » est en fait l'étatisme le plus rétrograde, l'autoritarisme le plus réactionnaire. Cela confirme l'étroitesse de la marge de manœuvre, le rétrécissement des bases sociales et finalement la faiblesse foncière du pouvoir placé sur la défensive. Et cette politique approfondit la crise. Même si une « reprise » n'est pas à exclure, elle ne pourrait être que passagère, et toutes les difficultés se retrouveraient à un niveau plus élevé.

***

La crise est aussi celle du monde capitaliste dans son ensemble. D'une part, chaque pays capitaliste est frappé des maux de l'inflation, du chômage, du ralentissement de la production, de la dégradation de la situation des travailleurs et des peuples soumis à la domination des monopoles. Partout les perspectives de reprise de la production sont retardées. Mais, d'autre part, l'ensemble des relations du monde capitaliste est atteint. Simultanément, les problèmes monétaires connaissent une acuité nouvelle, les dérèglements financiers se multiplient, les affrontements commerciaux entre les pays impérialistes se font plus violents, au point que dans la dernière période le commerce international des pays capitalistes lui-même *diminue*. *Le pillage néo-colonial* révèle ses limites et fait faillite. Tout cela, alors que dans le monde le rapport des forces à l'échelle internationale se modifie en faveur du progrès, de la démo*cratie et du socialisme.*

La crise internationale révèle la suraccumulation durable des capitaux effectuée par les sociétés multinationales soutenues par les États impérialistes. Ainsi, la crise internationale n'est pas la simple juxtaposition de crises nationales. Mais la crise dans chaque pays capitaliste, et en particulier en France, n'est pas non plus la simple conséquence de la crise de l'impérialisme...

C'est pourquoi le resserrement de la solidarité atlantique sous domination américaine et ouest-allemande, la « supranationalité » européenne, ne peuvent constituer une quelconque solution à la crise. Ils ne visent qu'à renforcer la domination et les méfaits des sociétés multinationales et à juguler les luttes des peuples contre la crise. Pour autant, il serait dangereux de croire que le monde capitaliste est en marche vers quelque « super-impérialisme ». *Les reculs de l'impérialisme dans le* monde, les affrontements renouvelés entre les puissances impérialistes, les échecs de la petite Europe, suffisent à le montrer. Mettre unilatéralement l'accent sur les dimensions *internationales de la crise, c'est* estomper la responsabilité première du pouvoir giscardien dans la crise en France et dans sa participation à la crise internationale. C'est aussi laisser libre cours à sa politique *d'abandons multipliés de l'indépen*dance nationale

***

Notre analyse montre, au contraire, aux travailleurs qu'il n'y a pas de solution à la crise en dehors d'une lutte résolue contre la domination monopoliste en France C'est, là aussi, la meilleure contribution *peuple de France contre la c* internationale, pour un nouveau t de relations économiques interna nales fondées sur les intérêts mutu des peuples. Loin de s'opposer, s darité anti-impérialiste internation et lutte antimonopoliste nationale complètent et s'épaulent mutu lement.

La crise ne mène pas automatiq ment à l'effondrement du systè Elle n'est pas non plus justicia d'aménagements partiels lais intactes les structures politiques économiques de base. La prof deur de la crise, sa portée historiq excluent plus que jamais les f mules de replâtrage auxquelles grande bourgeoisie monopoliste *pas renoncé et qu'elle offre aux t*ations des sirènes réformistes. To vision catastrophiste ou réformi de la crise ne saurait ni l'expliq ni la réduire.

La crise n'ouvre pas non p forcément la voie à des changeme sociaux importants. Au contraire, e rend nécessaire un combat de clas d'une *ampleur inégalée.*

Sur le fond de la crise nation et internationale, qui devient de mo en moins tolérable, on const l'élargissement du mécontenteme populaire, le nombre et l'âpreté d conflits qui surgissent partout, da toutes les catégories sociales et da des domaines d'activité étroiteme interdépendants et notamment da *l'entreprise.*

Les travailleurs refusent de fa les frais de la crise et luttent cont elle. Ils veulent ainsi préserver l richesses humaines et matériell nationales et le potentiel du dév *loppement économique et social* pays. En même temps, ils mettent plus en plus directement en cause politique du pouvoir et le systè lui-même.

Ces faits, joints à l'engageme total de l'État aux côtés du patrona confèrent aux luttes populaires ur portée politique sans précédent. L parti communiste français les mè aux côtés des travailleurs sur tous l fronts, avec la résolution que l'c sait.

Mais c'est la juste conscience c ce qu'est la nature de la crise, d l'enjeu politique que comporte sor issue et des formes d'action qui en découlent qui est décisif. C'est à condition que les luttes des travail leurs, notamment dans les entreprises, soient unies et résolument antimonopolistes que pourra naître le changement politique indispensable.

Le rôle du P.C.F. en ce sens est irremplaçable. On connaît son mot d'ordre d'union du peuple de France pour le changement démocratique. Autour de la classe ouvrière, cette union n'est pas un rassemblement de mécontents, mais un mouvement populaire conscient et déterminé *appelé à devenir majoritaire*. On connaît son action pour que les travailleurs des pays capitalistes s'unissent contre la crise. On sait aussi la part essentielle qu'il a prise à l'élaboration d'un programme commun aux partis de gauche, rompant sans concession avec la domination monopoliste, par des réformes de structures politiques, économiques et sociales profondes, limitées et réalistes, capables donc d'apporter à la crise les solutions possibles et nécessaires aujourd'hui. Bref, un rôle révolutionnaire.

Comme le disait Georges Marchais en conclusion d'une de ses dernières sessions du comité central : « *Plus que jamais, ce qui est à l'ordre du jour, c'est l'action contre la politique du pouvoir.* » Le P.C.F. propose sans relâche aux travailleurs et à leurs organisations l'action immédiate sur des objectifs précis pour répondre aux besoins urgents des travailleurs, pour la défense de leur pouvoir d'achat, contre l'inflation, le chômage, pour la nationalisation des trusts pétroliers, de l'informatique, de la pharmacie, pour la défense des libertés. Ces luttes, ces propositions de mesures concrètes, s'inscrivent clairement dans *la perspective des* solutions que trace le programme commun, et contribuent à révéler leur nécessité. Leur application permettra à notre pays de sortir de la crise. Elle dessinera la perspective du socialisme : le socialisme que bâtira notre peuple et qui, avec la liquidation des séquelles de la crise du C.M.E., inaugurera une ère nouvelle de liberté et de prospérité.

(*) Membre du comité central du Parti communiste français, responsable de la section économique du comité central.

(1) *Le P.C.F. a organisé les 23, 24 et 25 mai, à Nanterre, une conférence sur « La crise de la société française, la crise dans le monde capitaliste » (le Monde du 27 mai).*

● MATIÈRES PREMIÈRES ET ALIMENTATION. — Le Mouvement des fédéralistes mondiaux, l'Association pour le développement du droit international et les Citoyens du monde organisent les 10 et 11 juin, à la salle Médicis du palais du Luxembourg, un colloque sur le thème : « Les matières premières, l'énergie et l'alimentation ». Les débats seront engagés sur la base de trois rapports présentés respectivement par M. Gabriel Ardant, le professeur Auger et M. Cepède.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Soleil amer

(…te de la première page.)

…phénomènes à peine évo… …'auteur nous met en garde …des assimilations hâtives : …se passera — si nous n'y …s garde — n'aura rien à …ec le krach monétaire alle… …de 1923 ou la grande crise …29. Nous vivrons plutôt ce …ppelle un « éco-spasme », …dire une combinaison des …n lâchage des « systèmes » …ythmes différents, ce sombre …économique s'inscrivant au …ans une série d'événements …ls, sociaux, militaires et …ques extrêmement désor…

…mieux faire comprendre ce …schizophrène, Alvin Toffler …des historiettes dont cer… …rappellent le film de poli… …ction « Soleil vert ». …nse aussi à l'ouvrage de …Vacca « Demain le …Age » (2), au reste cité par …r, où l'on nous décrivait les …ements dus à l'intercon… …trop rigide des leviers de …nde qui accroît la vul… …ité des organisations de plus …s difficiles à contrôler. Tout …pitre est précisément consa… …ce « monde-casino » où les …ns de monnaie (euro-dollars) …mécanique des firmes multi… …les obéissent à leurs propres …ec l'apparition du genre de …re » imaginée dans « l'Im… …ur ».

…onomie politique tradition… …ne peut plus aider à maî… …les nouvelles forces qui montent à l'assaut de notre société : « Les microscopes des économistes, tout comme les canons de la ligne Maginot, sont encore braqués dans la mauvaise direction. » Alors quoi ?

Dans la dernière partie de son livre, Alvin Toffler, une fois ses lecteurs bien douchés, leur dit en substance : Si j'ai été aussi noir, c'est pour vous aider à discerner les changements qui s'imposent et les stratégies de transition. Il faut se rendre compte en effet que la « crise » est bien plus qu'économique, et que « le passé ne peut (et ne dit) pas se répéter »... L'occasion nous est donnée de préparer un « avenir super-industriel » souhaitable. Pour y parvenir, il propose cinq thèmes d'action : contrôler les multinationales ; « faire plus avec moins » ; adopter une politique sélective de réemploi, beaucoup plus tournée vers le tertiaire ; décentraliser les interventions économiques, le gouvernement ne servant qu'à repérer les contradictions flagrantes et à fournir certaines ressources ; introduire plus de démocratie dans la planification.

Après tant d'alarmes, ce catalogue de bonnes intentions déçoit. A vrai dire, l'auteur est victime des phénomènes qu'il décrit : l'accélération des processus, l' « éphémérisation » des situations. Une idée à peine lancée est déjà usée. Or, beaucoup de celles qu'on trouve ici sont passées dans l'inconscient collectif. Nous avons cité Vacca et ses intuitions sur la dégradation des systèmes. Le Club de Rome a lui-même largement labouré le terrain de Toffler. Les analyses portant sur l'idée qu'il ne suffit pas de s'intéresser à la quantité de monnaie déversée dans une économie mais aussi à sa vitesse de circulation avaient déjà été faites par Irwin Fisher après la première guerre mondiale. Et pourquoi lancer la formule de la civilisation « super-industrielle » alors qu'il y avait déjà l'ère « post-industrielle » de Daniel Bell et David Riesman qui lui ressemble comme une sœur ?

Dans le « melting pot » de Toffler, on trouve bien sûr ici et là d'heureuses formules. Elles ne suffisent pas à rendre cet essai très captivant. En tout cas pour le public français.

Le lecteur est traité en enfant ou comme les ouailles de jadis qui ne pouvaient soi-disant cheminer sur les sentiers de la vertu que si on leur montrait les pavés de l'enfer. De même lui mâche-t-on les idées avec trop d'ostentation pour les couler ensuite dans ces moules énervants du type « les dix recettes pour se faire des amis ». Peut-être ce livre souffre-t-il du fait qu'il est né d'un long article de la revue « Esquire » et de la rapidité d'exécution. Pourquoi cet énervement, alors que tout nous conduit à penser, et M. Toffler le premier, que les choses vont décidément trop vite ?

PIERRE DROUIN.

(2) Editions Albin Michel 1973.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COGEFIMO

L'assemblée ordinaire tenue le 4 juin 1975, sous la présidence de M. Chavane, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître, après amortissements, provisions, impôt sur les sociétés et contribution exceptionnelle, un bénéfice net de 13 746 798 F, contre 17 024 300 F en 1973 et décidé de fixer le revenu global par action à 55,50 F dont 37 F, à titre de dividende et 18,50 F à titre d'avoir fiscal.

Au 31 décembre 1974, l'encours des crédits gérés par la compagnie, en augmentation de 10,4 %, est passé de 10 324 millions de francs à 11 400 millions de francs.

L'assemblée ordinaire a renouvelé pour une période de six ans les mandats d'administrateurs de MM. Aube et Bruderer.

Ensuite, une assemblée extraordinaire, tirant la conséquence du fait que la Compagnie La Hénin, à la suite de l'offre publique d'échange qu'elle avait lancée en 1973 sur les titres Cogefimo, se trouve maintenant être propriétaire de plus de 99,5 % du capital de Cogefimo, a décidé un certain nombre de modifications statutaires, à savoir :

— Institution de la nominativité obligatoire des actions ;

— Institution d'une clause d'agrément pour les cessions d'actions ;

— Enfin, institution du paiement direct des dividendes par chèque ou virement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES BP

L'assemblée générale ordinaire réunie le 2 juin 1975 sous la présidence de M. Jean Chenevier, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil.

Les comptes faisant ressortir un résultat nul, l'assemblée a décidé de maintenir en « report à nouveau » la somme de 1 981 739 F et de ne pas distribuer de dividende.

Dans son allocution, le président-directeur général a déclaré à ce propos :

« *C'est l'insuffisance des prix de vente de nos produits tout au long de 1974 qui est la cause de cette situation. Ces prix sont fixés par les pouvoirs publics.* »

Et il a ajouté :

« *Obtenir des pouvoirs publics une relation équitable entre le niveau des prix de reprise et le cours du dollar est donc actuellement la préoccupation la plus sérieuse de notre profession.* »

Le président a également souligné la capacité de la société de développer ou de créer des activités non directement et étroitement liées à la vente des produits pétroliers. Il a rappelé l'importance des efforts déjà entrepris dans le domaine de la diversification et assuré qu'ils seraient poursuivis et accentués.

C D E
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 5 juin 1975 sous la présidence de M. Claude Henry, président-directeur général.

Le rapport du conseil d'administration fait apparaître que l'encours des prêts atteint 21 273 millions de francs à fin 1974, contre 19 965 millions de francs à fin 1973. L'augmentation de 1 308 millions se rapporte pour 352 millions aux prêts du secteur public et pour 956 millions de francs aux prêts du secteur privé.

La part des prêts du secteur privé dans l'encours total a continué de progresser, passant dans l'année de 30,7 % à 33,3 % bien que l'encadrement du crédit ait contraint la société à refuser un grand nombre de prêts pendant le premier semestre et que, dans le deuxième semestre, la hausse du prix des logements, l'élévation des taux d'intérêt et les inquiétudes sur l'emploi aient découragé certains emprunteurs.

Le compte d'exploitation fait ressortir un solde débiteur de 23,9 millions de F dû aux niveaux exceptionnellement élevés des taux pratiqués sur les marchés monétaire et hypothécaire. C'est ainsi notamment que le blocage des taux des prêts immobiliers conventionnés (PIC) a entraîné pour C.D.E. des charges de refinancement supérieures de près de 20 millions de francs au montant des intérêts payés par les emprunteurs.

L'assemblée a décidé de couvrir intégralement le solde du compte de pertes et profits, soit 28,9 millions de francs, par le report à nouveau de l'exercice précédent (2,7 millions de francs), le surplus étant imputé sur la réserve facultative.

En application des dispositions statutaires, l'assemblée a décidé, d'autre part, le paiement d'un dividende de 5,00 F par action, également prélevé sur la réserve facultative. *Ce dividende, auquel s'ajoutent* 2,50 F d'impôt déjà payé au Trésor, sera mis en paiement à compter du 16 juin 1975 au titre du coupon n° 5.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Comolli, Tissier et Tissot ; elle a réélu commissaires aux comptes MM. Posokhow et Bavault comme titulaires, et MM. Van Vlamertynghe et Henault comme suppléants.

Le conseil d'administration a été autorisé à procéder à de nouvelles émissions d'obligations, en une ou plusieurs fois, pour un montant de 300 millions de francs.

Dans son allocution, le président Claude Henry a notamment déclaré :

« *L'année 1975, dont cinq mois sont déjà écoulés, est caractérisée par des données contrastées. La hausse des prix se poursuit, mais à un rythme ralenti par rapport à 1974. L'activité générale progresse moins vite et le niveau de l'emploi est préoccupant, notamment pour les jeunes qui achèvent leur formation.*

» *La baisse des taux d'intérêt, — en France et à l'extérieur — a eu pour effet de réduire sensiblement les charges de l'accession à la propriété, et l'amélioration de l'aide de l'Etat devrait permettre d'utiliser à plein l'enveloppe des prêts spéciaux à la construction que nous consentons solidairement avec le Crédit Foncier.*

» *Dans l'immobilier, l'évolution des divers marchés se diversifie : l'activité est moins soutenue pour les immeubles collectifs que pour les constructions individuelles auxquelles est destinée la part la plus importante de nos crédits acquéreurs.*

» *Devant cette conjoncture incertaine, on ne peut sans doute pas compter sur une forte demande de prêts en 1975. Mais l'ouverture de nos agences dans vingt villes importantes nous rapproche de notre clientèle et améliore la qualité des services que nous sommes à même de lui rendre. Elle devrait contribuer à accroître la part de C.D.E. dans l'ensemble des prêts immobiliers.*

» *Le compte d'exploitation de C.D.E. devrait se redresser en 1975 et dégager un résultat bénéficiaire si les tendances actuelles se maintiennent.*

» *C'est la raison pour laquelle le conseil a proposé à l'assemblée de prélever sur les réserves les sommes nécessaires à l'apurement du déficit de 1974 et, au paiement du dividende, en pensant notamment au grand nombre des actionnaires petits ou moyens qui sont plus intéressés à l'encaissement immédiat d'un revenu qu'à d'éventuelles plus-values ultérieures.* »

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE - S.A.F.

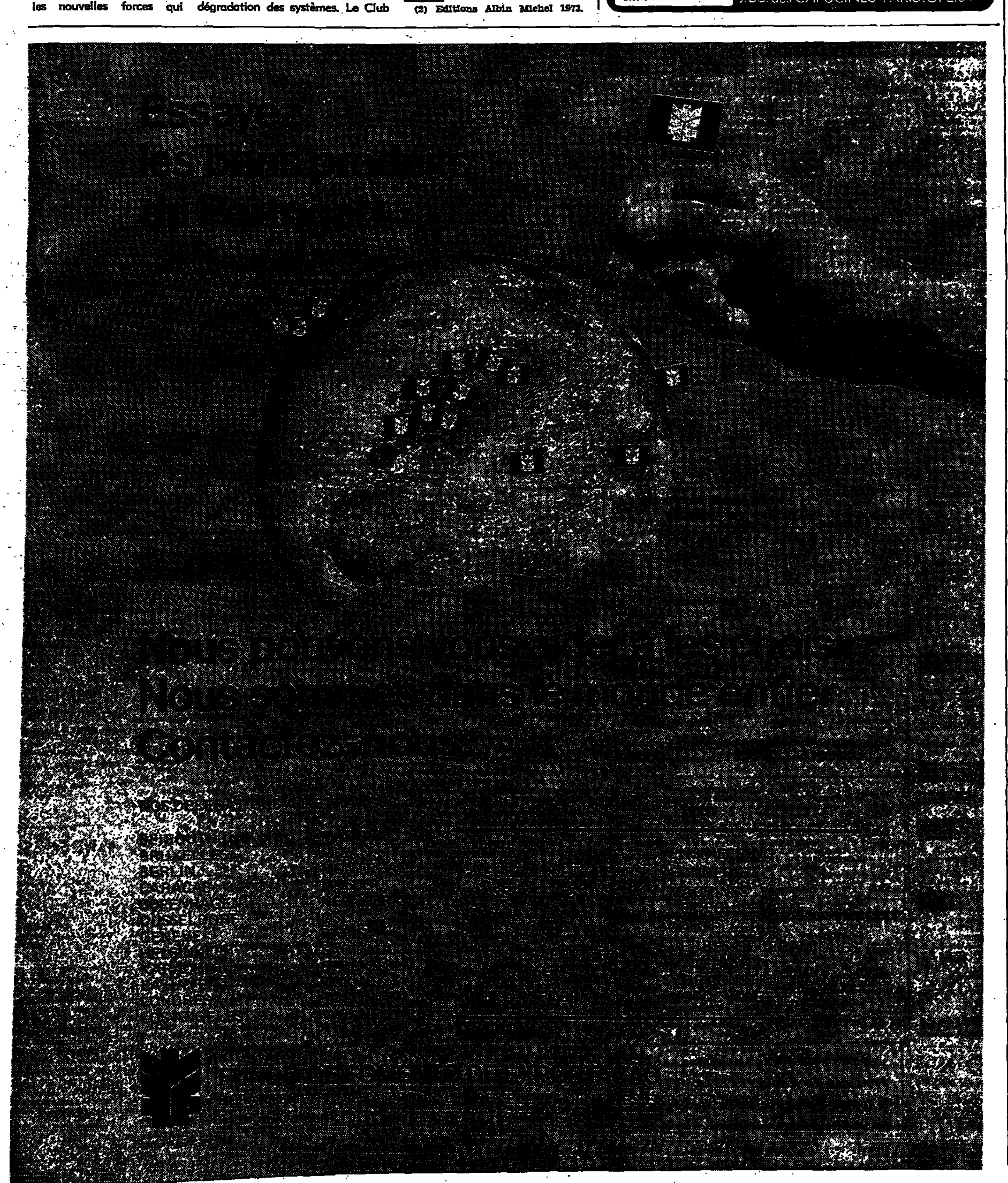
Accords commerciaux en Pologne et en Iran

Poursuivant sa politique d'implantation à l'étranger, la S.A.F. vient de signer deux accords commerciaux importants en Pologne et en Iran.

En Pologne, c'est la société Polcomex qui assurera désormais sa représentation commerciale. La S.A.F. a déjà livré en Pologne, en 1974, des installations importantes destinées à la fabrication de containers pour wagons citernes.

En Iran, c'est la société I.E.E.C., qui appartient au même groupe que la société Neyperse, qui assurera la vente des matériels et produits de la marque S.A.F.

Rappelons que le chiffre d'affaires de la S.A.F. à l'exportation a augmenté de 170 % de 1972 à 1974 ; pour cette dernière année, il a atteint 87 millions de francs.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

LÉGER RECUL DU DOLLAR - REPRISE DU FRAN

La hausse du DOLLAR, amorcée lors des derniers jours de mai, ne s'est pas confirmée cette semaine. La devise américaine s'est légèrement repliée par rapport à l'ensemble des grandes monnaies. Corrélativement, le FRANC FRANÇAIS, malgré un petit recul vendredi, s'inscrit en hausse sur tous les marchés, à l'exception de celui de Londres.

Autant la dernière semaine du mois de mai avait été animée, autant les premiers jours de juin ont été calmes sur les marchés des changes. Les corrections techniques intervenues précédemment et qui avaient entraîné un renversement de tendance ont disparu. De plus la proximité de la réunion du comité monétaire du Fonds monétaire international (prévue pour les 10 et 11 juin) a incité les opérateurs à adopter une attitude d'expectative.

En fait, tout se passe comme si l'on était arrivé sur les marchés des changes à une situation d'équilibre. Ainsi, le DOLLAR semble se stabiliser un peu partout, notamment à Paris autour de 4 FF. Dans l'esprit de nombreux opérateurs, il n'y a pas, pour le moment, de raison objective à ce que la devise américaine continue de s'effriter. Les Etats-Unis obtiennent depuis quelques mois, grâce à un DOLLAR bon marché, d'incontestables succès à l'exportation. Leur balance commerciale se redresse sensiblement. De plus, plusieurs banques centrales européennes interviennent lorsque le DOLLAR a des accès de faiblesse. Ce fut le cas, cette semaine, pour la Banque de France, et en Suisse on laisse entendre, plus ou moins ouvertement, que la Banque fédérale achète du DOLLAR lorsque la devise américaine tombe en dessous du niveau de 2,50 francs suisses.

Une hausse sensible du DOLLAR serait tout aussi injustifiée. Alors que certains tablaient sur une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, c'est le contraire qui s'est produit. Vendredi, la First National City Bank a abaissé son *prime rate* de 1/4 de point à 6 3/4 %. Enfin, le dérèglement persistant du système monétaire ne peut qu'inciter les opérateurs à la plus grande prudence.

Le FRANC FRANÇAIS s'est remis en vedette. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette bonne tenue de notre devise. Il est normal qu'une hausse succède aux prises de bénéfices de la dernière semaine de mai. D'autant que le marché a vu se dissiper une de ses craintes : il n'y a pas eu de modification de la réglementation des changes. Certes, la Banque de France a ramené son taux d'escompte de 10 à 9,50 %. Mais on avait anticipé cette décision. En outre, le taux de l'argent au jour le jour s'est maintenu pendant la moitié de la semaine à 7,5 %, alors que l'on s'attendait à un repli plus sensible.

Il reste maintenant à connaître les modalités techniques exactes du retour du FRANC dans le « serpent » monétaire européen. Cette question sera au centre travaux des gouverneurs des ba ques centrales qui se réunis dimanche et lundi à Bâle l'assemblée générale annuelle la Banque des règlements in nationaux.

La LIVRE STERLING, aprè nouveaux accès de langueur, vivement redressée vendredi la perspective d'une victoire « oui » au référendum.

Sur le marché de l'or, la sema avait mal commencé. L'anno de la vente prochaine par Trésor américain de 500 000 or d'or (une once = 31,103 gramm a entraîné un recul sensible métal lundi. Il perdait plus 5 dollars en s'établissant au sec fixing à 161,75 dollars. Par suite, les cours ont peu à p regagné le terrain perdu. D'aut que l'Afrique du Sud a fait sav qu'elle interviendrait si bes était pour éviter une chute de l'

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'aut

(La ligne intérieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Fra sui
Londres	5,5008	1,4474	5,4427		2,3215	9,3266	5
	5,5594	1,4454	5,4275		2,3145	9,3585	5
New-York	41,5973	0,1603	42,6530	2,3215		24,8911	40,
	41,6319	0,1601	42,6439	2,3145		24,7524	39,
Paris	167,11	6,4434	171,35	9,3266	4,0175		160,
	168,15	6,4691	172,28	9,3585	4,0400		161,
Zurich	103,9933	4,0096	106,6325	5,8037	2,5000	62,2277	
	104,1818	4,0072	106,7164	5,7920	2,5025	61,9463	
Francfort	97,5249	3,7602		5,4427	2,3145	58,3600	93,
	97,6269	3,7550		5,4275	2,3430	58,0150	93,

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

DÉTENTE

L'événement de la semaine aura été la nouvelle réduction de taux d'escompte de la Banque de France, ramené de 10 % à 9,50 %, soit au niveau de septembre 1973. Cette réduction, la quatrième depuis le début de l'année, était attendue. Il semble toutefois qu'elle ait été effectuée un peu plus tôt que prévu. Certes, la pression de l'environnement extérieur reste toujours forte, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique ayant abaissé leur taux la semaine dernière, mais le gouvernement est préoccupé par l'état de l'économie et il est décidé à provoquer une nouvelle diminution des tarifs des banques. Déjà, il a obtenu que les établissements spécialisés dans la vente à crédit ramènent de 21,30 % à 19,80 % leur taux de base et pratiquent un abattement sur les perceptions forfaitaires, ce qui se traduira, pour les emprunteurs, par une économie de 12 % sur le coût global des crédits consentis.

En ce qui concerne les banques, le maintien d'une rémunération convenable de leurs dépôts à terme, qui constituent plus de 50 % de leurs ressources, et la nouvelle réduction de leur marge bénéficiaire, seront très probablement compensés par un abaissement supplémentaire du coefficient des réserves obligatoires. Il convient de remarquer toutefois que la diminution du taux d'escompte n'a été cette fois-ci que de 0,50 % contre 1 % précédemment. C'est, sans doute, le signe que la détente du loyer de l'argent à court terme ne sera plus allée très loin en France comme l'indique l'évolution du taux de l'intérêt au jour le jour qui n'est revenu qu'à 7 1/4 % comme au début de la semaine dernière.

Notons cependant que les échéances de fin de mois, puis le règlement de l'emprunt ont contribué à maintenir le loyer de l'argent au jour le jour au palier de 7 1/2 % durant les trois premiers jours.

La Banque de France a adjugé pour 18,8 milliards de francs de bons du Trésor au taux de 7 % valeur 10 juin.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVELLE BAISSE DU CUIVRE ET DU BLÉ

MÉTAUX. — *Une nouvelle baisse s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Le ralentissement général de l'activité économique entraîne un gonflement des stocks. En Grande-Bretagne, ils se sont accrus de 12 900 tonnes et atteignent 249 975 tonnes. A fin avril, les stocks mondiaux de métal raffiné s'élevaient à 890 851 tonnes, supérieurs de 96 194 tonnes à ceux du mois précédent.*

Légère reprise des cours du plomb à Londres. Les producteurs américains ont ramené le prix de leur métal à 19 cents la livre, le réduisant ainsi de 3,75 cents. Il reste encore supérieur au cours pratiqués sur le marché de Londres. Les fondeurs japonais ont réduit leur production de 30 %, disposant encore de surplus exportables vers la Chine et l'U.R.S.S., en raison d'une diminution de la demande intérieure.

D'amples fluctuations se sont produites sur les cours du zinc à Londres, qui progressent finalement en fin de semaine, mais restent toujours inférieurs au prix fixe de 360 livres la tonne des producteurs européens.

TEXTILES. — *Fluctuations restreintes des cours du coton à New-York. Les exportations américaines de fibre atteindront pour la saison en cours 9,9 millions de balles — niveau le plus bas depuis 1930 — contre 13,6 millions de balles en 1973-1974. La consommation mondiale est évaluée à 59 millions de balles, en diminution de 2,3 millions de balles par rapport à la précédente saison.*

Les cours de la laine ont été soutenus sur les marchés à terme. Aux ventes aux enchères australiennes de la semaine précédente, la perspective d'une réduction du prix-plancher (250 cents la livre) s'était répercutée de façon défavorable sur les prix. Selon les variétés offertes, la baisse oscillait de 2,50 à 5 %. Mais les quantités retirées du marché par la commission australienne étaient faibles (8 %). Il aurait dé été écoulé 200 000 balles du stoc régulateur, soit près du cinquièm des quantités détenues, à un pri supérieur de 10 % au prix-planche.

CÉRÉALES. — *La baisse s'e poursuivie, mais à un rythm ralenti, sur le blé au marché au grains de Chicago. Elle atteint pr de 50 % depuis le 1er janvier. E l'espace d'un an, les cours ont dim nué de moitié.*

Les cours du maïs ont progress à Chicago. L'association des pro ducteurs évalue la récolte améri caine à 5 760 millions de boisseau chiffre en diminution de 48 million de boisseaux sur celle du mois pré cédent, en raison d'une diminutio des rendements.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 30/5	COURS 6 6
Or fin (kilo en barre).	22360	21920
— (kilo en lingot)	22400	21995
Pièce française (20 fr.)	244	239 90
Pièce française (10 fr.).	168	166 55
Pièce suisse (20 fr.).	234 10	229 90
Union latine (20 fr.)	212 10	206 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	163 20	161
Souverain	212 90	208 30
● Souverain Elizabeth II	218 50	218 90
● Demi-souverain	218	213 ..
Pièce de 20 dollars	1005 25	1000 40
— 10 dollars	499	500 ..
— 5 dollars	356 50	355 ..
— 50 pesos	911	896 50
● — 20 marks	349	341 50
— 10 florins	197	199 30
● — 5 roubles	137	137 10

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 6 juin 1975

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 514 (533), à trois mois 533 (551,50) ; étain comptant 3 025 (2 973), à trois mois 3 035 (3 012) ; plomb 145,50 (146,25) ; zinc 330 (319).

— New-York (en cents par livre) cuivre (premier terme) 52,40 (54,80) ; aluminium (lingots) inch. (39) : ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 74,17 (82) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 175-180 (180-175).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 830 (835).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. : 44,60 (44,40), oct. : 45,80 (45,50) ; laine suint juil. : 140 (137,50), oct. : 141 (138,50).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juil. : inch. (170) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C : 200 (224).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juin : 17,20 (17,25).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch (465).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 28,75-29 (29,50-30). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 125-125,5 (126,25-126,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juillet 47,15 (47,80), septembre 44,37 (45,85) ; sucre disp. 16 (15,25) ; juillet 15,55 (15,15). — Londres (en livres par tonne) sucre août 160 (158) ; octobre 152,2 (152,50) ; café juillet 468,50 (433,50) septembre 437 (427) ; cacao juillet 472 (477,50) ; septembre 462 (472). — Paris (en francs par quintal) cacao juillet 530 (535) ; septembre 472 (462) ; café juillet 460 (434) septembre 461 (435) ; sucre (en francs par tonne) août 1 885 (inc. coté) ; octobre 1 785 (1 690).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juillet 297 (305) ; septembre 302 (311) ; maïs juillet 272 (270 3/4) ; septembre 250 1/4 (264).

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

AINE FINAN

MARCHES DES CH

DU DOLLAR - REPRIS

LA REVUE DES VALEURS

...rs à revenu fixe

...ndexées

...prunt 4 1/2 % 1973, qui ...hé un coupon de 4,50 F, ...gèrement effrité. Rappe...le, depuis le 1er juin, les ...sortis au dernier tirage ...issement, ou présentés à ...strement en paiement des

	6 juin	Diff.
1973 (1) ..	511,70	— 7,80
...3	100,70	+ 0,60
1963	99,50	— 0,50
3/4 % 1963	87,40	— 0,40
1965	100	— 0,40
...5	99,30	— 0,10
...7	93,20	+ 1,50
% (2)	1 222	+ 3
...nages 3 %.	124	+ 2

...-coupon 4,50 F.
...-coupon 20,33 F.

... de mutations, sont rem... ou repris, sur la base ...20 F.

...bligations C.N.E. 3 %, sor... dernier tirage d'amortis... sont remboursées, depuis ...in, sur la base de 678,44 F ...3 F, représentant le cou...n).

...es, assurances,

...étés d'investissement

...llées par la perspective, ...nnonce de la baisse du ...e l'escompte, les sociétés ...sées dans la distribution ...lit ont, d'une façon géné...témoigné d'excellentes ...ions.

	6 juin	Diff.
...ipement ..	167,50	+ 6,70
....	157	+ 11,50
....	207	+ 12,60
...n. bancaire	484,50	+ 14,60
des entrepr.	163,50	+ 8,40
....	144	— 1
...oncier	340	inchangé
...ational ...	347,10	+ 3,10
Paris	189,90	+ 14,40
...ccident. ..	158	+ 5,50
...ce	142	— 5
....	281	+ 10,50
....	356,20	+ 30,20
....	268	+ 19,50
....	278	+ 13
...)	260	— 14
....	154	— 6,50
...r	193,80	+ 7,80
....	245	+ 3,20

...-coupon 18,35 F.

...nque Vernes et commer... Paris a pris une parti... dans la Compagnie ...re (groupe Edmond de ...hild).

...ent et travaux publics

...rection des prix a autorisé ...joration du prix du ciment ... par tonne. Cette augmen... entrée en vigueur le 2 juin, ...e prix de la tonne à 121 F ... usine, région parisienne. ... mesure « marque une ...re compréhension de nos ...nes par les pouvoirs publics », indique-t-on dans les milieux professionnels.

Campenon-Bernard a enregistré en 1974 un déficit de 14,88 millions de francs, consécutif à la dissolution *de la filiale Ateliers de Brignoud* et à la dégradation de la situation dans le bâtiment.

	6 juin	Diff.
Auxiliaire d'entr.. .	292	+ 19
Bouygues	700	+ 20
Chimiq. et routière	137	+ 3,20
Ciments français ..	97	+ 2,90
Entr. J. Lefebvre ..	180,50	+ 0,50
Génér. d'entrepr. .	138	— 2,50
Gds Travx de Mars.	184	+ 7
Lafarge	173,20	+ 0,40
Maisons Phénix ...	1 370	+ 130
Poliet et Chausson	135,10	+ 3,60

Alimentation

La *Centrale laitière de Haute-Normandie* (union de coopératives, créée en 1960) va racheter à *Perrier* le contrôle de la société *Dupont d'Isigny*.

Les conditions de l'O.P.A. lancée par *Nestlé* sur *Claudel* sont maintenant connues. La firme suisse rachète toutes quantités d'actions qui lui seront offertes avant le 7 juillet, au prix unitaire de 60 F. *Nestlé* détient déjà 58,5 % du capital de *Claudel*.

	6 juin	Diff.
Beghin-Say	136,50	+ 1,50
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	558	+ 22
Carrefour	1 930	+ 190
Casino	1 500	+ 80
C.D.C.	201	+ 1
Moët-Hennessy	500	— 10
Mumm	445	— 3
Olida et Caby (1) .	161,20	— 6,30
Radar	349,50	+ 10,50
Raffin. Saint-Louis	138,10	— 4,90
Pernod-Ricard	553	+ 23
S.I.A.S.	401	+ 21
Veuve Clicquot ...	549	— 5
Viniprix	656	+ 21
Club Méditerranée	327,50	+ 25,50
Perrier	121,40	— 0,40
Jacques Borel	568	+ 13
P.L.M.	31,50	+ 1
Nestlé	5 280	+ 160

(1) Ex-coupon 8,50 F.

Les *Economats du Centre* vont racheter à la société des *Docks de Nevers* cent treize magasins d'alimentation, et à la société *Gro-Rhône* trois supermarchés et *cinq supérettes*.

Matériel électrique, services publics

L'accord entre *Thomson-C.S.F.* et *Northern Electric*, dans le domaine de la communication téléphonique publique, a été confirmé. *Thomson-C.S.F.* acquiert la licence de l'autocommutateur spatial électronique SP 1 et les deux sociétés coopéreront dans les recherches sur la commutation temporelle.

Moulinex a fixé son dividende à 2 F net, montant équivalent aux 20 F servis l'an dernier avant la division des titres. Il a été également décidé d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour six anciennes.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 2 AU 6 JUIN

HAUSSE A PETITS PAS

LA Bourse de Paris est un peu sortie de sa léthargie cette semaine et pour la première fois depuis un mois, une lente remontée des cours s'y est amorcée. Il s'en est fallu de peu, toutefois, pour qu'elle ne se fige à nouveau dans l'immobilisme.

Lundi, l'amélioration *observée le* vendredi *précédent* se confirmait. Mais l'effort qui, en deux séances, avait porté la hausse à plus de 2 %, avait sans doute été trop grand au regard du faible courant d'échanges, et, mardi, le *marché fléchissait* derechef très légèrement. Mercredi, complètement désœuvré, il s'immobilisait, ou presque, cherchant visiblement sa voie, tandis que quelques taches d'irrégularité subsistaient ici et là. Jeudi, l'abaissement du taux de l'escompte (voir d'autre part) relançait un peu les affaires. La tendance était plus soutenue et quelques points de fermeté se formaient à la cote. Vendredi, *toujours à petits pas*, la *Bourse poursuivait* son avance, si bien que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont monté de 2,5 %. Quatre compartiments ont été plus privilégiés que les autres : les banques, naturellement, l'alimentation, la construction électrique et les « divers ».

Ce raffermissement était plus ou moins prévisible. L'échéance de fin de mois passée et l'effet dépressif de la *hausse des prix en avril partiellement dissipé*, l'on pouvait raisonnablement penser que les opérateurs seraient moins enclins à la morosité.

La détente du loyer de l'argent aidant (1), la Bourse aurait quand même pu faire mieux. Certains, du moins, le pensaient. Mais le pouvait-elle ? Manifestement, la timidité de la mesure prise par les autorités monétaires a déçu les opérateurs, qui, dans les circonstances actuelles, espéraient au moins un point de baisse. Au lieu d'entraîner franchement le marché à la hausse, comme elle l'aurait fait en d'autres temps, la décision de la Banque de France a quelque peu renforcé le scepticisme ambiant, déjà suffisamment alimenté par les nouvelles peu favorables de l'économie et la tenue à nouveau médiocre de Wall Street après deux jours de reprise. Doutant de son effet pratique, les investisseurs français ne sont pratiquement pas intervenus. Et quand les étrangers ne sont pas là, le marché ne fait pas recette. C'est bien connu. Le phénomène s'est vérifié une *fois de plus. Sans le retour discret* en fin de semaine des Britanniques, spéculant sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la Bourse n'aurait sans doute pas beaucoup plus réagi qu'elle ne l'avait fait vingt-quatre heures plus tôt à l'annonce des mesures antihausse adoptées par le gouvernement. Mais ils sont revenus, eux aussi à petits pas, à la satisfaction des professionnels que le manque d'affaires commençait à préoccuper. Ne murmurait-on pas, à cet égard, que seize charges d'agent de change ne faisaient plus leurs frais ?

A la suite de la hausse à Londres, l'or est un peu remonté en fin de semaine. Mais le mouvement a manqué d'ampleur pour effacer les pertes initiales. *Le lingot a encore perdu 405 F à 21 895 F, le kilo en barre 440 F à 21 820 F, et le napoléon 4,10 F* à 239,90 F.

Aux valeurs étrangères, reprise partielle des américaines à la veille du week-end. Fermeté des allemandes. Irrégularités des pétroles internationaux. Faiblesse persistante des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Les taux du crédit à la consommation baisseront effectivement de 3 % à partir du 1er juillet prochain.

T.R.T. comptabilise un bénéfice net de 11,6 millions contre 11,7 millions de francs, après une contribution exceptionnelle de 2,6 millions. Le dividende est porté de 9,45 à 10,50 F net. En raison de la forte augmentation du carnet de commandes, la progression attendue du chiffre d'affaires est plus importante que l'an dernier.

	6 juin	Diff.
Alsthom	54	+ 1
C.G.E.	329	+ 15
C.I.T.-Alcatel	1 509	+ 64
C.S.F.	225,20	+ 34,10
Electro-mécaniq. ..	110	+ 2
Engins Matra	295	+ 24
Machines Bull	32,55	— 0,15
Moulinex	311,50	+ 24,50
S.A.T.	644	+ 32
T.R.T.	437	+ 9,70
Télémécanique	953	+ 48
Thomson-Brandt .	196,20	+ 8,70
Schlumberger	359,90	+ 20
Générale des eaux.	698	+ 34
Lyonnaise des eaux	485	+ 10
Eaux et El. O. afric.	181,50	+ 2,50

Aucune prise de participation

Eaux et électricité de l'Ouest Africain a réalisé en 1974 un bénéfice net de 417,5 millions de francs CFA contre 335,2 millions. *Le dividende sera de 750 F CFA* contre 700 F. L'indemnité reçue du gouvernement sénégalais pour le transfert des installations sera peut-être *affectée* à un remboursement partiel de capital.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le président de Denain Nord-Est Longwy a indiqué, lors de l'assemblée annuelle, que les résultats de 1975 permettront de maintenir le dividende global à 18,75 F. Parlant de l'activité, il a précisé qu'à la rentrée prochaine, le niveau des commandes serait un peu supérieur à celui des derniers mois.

	6 juin	Diff.
Châtillon	79,10	+ 3,70
La Chiers	239,30	+ 4,30
Creusot-Loire	167	+ 0,90
Denain Nord-Est ..	157,80	— 5,70
Marine-Firminy ..	113	— 2,10
Métall. Normandie	132	+ 3
Pompey	71,50	inchangé
Sacilor	91,70	+ 4,80
Saulnes	143,50	— 1
Usinor	*91,30*	+ 0,80
Vallourec	172	+ 4,20
Alspi	70,30	+ 1,30
Babcock-Fives	98,80	+ 1,80
Génér. de fonderie	178,50	+ 1,50
Poclain	386	— 8
Sagem	560	+ 35
Saunier-Duval	116	— 4
Penhoët	236,50	— 3,50
Citroën	39	+ 4
Ferodo	324	+ 13
Peugeot	259	+ 22

Le *Groupement de l'industrie de la sidérurgie* (G.I.S.) va émettre, le 9 juin, le plus gros emprunt de son histoire d'un montant de 800 *millions de francs*, à un taux de 11,30 %.

Usinor, dont la production, part dans *Solmer* comprise, était en baisse de 30 % de janvier à mai, s'attend à une année 1975 défavorable *mais* à une légère reprise en automne.

Mines, caoutchouc, outre-mer

IMETAL a fléchi de 5 % vendredi. M. G. Rutman, directeur des productions d'Elf-Aquitaine, a laissé prévoir jeudi que le Nickel S.L.N., après avoir équilibré ses comptes en 1974, enregistrerait cette année un déficit dont le montant n'atteindrait pas 100 millions. Trois raisons à ce pronostic : une diminution des ventes (20 %), la baisse du dollar et le retard apporté à la réforme fiscale.

Les dirigeants d'IMETAL, qui détient, comme Elf-Erap, 50 % du capital de S.L.N., sont beaucoup moins catégoriques.

Le bénéfice net de *Vallourec*, qui vient d'absorber sa filiale les *Tubes de Normandie*, a été, hors plus-values, de 84 millions contre 28,16 millions. Le président espère maintenir le dividende l'an prochain.

	6 juin	Diff.
Imétal	81	— 2,20
Peñarroya	57,05	+ 0,85
Asturienne	255,50	+ 7,50
Charter	17,35	+ 0,50
Intern. Nickel (1).	113,80	+ 3
R.T.Z.	18,30	+ 0,10
Tanganyika	21,30	+ 1,40
Union minière	174	+ 2,80
Z.C.I.	3,45	— 0,10
Hutchinson-Mapa .	195	+ 3
Kléber	53,50	+ 1
Michelin	1 095	+ 56

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,20 F.

L'*Industrielle de matériel de transport* distribuera une action gratuite pour deux.

Le plan de charge des *Chantiers de l'Atlantique* est assuré jusqu'en 1978. La société diversifiera ses activités en raison de la situation créée par la baisse du dollar et du yen, qui ont fléchi tous deux de 14 %.

Pétroles

Les Pétroles d'Aquitaine ont baissé vendredi de 5 % ; 67 550 titres ont changé de mains au cours de la séance, soit près de 0,9 % du capital. Selon M. P. Guillaumat, une fusion avec Elf-Erap, qui contrôle la société à 51 %, pourrait intervenir dans quelques mois.

Concernant les perspectives de la S.N.P.A., il a été indiqué que les difficultés rencontrées cette année pour la chimie, le soufre et le nickel se trouvent au moins *compensées par la hausse de 20 %* consentie au début de cette année pour le gaz de Lacq, de sorte qu'on peut s'attendre à un bénéfice net consolidé au moins égal à celui de l'exercice 1974.

Les comptes consolidés du groupe *Total*, qui comptent pour la première fois ceux de l'*Auxiliaire de Navigation*, de *Hutchinson Mapa*, de *Lafip* et d'*Arco*, font apparaître un bénéfice de 1 752 millions de francs contre 1 076 millions dont 1 415 millions contre 890 millions pour la part de la *Française des Pétroles*.

	6 juin	Diff.
Antar	28,60	+ 0,30
Aquitaine	510	— 15
Esso-Standard	63,50	— 9,40
Franç. des pétroles	152,50	+ 9,60
Primagaz	222,10	— 9,20
Raffinage	128,50	+ 1,50
Sogerap	77,80	+ 5,80
Exxon	355,90	+ 8,90
Norsk Hydro	428	+ 12
Petrofina	583	— 11
Royal Dutch	146	+ 5,50

Le dividende global de *Pétrofigaz* sera de 24 F contre 21 F.

Le bénéfice net d'*Antargaz* a été de 1,33 million contre 2,10 millions. Le dividende global a été maintenu à 11,25 F.

Produits chimiques

Les ventes du groupe suisse *Hoffmann-La Roche* ont atteint 5 048,7 millions de francs suisses en 1974, contre 4 616,7 millions l'année précédente. Les ventes ont sensiblement augmenté en volume au cours des quatre premiers mois de 1975, mais elles ont diminué de 10 % en valeur, en raison de la baisse du dollar. La diversification d'activité se poursuit. La part du secteur pharmaceutique est revenue de 70 %, il y a quelques années, à 57 %. Les investissements du groupe atteindront 550/600 millions de francs suisses en 1975, contre 515,9 millions.

Au cours d'une conférence de presse, M. J. Granjon, président du groupe *Nobel-Bozel*, a indiqué que l'exercice 1975 se présentait de façon favorable. Malgré la récession, l'activité est bonne dans la plupart des secteurs (électrométallurgie, peintures, explosifs, plafonds). Seules les divisions « plastiques » et « panneaux » éprouvent encore des difficultés. Les investissements du groupe s'élèveront cette année à 250 millions de francs, dont plus de 100 millions seront consacrés au développement de l'activité électro-métallurgique au Venezuela. La prise de participation majoritaire de 56 % dans le capital de *Valentine* est comprise dans cette somme. Elle a fait de *Nobel-Bozel* le premier fabricant français de peinture et le cinquième à l'échelon européen, avec un chiffre d'affaires de 710 millions de francs. La holding *Nobel-Bozel* va se transformer en société à directoire et à conseil de surveillance. La présidence du directoire sera confiée à M. J.-C. Cathalan, gendre de feu J.-C. Roussel. Il sera assisté de M. Alain Roussel et de M. L. Schne. M. Granjon prendra la présidence du conseil de surveillance.

	6 juin	Diff.
C.M. Industries ...	351	+ 9
Cotelle et Foucher	93,20	— 3,70
Institut Mérieux ..	888	+ 7
Laboratoire Bellon.	251	+ 18
Nobel-Bozel	113	+ 6,20
P.U.K.	129,90	+ 2,80
Pierrefitte-Auby ..	81	+ 0,50
Rhône-Poulenc ...	139,80	+ 2,20
Roussel-Uclaf	287	+ 19

Bayer vient de mettre en service à Uerdingen, *près de* Düsseldorf, sa troisième usine d'épuration des eaux.

Filatures, textiles, magasins

Le bénéfice net de *Roudière* pour 1974 a été arrêté à 8,6 millions ; le dividende sera porté de 13,10 à 13,50 F net, pour un capital augmenté de 20 % en 1974 par attribution gratuite.

Les pertes de *DIM-Rosy* ont atteint 40 millions en 1974. Des pourparlers sont en cours avec *Colroy*, principal concurrent dans le secteur des collants.

La Redoute a enregistré au terme de l'exercice 1974-1975 un bénéfice net de 20,3 millions contre 24 millions de francs (— 15,2 %). Sans l'incidence de la contribution exceptionnelle, le profit aurait été en hausse de 1,5 %, malgré l'effet défavorable de la longue grève des postes. Le dividende passe de 10 à 12 F net. Pour les deux premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires de la société a progressé de 12,4 % et le chiffre d'affaires consolidé de 11,3 %.

	6 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	71,40	+ 4,40
Sommer-Allibert ..	556	+ 16
Agache-Willot	48,30	— 0,80
Fourmies	32	— 2,90
Godde-Bedin	79,80	— 1,20
Roudière	391	— 2
Tapis et couvertur.	76,30	— 7,70
Bail Investissement	176,10	+ 3,50
C.F.A.O.	365,20	+ 12,70
Galeries Lafayette.	99,50	— 3,70
Nouvelles Galeries.	135,50	+ 7
Printemps	88,50	+ 2
La Redoute	560	+ 26
Optorg	153,40	+ 6,10

Le dividende de *Bail-Investissement* sera cette année de 14 F contre 12,80 F.

Mines d'or, diamants

Buffelsfontein annonce un dividende final de 105 cents (inchangé), faisant un total de 180 cents pour l'exercice se terminant le 30 juin prochain, contre 160 cents pour 1973-1974.

Rand Selection, filiale du groupe *Anglo American*, a obtenu, pour le premier semestre de l'exercice 1974-1975, un bénéfice net de 20,08 millions de rands, contre 17,12 millions pour la période correspondante de 1973-1974. Dividende intérimaire de 32 cents, contre 30 cents.

	6 juin	Diff.
Amgold	229	inchangé
Anglo-American ..	25,60	— 0,85
Buffelsfontein	108,40	+ 2,20
Free State	158,70	— 1,50
Goldfields	24,10	— 1,60
Harmony	45,30	— 1,55
President Brand ..	136,60	— 0,70
Randfontein	169	— 0,50
Saint-Helena	181,50	— 2,50
Union Corporation.	28,55	— 0,55
West Driefontein .	267	+ 2,20
Western Deep	113,50	— 1,65
Western Holdings .	208	— 1,50
De Beers	15,65	+ 0,50

Valeurs diverses

A l'assemblée de Bic, M. Marcel Bich a déclaré que le chiffre d'affaires, depuis janvier, a progressé de 1 1/2 % seulement, les premiers mois de 1974 ayant été exceptionnels. Le dividende a été seulement maintenu, sur un capital augmenté de 20 % par distribution gratuite, pour permettre d'accroître l'autofinancement.

	6 juin	Diff.
Air liquide	359,80	14,80
Bic	559	— 2
Europe n° 1	380	+ 6,50
L'Oréal	878	+ 24
Club Méditerranée.	327,50	+ 25,50
Arjomari	158,20	— 1,80
Hachette	127,50	— 2,50
Presses de la Cité .	111	— 2
St-Gob.-P.-à-M. ..	140,20	— 0,80

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	30 mai	6 juin
Indice général	88,3	90,4
Assurances	125,3	123,5
Banq. et sociétés financ..	70,7	72,2
Sociétés foncières	84,9	84,7
Sociétés investiss. portef.	87,8	89,1
Agriculture	73	73,7
Aliment., brasseries, distill.	89,8	90,9
Auto., cycles et leurs équip.	65,8	70,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	85,5	88,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	73,7	76,1
Carrières salines, charbon	87,6	87,4
Constr. mécan. et navales	86,4	87,6
Hôtels, casinos, thermal.	97,6	100,7
Imprimeries, pap., cartons	80,4	79,3
Magas., compt. d'exportat.	78,3	74,9
Matériel électrique	89,6	95,1
Métall., com. des pr. métal.	107	108,8
Mines métalliques	102,8	104,8
Pétroles et carburants	81,4	83,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	111,5	113
Services publics et transp.	90,9	92,4
Textiles	70,2	71,9
Divers	98,9	100,8
Valeurs étrangères	91,3	91,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107,7	non parv.
Rentes perpétuelles	72,6	—
Rentes amort., fonds gar.	135,9	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	94	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	156,8	—
Secteur libre	95,7	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	30 mai	6 juin
Valeurs à rev. fixe ou ind.	188,7	—
Val. franç. à rev. variable	612	627
Valeurs étrangères . .	675	677

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	30 mai	6 juin
Indice général	73,2	75,5
Produits de base	54,5	55,8
Construction	87,6	90,1
Biens d'équipement	67,5	70,7
Biens de consom. durables	98,3	106
Biens de cons. non durabl.	87,7	89
Biens de consom. aliment.	87,8	88,2
Services	108,2	112
Sociétés financières	84,3	86,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	136,7	141
Valeurs industrielles	85,8	88,1

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Aquitaine	77 550*	39 782 575
4 1/2 % 1973	112 300	57 169 880
Franç. des pétroles	117 725	17 475 522
Carrefour	8 370	15 559 220
Moulinex	37 475	11 243 253
C.S.F.	63 925	10 311 424
Michelin	8 580	9 395 920

(*) Dont un bloc de 67 550 titres vendredi.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin
Terme	74 481 442	80 514 937	67 876 177	81 158 931	128 150 427
Comptant					
R. et obl.	65 562 447	75 973 788	106 652 634	80 220 736	80 173 735
Actions	70 444 670	36 774 430	35 276 879	38 495 890	39 028 960
Total	210 488 559	193 263 155	209 805 690	199 875 557	247 353 122

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin
Franç. ..	128,8	128,2	128,7	129,8	130,3
Etrang. .	126,4	126,8	127	126,9	127,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin
Indice gén.	74,4	74,4	74,3	74,7	75,5

DETENTE

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Nouvelle consolidation

...Street n'en finit décidément ... consolider sa hausse du pre...imestre.

... avoir encore monté lundi ...lancée du vendredi précédent, ...ché a fluctué de droite et ...che, sans orientation bien pré...Manifestement, il reste sur ses ... Si le désengagement israélien ...e Sinaï lui a paru de bon ..., il craint, en revanche, qu'un ...rissement du prix du pétrole, ...tomne, ne devienne inéluc... A cet égard, le revirement de ...e Saoudite, qui jusqu'à pré...enchait pour un maintien des tarifs, lui a semblé significatif. Seule la perspective d'une nouvelle détente du loyer de l'argent, qui devait se concrétiser vendredi après-*midi* par la décision de la First National City Bank d'abaisser son taux de base à 6,75 %, a contrebalancé l'effet négatif ainsi produit.

L'activité hebdomadaire a porté sur 123,54 millions de titres contre *80,17 millions*.

Indices Dow Jones : industrielles, 839,64 (contre 832,29) ; transports, 170,53 (contre 165,85) ; services publics, 82,82 (contre 79,82).

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
Alcoa	46	43 3/8
A.T.T.	49 1/4	49 1/8
Boeing	29 1/4	31 1/2
Chase Man. Bank.	33	33 3/8
Du Pont de Nem...	123	124 5/8
Eastman Kodak ...	105 1/4	104 3/8
Exxon	87 5/8	88
Ford	37	36 3/4
General Electric ...	45 3/8	47 1/4
General Foods	25 3/8	25 3/4
General Motors ...	44	44 1/2
Goodyear	17 7/8	18
I.B.M.	215	213 1/2
I.T.T.	24	23 1/4
Kennecott	37	38 5/8
Mobil Oil	47 3/8	46 1/2
Pfizer	34 1/4	33 3/8
Schlumberger	86	88 1/4
Texaco	25 7/8	25 7/8
U.A.L. Inc	19	19 7/8
Union Carbide	61 1/2	57 7/8
U.S. Steel	59	56 1/4
Westinghouse	17 7/8	18 7/8
Xerox Corp	74 5/8	70 5/8

LONDRES
Hausse référendaire

Spéculant sur la victoire du « oui » au référendum, le marché de Londres a progressé presque sans *discontinuer*. Les industrielles se sont particulièrement distinguées et, en fin de semaine, elles avaient rejoint leur plus haut niveau depuis dix-huit mois. Les fonds d'Etat, favorisés par la baisse du loyer de l'argent au Japon et en France, ont également monté. Irrégularité des pétroles. Baisse des mines d'or.

Indices « Financial Times » du 6 juin : industrielles, 362 (contre 345,1) ; mines d'or, 389 (contre 429) ; fonds d'Etat, 58,72 (contre 57,84).

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
...ter	162	184
... Petroleum ..	498	522
...ter	179	190
...aulds	133	135
...eers	295	287
... State Geduld.	31 1/4	29
...Univ. Stores...	189	209
... Chemical	278	302
....	319	333
...rs	129	146
... Loan	24	24 3/8

BAISSE DU CUIVRE

TOKYO
Forte reprise

...ord stimulé par la hausse de ... Street, puis par la baisse du ...de l'escompte japonais, le mar...é Tokyo s'est fortement redressé ... quinze jours de repli. L'acti...s'est accélérée : 882,6 millions de ... ont changé de mains contre ... millions.

...ices du 6 juin : Dow Jones, ...6 (contre 4 407,73) ; indice ...al, 329,82 (contre 324,44).

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
Fuji Bank	360	370
Honda Motors	582	600
Matsushita Electric	507	536
Mitsubishi Heavy..	130	129
Sony Corp.	3 020	3 450
Toyota Motors	645	647

ALLEMAGNE
Redressement

...s marchés allemands se sont ...essés cette semaine, et, en dépit ...e rechute mardi, ils ont monté 3,5 % en moyenne. Comme à ...s, les achats étrangers ont *été* ... grande partie responsables de ...e hausse.

...dice de la Commerzbank du ...uin : 678,50 contre 655,3.

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
...G.	78,70	80,90
...S.F.	138	141,50
...er	116,50	120,50
...mmerzbank	197	199,20
...chst	128	130,7
...nnesman	254	269
...mens	245,50	259,40
...kswagen	99,50	105,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : le « oui » l'ayant emporté par 67,2 % des voix, M. Wilson invite les Britanniques à « coopérer de tout cœur avec leurs partenaires européens ».

3. PROCHE-ORIENT

4-5. AMÉRIQUES
— POINT DE VUE : « Les États-Unis, le Vietnam et les « tables de la loi », par Jacques Huntzinger.

6. ASIE

6-7. POLITIQUE
— Les débats parlementaires.

8. DÉFENSE
— LE MARCHÉ DU SIÈCLE : Bruxelles confirme son choix pour le F-16 américain.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 14 ET 25-26
— La mort : une affreuse journée, par Olivier Renaudin.
— Au fil de la semaine : En avant, la Châtillonnaise !, par Pierre Viansson-Ponté.
— Deux portraits d'Afrikaaners : Christian Barnard et Jan Marais, par Philippe Decraene.
— Revue des revues, par Yves Florenne.
— Bonnes feuilles : « Le ministère de l'impossible », de Robert Poujade.
— RADIO - TELEVISION : La rediffusion des « Rois maudits », de « François Gaillard », de « 325 000 francs », etc.
— Du côté des médias : Le CREPAC, ou les servitudes de l'indépendance, par Anne Rey.

15 à 24. LA FINLANDE
— « L'indépendance, salaire du courage. »

27. ÉDUCATION
— Une proposition de loi sur les langues et les cultures régionales.

27. ARMÉE
— Pour refus d'obéissance, M. Bernard Lémy est condamné à dix-huit mois de prison.

28-29. ARTS ET SPECTACLES
— CULTURE : les difficultés de M. Rolf Liebermann à l'Opéra.

30. SOCIÉTÉ
— Le mouvement de protestation des prostituées continue de s'étendre en France.

30. JUSTICE
— Le procès du Patrimoine foncier au tribunal de Paris.

31. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— PARIS : la radiale Vercingétorix ne serait « enterrée » que dans le sens Montparnasse - porte de Vanves.

32-33. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— POINT DE VUE : « La crise de la société française et du monde capitaliste », par Jean Fabre.
— Le colloque international de Suresnes.

34-35. LA SEMAINE FINANCIÈRE ET LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION
(13-14 et 25-26)
Annonces classées (34); Aujourd'hui (31); Carnet (28); « Journal officiel » (31); Météorologie (31); Mots croisés (31).

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1975 a été tiré à 555 079 exemplaires.



A B C D E F G

LA VISITE DE Mme BINH A ALGER

« Le G.R.P. est un membre particulièrement actif du monde des pays non alignés »

déclare le chef de la diplomatie de Saigon

De notre correspondant

Alger. — C'est dans la jolie villa mauresque Djenane El Mufti (la folie du mufti), où elle a souvent résidé par le passé, que Mme Nguyen Thi Binh a tenu une conférence de presse, vendredi 6 juin.

Aussi bien dans sa déclaration liminaire que par ses réponses aux journalistes, le ministre des affaires étrangères du Vietnam du Sud a mis l'accent sur un certain nombre de thèmes : le non-alignement de son pays, sa volonté de faire respecter sa souveraineté, son désir d'établir avec tous les Etats — « *sans distinction des régimes* » — des relations fondées sur le respect mutuel, des rapports d'égalité et l'intérêt réciproque.

Comme on lui demandait pourquoi elle avait réservé à Alger sa première visite officielle depuis la libération de Saigon en lui faisant remarquer que c'est également en Algérie qu'elle s'était rendue avant cet événement, Mme Binh a répondu : « *Cela est très facile à comprendre. Entre le Vietnam du Sud et l'Algérie, il existe des liens d'amitié tout à fait particuliers. Par cette visite, nous montrons également notre attachement à la grande famille des non-alignés, dont l'Algérie assure, pour le moment, la présidence.* »

— Votre pays participera-t-il au « sommet » des non-alignés à Colombo, en 1976 ?

— *Pourquoi cette question ? Mais c'est évident que nous y participerons. Nous sommes membres de ce mouvement. Et pas seulement des membres à part entière, mais encore des membres particulièrement actifs.* »

Le Vietnam du Nord n'aurait-il pas l'intention d'adhérer à ce mouvement, à l'instar du Vietnam du Sud et de la Corée du Nord, ainsi que l'a d'ailleurs confirmé le président Kim Il Sung, lors de sa récente visite à Alger ? Mme Binh estime que c'est aux dirigeants de Hanoï qu'il faut poser la question, mais laisse entendre que c'est un sujet qui mérite d'être étudié. A ceux qui s'étonnent qu'il y ait des différences entre les politiques de Hanoï et de Saigon, Mme Binh rappelle que « *le Nord est en train de construire le socialisme, alors que nous, après trente ans de guerre, nous avons à mettre en place un régime national démocratique et progressiste. Les tâches immédiates dans les deux pays ne sont donc pas les mêmes* ».

Confirme-t-elle le délai de cinq ans qui a été avancé pour la réunification des deux Vietnams ? Elle fait remarquer qu'il y a eu « *beaucoup de spéculations à ce sujet* » et que deux articles soutenant des positions contradictoires ont paru le même jour. « *Pour les Vietnamiens*, poursuit-elle, *la réunification n'est pas seulement une aspiration profonde, mais aussi un devoir national. Rien ne peut entraver la réalisation de cet objectif. Quand et de quelle manière sera-t-il réalisé ? C'est à la population des deux zones de le décider.* » Il semble certain que ce but ne sera pas atteint très rapidement puisque le G.R.P. entend être admis à l'ONU et qu'il estime réunir pour cela « *toutes les conditions requises* ».

Interrogée sur la forme que prendra le G.R.P., Mme Binh répond avec humour : « *Un homme politique avait dit que le G.R.P. était moins provisoire que d'autres gouvernements qui se prétendaient permanents. Le fait est que nous célébrons aujourd'hui le sixième anniversaire de sa création et qu'il a remporté une grande victoire. Retirerons-nous le mot « provisoire » ? Le remplacerons-nous par un autre mot, et quand ? Je ne sais pas.* »

Elle précise que, si elle parle de « *grande union nationale* », c'est parce qu'il faut élargir encore plus le F.N.L. aussi bien aux forces qui se trouvent à l'intérieur qu'à l'extérieur du Front.

Quant aux relations avec Paris et aux raisons qui ont conduit les autorités sud-vietnamiennes à demander le départ de l'ambassadeur de France, M. Mérillon, elle rappelle que ce dernier représentait son pays auprès de l'administration Thieu. « *Les relations entre la France et le Sud doivent s'établir maintenant sur de nouvelles bases*, dit-elle, *dans le respect de notre indépendance et de la non-ingérence dans nos affaires intérieures. Elles doivent être fondées sur des rapports d'égalité dans l'intérêt réciproque.* »

PAUL BALTA.

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'admission des Palestiniens peut ouvrir la porte à d'autres mouvements de libération nationale

De notre correspondante

Genève. — La soixantième conférence internationale du travail, qui s'est ouverte à Genève, le 4 juin, doit notamment débattre du rapport de M. Francis Blanchard (France), directeur général du BIT, sur les conditions de travail dans l'industrie et sur le travail des femmes. Elle doit aussi adopter des normes mondiales pour l'orientation des politiques sociales nationales.

Mais la conférence doit aussi se prononcer sur l'admission de l'Organisation de libération de la Palestine à ses travaux, ainsi qu'à ceux du conseil d'administration du BIT et des diverses réunions régionales ou spécialisées. Il suffirait pour ce faire que la conférence adopte, à l'instar de nombre d'autres institutions des Nations unies, à commencer par son assemblée générale, un amendement accordant le titre d'observateur aux « *représentants des mouvements de libération reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou par la Ligue des Etats arabes qui ont été invités par la conférence ou par le conseil d'administration à se faire représenter à la conférence* ».

Mais, lors d'une réunion préparatoire, la majorité des représentants des travailleurs ont repoussé cette formule dont l'application « *se limiterait à un continent défini ou à des mouvements de libération déterminés* ».

L'O.L.P. participera-t-elle aux travaux de l'O.I.T. ? Quelles peuvent en être les conséquences financières au cas où les Etats-Unis réagiraient comme ils l'ont déjà fait précédemment à l'UNESCO ou à l'O.I.T. même, pour protester contre l'influence, à leurs yeux excessive, des pays de l'Est ?

ISABELLE VICHNIAC.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le général Marcel Bigeard*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, a présidé, vendredi 5 juin, les cérémonies du trente et unième anniversaire du débarquement allié en Normandie sur la plage de la Brèche, où les troupes *britanniques avaient pris* pied aux premières heures de la bataille. S'adressant aux hommes du contingent qui rendaient les honneurs, le secrétaire d'Etat a exprimé « *toute sa confiance dans la jeunesse française pour maintenir cette liberté qui n'a pas de prix* ». Puis, le général Bigeard s'en est pris aux contestataires dont il a dénoncé les propos hostiles à l'armée.

● *La Constitution grecque a été adoptée*, le samedi 7 juin, en l'absence des quatre-vingt-quatre députés de l'opposition, du centre et de la gauche, par la Chambre des députés, par 208 voix contre 0; 8 députés de la majorité étaient absents.

● *La seconde phase des négociations intercommunautaires sur Chypre*, qui avait commencé le jeudi 5 juin à Vienne, s'est achevée prématurément ce samedi en fin de matinée.

L'interruption des entretiens avant le terme fixé paraît avant tout destinée à éviter une rupture plus brutale entre les négociateurs. — *(Corresp.)*

● *L'identité de la jeune femme* tuée le 5 juin par les carabiniers dans l'opération qui aboutit à la libération de l'industriel Vittorio Gancia (*le Monde* du 7 juin) est désormais connue. Il s'agit de Margherita Cagol (trente ans), membre du comité exécutif des Brigades rouges. « *Mara* » *était aussi l'épouse de* Renato Curcio, chef présumé des Brigades.

● *Le mobilier de M. Jean-Pierre Faye* a été saisi par huissier le 3 juin et sera vendu le 17 à l'hôtel des ventes si l'écrivain n'a pas payé d'ici là les 2 320 francs que lui réclame la Sécurité sociale au titre de la cotisation aux allocations familiales des travailleurs indépendants. Cette somme représente sa cotisation forfaitaire trimestrielle de 1 350 francs, augmentée des frais de justice. Pour ce même trimestre, M. Jean-Pierre Faye avait touché de son éditeur, comme avance sur droits d'auteur, 3 000 francs en tout.

● *Les Caravelle-12 d'Air Inter suspendues de vol.* — Le secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) a suspendu de vol le vendredi 6 juin des cinq Caravelle-12 de la compagnie Air Inter. Cette mesure a été prise à la suite d'une opération périodique de contrôle effectuée par le SGAC sur l'un des cinq appareils. Une anomalie a été constatée sous l'aile de l'avion.

LES CONGRÈS DES PROMOTEURS ET DES H.L.M.

L'allocation-logement augmentera de 15 % le 1er juillet

Le congrès des H.L.M. s'est ouvert vendredi 6 juin à Grenoble. A cette occasion, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé que le plafond de l'allocation-logement serait augmenté de 15 % le 1er juillet prochain afin, d'une part, d'y faire accéder une tranche plus large d'usagers, et, d'autre part, de compenser l'augmentation de 40 % du forfait pour les charges de chauffage. Le secrétaire d'Etat a en outre annoncé son intention de réviser les sur-loyers pour les rendre proportionnels aux revenus et d'en laisser l'utilisation à l'initiative des organismes H.L.M.

Dans le même temps s'achevait à Monaco le congrès des promoteurs-constructeurs sur le thème « L'avenir de la construction privée ».

Les mal-aimés de la construction

« *La promotion privée peut construire des logements là où il y a de la place pour ceux qui ont les moyens.* » Cette formule, qui a le mérite de la franchise, est d'un promoteur-constructeur au congrès de la Fédération nationale, qui s'est tenu à Monaco, du 4 au 7 juin. Elle constitue une réponse un peu lapidaire mais très représentative des sentiments des congressistes au thème de réflexion proposé : « *L'avenir de la construction privée.* »

« *Le prix de revient du logement s'accroît plus vite que les revenus des acquéreurs* », et cette distorsion entre les coûts et la *solvabilité des clients potentiels* constitue bien, pour les trois cent cinquante constructeurs-promoteurs réunis à Monaco, la raison fondamentale de la mévente qui les atteint : les achats de logements neufs construits sans l'aide de l'Etat ont baissé de 50 % en 1975 par rapport à 1974, et il faut deux ans pour vendre un appartement au lieu de neuf à douze mois.

D'autres soucis les assaillent qui ne font qu'aggraver le premier : la discussion de la loi foncière, qui risque de limiter la liberté des transactions, de lier les plans d'urbanisme aux ressources des collectivités locales ; les consultations poursuivies par la commission sur les plus-values ; le Livre blanc de l'Union des H.L.M., qui a l'ambition de couvrir les besoins en logements de 80 % des Français ; les travaux de la commission Barre, qui doit proposer une réforme du financement de la construction.

Bref, l'ère de la promotion immobilière triomphante est passée. Et l'emprise croissante des banques sur ce secteur d'activité (le financement des programmes est aujourd'hui assuré à 40 % par les acquéreurs, à 40 % par les crédits bancaires et à 20 % par les fonds propres des entreprises) rend de plus en plus fragile l'autonomie des promoteurs. Une désaffection brutale des banquiers pour la pierre — devenue insuffisamment rentable — est un risque.

Les promoteurs-constructeurs se sentent, de plus, les mal-aimés de la construction. Et pourtant... La spéculation sur les terrains ? Ils en sont les victimes. Les marges *bénéficiaires éhontées ? Elles* ne leur permettent pas d'atteindre la rentabilité de bien des industries.

La publicité qu'on dit mensongère ou trompeuse ? Elle a été le levier de la rénovation de l'habitat. La destruction de l'environnement ? Elle est le fait des pouvoirs publics, qui accordent les permis de construire.

Ce parti pris d'angélisme est sans doute trop excessif pour être pleinement convaincant, et il gagnerait en crédibilité à être teinté d'un zeste d'autocritique.

Il aurait été vain de l'attendre de « tables rondes » et d'un congrès publics. Les promoteurs-constructeurs vont, dans le silence du sérail, poursuivre leur réflexion sur le devenir de leur profession et en livreront le fruit dans un « ouvrage » qui sera rendu public à l'automne avant que la commission Barre ne dépose ses conclusions.

JOSÉE DOYÈRE.

AVANT LA CONFÉRENCE DE L'OPEP

L'Arabie Saoudite se rapprocherait de l'Iran sur la hausse du pétrole

La conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'ouvre lundi 9 juin, à Libreville (Gabon). A l'ordre du jour de cette réunion — la première de l'OPEP depuis l'ajournement en avril, à Paris, des travaux préparatoires à la conférence mondiale sur l'énergie — figurent les prix du pétrole, le remplacement éventuel du dollar comme moyen de paiement et la reprise du dialogue producteurs-consommateurs.

A la veille de la réunion, de nombreuses déclarations — parfois contradictoires — ont été faites par les représentants de plusieurs pays de l'OPEP. Les plus intéressantes émanent, sans nul doute, de l'Arabie Saoudite. Le premier exportateur mondial était jusqu'à présent considéré comme le défenseur de la stabilité des prix, voire même d'une baisse. Or M. Akhdar, le directeur technique de l'Office du plan saoudien a déclaré jeudi au *Wall Street Journal* que « *l'Arabie Saoudite avait décidé de changer de politique sur les prix, à cause de la décision du président Ford d'imposer des taxes supplémentaires sur les importations de « brut »*. Faisant valoir que l'Arabie Saoudite voulait préserver l'unité au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Akhdar a laissé entendre que son pays se rapprochait maintenant de l'Iran, qui a toujours prêché en faveur des prix élevés.

Reste à savoir si les propos de M. Akhdar reflètent bien l'opinion de l'ensemble du gouvernement de Ryad.

Les pays de l'OPEP pourraient, en fait, trouver un biais pour compenser la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie du fait de la baisse du dollar. La commission économique de l'OPEP réunie depuis mercredi à Libreville pourrait proposer à la conférence l'abandon du dollar comme mode de calcul du prix du pétrole. La devise américaine subsisterait comme moyen de paiement des transactions pétrolières, mais serait remplacée comme étalon-pétrole par les droits de tirage spéciaux. Si les ministres suivent leurs experts dans cette voie, il pourrait s'ensuivre une hausse automatique du prix du pétrole, — sans qu'il soit besoin de renoncer au gel des prix — le D.T.S. s'étant notablement revalorisé depuis un an par rapport au dollar. Tout dépendrait en fin de compte de la valeur de référence choisie pour l'unité pétrole et de la rétroactivité que les producteurs de pétrole donneraient à cette mesure.

Aux rencontres monétaires de Paris

M. FOURCADE PLAIDERA POUR LES CHANGES FIXES AVEC DES MARGES DE FLUCTUATION DE 3 A 4 %.

« *Il n'y aura pas de reprise économique dans les pays occidentaux sans un système de paiement cohérent dont les règles s'appliqueraient à tout le monde et qui tendraient à un retour rapide aux taux de change fixe* », a déclaré, vendredi 6 juin, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui était l'invité à déjeuner des Groupes d'investissement. « *Les chantres des taux de change flottants ont tout simplement démoli l'économie occidentale* », a ajouté M. Fourcade.

Le ministre a l'intention de se faire l'avocat de l'instauration d'un système de paiement cohérent, dont les règles seraient basées sur un accord assez large, auquel les Etats-Unis devraient, eux aussi, se plier et qui engloberait les pays du tiers-monde. M. Fourcade demandera le retour rapide à des taux de change fixes, qui pourraient comporter des marges de fluctuation de 3 à 4 %. Sur ce point, « *la France est assez isolée, j'en conviens* », a, cependant, admis le ministre.

A Paris

MANIFESTATION EN FAV[…] DU COMITÉ D'INFORMATI[…] ET DE SOLIDARITÉ POUR L'ESPAGNE

Après l'attentat commis, la nuit du jeudi 5 au ven[…] 6 juin, contre les locaux du Co[…] d'informations et de solid[…] pour l'Espagne (CISE), 198, […] Saint-Jacques, à Paris (5e), […] responsables de cette organis[…] invitaient « *les Parisiens à* […] *vendredi dès 18 heures, expr*[…] *leur solidarité et protester de* […] *cette agression au peuple fra*[…] *et à sa souveraineté* ».

Bien avant 18 heures, des […]taines de personnes, adhér[…] sympathisants, réfugiés espag[…] ou simples curieux, se sont […]cédé devant la devanture […]trée du CISE. Elles y fu[…] conviées par les militants […] comité à un double con[…] Constat matériel, puisque l'at[…]tat, revendiqué par les « *guér*[…]*ros de Cristo Rey, bande terro*[…] *espagnole agissant parallèlem*[…] *à la police française* », a prov[…] des dégâts importants, estim[…] 250 000 F, en raison notamm[…] de la destruction de tableau[…] de lithographies originales […] Picasso.

Constat politique, ensuite : « […] *attentat signé par le der*[…] *régime fasciste d'Europe,* […] *manifestation de la terreur f*[…]*quiste, nous rappelle que ce* […] *s'est passé ici cette nuit se p*[…] *tous les jours en Espagne.* […] *faut répondre à cette ter*[…] *franquiste en augmentant* […] *solidarité avec toutes les vict*[…] *de la répression en Espagne* […] *dès à présent, en redoublant* […] *efforts pour sauver la vie* […] *Garmendia et d'Otaegui (1),* […]*nacés de la peine de mort* […] *pour mettre fin à l'état d'exc*[…]*tion au Pays basque.* »

(1) Ces deux jeunes nationali[…] basques doivent être jugés à Bur[…] avant la fin du mois de juil[…]

● *Après l'attentat commis* […] *Biarritz* dans la nuit du 5 […] 6 juin, la police a mis hors […] cause M. André Celhay, quaran[…]sept ans, président-directeur […]néral d'une entreprise de tra[…]ports, à Bayonne, qui avait […] appréhendé dans le quartier […] s'est produite l'explosion. L[…] policiers pensaient qu'il s'agi[…]sait du troisième auteur de l'at[…]tentat ; celui-ci est toujours e[…] fuite.

● *En Espagne*, un membre d'un commando de l'ETA a été tué samedi matin 7 juin à 2 kilomètres de la frontière *française* au cours d'un affrontement armé entre une patrouille de la garde civile et un groupe de nationalistes basques, apprend-on à Bilbao. Selon des premiers renseignements, il s'agit d'un militant dont le nom de guerre est « Fangio ». A la suite de l'accrochage, une véritable chasse à l'homme a été organisée et la frontière fermée aux environs de l'endroit où s'es[…] produit l'affrontement. Le reste d[…] commando de l'ETA s'est enfu[…] et il semble qu'il ait réussi à traverser la frontière. — *(A.F.P.)*

LE MÉCONTENTEMENT GRANDI[…] CHEZ LES LADS DE CHANTILL[…]

A l'approche de la signatur[…] *fixée au 1er juillet*, de la nouvel[…] convention collective de leur profe[…]sion, dont quatre articles restent […] suspens, le mécontentement s'am[…]plifie chez les lads à Chantilly, […] les courses du dimanche 8 jui[…] risquent d'être perturbées.

Au cours d'une discussion, ve[…]*dredi 6 juin*, entre le syndicat d[…] entraîneurs et le syndicat C.G.[…] des lads, les six représentants d[…] employeurs ont pratiquement accep[…]té de signer deux des quatre articl[…] de la nouvelle convention collecti[…] présentée par leurs partenaires : […] prime d'ancienneté calculée sur […] *salaire brut (et non pas sur 173 heu*[…]*res comme jusqu'ici)*, et un jou[…] chômé annuel supplémentaire (u[…] deuxième étant encore en suspens[…]

En revanche, les entraîneurs n'o[…] fait aucune concession sur les de[…] autres articles touchant à la qual[…]fication professionnelle (bloquan[…] une majoration *de 27 centimes* […] l'heure et la garantie de l'empl[…] (chaque lad ne devant monter […] soigner que trois chevaux au max[…]mum).